



MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE

DIX-SEPTIÈME VOLUME



METZ
IMPRIMERIE EVEN FRÈRES
1887

SOUVENIRS

DE

VILLERS-BETTNACH.

PAR M. l'ABBÉ LEDAIN.

Les impressions, que reçoit l'homme dans sa première jeunesse, à la vue de certains objets, d'événements, ou de scènes de la nature propres à frapper son imagination, peuvent lui laisser des souvenirs qui ne s'effaceront pas, même lorsqu'il sera parvenu à un âge avancé.

Dans le cours des années, aujourd'hui bien loin de nous, où nous fréquentions les classes d'un petit collége, nous avons plusieurs fois visité, et toujours avec le même intérêt de curiosité, les ruines de l'abbaye de Villers-Bettnach, à une petite distance, vers l'est, du village de Vigy, et à 20 Kilomètres de Metz. Nous nous rappelons encore l'impression que fit sur nous l'aspect de la vallée où nous étions venu les chercher. La tranquillité des lieux, une situation, tout-à-fait à l'écart, entre des montagnes et des bois, une apparence de solitude, des ruines aperçues de loin, et, à côté, les rares habitations d'un hameau, portaient en quelque sorte l'âme à la mélancolie. Ce sentiment ne faisait que s'accroître, quand vous

étiez arrivé dans l'enceinte et sur les ruines de l'abbaye détruite. Mais, plus tard, lorsque des pensées, mûries par l'âge et la réflexion, eurent pris en nous la place des vives impressions de la jeunesse, nous avons compris et nous nous sommes dit que la solitude, où fut établie l'abbaye de Villers-Bettnach, avait été choisie par les premiers disciples de St. Bernard, et, peut-être, désignée par le saint lui-même, comme une position éminemment propre au silence, à la prière et à la contemplation, à la divine psalmodie, et, enfin, aux rudes travaux des champs dans le recueillement de l'âme.

Nous ne connaissons pas l'état actuel des ruines de Villers-Bettnach, et du hameau, auquel l'abbaye a laissé son nom, mais nous n'avons pas perdu le souvenir de ce que furent ces lieux, il y a soixante ans. A cette époque, ce qui restait encore des édifices de l'abbaye, avec la muraille de l'enceinte extérieure, devait apparaître comme un ancien bourg fortifié, aux premiers regards du voyageur, ou du touriste, qui, venant du village d'Aboncourt, situé au nord, arrivait, presque inopinément, en vue de la vallée de Villers, après avoir traversé une certaine étendue de forêt. Mais l'illusion de l'étranger cessait, dès qu'il n'apercevait, à cette enceinte, ni tours de défense, ni fossé extérieur, ni créneaux sur la muraille. Il allait en effet se trouver en présence d'un ancien lieu de retraite, paisible et désarmé, qu'il aurait été facile de prendre, s'il eût été nécessaire d'en faire le siége.

L'abbaye de Villers-Bettnach, selon l'opinion commune, avait été fondée, pour des hommes, vers l'an 1130, par Henry, fils du comte de Carinthie, qui en fut le premier abbé.[1] Elle était de l'Ordre de Cîteaux, comme le premier établissement, fondé, pour des filles, un siècle plus tard, en 1242, à Marienflosse, près de Sierck, par Matthieu II, duc de Lorraine, et Catherine de Limbourg, son épouse. Les Cisterciens, ou Bernardins, demeurèrent à Villers-Bettnach jusqu'en 1790.

La vallée, où devait s'élever le futur monastère, était sauvage et à l'état de forêt, ainsi que l'indiquent assez les forêts étendues, par lesquelles elle se trouve encore aujourd'hui resserrée, des deux côtés du nord et du midi. Les premiers moines durent se livrer à de grands travaux de défrichement et d'assainissement pour construire leurs édifices, et pour avoir des terres à cultiver. De la sorte, le fond de la vallée, puis, les pentes des collines et des montagnes voisines, furent défrichés sur une certaine étendue de territoire Après une assez longue succession d'années, le monastère et ses autres édifices, les jardins, les vergers, les bâtiments affectés à l'exploitation agricole, comme les étables des génisses, les écuries des chevaux, les granges, et les habitations du personnel nécessaire au serviee extérieur de l'abbaye, occupaient l'emplacement d'un vaste rectangle, entouré d'une muraille haute de douze à quinze pieds.

A l'époque où nous visitions les ruines de Villers-Bettnach, la partie de cette dernière enc inte, qui

[1] D'après Durival (Mémoire sur la Lorraine et le Barrois) elle fut fondée vers 1136.

était à l'exposition du soleil couchant, présentait encore deux grandes portes en plein cintre, toujours ouvertes, et très-rapprochées, l'une de l'autre. La première, à gauche, avait été la porte d'entrée de l'abbaye ; par la seconde, à droite, on allait à la chapelle, aux bâtiments de l'exploitation des terres, et aux maisons du hameau. La chapelle, une ancienne dépendance du monastère, avait été érigée pour les besoins du culte catholique de la petite agglomération de Villers-Bettnach ; elle fut desservie par les religieux.

Lorsque vous étiez entré dans l'enceinte par la porte de l'abbaye, et que vous vous étiez avancé jusqu'à l'emplacement de l'ancien cloître et de l'église, vos yeux n'apercevaient partout que des ruines amoncelées ; par l'étendue qu'elles occupaient encore, après l'immense quantité de matériaux qu'on en avait déjà retirée, pour des constructions à faire en différents lieux et à des distances diverses, elles attestaient assez l'importance de cette maison de prière. Au moment où l'abbaye de Villers-Bettnach fut déclarée *propriété nationale* par la République française, on achevait, assez près du cloître, la construction d'un moulin à moudre le blé, qui devait être servi par des religieux ; nous en avons vu les principaux murs, que l'on n'avait pas essayé de démolir.

Quelques personnes, qui avaient pu voir l'église conventuelle encore debout et parfaitement intacte, nous ont appris qu'elle était grande, belle, et de construction récente, et nous avons nous-même jugé, en visitant son emplacement, qui était déblayé, qu'elle

avait été vaste pour une communauté du reste peu nombreuse.

Cette église avait eu trois nefs voûtées, séparées par deux rangs de piliers, une tour surmontée d'une flèche, et un chœur orienté. Dom Calmet nous en a dit très-peu de chose. A l'article *Viller-Betnac* de son ouvrage, qui a pour titre : *Notice de la Lorraine*, on lit ce qui suit : « Henry (comte de Carinthie, le fonda« teur) ayant été ensuite fait Évêque de Troyes en « Champagne, contribua beaucoup par ses soins et par « sa libéralité à la construction de l'Église et des lieux « réguliers. L'on voioit dans ce Monastère deux Églises, « l'une ancienne fort petite, sombre, basse, dans la« quelle les Religieux ont fait l'office jusqu'à nos jours, « qu'on en a bâti une nouvelle de meilleur goût et plus « spacieuse. L'autre, grande, belle, délicate, haute, « d'une architecture gothique et hardie. Celle-ci n'a « jamais été achevée, et par la négligence de ceux qui « auroient dû la conserver, elle est tombée en ruines « de nos jours. »

L'église ancienne et forte petite, dont a parlé Dom Calmet, avait été construite au 12e siècle, et Henry de Carinthie, le premier abbé, devenu évêque de Troyes, en 1146, avait beaucoup contribué, par ses soins et par sa libéralité, aux travaux de l'édifice. Le style d'architecture, alors en usage, était le roman. Il y a lieu de supposer que les croquis, que M. Georges Boulangé a donnés, dans l'Austrasie de l'année 1857, des restes d'une église, ou d'une chapelle d'architecture romane, à Villers-Bettnach, avaient été pris par

lui sur des parties conservées de la première église. Cependant, si ces restes n'en étaient pas, et qu'ils fussent seulement ceux d'une chapelle, comme l'a paru croire M. Boulangé, ils nous donneraient néanmoins encore une idée du style d'architecture de la première église conventuelle, qui fut construite à Villers-Bettnach.

A Saint-Privat, près de Metz, dans l'ancien cimetière de la paroisse de Montigny, se tronvent aussi quelques ruines d'une très-ancienne église, détruite seulement dans les premières années du 19e siècle ; elle était peut-être plus ancienne que celle de l'abbaye de Villers.

Au sommet de la montagne de Mousson, près de Pont-à-Mousson, subsiste encore, dans un état de parfaite conservation, une petite églisse, basse, construite dans le style roman simple de la première époque ; elle est très-curieuse à visiter. Les offices et les cérémonies du culte catholique y sont célébrés pour les habitants de la petite succursale de Mousson, annexe de la paroisse Saint-Martin de Pont-à-Mousson.

Revenons à Villers-Bettnach. Derrière les murs renversés de la grande église de l'abbaye, deux petites croix de pierre, demeurées debout, et appuyées à l'ancien chœur, marquaient les lieux de sépulture de deux religieux bernardins. Elles avaient été respectées, quand tout, alentour, était détruit, et que le lieu saint, même, démoli presque jusqu'au niveau du sol, avait été exploité comme une carrière de matériaux pour de nouvelles constructions.

L'abbaye de Villers-Bettnach avait eu son moulin, et, peut-être, aussi sa distillerie. Le moulin, nous l'avons dit, venait d'être construit, ou rebâti, lorsque la Révolution française éclata, et que la vente des biens du clergé fut décrétée. Ce moulin se trouvait dans l'intérieur du monastère, à une petite distance des lieux réguliers, et du cloître, qui avait été aussi reconstruit. Un ruisseau, sortant d'un étang, à l'est de l'enceinte extérieure du couvent, et traversant le jardin dans le sens de sa plus grande longueur, devait, au moyen de la dérivation d'une partie de ses eaux, mettre en mouvement le moulin servi par des religieux.

Dans les derniers temps de son existence, Villers-Bettnach n'était plus qu'un simple prieuré. Or, le prieur occupait seul une maison de modeste apparence, au-devant des lieux réguliers ; l'admodiateur, qui était un laïque, en occupait une autre, dans le voisinage des bâtiments d'exploitation, des écuries, des étables et de la bergerie. Ces derniers édifices étaient voûtés, et les voûtes reposaient sur des piliers. Nous croyons que presque tous ont été conservés, dans l'état où ils les avaient trouvés, par les propriétaires qui succédèrent aux religieux.

Dans le jardin, le long de la muraille d'enceinte, qui enfermait le couvent du côté du nord, et, par conséquent, présentait au midi sa face principale, nous avons remarqué les ruines de plusieurs loges, autrefois placées de distance en distance ; elles avaient été à l'usage des religieux. De petits jardins les séparaient, et, à quelques pas devant elles, coulait le ruisseau

dans un étroit canal muré. Ces maisonnettes avaient occupé peu d'espace dans le jardin, à côté de la muraille qui leur servait d'appui. Vous pouviez voir là, à l'exposition du midi, et admirer des arbres de toutes les espèces, cultivés en espaliers et produisant les meilleurs fruits. Il y avait des abricotiers, des pêchers, des figuiers, et diverses espèces de vigne, dont quelques-unes ne croissent que dans les provinces méridionales de la France et en Italie. Ces arbres, qui s'étaient très-développés, dans une si belle exposition, garnissaient encore le grand mur, il y a maintenant soixante années. Mais, d'autre part, vous aviez lieu de regretter qu'une culture, si fertile en fruits excellents et variés, fût alors exposée à être endommagée par la chûte des pierres, qui se détachaient de la muraille, sous l'action du temps et l'influence des éléments. Aujourd'hui, il ne doit plus rien rester de cette magnifique plantation, créée, au siècle dernier, par les Bernardins de Villers. Le mur de la grande enceinte avait eu, dans le jardin du monastère, trop d'élévation et trop d'étendue, pour qu'il fût possible au simple particulier sans fortune, acquéreur de la propriété des religieux, d'y faire les réparations d'entretien nécessaires qui en eussent prévenu la ruine.

L'étang, d'où sortait le ruisseau qui arrosait le jardin de l'abbaye, et devait aussi faire tourner le moulin, n'était pas le seul que possédassent les religieux de Villers ; ils en avaient un second, du côté du midi, en dehors de l'enceinte du monastère, comme celui qui était du côté de l'est. L'eau arrivait à cet étang

par un petit ruissseau qui descendait de la grande forêt qui sépare, encore aujourd'hui, Villers-Bettnach des villages de Gondreville et de Charleville. Enfin, du côté opposé et au nord de Villers, un troisième étang se trouvait au milieu des bois. Le sentier, qui partait du village d'Aboncourt et conduisait à Villers, à travers la forêt, avait passé au bas de la digue du troisième étang. Nous avons encore vu les levées de terre des anciennes digues des trois étangs, avec quelques restes de maçonnerie de leurs écluses, mais ils étaient entièrement desséchés, et convertis en prairies et en terres de culture très-fertiles. Les divers ruisseaux, grossis et alimentés par les étangs, avaient porté le tribut de leurs eaux à la Caner, ou Kaner, cours d'eau, qui coule du midi au nord, après être sorti de l'étang de Blanchard, mais dont la source se trouve plus haut, dans les ruines de la forteresse de Vry, anciennement appelée *la petite Metz*.

Les *Chroniques Messines*, mises en ordre par M. Huguenin, aîné, mais auxquelles il manque une *table des matières*, partie très-essentielle, et l'*Histoire générale de Metz*, par les Bénédictins, paraissent s'accorder sur l'époque du premier voyage que fit Saint Bernard dans nos contrées, et à Metz. Il y vint au commencement de l'épiscopat d'Étienne de Bar, qui fut évêque de Metz, en 1120, après avoir été sacré, à Rome, par le Pape Calixte II, son oncle. Or, selon une ancienne tradition, S. Bernard, en visitant nos contrées, serait aussi allé jusqu'aux solitudes, alors sauvages, où furent plus tard construits les monastères de Villers-Bettnach, au

pays de Metz, et de Sturtzelbronn, au pays de Bitche, et il les aurait particulièrement désignées à ses disciples pour la fondation de deux maisons de l'Ordre de Citeaux. Ainsi que nous l'avons vu, l'abbaye de Villers-Bettnach fut fondée, vers l'année 1130, par Henri, fils du comte de Carinthie. Celle de Sturtzelbronn fut seulement fondée quatre années plus tard, c'est-à-dire, en 1134, par Simon I, duc de Lorraine ; elle était à trois lieues de la ville de Bitche, vers l'orient. Les deux abbayes subsistèrent jusqu'à la Révolution française ; leurs biens furent alors vendus par la nation.

L'ancienne tradition, dont nous avons parlé plus haut, pour ce qui se rapporte particulièrement à la fondation du monastère de Villers-Bettnach, parait s'appuyer sur une circonstance de lieu dont la mention n'est point inutile. Assez près de Villers, est situé un petit village connu sous le nom de *Saint-Bernard* ; il est une annexe de la paroisse d'Aboncourt, et Villers-Bettnach est l'autre annexe. On prétend que la visite faite, au 12e siècle, dans ce canton forestier et sauvage par S. Bernard, avait donné lieu à la dénomination du petit village.

L'abbaye de Villers-Bettnach possédait de grands biens ; les forêts, qui s'étendent, de l'est à l'ouest, des deux côtés de la vallée, lui appartenaient aussi, comme les trois étangs qui en étaient voisins. Aujourd'hui, ces forêts, où le gibier abonde, font partie du domaine de l'État. Elles sont fort hantées par les chasseurs de gros gibier. Or, une peinture que nous vîmes, il y a bien long-temps, nous ferait croire que les religieux cister-

ciens de Villers se permettaient quelquefois le plaisir de la chasse. Ainsi, au premier étage de la maison, occupée autrefois par le prieur, un peu plus loin que la porte d'entrée de l'abbaye, dans une chambre de derrière, les volets d'une alcove présentaient intérieurement une peinture, sur carton, ou, peut-être, sur toile, nous ne nous le rappelons pas au juste, sur laquelle des hommes qui avaient toute l'apparence de religieux, et qui étaient vêtus d'habits courts de chasseurs, entièrement blancs, assemblaient des chiens, blancs aussi et se disposaient à partir. Cette pièce tapissa long-temps le côté intérieur des deux volets de l'alcove. C'était un morceau historique ; nous ignorons s'il a été conservé dans l'appartement, mais, en tout cas, nous pouvons dire, aujourd'hui, qu'il était *un signe des mœurs et de certains usages de l'époque.*

Dans les pages qui précèdent, nous nous sommes plus attaché à recueillir des souvenirs et des impressions de notre jeunesse, qu'à faire une description topographique entièrement exacte de Villers-Bettnach. Cependant, nous espérons que l'on ne pourra pas leur reprocher de s'être beaucoup écarté de la vérité, dans la description des lieux que nous voulions faire connaître. Du reste, quelques lignes, empruntées à M. de Chateaubriand, vont nous apprendre d'après quel modèle, généralement, était construite une abbaye ; ensuite, la pensée de chacun en pourra faire l'application à celle de Villers.

« . . . . Un monastère, a dit l'illustre écrivain, étoit « une maison romaine pour l'architecture : le portique

« ou le cloître au milieu, avec les petites chambres au « pourtour du cloître. Et, comme sous les derniers « Césars il avoit été permis, et même ordonné aux « particuliers de fortifier leurs demeures, un couvent « enceint de murailles crénelées ressembloit à toutes « les habitations un peu considérables.[1] »

Nous avons déjà vu que l'abbaye de Villers n'avait eu qu'une simple enceinte, sans créneaux sur la muraille, et sans tours de défense à l'extérieur.

Si nous faisons quelques citations de plus, empruntées à M. de Chateaubriand, c'est pour montrer quelle idée il s'était formée des occupations et du régime intérieur d'un monastère.

« L'abbaye, pour le répéter, n'étoit donc qu'une « maison romaine ; mais cette maison devint bien de « mainmorte par la loi écclésiastique, et acquit par la « loi féodale une sorte de souveraineté : elle eut sa « justice, ses chevaliers et ses soldats ; petit état com- « plet dans toutes ses parties, et en même temps ferme « expérimentale, manufacture (on y faisoit de la toile « et des draps) et école. » . . . .

« Les couvents devinrent des espèces de forteresses « où la civilisation se mit à l'abri sous la bannière « de quelque saint : la culture de la haute intelligence « s'y conserva avec la vérité philosophique qui rena- « quit de la vérité religieuse. » . . . .

« On sait tout ce qui avoit lieu relativement aux « livres : tantôt les moines en multiplioient les exem-

[1] Chateaubriand. Analyse raisonnée de l'histoire de France ; deuxième race.

« plaires par zèle ou par ordre, tantôt ils en faisoient « des copies par pénitence : on transcrivoit Tite-Live « pendant le carême par esprit de mortification. Il est « malheureusement vrai qu'on gratta des manuscrits « pour substituer à un texte précieux l'acte d'une « donation ou quelque élucubration scolastique. On « voit dans le Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye « de Saint-Riquier, an 831, des exemplaires de Cicéron, « d'Homère et de Virgile. On trouve au dixième siècle, « dans la bibliothèque de Reims, les œuvres de Jules « César, de Tite-Live, de Virgile et de Lucain. Saint- « Bénigne de Dijon possédoit un Horace. » . . . . « Dans l'abbaye de Fleury, on avoit le traité de Cicéron « *de la République*, qui n'a été retrouvé que de nos « jours, encore non entier . . . . . »

« La musique, la peinture, la gravure, et surtout « l'architecture, ont des obligations infinies aux gens « d'église. . . . . »

« Il y avoit des écoles de musique : les moines con- « noissoient l'orgue et les instruments à cordes et à « vent. Les séquences de la messe étoient fameuses « au dixième siècle ; on y poussoit le son à toute l'é- « tendue de la voix ; . . . . . »

« L'art de graver sur pierres précieuses n'étoit pas « perdu au huitième et au neuvième siècle : . . . . . . « Tutilon, moine de Saint-Gall, exerçoit à Metz l'art de « graveur et de sculpteur. L'architecture dite *lombarde* « se rattache à l'époque religieuse de Charlemagne : le « moine de Gorze étoit un habile architecte du dixième « siècle. Plus tard, l'architectnre que nous appelons

« mal à propos *gothique* dut en majeure partie sa « gloire, dans le douzième et le treizième siècle, à des « clercs, des abbés, des moines et des hommes affiliés « aux établissements ecclésiastiques. . . . .[1] »

Ainsi que le fait voir la simple lecture des extraits qui précèdent, nous n'avons emprunté à M. de Chateaubriand que des phrases détachées et sans aucune liaison, mais elles suffisent à exprimer, au sujet des monastères, le jugement de l'écrivain illustre, qui fut en même temps un publiciste, et un homme d'État distingué. Pour parler avec cette conviction, il fallait que M. de Chateaubriand eût sérieusement interrogé l'histoire, et elle lui avait répondu par l'exposition sincère des faits.

Cependant, si nous avons paru faire un rapprochement, et comparer l'abbaye de Villers-Bettnach à quelqu'une des célèbres abbayes, dont M. de Chateaubriand a rappelé les services rendus aux sciences et à la civilisation, nous sommes loin de vouloir mettre la première sur la même ligne que les secondes. Nous pouvons néanmoins prendre dans les citations, qui ont éte faites, quelques traits, certaines indications, propres à recevoir ici leur application. Si l'abbaye de Villers-Bettnach n'a point eu de manufacture, elle s'est, d'autre part, fait connaître comme ferme expérimentale. La grande culture y fut pratiquée par les moines cisterciens sur les terres qu'ils avaient prises aux forêts par des défrichements étendus. Des étangs

---

[1] Chateaubriand. Analyse raisonnée de l'histoire de France ; deuxième race.

avaient été creusés pour recevoir les eaux qui s'écoulaient de divers côtés, et par suite le fond de la vallée avait pu être desséché et assaini. De beaux jardins et de grands vergers furent aussi plantés. Les bâtiments d'exploitation qui subsistent encore, du moins, en partie, attestent l'importance qu'on attachait à la culture des terres et à l'élévation du bétail. Ajoutez à ce que nous venons de dire que l'abbaye avait possédé un moulin à moudre le blé, et, probablement, aussi une distillerie, pour tirer parti de l'immense quantité de fruits à noyau produits par les vergers. Dès lors, il est facile de concevoir que l'établissement du monastère, dans une contrée autrefois sauvage et couverte de forêts, pouvait devenir une cause de bien-être et de prospérité pour les populations qui s'y seraient fixées.

Après les travaux des champs, et les autres soins donnés à la pratique agricole, les moines cisterciens de Villers-Bettnach s'étaient aussi appliqués à la culture de l'intelligence et à l'étude : ils avaient possédé une bibliothèque. Lorsque la Nation française se fût emparée des biens meubles et immeubles des monastères, les livres de cette bibliothèque furent chargés sur des chariots, et amenés au siége du District, à Metz, ainsi qu'il avait été déjà fait pour l'enlèvement des livres de la Chartreuse de Rettel, près de Sierck. Il est facile de juger que cette manière de prise de possesion et de transport devint la cause de la dispersion et de la perte de beaucoup de livres. Aujourd'hui on ignore généralement la destination qui a été donnée aux livres de la bibliothèque de Villers-Bettnach, et, dans

nos recherches particulières, nous n'avons jamais découvert qu'un seul ouvrage qui lui eût appartenu, c'est un volume in-quarto, intitulé : L'*Antiqnité Des Tems Rétablie Et Défendue Contre Les Juifs Et Les Nouveaux Chronologistes.*[1] Sur la page du Titre sont écrits, d'une belle main, les mots, *Ex Bibliothecâ Villarii Betnach.* Ce livre s'est trouvé plus tard dans la bibliothèque de feu M. Ferdinand Teissier, jusqu'au jour où cet habile administrateur, après avoir vendu ses livres et sa collection de médailles, quitta la sous-préfecture de Thionville, sur la fin de l'année 1830, pour aller prendre possession de l'importante sous-préfecture de Saint-Etienne, dans le département de la Loire.

Pendant que des religieux de Villers-Bettnach, qui étaient portés par goût à l'étude, s'occupaient dans le silence de leur bibliothèque, d'autres nous paraissent s'être appliqués à quelques œuvres d'art. Or, il y a, encore aujourd'hui, dans la chapelle du hameau, un pupitre en bois, du dix-septième siècle ; c'est un pupitre de chœur, qui avait fait partie du mobilier de de l'ancienne église du monastère. M. Georges Boulangé, qui le vit en 1856, lorsqu'il visita Villers-Bettnach, l'a admiré pour *l'élégance de ses formes et la délicatesse des sculptures,* et il a ajouté que ce *meuble précieux* pouvait être l'œuvre d'un moine de l'abbaye. Dans une visite précédente, qu'il avait faite à Sturtzelbronn, au pays de Bitche, il avait déjà constaté que divers ouvrages de bois sculpté, disséminés dans les

---

[1] A Paris. M.DC.LXXXVII.

environs de ce village, provenaient de l'abbaye qui y avait existé, et devaient être attribués à ses religieux.[1]

A l'Article qu'il a écrit surVillers-Bettnach, M. Georges Boulangé a pris soin de joindre de nombreux croquis recueillis sur les lieux, et il n'a point oublié d'en donner un tout particulièrement du pupitre conservé dans la chapelle.

Comme le hameau de Villers-Bettnach dépend de la paroisse d'Aboncourt, le service religieux ne se célèbre dans sa chapelle qu'aux jours d'enterrement des défunts du petit village ; la sépulture est donnée à ces derniers dans le cimetière qui est tout près de l'édifice sacré. Deux anciens religieux s'y trouvent inhumés, un bernardin, qui fut membre de la communauté de Villers, et un bénédictin, Dom François Courdier, qui avait enseigné les mathématiques, la physique et le dessin topographique à l'abbaye de Saint-Clément, à Metz. Dom Courdier était mort au mois d'Août 1828 ; malgré notre grande jeunesse, nous l'avions particulièrement connu, et nous croyons avoir un peu profité de ses avis pour l'étude.

Si nous nous reportons à quelques siècles en arrière de celui où nous sommes, nous trouvons, dans les Annales de notre province, la mention de deux nobles personnes, Hugues Blanchart, seigneur de Crépi, et Catherine de Schamblai, sa femme, qui vécurent au commencement du 13e siècle, et qui, après leur mort,

---

[1] L'Austrasie, Revue de Metz et de Lorraine, cinquième volume, année 1857, page 216.

reçurent la sépulture à l'Abbaye de Villers-Bettnach. Il est probable que la dénomination d'*Étang de Blanchard,* donnée à un ancien étang, peu éloigné de Villers, et aujourd'hui desséché, est venue du nom même du seigneur Blanchart, qui l'avait vraisemblablement possédé.

Dans la suite des abbés de Villers, rapportée par M. G. Boulangé, il est fait aussi mention de Jean de Sierck, abbé de Villers-Bettnach, depuis l'an 1468 jusqu'à l'an 1490, ou, peut-être, 1492.

Parmi les faits historiques, qui se rapportent à l'abbaye de Villers, nous en choisissons seulement deux, peu connus, et propres à nous intéresser.

Le premier fait a été recueilli par Dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine.*[1]

Lorsque Robert, duc de Bar, alla en Allemagne pour faire la guerre au Comte de Deux-Ponts, ses gens causèrent des dommages aux propriétés de l'abbaye de Villers-Bettnach, dans le gagnage de *Bonnehausse* devant Faulquemont. Robert voulut indemniser l'abbaye pour les pertes qu'elle avait éprouvées au passage de ses troupes. Dom Calmet, à ce sujet, dit qu'il *lui accorde la somme de six vingt frans de bon or du coin du Roi de France, à prendre sur le tiers des premieres ventes de tous les bois qu'ils ont en sa Prévôté de Longwy, lequel tiers lui appartient. Cette donation est du 20. Mars 1389.*

---

[1] Article *Viller-Betnac, Abbaye de l'Ordre de Citeaux.*

L'expression de *gagnage* peut avoir le sens de *pâturages*, de *propriété rurale*, *d'établissement agricole*. Cette propriété de *Bonnehausse* subsiste encore aujourd'hui, sans avoir, peut-être, l'étendue et l'importance qu'elle avait eues au 14e siècle, lorsqu'elle appartenait à l'abbaye de Villers. La *Statistique du Département de la Moselle, par M. Viville*, en fait mention dans les termes suivants : *Bonhouse ou Bonnehause, ferme située à 2 Kilom. S. O. de Faulquemont, etc.*

La guerre entre le Duc de Bar et le Comte de Deux-Ponts avait eu lieu en 1386. Il est très-probable que, durant cette expédition, et lorsque les troupes de Bar traversèrent les Marches de la Lorraine pour entrer dans l'État de Deux-Ponts, des espèces d'or et d'argent, au coin du duc Robert, avec celles de plusieurs autres princes régnants de la même époque, furent mises en circulation dans cette partie de la Lorraine, et qu'elles demeurèrent un peu dans le commerce, après la retraite des armées. Les découvertes de ces diverses monnaies, qui ont été faites de notre temps, assez près de Sarralbe, ancienne ville lorraine, viennent à l'appui de notre conjecture. C'est ainsi que 3 florins d'or et 4 gros d'argent de Robert, duc de Bar, se sont trouvés dans un dépôt de 270 pièces de monnaie, du 14e siècle, découvert, au mois de Mars 1842, dans un jardin du village de Hinsing, annexe de celui de Holving, au canton de Sarralbe. En 1850, un autre florin

[1] Annales Historiques du Barrois, etc., par Victor Servais Bar-le-Duc, 1867. Tome II, page 110.

semblable, de Robert, fut trouvé au bord de la Sarre, au-dessous de Sarralbe, tout près d'Herbitzheim, village du Bas-Rhin.[1]

Nous avons, peut-être, improprement désigné, par l'expression de *fait historique*, une autre circonstance, peu connue, qui se rattache à l'abbaye de Villers-Bettnach ; ce ne fut pourtant qu'un simple projet non suivi d'exécution.

En 1720, un vaisseau venant de Seyde, ville de Syrie, avait apporté la peste à Marseille. Le fléau y causa une grande mortalité, et fit plus de quatre-vingt mille victimes. Il gagna la Provence, ainsi qu'il fallait s'y attendre, mais il n'alla pas plus loin, parce que, en France, les plus sages mesures avaient été prises pour empêcher qu'il y fît invasion. Léopold I, duc de Lorraine, qui était rentré, depuis vingt-deux ans, en possession des États de son père, Charles V, craignit pour son duché le terrible fléau. Il prit donc aussi toutes les mesures de précaution, que lui commandait la prudence afin d'en préserver ses sujets, dont il se considérait comme le père, et, en même temps, il voulut pourvoir à la conservation de sa famille. Pour ce second but, qui avait aussi une très-grande importance, Léopold songea à faire choix d'un lieu de retraite, sûr et écarté, vers lequel il pût diriger la Duchesse, sa femme, et leurs enfants ; ils devaient y rester aussi long-temps que la peste pourrait sévir dans le pays. Les abbayes de la Lorraine parurent au prince, en

[1] Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, Quinzième volume ; Troisième notice, pages 35 et 47. Année 1880.

raison de la situation isolée de la plupart, les lieux d'habitation les plus convenables pour mettre sa famille en sûreté contre les atteintes du mal. Or, dans la Lorraine allemande, l'abbaye de Villers-Bettnach, située entre des bois et des montagnes, fut une de celles que Léopold aurait peut-être choisies pour recevoir sa famille, si la peste s'était communiquée aux provinces voisines de la Provence ; mais elle s'y arrêta, et Léopold rassuré, et libre d'inquiétude pour l'avenir, ne songea plus à se séparer pour un temps de la Duchesse, sa femme, et de leurs enfants.[1]

Ici se termine notre petit travail. Nous l'avions entrepris dans le but de faire connaître les ruines de l'abbaye de Villers-Bettnach, telles que nous les avions vues au temps de notre première jeunesse, et telles que nous les vîmes encore, au mois de Juillet 1831. Depuis cette dernière époque, l'aspect en a beaucoup changé; de nouvelles ruines se sont ajoutées aux anciennes, le mur de la grande enceinte du monastère est en partie détruit, et ce qui était resté du fertile jardin, planté par les religieux de Cîteaux, n'existe plus.

Si nous avions voulu tracer une esquisse historique de Villers-Bettnach, au lieu de nous attacher à des souvenirs qui nous sont tout personnels, nous n'aurions pas fait autre chose que recommencer le travail déjà fait de M. l'ingénieur Georges Boulangé, sans

---

[1] Introduction à la Description de la Lorraine et du Barrois Par D (Durival). A Nancy. 1774. In-8.

pouvoir ajouter des recherches nouvelles aux siennes, qu'il avait puisées aux seules sources auxquelles il soit maintenant possible de recourir, c'est-à-dire, aux archives départementales de la Meurthe et de la Moselle. Nous invitons donc le lecteur à lire, dans le *Cinquième volume de l'Austrasie, année 1857,* ce qui concerne *Villers-Bettnach,* à l'article des notes historiques de M. Boulangé sur la *Vallée de la Caner.*

Metz, le 24 Mai 1884.

LES FEUX

ET

LA ROUE FLAMBOYANTE

DE LA SAINT-JEAN,

A SIERCK, SUR LA MOSELLE, [1]

par M. l'abbé Ledain.

L'usage presque général, surtout dans les campagnes, d'allumer des feux, chaque année, le soir du 23 Juin, jour qui précède immédiatement la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, est du nombre de plusieurs antiques usages dont l'origine est demeurée obscure. A Sierck, petite ville historique de l'ancien duché souverain de Lorraine, cet usage d'allumer des feux, peut-être plus qu'ailleurs, a conservé un caractère traditionnel.

---

[1] La Première partie de ce petit travail, lue, d'abord, à l'Académie de Metz, puis, imprimée dans ses Mémoires de l'année 1867, devait être suivie d'une Seconde, destinée à compléter ce qui se peut dire de l'usage traditionnel des *Feux de la Saint-Jean*. Cependantt cette Seconde partie, par l'effet de l'oubli, était restée à faire. Nous l'avons donnée aujourd'hui, et, afin de la rattacher à la Première, il a été nécessaire de réimprimer celle-ci, dans ce XVII[e] volume des Mémoires de notre Société.

Sierck se trouve placé au bord de la Moselle et sur sa rive droite, à l'extrémité de notre département qui touche, d'un côté, à la partie cédée à la Prusse par les traités de 1815, de l'autre, au grand-duché de Luxembourg. De toutes les petites villes baignées par la Moselle, depuis sa source jusqu'à sa jonction avec le Rhin, à Coblentz, celle de Sierck occupe la position la plus riante et la plus agréable. Une longue ligne de belles maisons suit le gracieux arc de cercle, que décrit, dans cette partie de son cours, la paisible et limpide rivière; du côté du sud-est, la ville est dominée par un antique château-fort, construit par les ducs de Lorraine, et devant elle, sur la rive gauche de la Moselle, s'étale la splendide verdure des vignes, parsemées de cerisiers, qui, de l'est à l'ouest, couvrent toutes les pentes du Stromberg, et s'étendent ensuite, en remontant le cours de la rivière, jusqu'au village de Haute-Kontz.

Or, ce qui distingue, à Sierck, les feux de la Saint-Jean de ceux qui sont allumés en beaucoup de lieux de France et d'Allemagne, c'est qu'on y voit paraître, au sommet d'une montagne, nommée le Stromberg, et puis en descendre, de longues files de torches faisant escorte à une roue enflammée, qui est conduite vers la Moselle, vis-à-vis de la ville, pour être précipitée dans les eaux, si ses guides, surmontant tous les obstacles, parviennent à l'y faire arriver.

Les habitants de Basse-Kontz, village situé à un kilomètre de Sierck, entre cette ville et Haute-Kontz, mais sur la rive gauche de la Moselle et vers l'ouest, paraissent avoir toujours été chargés du soin, et des

frais, du reste peu considérables, de cette réjouissance nocturne ; de là vient que l'on dit ordinairement *la roue flamboyante de Basse-Kontz*, plutôt que *de Sierck*. Chaque année, la veille de la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, ils quittent en grand nombre leurs demeures, lorsque les ombres de la nuit commencent à se répandre, et ils montent au sommet du Stromberg, qui est, sur la rive gauche de la Moselle, à l'opposite de la ville de Sierck, dont il n'est séparé que par la tranquille rivière.

Arrivés à la partie la plus élevée de la montagne, d'où ils peuvent facilement être aperçus de la ville, les habitants de Basse-Kontz mettent le feu aux nombreux faisceaux de paille attachés à l'extrémité des longues perches qu'ils portent, et à la paille tressée autour d'une grande roue de voiture. Ensuite, se rangeant en files, avec leurs torches qu'ils agitent, ils descendent vers la Moselle, et ils accompagnent, dans sa marche, la roue flamboyante, que deux des plus robustes conduisent au moyen d'une longue perche. Tout ceci se fait avec cérémonie, attendu que le Maire et le Conseil municipal de Basse-Kontz sont présents à ce feu d'artifice un peu primitif, tandis que, du côté de Sierck, trois coups ont été tirés avec de petits canons de fer, pour donner le signal du commencement de la fête. Les feux de cette illumination, réfléchis et multipliés par les eaux de la Moselle, produisent, dans l'obscurité de la nuit, un effet vraiment féerique.

Tel est le spectacle qui se présente la veille du

24 Juin, et se renouvelle ainsi chaque année, depuis plusieurs siècles ; il attire toujours, sur les deux rives de la Moselle, mais surtout du côté de Sierck, et sur le quai magnifique qui borde la riviere, un nombre considérable de personnes.

Mais, quelle peut être la cause de cet usage singulier, et quelle en a été l'origine ? Il existe, à ce sujet, diverses traditions, ou plutôt, des opinions, recueillies par les écrivains de notre époque, qui ont voulu rapporter ce fait particulier de notre histoire locale.

D'après l'une des opinions, l'usage d'allumer ces feux et d'embraser cette roue, le soir du 23 Juin, commença, à Sierck, sous le règne de Jean I, qui a occupé le trône ducal de la Lorraine depuis 1346 jusqu'en 1390. Ce prince, aimé de ses sujets, le fut particulièrement à Sierck, où il fit divers séjours, au château, qui domine la ville et le cours de la Moselle. Les habitants, en reconnaissance de ses bienfaits, établirent l'usage des feux de la Saint-Jean, afin de mieux célébrer la fête de leur souverain, dont le patron, au ciel, était saint Jean-Baptiste, Précurseur de Notre-Seigneur. Depuis cette époque, le même usage a continué sous les ducs de Lorraine, successeurs de Jean I, et il a passé jusqu'à nous.

La seconde opinion, ou tradition populaire, ne le fait pas remonter plus haut que l'invasion suédoise, au commencement du dix-septième siècle, et il ne serait ainsi que l'accomplissement d'un vœu fait à saint Jean-Baptiste par les habitants de Basse-Kontz. Pour être délivrés du fléau de la peste, qui ravagea tout le pays

après le passage des Suédois, ils s'obligèrent à faire descendre, chaque année et à perpétuité, une roue enflammée du sommet de la montagne du Stromberg, et à la conduire jusque vis-à-vis de la chapelle de saint Jean, de Sierck.

Une troisième opinion donne aux feux de la Saint-Jean une origine beaucoup plus ancienne : elle en fait remonter l'usage à l'époque de la destruction des faux dieux, dans le pays de Trèves, et au premier établissement du christianisme dans cette partie des Gaules.

Telles sont les explications, plus ou moins satisfaisantes, données par le petit nombre d'écrivains qui se sont occupés de recherches sur notre histoire. M. F. Fristo, médecin, ancien chirurgien aide-major aux armées, les a recueillies dans sa *Notice topographique et historique de la ville de Sierck*, de l'année 1834 ; mais, en simple rapporteur, il s'est borné à faire connaître les trois opinions, sans discuter la valeur historique d'une seule.

Dix ans avant l'apparition de cette Notice, qui fut seulement reproduite par le procédé de *l'autographie*, M. Teissier, alors sous-préfet à Thionville, avait adressé, à la Société royale des antiquaires de France, sur la *roue flamboyante* de Basse-Kontz, un Mémoire dans lequel il lui communiquait le résultat de ses recherches sur l'origine de ce singulier usage.[1] D'abord, il pense

[1] Recherches sur la fête annuelle de la roue flamboyante de la Saint-Jean, à Basse-Kontz, arrondissement de Thionville, par M. Teissier. Mémoires de la Société royale des antiquaires de France; tome cinquième. M. DCCC. XXIII.

qu'on peut le confondre avec le feux de joie de la Saint-Jean, que l'on allumait autrefois dans beaucoup de villes de France et d'Allemagne, et qui étaient appelés, les *Jouannées*, en Touraine, les *Chalibandes* dans l'Anjou et dans le Poitou, et les *Bures*, à Commercy. Dans cette hypothèse, M. Teissier est disposé à attribuer un caractère religieux et chrétien à ces réjouissances si généralement répandues, qui paraissent avoir été destinées, pendant le moyen-âge, à annoncer le retour de la fête, ou l'anniversaire de la Nativité du saint Précurseur du Messie promis aux nations.

Cependant, M. Teissier admet aussi que cet usage des chrétiens avait pu se superposer à un usage religieux plus ancien, pratiqué sous l'empire du Polythéisme. Il rapporte ensuite les traditions que j'ai fait connaître, et je crois bien que c'est à son Mémoire que M. Fristo a dû recourir pour parler de la *roue de Basse-Kontz*, dans sa *Notice topographique et historique de la ville de Sierck*. Toutefois, M. Teissier exprimait l'opinion que l'usage de la roue flamboyante, très-ancien en Allemagne, et, particulièrement, dans le pays de Trèves, sur les bords de la Moselle, ne remonte pas, pour Sierck et le village de Basse-Kontz, au-delà du quatorzième siècle, pendant lequel Jean I, duc de Lorraine, fit à SiercK des séjours assez longs; Charles II, son fils, qui lui succéda en 1390, y fit aussi plusieurs séjours. Ainsi, avant le règne de ces deux princes, la cérémonie de la roue flamboyante du pays de Trèves

n'avait pas encore été imitée sur ce point du cours de la Moselle.

Dans son *Esquisse historique sur Sierck*[1], notre honorable confrère M. de Puymaigre remarque, à son tour, que le même usage existait, en plusieurs lieux, sur les bords de la Moselle allemande, long-temps avant le règne de Jean I, duc de Lorraine, ce qui, désormais, écarte la possibilité d'en fixer le commencement, ou la première origine, au quatorzième siècle.

Maintenant que cet usage est reconnu pour très-ancien, jusqu'à quelle époque de l'histoire le peut-on faire remonter ? Il y a des érudits qui le font remonter au temps des Gaulois, et, selon d'autres, il est venu de l'Inde.

Nous trouvons un premier éclaircissement, au sujet des feux et de la roue de la Saint-Jean, dans une *Notice sur Divodurum*, qui est placée au-devant d'une petite pièce de circonstance, intitulée : *Baldomir ou la fête du solstice d'été à Divodurum.*[2] Ce drame historique, en trois actes et en vers, a été représenté, le 24 juin 1866, dans la maison d'éducation de Saint-Clément, de Metz ; il a eu pour auteur le R. P. Bach, ancien professeur de rhétorique, qui avait fait une étude particulière et approfondie des origines celtiques et gauloises. Or, voici comment s'est exprimé le savant

---

[1] Austrasie, deuxième volume, 1854.

[2] Baldomir ou la fête du solstice d'été à Divodurum, drame historique, en trois actes et en vers, par le P. J. Bach, de l'École Saint-Clément. Metz, Nouvian, 1867.

religieux sur le point en question : «La fête du sol-
« stice d'été, avec ses feux de joie, avait des assemblées
« solennelles comme à l'équinoxe du printemps, et
« celle-là aussi a laissé des usages traditionnels. On
« s'accorde à croire que les feux de la Saint-Jean n'é-
« taient dans l'origine qu'une cérémonie symbolique,
« venue des Gaulois, et que l'Église, au lieu de pros-
« crire une coutume qui n'avait rien de répréhensible,
« et qu'il était peut-être impossible d'anéantir, aima
« mieux la tolérer et la mettre sous le patronage du
« grand saint dont la fête arrive à la même époque. »

« Une autre coutume célèbre des bords de la Moselle,
« qui se rapporte à la même origine, s'est perpétuée au
« village de Kontz, vis-à-vis de Sierck. Cette roue en-
« flammée que l'on précipite, en grande pompe, du haut
« du Stromberg dans la Moselle, est un symbole drui-
« dique. Elle avait été imaginée pour figurer le déclin
« du soleil arrivé au plus haut de sa course. Plusieurs
« provinces de France ont conservé des coutumes
« analogues. En Poitou, ce sont des roues garnies de
« bourrelets de paille qu'on tourne et qu'on promène
« tout allumées dans les campagnes. »

Je suis obligé d'avouer que l'explication donnée par le R. P. Bach n'est pas sans valeur. Cette roue enflammée, qui est précipitée du sommet d'une montagne, représente assez bien l'astre du jour, qui, étant arrivé à son plus haut point d'élévation, n'a plus qu'à descendre.

Une *Étude sur l'origine des feux de la Saint-Jean*, publiée par le *Moniteur de l'archéologue*, dans son

Numéro du mois d'Août 1866, est loin d'avoir la clarté et la précision de l'extrait que j'ai emprunté à l'intéressante Notice du R. P. Bach. Les feux de la Saint-Jean y sont considérés comme une suite de l'usage, qui existait chez différents peuples de l'antiquité, ou de rendre un culte au feu, ou de célébrer leurs fêtes et leurs solennités pendant la nuit, à la clarté des flambeaux et des lampes sacrées. A l'appui de ce sentiment, on cite l'exemple des Grecs, des Romains, des disciples de Zoroastre, et, enfin, celui des Gaulois, qui allumaient des feux pour célébrer la fête du dieu Bel, et l'on ajoute qu'il n'y a pas loin de ces antiques usages religieux à nos feux de joie de la Saint-Jean. Cette explication, par sa généralité même, s'éloigne beaucoup trop de la question qui nous occupe. Nous ne porterons pas le même jugement au sujet de l'opinion de quelques autres critiques, qui ont cru découvrir, chez les peuples de l'Inde, l'origine de la roue enflammée. Leur explication peut très-bien soutenir la comparaison avec celle qui a été donnée par le R. P. Bach. Or, voici ce que l'un d'eux a écrit de curieux et d'intéressant dans la *Revue Germanique :*

« De tous les fléaux météorologiques, celui que les « Aryens redoutaient le plus était la sécheresse, sans « doute parce que leur principale richesse était dans leurs « troupeaux, qui ne pouvaient vivre qu'avec des pâtu- « rages bien arrosés ; aussi un des mythes favoris du « Rig-Véda est-il celui d'*Indra* perçant le nuage avec « les traits de sa foudre paur faire couler la pluie. C'est « par une manière semblable qu'il combat *Cushna,*

« dans lequel une confusion particulière aux idées Vé-
« diques a personnifié, non seulement le disque brûlant
« du soleil, mais aussi le nuage qui garde ses eaux et
« ne les livre pas à la terre. La lutte d'Indra contre lui
« a deux temps; d'abord Indra dérobe la roue du soleil
« derrière les nuées, ou la précipite en bas; puis il
« frappe les nuées de la foudre, fait tomber la pluie,
« et c'est après cet acte décisif qu'il rend la lumière
« aux mortels, soit en faisant disparaître le nuage qui
« la cachait, soit en rallumant le soleil, comme nous
« l'avons dit plus haut... p. 369. »

« Les nations d'origine Tudesque ont conservé, pen-
« dant tout le moyen-âge, et même encore de nos
« jours, des usages populaires qui trouvent leur ex-
« plication dans les croyances âryennes sur la *roue*
« *solaire*. Le feu de la Saint-Jean surtout avait un ca-
« ractère bien évidemment solaire. Ce symbolisme n'a
« n'a fait que se superposer à une ancienne fête
« païenne qui semble avoir eu pour objet de conjurer
« la sécheresse en représentant le disque de *Cushna*
« précipité dans les eaux. Nulle part le sens ne s'en
« est conservé plus net que dans une cérémonie célé-
« brée tous les ans, lors de la Saint-Jean, à Basse-
« Kontz. Cette fête a ses analogues dans les roues
« flamboyantes qu'on allume en plus d'un endroit
« en Allemagne; elle se rattache aussi aux feux de
« joie allumés en France à la Saint-Jean, qu'on
« nommait *Chalibandes*, en Poitou, *Jouannées*, en
« Touraine, *Bures*, à Commercy. Mais nulle part la
« la cérémonie n'est si claire qu'à Kontz, et ne se

« ramène si aisément au mythe âryen de la lutte d'*Indra*[1] « avec *Cushna*[2], le desséchant... pages 372 et 373[3]. »

Je dois à M. Victor Jacob, bibliothécaire, la communication des deux précédents Extraits de la *Revue germanique*; ils m'ont paru répandre un nouveau jour sur l'origine, pour nos contrées, de la coutume annuelle de la roue enflammée. Il est possible d'y trouver le moyen de ramener à un même point de départ, à une origine commune, les diverses traditions relatives à la roue de Basse-Kontz. Ni M. Teissier, ni M. le docteur Fristo, ne s'étaient arrêtés à les examiner, dans le but de s'assurer s'il n'y avait pas entr'elles des points de rapprochement, et pour essayer de montrer que les trois légendes populaires n'étaient, au fond, qu'un même récit altéré, et qui avait revêtu, avec le temps, en passant par la bouche des hommes, des formes diverses, sans qu'aucune de ces formes eût entièrement conservé la vérité de la tradition primitive. Il semble donc que la tradition du mythe indien nous permet de discerner le vrai de ce qui ne l'est pas, dans les divers récits, auxquels a donné lieu la roue enflammée de Basse-Kontz.

Or, selon le premier des récits populaires, ce fut pour célébrer la fête du duc de Lorraine Jean I, prince aimé de ses sujets, et, particulièrement, des habitants de

---

[1] Divinité.

[2] Autre Divinité.

[3] Les Mythes du feu et du breuvage céleste chez les nations Indo-Européennes, par M. Baudry. Revue Germanique, livraison du 15 Avril 1861.

la ville de Sierck, que les réjouissances de la veille de la Nativité de saint Jean-Baptiste, une fois établies, passèrent en usage annuel. Mais ce que j'ai omis de dire, jusqu'à ce moment, c'est qu'une abondante vendange, et un temps favorable pour la faire, sont à espérer, si les guides de la roue enflammée parviennent à la conduire jusqu'à une fontaine qui se trouve au milieu de la descente du Stromberg, et, à plus forte raison, si, malgré les obstacles, ils réussissent à la plonger dans les eaux de la Moselle. Cette espérance est commune à beaucoup d'habitants des deux rives opposées de la Moselle, de Sierck, aussi bien que de Basse-Kontz.

Maintenant, rapprochons ce que nous venons de dire de ce que nous a appris l'article de la *Revue germanique* sur la mythe âryen de la lutte d'*Indra* avec *Cushna,* et sur l'attente d'une grande richesse en troupeaux, lorsque les pâturages des Indiens étaient bien arrosés par les eaux tombées du nuage percé par la foudre d'*Indra,* après qu'il avait dérobé la roue du soleil, ou, qu'il l'avait précipitée en bas, et nous serons amenés à reconnaître *l'origine indienne* de la roue enflammée de Basse-Kontz. Ce disque embrasé, roulé vers la Moselle pour y être précipité et éteint, ne ressemble-t-il pas à la roue du soleil dérobée par Indra, ou précipitée par lui ? Le mythe de l'Inde se retrouve ainsi, en réalité, importé et mis en action dans nos contrées occidentales. Remarquons aussi la parfaite analogie des deux situations. Si, selon la croyance religieuse des Indiens, il s'agissait de conjurer un fléau,

celui de la sécheresse pour les pâturages, à Sierck et à Basse-Kontz, la croyance populaire fait dépendre une abondante récolte de raisins, et un temps propice, du succès de l'entreprise de la roue enflammée.

Je puis passer à l'examen de la seconde des légendes populaires, relatives à la coutume annuelle des feux et de la roue de la Saint-Jean. Toutes les circonstances de la cérémonie qui doit s'accomplir rappellent encore ici, à n'en pas douter, le mythe indien, ou âryen.

Au commencement du XVII[e] siècle, en 1635, l'armée suédoise fit invasion dans notre province, et y causa de très-grands maux. Au pillage et aux dévastations, qu'elle avait en tous lieux exercés, succédèrent la famine, la fièvre de Hongrie, la peste, et une grande mortalité. Notre province perdit ainsi une partie de sa population. Alors les habitants de Basse-Kontz, comme on le rapporte, firent un vœu au Ciel. Afin d'obtenir la cessation de la peste qui ravageait le pays, et de toutes les autres calamités, qui désolaient particulièrement les bords de la Moselle, ils promirent de faire descendre du sommet du Stromberg, chaque année, et à perpétuité, la veille de la Saint-Jean, une roue enflammée, et de la conduire jusque vis-à-vis de la chapelle de saint Jean-Baptiste, de la ville de Sierck. Leur vœu et leurs prières furent exaucés : la peste cessa entièrement, et la tranquillité fut aussi rendue à toute la contrée. Depuis cette époque, le vœu a été accompli, chaque année, par la cérémonie du disque embrasé que l'on fait rouler du haut de la montagne, pour le précipiter ensuite dans la rivière.

Il faut ici laisser de côté la partie du récit légendaire,

qui fait remonter, seulement à l'invasion suédoise, la coutume annuelle des feux et de la roue de la Saint-Jean, parce que nous avons vu que cet usage est beaucoup plus ancien sur les bords de la Moselle allemande. Mais, s'il y a erreur sur l'époque, où cette croyance populaire fait commencer, à Basse-Kontz, la coutume des feux de la Saint-Jean, il convient cependant de remarquer que l'intention première des riverains de la Moselle avait été de détourner des fléaux, et de fléchir le Ciel pour obtenir leur délivrance des maux dont ils étaient accablés. Nous sommes donc encore ramenés au mythe de l'Inde, et au symbole du disque solaire, pour donner un sens, une signification, à la cérémonie de la roue enflammée.

Il me reste à examiner la troisième explication ou légende, relative à la même coutume. Elle est rapportée dans le Mémoire de M. Teissier, dans la nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, du chanoine Nicolas Roussel[1], et, enfin, dans le premier volume de l'*Histoire de Verdun et du Pays Verdunois*, que vient de publier M. l'abbé Clouet, qui a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de son livre[2]. Ces trois auteurs n'ont reproduit la légende que sur la foi d'un ancien écrivain, Jean Trithème, abbé de Spanheim, et historien de l'Ordre de Saint-Benoît.

[1] Histoire ecclésiastique et civile de Verdun ; avec le Pouillé, etc. par N. Roussel, etc. Édition revue et annotée, etc. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, M.DCCCLXIII et M.DCCCLXIV. 2 vol. format grand in 8°.

[2] Verdun, 1867, 1er tome, gr. in 8°.

Un pieux ermite, nommé Paul, originaire de la Gaule Belgique, qui fut dans la suite évêque de Verdun, s'était fixé sur le Mont Gebenne, assez près de la ville de Trèves, de l'autre côté de la Moselle et vis-à-vis de l'abbaye de Saint-Martin, dans le dessein d'y mener la vie de solitaire ou d'anachorète. Sur cette montagne, à laquelle on avait autrefois donné le nom de montagne d'Apollon, Paul trouva une statue de ce dieu, qui y était un objet de culte et d'adoration; il abattit l'idole et la précipita dans la Moselle. Ce fut, dit-on, en souvenir de cet événement que les bouchers de Trèves avaient coutume de lancer, chaque année, du haut de la même montagne, dans la Moselle qui coule au pied, une roue entourée de paille à laquelle ils avaient mis le feu. Cette roue, selon la tradition, devait figurer la chûte de l'idole que Paul avait renversée.

M. l'abbé Clouet ne considère ce récit que comme une simple légende, et il paraît adopter l'opinion des savants qui voyaient dans les roues flamboyantes, dont la coutume était très-répandue sur les bords de la Moselle, un reste des cérémonies druidiques relatives au cours du soleil.

L'autorité de M. l'abbé Clouet, qui est lui-même un savant, est respectable, sans doute, mais il me semble que, sous cette dernière forme de récit, il faut encore reconnaître une mise en action du mythe âryen de la lutte d'*Indra* avec *Cushna*, beaucoup plus ancien que l'établissement du christianisme dans le pays de Trèves, mythe qui avait été importé, et, en quelque sorte, *naturalisé* chez les nations Indo-Européennes. En

effet, Apollon, dont la statue est renversée sur le mont Gebenne, et précipitée dans les eaux de la Moselle, n'était-il pas, dans la mythologie antique, le dieu du soleil ? Ne personnifiait-il pas le soleil sous le nom de Phébus ? C'était donc réellement, à Trèves, le soleil, sous une forme symbolique, que l'on représentait précipité dans les eaux.

Ainsi, pour conclure cette Première partie de recherches sur les feux et la roue flamboyante de la Saint-Jean, à Sierck, je crois qu'il est facile, au moyen du mythe indien, de ramener à une seule et commune origine les trois explications, ou légendes, auxquelles avait donné lieu la roue enflammée de Basse-Kontz, sur la Moselle

Nous avons vu, par les Extraits empruntés au R .P Bach et à l'écrivain de la *Revue germanique*, que ces deux savants s'étaient surtout attachés à faire ressortir le caractère symbolique de la coutume annuelle des Feux et de la Roue enflammée de la Saint-Jean. Le P. Bach la considérait comme une cérémonie dont l'origine pouvait remonter au temps des Gaulois, et venir de leurs prêtres, le Druides. « Elle avait été « imaginée, disait-il, pour figurer le déclin du soleil « arrivé au plus haut de sa course. »

Se plaçant à un point de vue différent, l'écrivain de la *Revue germanique* faisait descendre de l'Inde la même cérémonie. Mais ces deux manières de voir n'excluent pas le caractère religieux et chrétien, que la fête, païenne dans l'origine, a pu prendre, à une époque de foi comme le Moyen-Age. Aussi M. Teissier,

qui écrivait le premier sur les réjouissances de la Saint-Jean, à Sierck, admettait-il que cet usage des chrétiens avait pu se superposer à un usage religieux plus ancien, pratiqué sous l'empire du polythéisme; il croyait qu'il était destiné à annoncer le retour de la fête, ou l'anniversaire de la Nativité du saint Précurseur du Messie promis aux nations. Le R. P. Bach, à son tour, a reconnu que l'Église toléra une coutume qui n'avait rien de répréhensible, et qu'elle la plaça même sous le patronage du grand saint, dont la fête arrive précisément à l'époque où avaient eu lieu, chaque année, les cérémonies et les réjouissances des Gaulois.

Pour s'expliquer l'allégresse des chrétiens des premiers siècles, à l'approche de la fête de la Nativité du Précurseur du Messie, il suffit de se rappeler la grandeur des promesses qui avaient été faites à son père par la bouche de l'envoyé céleste. Après avoir annoncé au saint prêtre Zacharie que ses prières et celles d'Élisabeth, son épouse, avaient été exaucées, et qu'il leur naîtrait un fils auquel ils donneraient le nom de *Jean*, l'ange Gabriel ajouta ces paroles : « Vous en serez « dans la joie et le ravissement, et plusieurs se réjoui« ront aussi de sa naissance : car il sera grand devant « le Seigneur : « *Et erit gaudium tibi, et exsultatio, et* « *multi in nativitate ejus gaudebunt : Erit enim* « *magnus coram Domino : . . .*[1]

Dans le sublime cantique *Benedictus*, que l'Esprit-Saint mit dans la bouche de Zacharie, aussitôt après la naissance de son fils, nous lisons encore ces paroles :

---

[1] Évangile selon S. Luc., ch. 1, v. 14 et 15.

« Et vous, jeune enfant, vous serez appelé le Prophète « du Très-Haut; car vous marcherez devant le Seigneur « pour lui préparer ses voies ; pour enseigner à son « peuple la science du salut; pour la rémission de ses « péchés ; par les entrailles de la miséricorde de notre « Dieu, par lesquelles ce soleil levant est venu d'en- « haut nous visiter sur la terre, pour éclairer ceux qui « demeurent dans les ténèbres et dans l'ombre de la « mort ; pour guider nos pas dans le chemin de la « paix.[1] »

Ainsi, selon les paroles de l'écrivain sacré, le Précurseur du Messie, venant à naître, apparaissait comme une brillante aurore précédant le grand jour, l'éclatante lumière, qui allait se répandre sur toute la surface de la terre, Les chrétiens, dépositaires des promesses si grandes et si consolantes faites à l'humanité déchue, étaient naturellement portés à se livrer à des démonstrations de joie, lorsque revenait la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste. Au reste, l'histoire nous apprend combien cette fête était honorée par l'Église, et quel sujet d'allégresse elle apportait aux chrétiens.

« Aussi l'Église a toujours célébré la Naissance de « Saint Jean avec une solennité extraordinaire, comme « une fête qui obligeait les fidèles à une rénovation de « joie, d'actions de grâces et de louanges. Nous appre-

---

[1] *Et tu puer, Propheta Altissimi vocaberis : praeibis enim ante faciem Domini parare vias ejus : Ad dandam scientiam salutis plebi ejus : in remissionem peccatorum eorum : Per viscera misericordiae Dei nostri : in quibus visitavit nos, Oriens ex alto : Illuminare his, qui in tenebris, et in umbra mortis sedent : ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* *Evang. selon S. Luc. ch. 1 v. 76 et suiv.*

« nons d'Alcuin, d'Amalaire, de Metz, et de l'*Ordo* ro« main, que les prêtres, à cette fête, disaient autrefois « trois messes, comme au jour de la Nativité de Notre« Seigneur.[1] » Ici, l'hagiographe entre dans quelques développements sur le saint Précurseur, et sur la signification de la fête de sa Nativité ; il énumère les principaux titres de grandeur, et les éloges singuliers donnés à Jean-Baptiste par les Pères de l'Église dans leur magnifique langage ; puis, il termine, ainsi qu'il suit, l'article qu'il a consacré a sa gloire :

« C'est cette grandeur admirable de Jean-Baptiste « qui est le sujet des réjouissances de ce jour, que l'on « a toujours célébré avec des solennités particulières. « Nous avons déjà remarqué qu'autrefois on y chantait « trois messes, comme à Noël. L'église de Saint-Maur« des-Fossés, à deux lieues de Paris, ancien monastère « de l'Ordre de Saint-Benoît, plus tard réduit en collé« giale, avait conservé une partie de cette auguste « cérémonie, puisqu'en cette fête l'on disait une grand'« messe à l'heure de minuit. La même chose se pra« tiquait anciennement en la paroisse de Saint-Jean« en-Grève, à Paris, aussi bien qu'en quelques autres « églises de France. Saint Bernard remarque, dans l'un « de ses sermons, que cette grande joie, au jour de la « Nativité de Saint Jean-Baptiste, n'est pas particulière « aux chrétiens ; mais que les Turcs et les Sarrasins « y prennent aussi leur part, afin de vérifiier l'oracle

[1] Voir la dernière édition de la Vie des Saints du R. P. François Giry, Minime, qui a été publiée à Bar-le-Duc. Tome 2, au 24 Juin.

« de l'ange, qui dit à Zacharie que plusieurs se réjoui-
« raient au jour de sa naissance. Au reste, la France « peut, avec justice, se persuader qu'il est particulière« ment son protecteur, à cause de la grande quantité « de ses reliques qui y ont été apportées et qui y re« posent en plusieurs de ses temples, ainsi que nous « verrons au 29 août, et à cause du grand nombre « d'églises et de lieux de piété qui y sont consacrés en « son honneur; telles sont celle de Lyon, qui est la « primatiale; celle de Belley, en Bresse, et celle de « Bazas, en Gascogne, qui sont cathédrales, outre une « grande quantité de paroisses, d'abbayes, de monas« tères et de chapelles, que l'on voit en toutes les « villes. »

La signification religieuse et chrétienne, qui fut donnée aux Feux de la Saint-Jean, sous l'influence salutaire du christianisme, nous paraît ainsi suffisamment prouvée et établie par les Extraits que nous avons pris à l'ouvrage du P. Giry, minime. Comme cet auteur a ajouté que les réjouissances, faites à l'occasion de la Nativité de S. Jean-Baptiste, avaient lieu particulièrement dans les villes qui possédaient des sanctuaires élevés en l'honneur de ce saint Précurseur du Messie, nous ne pouvons douter que, à Sierck, où se trouvait une chapelle de saint Jean, elles ne se fissent avec solennité. Nous croyons que cette chapelle subsiste, encore aujourd'hui, à l'usage de sacristie de l'église paroissiale. Le petit édifice a conservé sa voûte, et il avait eu un campanille; son étendue intérieure, et le style de l'architecture, qui

appartient au XIIIe siècle, font assez juger qu'il avait servi de chapelle, avant la construction, moins ancienne, de l'église. La date de l'année 149Z (1492), gravée en chiffres du XVe siècle, se lit distinctement au-dessus de l'arc d'entrée, en ogive, de la tour. Cette tour, qui est carrée, s'élève du côté droit, sur la même ligne que la face d'entrée de l'église ; elle n'est point fermée, et sert de passage pour aller, du même côté, jusque derrière la sacristie. La date de 149Z peut marquer l'année où la construction de l'église paroissiale avait été achevée.

Mais, pour revenir à l'honneur rendu à saint Jean-Baptiste, et à son culte, chez les diverses nations de l'Europe, pendant le Moyen-âge, nous devons dire qu'ils avaient été portés si loin, que des provinces entières, un grand nombre de villes, des républiques et des royaumes, l'avaient choisi pour leur patron et leur protecteur spécial. Son image en pied fut même prise pour servir de principal type à la monnaie d'or, la plus en crédit et la plus répandue en Europe, pendant les XIIIe et XIVe siècles. Pour en être assuré, il suffit d'ouvrir un traité complet de Numismatique, ou seulement le *Manuel de numismatique du moyen-âge et moderne*, dont M. J. B. A. A. Barthelemy, ancien élève de l'École des Chartes, etc., a été l'auteur.

Dans la recherche, que peut faire un amateur, des médailles de la période historique du Moyen-âge, il arrive souvent qu'il trouve des pièces d'or, de même taille et de même poids, quoique de Princes souverains et d'États très-divers, sur lesquelles est gravée l'image

de saint Jean-Baptiste. Elles sont connues sous le nom de *florins*, et le cours en a été très grand en Europe, pendant le XIV[e] siècle. La fabrication des florins avait commencé à Florence, en Italie, en l'année 1252 ; ils étaient d'or fin, et leur quantité dut être considérable, pour qu'il en vînt jusque dans nos contrées.

Le florin de Florence a servi de modèle pour la fabrication des florins d'un grand nombre d'États et de Principautés. Il présente, sur un côté, *l'image en pied, vue de face, de S. Jean-Baptiste*, avec l'inscription, *·S·Iohannes·B·*, et, sur l'autre côté, *une grande Fleur de lys épanouie*, avec le nom de la ville de Florence, *Florentia.*

Dans le nombre des princes souverains, qui adoptèrent le *florin de Florence*, comme une sorte de modèle et d'étalon pour la fabrication de la monnaie d'or propre à chacun de leurs états, il faut citer Charles V, roi de France (1364—1380), Louis I, d'Anjou, roi de Hongrie (1342—1383), Jean I, duc de Lorraine (1346—1390), et Robert, duc de Bar (1352—1411). Or, les florins qu'ils firent frapper, sont de véritables imitations et des copies du florin de Florence, et la seule différence qu'il y a, c'est que le nom du souverain a remplacé, autour de la Fleur de lys, l'inscription, *Florentia.*

Plusieurs prélats firent aussi fabriquer leur monnaie d'or sur le modèle de celle de Florence ; Jean I, de Luxembourg, archevêque de Mayence (1371—1374), Frédéric III, de Saarwerden, archevêque de Cologne (1370—1417), et Werner, ou Garnier de Coningstein, archevêque de Trèves (1388—1418). Mais leurs florins

ne reproduisent du florin de Florence que la seule image en pied, vue de face, de S. Jean-Baptiste, et les noms des prélats, avec les titres de leur dignité, occupent, autour de l'image, la place de l'inscription, *·S·Iohanns·B·*. *La grande fleur de lys épanouie* ne se trouve pas non plus sur le second côté, ou le revers, de ces florins, mais *les écus aux armes* des archevêques l'ont remplacée.

L'image de S. Jean-Baptiste, sans l'inscription, paraît aussi sur quelques florins de la ville de Francfort frappés pendant le XVe siècle.

Il y a une remarque particulière à faire au sujet des florins de Jean I, duc de Lorraine. Cette monnaie d'or ne fut point imitée par les successeurs du prince sur le trône ducal. L'image, qui parut ensuite sur la monnaie d'or, fut celle de S. Nicolas, évêque de Myre. Il se peut donc que Jean I, en faisant fabriquer la monnaie d'or de ses états sur le modèle de celle de Florence, dans le but de se conformer à l'usage qui s'était établi en Europe, ait eu aussi l'intention d'honorer d'une façon spéciale le Saint dont il avait reçu le nom à son baptême, et de le donner pour protecteur à son duché.

Il ne parait pas téméraire de conclure, de ces dernières circonstances, que les habitants de Sierck et de Kontz avaient voulu donner, à la cérémonie et aux réjouissances de la nuit de la Saint-Jean, un caractère particulièrement local, tant pour célébrer l'anniversaire de la Nativité du saint Précurseur, que pour honorer dignement le prince dont ils reçevaient les bienfaits.

Maintenant, il ne faudrait pas s'étonner, si le souvenir *des feux et de la roue embrasée* de Basse-Kontz se trouvait rappelé sur quelque monument de l'époque même du duc de Lorraine. Pendant les divers séjours que fit, à Sierck, Jean I, l'atelier monétaire ducal, qui y était aussi, fabriqua une importante quantité de monnaie d'argent et de monnaie de billon, avec le nom du prince souverain et le nom de Sierck, lieu de l'émission. La fabrication, en une quantité à peu-près égale, y fut continuée pendant le règne de Charles II, fils et successeur de Jean I. La plupart des cabinets numismatiques de notre province possèdent de la monnaie sortie de l'atelier de la petite ville ducale. La monnaie d'argent, appelée le *gros*, qui fut frappée pour Jean I, est particulièrement remarquable par la pureté du métal et la beauté de l'exécution.

Or, dans le nombre des gros d'argent de ce prince, il s'est trouvée une variété de pièces, dont on peut dire, presque avec certitude, qu'elles ont rapport *aux feux et à la roue embrasée de la Saint-Jean* C'est par M. Teissier, ancien sous-préfet, à Thionville, et auteur de l'*Histoire* de cette ville, que la première découverte de la monnaie frappée à Sierck fut publiée, et c'est à lui aussi que nous devons la description de huit exemplaires qu'il avait possédés. Voici, d'après lui, la description de la variété du gros d'argen tq ui est, en ce moment, le sujet de notre étude :

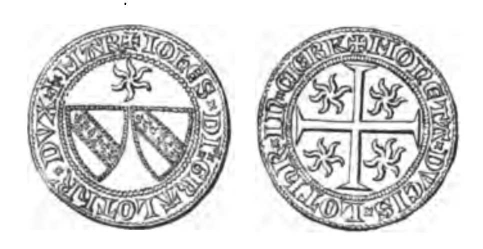
Sur le premier côté, *deux écussons simples de Lorraine, placés l'un à côté de l'autre, avec une sorte d'étoile flamboyante à* 6 *rais* „*au-dessus*, occupent le

champ de la pièce, et l'inscription suivante en fait le tour: † IOHES · DI · GRALOTHR · DVX · I · MAR · (*† Johannes Dei Gratia Lothoriensis Dux Et Marchio*).

Le second côté du gros, ou le revers, présente *une grande croix, aux quatre branches égales, cantonnée de quatre étoiles flamboyantes à 6 rais*, avec l'inscription qui fait le tour du champ : † MONETA · DVCIS · LOTHR · IN · CIERK · (*† Moneta Ducis Lothoriensis In Cierk*).

Il importe ici de remarquer que les *étoiles flamboyantes* de ce gros d'argent, selon la description de M. Teissier, nous paraissent ressembler plutôt à des *flammes* que le vent agite, et à des feux de torches, qu'à de *véritables étoiles*, que l'on ne voit jamais ainsi briller au firmament. Aussi, M. le docteur Fristo, dans sa *Notice sur Sierck*, et M. Th. de Puymaigre, dans son *Esquisse historique* de la même ville, ont-ils exprimé l'opinion que le gros d'argent de Jean I, duc de Lorraine, qui présente ces *étoiles flamboyantes*, avait été frappé en souvenir des réjouissances faites la veille de la Nativité de S. Jean-Baptiste. M. Fristo et M. de Puymaigre auraient pu ajouter que, par ces réjouissances, les habitants de Sierck et de Kontz avaient eu aussi pour but particulier d'honorer leur prince, à l'occasion du retour annuel de sa fête. Comme l'inscription du revers, *Moneta Ducis Lothoriensis In Cierk*, semble désigner le prince de Lorraine présent à Sierck, lorsque la monnaie fut frappée, et, d'autre part, que les *étoiles flamboyantes*, qui sont sur l'un et sur l'autre côté, doivent être prises pour des *flammes de torches*,

et nullement pour des étoiles, dont les rayons se répandent d'une tout autre manière, nous n'hésitons pas à dire que nous possédons, en réalité, dans cette *variété du gros d'argent*, une *monnaie de circonstance*, qui avait été destinée à rappeler le souvenir de la fête des *feux de la Saint-Jean*, célébrée à Sierck, pendant un séjour de Jean I, duc de Lorraine.



METZ, le 24 juin 1885.

AVERTISSEMENT.

A la suite des notices qui précèdent, nous jugeons utile de publier trois pièces que nous possédons depuis quelques années. Nous les avions découvertes comme par l'effet du hasard, et elles nous ont paru, par leurs objets, rentrer parfaitement dans le cadre des recherches, dont s'occupe la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Voici les titres de ces pièces, jusqu'à présent inédites : *Ancienne Prévôté de Sierck, Le Château de Calemburg, Table Chronologique des Comtes et Seigneurs de la Maison de Sierck.* Ce simple énoncé doit suffire pour montrer l'utilité de cette publication, par rapport à l'histoire de notre province, où la petite ville de Sierck, avec la contrée qui l'environne, avait eu une certaine célébrité. La courte notice, sur le Château romain de Calemburg, nous apprend ce que pensait de ce poste fortifié M. le comte de Villers, savant antiquaire, qui habitait le château de Burgesch, peu éloigné du village de Schwerdorff, dans le canton de Bouzonville. M. de Villers fut le père de M. le Marquis de Villers, gouverneur civil de Nancy, pendant l'occupation de cette ville par les Allemands, et le fils de ce dernier a été assesseur à Metz.

Si, dans l'ordre des pièces que nous publions, la deuxième porte la signature de son auteur, il n'en est pas de même de la première et de la troisième, dont les manuscrits ont reçu l'empreinte d'une seule et même main, et sont néanmoins privés de signature. Nous croyons cependant avoir reconnu M. Renaud, fils aîné, de Sierck, à l'écriture, et au style souvent négligé des deux pièces. M. Renaud appartenait à une famille respectable de Sierck. Il s'occupa de Numismatique, et il avait aussi préparé des matériaux pour écrire une histoire de sa ville natale ; mais la mort est venue le surprendre dans l'exercice des fonctions de notaire, à Vaucouleurs.

Nous avons ajouté des notes, plus ou moins étendues, à plusieurs des Articles compris dans la pièce qui a pour titre : *Ancienne Prévôté de Sierck.*

L'ABBÉ LEDAIN.

Metz, le 21 Décembre 1885.

ANCIENNE PRÉVÔTÉ
DE SIERCK

Villages composant l'ancienne Prévôté de Sierck.

Leur désignation, leur population et leur situation actuelle, les anciennes sujessions auxquelles ils étaient astreints, les redevances etc. Notes tirées du Dictionnaire du Département de la Moselle Tome 2e 1817 par M. Viville secretaire général de la Préfecture du département et sous-préfet de Metz. Avec aussi quelques Remarques nouvelles. Les villages demembrés depuis, seront marqués d'une croix. Notes tirées aussi des anciens Registres du Receveur des Domaines du 17e siècle. (1626.)

SIERCK, Chef-lieu.

Aboncourt, village situé dans un vallon sur la Kaner. Population 430 individus. Maisons 74. dépendant du canton de Metzervisse. ancienne haute justice dépendant de la Prévoté de Sierck jusqu'en qu'il en a été detaché.

Altroff, le haut, village situé sur une hauteur, canton de Metzervisse, annexe de la Mairie de Bettlainville, Population 284. maisons 36, ancienne haute justice dépendant de la Prévoté de Sierck ; Altroff est annexe de Bettlainville.

Apach, village à la rive droite de la Moselle, à 2 kilometres de Sierck, dont il fait partie du canton. Situé sur l'extreme frontiere de la Prusse, possedant plusieurs tanneries considerables alimentées par les eaux du ruisseau qui traverse ce village et dont les eaux sont excellentes. Il y a dans ce lieu une brigade de douaniers, un Bureau de recette. Apach a été erigé en cure depuis 1823, chef-lieu de Mairie d'où dependent Haute et Basse Apach et Kirsch. Le Duc de Malborough etait campé sur les hauteurs d'Apach lorsque le Maréchal de Villars vint arrêter sa marche en 1705. Ce village faisait partie de l'ancienne Prevoté de Sierck. Les Ducs de Lorraine en étaient haut bas et moyen Justiciers seuls et pour tout le lieu. Les Ducs de Lorraine avaient etabli des forges à Apach qui depuis longtemps sont detruites; on en reconnaît encore l'emplacement à la crasse de fer dont ce lieu est couvert. Il y avait aussi une verrerie dans ce village, mais on ne connait ni l'époque de sa fondation ni celle de sa ruine. Apach de tout temps s'est trouvé enclavé sur les frontieres de plusieurs etats. Le ruisseau qui traverse ce village lui causa beaucoup de dommage lors d'un de ses debordements en (   ) plusieurs de ses maisons furent totalement enlevées, plusieurs habitants y perirent. Sa population actuelle est de 305 individus, Maisons 48, territoire productif 170 hectares, dont 9 en vignes, 14 en bois et 55 en patis.

Bettlainville, village sur une hauteur, canton de Metzervisse, population 195 individus, Maisons 43, terri-

toire productif 259 hectares, dont 66 en bois. Ce village etait ancienne haute justice de la prevoté de Sierck.

Bestroff. (Voir les notes que je possede sur cette ferme).

Breistroff, la Petite. Village annexe de la Mairie d'Oudrenne, canton de Metzervisse, popul. 69, Maisons 19, territoire productif 98 hectares dont 16 en bois.

Budange, hameau situé sur la Kaner, annexe de la Mairie de Hombourg, canton de Metzervisse, ancienne haute justice.

Codewald, ferme située près de Kemplich, canton de Metzervisse.

Freiching, annexe de Kerling, hameau du canton de Metzervisse. Le hameau de Freiching appartenait en toute souveraineté à Dame Marguerite de Sierck, comtesse de Salm, qui en recevait les Dimes qui consistaient en 16 gros, 2 Maldres froment, 1 Maldre seigle, $^1/_2$ Maldre avoine, pour sa moitié, les Chartreux de Rettel en recevaient l'autre moitié comme seigneurs fonciers. En 1555 Marguerite de Sierck en donna le gagnage hereditaire à Claus Moitrier. (Voy. compte 1626.)

Fremestroff, village du canton de Reling cédé à la Prusse en 1815. Ancienne haute justice de la Prevoté de Sierck.

Hargarten, hameau annexe de Laumesfeld, canton de Sierck.

Haute-Sierck, village annexe de Kerling, canton de Metzervisse, popul. 215 individus, Maisons 37.

territoire productif 1081 hectares, dont 643 en bois. Ce village avant sa reunion à Kerling dependait du canton de Sierck.

Hombourg, village sur la Kaner, canton de Metzervisse, popul 412, Maisons 61, territoire productif 1472 hectares, dont 732 en bois, 12 en vignes, 45 en friches, ancienne haute justice.

Kalembourg, village annexe de Laumesfeld, popul. 165 ind., maisons 24, territoire productif 245 hectares en terres et prés. Ce village est nouveau et ne date que de 1573. Le Duc de Lorraine, par permission en date de cette année, permit à dix individus, entre autres Collin de Vis et Guillaume Ainsemin, d'abattre une forêt, à un quart de lieue de Laumesfeld, appellée Kalembourg, et de s'y bâtir des demeures avec les matériaux (1); il leur donna 29 arpens pour y construire leurs habitations, et 600 arpens pour etre convertis en terres labourables et prés, avec la jouissance et proprieté hereditaire et perpetuelle, à charge de livrer à Sierck annuellement chez le

(1) Ces matériaux, dont l'auteur anonyme n'a point fait connaître le lieu de provenance, furent, en grande partie, tirés des ruines importantes d'un chateau-fort, d'un *burg (burgus)*, construit par les Romains, sous le règne d'Antonin-pie, à la queue d'un grand étang, du côté droit de la voie militaire de Metz à Trèves, par les stations de *Caranusca* et de *Ricciacum*. L'emplacement du château-fort romain se reconnaît encore de nos jours à un tertre élevé, non plus près d'un étang, mais au milieu d'une vaste prairie, créée à la suite du desséchement de l'étang. Le premier nom du nouveau village, nous paraît avoir été celui de *Bourg-le-Roman*. Cette qualification de *le-Roman*, ajoutée à *Bourg*, donne à entendre que des Français avaient été les premiers colons.

Receveur, deux gros d'argent, 1 poule, 1 chapon, 50 Maldres de froment et avoine par moitié, et d'être astreints à toutes les autres charges ordinaires et extraordinaires, Dimes, etc. Mais ce Village n'appartint pas longtemps à la Maison de Lorraine ; dès l'an 1618, le 31 août, le Duc le donna au Prince de Phalsbourg en echange des moulins de Harmes avec tous ses droits de justice haute, moyenne et basse et ses revenus, sous la reserve cependant, est-il dit dans le traité, « des fiefs, Ressort, aides généraux « et extraordinaires, et généralement tous droits « souverains et Regaliens » avec aussi le droit de rachat moyennant la somme de sept mille francs. (Voyez compte des domaines du Duc de l'an 1636.)

Kaltveiller, hameau annexe de Montenach.

Kemplich, village du canton de Metzervisse dont le duc de Lorraine était haut, bas et moyen Justicier, mais il ne touchait qu'un tiers de la dime, les deux autres tiers appartenaient à l'abbé de Beaupré. Les habitans devaient annuellement 55 quartes de Bled moitié seigle moitié avoine, un cent d'œufs, 4 florins à 16 gros la pièce, un porc ou 2 florins. Le Duc avait en outre le droit suivant, « que quand un chef « d'hotel (ou de famille) va de vie à trépas, après « que la femme veuve a pris la meilleure Bête, soit « cheval, bœuf ou vache, ou autre pièce de meuble « quelle elle soit, S. A. prend l'autre pièce et les « officiers en font profit pour S. A. » Le Duc avait encore un autre droit « tous ceux qui vendent leurs « heritages audit lieu doivent le 3e denier à S. A. »

Kerling, anciennement Kaliges et Kerlange, ancienne haute justice de la Prevoté de Sierck, possédait un prieuré érigé au profit de l'abbaye de St. Arnould par Zuentibold roi de Lorraine ; il fut même habité pendant plusieurs siecles par une communauté de Bénédictins, mais en 1455 les Chartreux de Rettel ayant representé que depuis plus de 50 ans le service divin etait negligé dans ce prieuré, ils en obtinrent la réunion à leur abbaye. Pop. 398, Mais. 71, terr. prod. 664 H., dont 254 en bois.

Klang, village annexe de Kemplich, canton de Metzervisse, popul. 245, Maisons 34, territ. prod., 395 hect. dont 9 en vignes, 102 en bois. Le Duc de Lorraine y était haut Justicier, moyen et bas, sans qu'aucuns seigneurs spirituels ou temporels y aient aucun revenu, à l'exception de l'abbé de Freistroff qui prend la 7e partie des dimes en vin. Chaque habitant était tenu de payer en outre une contribution appelée Rentgeld de 1 florin 4 gros, et en outre pour la taille 20 gros, et le droit d'exemption du four banal 10 gros chacun.

Kœnigsberg.

Basse Kontz, village à gauche de la Moselle, ancienne prévôté de Sierck, actuellement canton de Cattenom. Popul. 537, Mais. 90, territ. prod. 360 hect., dont 39 en vignes, 8 en bois. Les habitans etaient astreints, lorsqu'ils vendangeaient avant la St. Remi 1er Octobre, de payer par chaque vigne, soit grande ou petite, 4 septiers de vin au Justicier de Sierck. Le Duc

y était haut, moyen et bas Justicier, et en percevait la taille qui était de 66 gros par an.

Haute Kontz, ancienne Prevoté de Sierck, canton de Cattenom, popul. 537, Maisons 90, territ prod., 360 h. dont 39 en vignes et 8 en bois.

Lacroix, annexe de St. François, canton de Bouzonville, popul. 217, Mais. 24, territ. prod. 367 hect. en terres et prés. Ce village n'est pas très ancien. Vingt cinq individus, entre autres Jean de la Pierre, Jean Boudeau, Pierre Menceaux, etc, obtinrent du Duc de Lorraine, quelques années après la fondation de Kalembourg, de batir dans la forêt de Kalenhoven, sur le chemin croisé entre Kalembourg et Bibische, un village, auquel sa position sur la jonction cruciforme de ces deux chemins fit donner au village le nom de Lacroix. Le Duc leur permit d'abattre dans la forêt un grand nombre d'arpens, tant pour y construire leurs demeures que pour cultiver, à charge de payer, chacun 6 gros, 1 chapon et 1 poule, annuellement au 11 Novembre, pour droit de Bourgeoisie; 2 bichets d'avoine, pour droit de pâture dans la forêt, outre le contingent général de 250 maldres moitié froment et avoine, le tout livrable a leurs frais au chateau de Sierck. Depuis par une grace spéciale et d'après l'humble requête des habitants comme il y est dit, le Duc reduisit toutes ces contributions a la dime de la 7e gerbe, à condition qu'ils livreront ces blés au château et que les retardataires payeront 10 fr.

Laumesfeld, village de l'ancienne prevoté de Sierck, et actuellement de son canton, a 12 kilomètres de

Sierck, popul. 303, Maisons 34. territ. prod. 345 hect. en terres et prés. Le Duc de Lorraine y était haut, moyen et bas Justicier. L'an 1612 il accorda aux habitants 200 arpents dans la forêt de Kalenhoven, pour en abattre le bois, et les defricher pour les convertir en terres labourables, à charge d'en payer la dime au bout de trois ans. Il leur accorda l'affouage et tout le menu bois, le reste fut vendu au sieur Grager, de Sierck, a raison de 5 francs l'arpent.

Lemestroff, village de l'ancienne Prevoté de Sierck, canton de Metzervisse, popul. 316, Mais. 51, territ. prod. 639 hect. de terres labourables.

Malling, village du canton de Metzervisse, pop. 234, Mais., 43, territ. prod. 267 hect.

Margenflosse (Voir les notes que j'ai sur ce lieu.)

Menskirch, village du canton de Bouzonville, ancienne haute Justice. Popul. 284, Mais. 48, territ. prod. 271 hect., dont 55 en bois.

Metrich, canton de Metzervisse, annexe de Kœnigsmacker, population 221, Maisons 30, territ. prod. 439 h. Les proprietaires des maisons de ce village devaient au Duc le tiers denier lorsqu'ils les vendaient.

Metzeresche, village du canton de Metzervisse où le ruisseau de Bibiche prend sa source; popul. 664. Mais. 131, territ. prod. 579 hect., ancienne haute Justice de la Prevoté de Sierck.

Monneren, village du canton de Metzervisse, pop. 450, Mais. 160, territ. prod., 849 hect. Ce village, ancienne haute justice de la Prevoté de Sierck, appartenait à quatre seigneurs différents qui y avaient

des droits égaux et s'en partageaient les revenus, le Duc de Lorraine, le comte de Bauvini, l'abbé de Villers et le seigneur de Rodendorff. Le Duc avait cependant les droits souverains, et les habitans dépendaient entièrement de la justice de Sierck. La taille et autres contributions accessoires se payaient uniquement au Duc, mais la dîme etc. se partageait entre ces quatre seigneurs.

Montenach. Ce village, primitivement de la Mairie de Sierck, en a été détaché en 1820 ; il forme actuellement une Mairie à part, d'où dependent Kaltveiller et Sallzun, popul. 425, Mais., 68, territ. prod. 452 hect. dont 32 en bois, 102 en patis. La population de ce village est composée de Juifs de près de la moitié. Mairie, sous la Prevoté de Sierck, d'où dependaient Haute-Sierck, Kirschnaumen et Kaltweiller, appartenait au Duc en toute proprieté et sans partage, sinon l'abbé de Bouzonville qui en touchait les dimes. Ils paient au Duc annuellement pour la taille 26 florins dix gros et 14 Maldres de Bled. Par commandement en date de l'année 1527, S. A. octroya aux bourgeois de Sierck, tant et si longuement qu'ils paieraient la gabelle, la pleine jouissance du bois Schirmerter dont Montenach se trouve actuellement en possession ; chaque habitant ayant charrue, devait chacun une voiture de pesseaux pour la vigne du Duc. Ce village est assez ancien, son église qui, cette année, a été demolie pour être reconstruite d'après un goût plus moderne, portait sur le fronton du chœur le Milesime de 1208. En 1822, en creusant les fondations d'une Maison, on decouvrit

des tombeaux en massonnerie renfermant les squelettes de guerriers antiques, des lances, des sabres, des brasselets, des chaînes, etc. Montenach possede une mine de fer, mais pas assez riche pour être exploitée. (Voir les notes sur ce lieu.)

Oudrenne, village de l'ancienne Prevoté de Sierck, maintenant du canton de Metzervisse, popul. 488, Mais. 57, territ. prod. 1126 h., dont 350 en bois. Ce village appartenait par moitié au Duc de Lorraine, et par moitié au duc d'Omprobst, qui en partageaient les revenus. (Voyez compte du 15 mai 1626.)

Kœdange, village situé sur la Kaner, au pied de la montagne de Kodenvald, annexe de Hombourg, canton de Metzervisse, popul 377, Maisons 61, territ. prod., 363 hect. Le Duc de Lorraine y était haut Justicier, et les Chartreux de Rettel seigneurs fonciers. Ces derniers avaient le droit d'y nommer le Maire de Justice, mais lorsque leur choix deplaisait au Gouverneur de Sierck, celui-ci avait alors le droit d'en nommer un autre qui avait le titre de Maire de Haute-Justice, et celui des Chartreux n'était plus que Maire-foncier. La taille se partageait entre le Duc et les Seigrs de Hans-Morbach, les grosses dimes appartenaient pour les $^{2}/_{3}$ aux Chartreux, ainsi que les menues dimes et amendes au-dessous de 5 gros, celles au-dessus appartenaient au Duc.

Rettel. (Voir les nottes sur ce lieu. Voir aussi la notte apres Sauve-garde.)

Rudling, hameau situé à gauche de la Moselle, à 1 kilomètre de Sierck, annexe de cette ville. Ce hameau

était beaucoup plus considerable qu'il ne l'est actuellement ; on montre encore un emplacement qui a donné le nom à un canton appelé Alt-Redlingen, ou sont les vestiges de l'ancien Rudling. La Maison principale qui y est maintenant a été construite en par M. Freilich capitaine de Marine.

Rusdorff, village annexe de Sierck. Le Duc de Lorraine en était seul seigneur, et l'abbé de Bouzonville en touchait toutes les dimes comme collateur.
(Voir les notes qui concernent ce lieu.)

Les autres villages sont Ste. Marguerite, St. François, St. Hubert, Siesdorff et Wekringen, Weiten, Busange. Neudorff, Rodlach, Bibersheim, Anseling, Guelming, Herstroff, Scheuren, Nonne, Kedange, Besserange, Saargauve, Nittel, Bivange, Waldveistroff, Colmen, Efft, Kirsch, Burmerange, Garsingen, Belle-fontaine, St.-Hubert. Tous ces villages n'etant pas du canton de Sierck, nous ne nous étendrons pas sur eux, et ne citerons que ce qu'il y aura de plus remarquable a quelques-uns.

Le village de Neudorff, canton de Bouzonville, n'á pas une origine antérieure à celle de Kalembourg, Lacroix, etc. Le Duc de Lorraine, l'an 1606, donna a quelques habitans le droit de couper et defricher 650 arpens dans la forêt de Bibiche pour y etablir un village qui porterait le nom de Naudorff, a charge de payer a S. A., en son château de Sierck, la 7e gerbe de leur recolte, outre differentes autres contributions, que le Duc partageait par moitié avec l'abbé de Villers.

Rodlach doit son origine à la même faveur du duc de Lorraine. L'an 1589 quelques habitants obtinrent de defrichcr 1200 arpents dans les forêts de Kallenhoven et de Bibiche, et d'y établir des demeures dont la reunion prit le nom de Rodlach, sous les mêmes charges que ci-dessus, et l'abbé de Villers conjointement de moitié avec le Duc.

Bibischen, ou Bibersheim, obtint la même faveur en 1586, 650 arpens lui furent alloués dans la forêt de Bibiche, dont ce village prit le nom, sous les mêmes charges que ci-dessus.

Ste. Marguerite doit son origine à la requête de quelques habitants, entre autres Nicolas Thomas, Didier Renoville, Jean Maduranne, etc., (1) qui obtinrent du Duc de Lorraine 2000 arpens dans la forêt de Monneren dite Altkestel avec la permission d'y bâtir jusqu'à 16 maisons, auquel lieu il plut à S. A. de donner le nom de Ste. Marguerite, 120 arpens furent assignés pour le village, le reste devait être defriché et converti en prairies et en terres labourables, le tout aux charges susdites à l'article de Lacroix. La date de la fondation n'est point designée,

---

(1) De ce nombre fut aussi un ancien officier, du nom de Desmaret, dont un descendant, portant le même nom, existait encore, au village de Sainte-Marguerite, entre les années 1820 et 1830. Ce dernier interrogé, un jour, au sujet de son *nom français*, ou plutôt *lorrain*, répondit que c'était celui d'un ancêtre qui était venu s'établir là, et il ajouta que le hausse-col de cet ancien officier se conservait chez lui comme un souvenir de famille.

mais elle ne peut être fort anterieure à celle des villages ci-dessus (1).

Anseling, village à gauche de la Nied, canton de Bouzonville, pop. 278 h., fut cedé par le Duc de Lorraine, en 1615, avec le village de Hestroff, au sieur André Desbordes, avec toutes leurs charges, rentes, droits, etc. sous la reserve cependant que la souveraineté du Prince etait reservée en cas de crime de lez Majesté, pour faire poursuivre les delinquants devant ses tribunaux, ainsi qu'en temps de peril. Les habitans de ces deux villages étaient toujours astreints à la garde du et aux corvées à ce necessaires. Le Duc s'était aussi reservé le droit de rachat fixé à la somme de mille francs. Du reste le Sr. Desbordes était maître absolu sur ces deux lieux, mais tous procès devaient être jugés a Sierck aux frais du Sr. Desbordes.

Scheuren obtint, en 1605, le droit d'abattre 440 arpens, dans les forêts de Scheuervalt, Grunvald et Brouch, pour les convertir en terres labourables. En général il parait que tous ces lieux étaient entierement couverts de vastes forêts, et que les Ducs de Lorraine, pour en diminuer l'étendue, en morcellèrent diverses

(1) Dans l'espace de deux siècles, écoulés depuis le premier établissement, le nombre des maisons a augmenté. Sainte-Marguerite, pour la paroisse et pour la mairie, est une annexe du village de Monneren. Comme la situation est élevée et qu'il n'y avait point d'eau, les habitants se sont vus dans la nécessité d'avoir des puits ; ainsi on peut voir un puits devant chaque maison.

portions qu'ils firent défricher (1). Ils avaient précedemment établi à cet effet des usines dans les environs, mais ces usines ne consommaient pas assez de bois à leur gré ; ils prirent un autre moyen en établissant des habitations, et puis des villages, au sein même des forêts. L'intérêt de la proprieté attaché au défrichement attira bientôt de nombreux agricoles excités par ce stimulant, et bientôt de nombreuses forêts, faisant place a de vastes campagnes cultivées, remplirent les vues des Ducs de Lorraine. C'est à ces vues que Kalembourg, Lacroix, Ste. Marguerite, Neudorff, Rodlach, Bibiche, etc. doivent leur origine. Il est donc visible qu'antérieurement au 16e siècle ces lieux, ou tous ces villages semblent former un centre, etaient entierement inhabités, et l'antiquaire chercherait envain dans ces habitations récentes des traces d'une date reculée ; mais il en reste de la présence des Romains, et Calembourg en est un exemple (2). Il paraîtrait donc que ce pays, totalement couvert de forêts au 16e siècle, ne l'aurait pas toujours été.

Des différents droits et charges.

1626 à 1700.

1° Grand nombre de particuliers possedaient dans différents lieux des biens auxquels etaient affectés à perpétuité des redevances, ou des charges plus ou

(1) Voyez, à la fin, la note 1.
(2) Voyez, à la fin, la note 2.

moins onéreuses, quelsqu'en fussent les propriétaires et auxquels ces derniers etaient astreints sous peine de grosses amendes et même d'éviction. Ces biens s'appellaient *héritages de cerve condition*. Les redevanges etaient ou pecuniaires, ou agricoles, ou corporelles. Les redevances pécunaires étaient proportionnelles au revenu du bien affecté et se versaient chez le Receveur des domaines du Duc de Lorraine à Sierck. Les redevances agricoles se versaient également à Sierck dans des magasins. Elles consistaient suivant la nature du bien, soit en bleds, ou fourages, ou légumes ; elles consistaient quelques fois aussi en volailles, ou bestiaux. Les redevances corporelles consistaient dans les corvées, obligations de servir au chateau, de nettoyer les égouts, d'aider à la réparation où à la construction des murailles soit de la ville, des tours ou du chateau, de faire des charrois, etc. Des villages entiers se trouvaient assujettis au droit d'héritage de cerf condition, et leurs habitans obligés de se rendre en masse, à Sierck, au premier appel, pour y servir soit à sa défense, soit à tout autre objet.

Sauve Garde.

Le droit de sauvegarde consistait a payer une telle somme d'argent au Duc de Lorraine qui, a son tour, s'obligeait d'aider et secourir, en cas d'urgente necessité, les lieux qui s'étaient astreints à ce droit.

La ville de Trèves, qui s'etait mise sous la sauvegarde du Duc, payait annuellement au Receveur de

Sierck trois cents florins d'or à 27 gros le florin ; mais dès le commencement du 17e siècle, le Duc avait affranchi cette ville de ce droit.

Des villages se mettaient sous la sauve garde des Ducs de Lorraine, les uns pour un temps limité, les autres à perpetuité. Plusieurs dans des temps orageux de guerre convenaient de payer une telle somme pour jouir de la prerogative de sauvegarde tant que dureraient les périls, et ceux-ci passés ils s'en affranchissaient. Tels furent Buding, Elzing et Hunting, pendant la guerre entre la France et l'Espagne dans ces contrées. Distroff jouissait d'une sauvegarde hereditaire, et payait 12 gros, 12 quartes d'avoine et 14 poules. Bretoncourt, Burange et Bouchange étaient aussi sous la sauvegarde du Duc. L'an 1623 ayant plusieurs années précédentes tardé à payer leur contingent, les officiers de la justice de Sierck firent saisir leurs bestiaux pour les obliger au payement de leurs arrerages.

La Prévôté de Sierck possedait, dans differens lieux de son Ressort, plusieurs moulins qu'elle affermait a Bail. L'an 1626 elle prolongea a tous le temps de la jouissance, a cause y est-il dit de la contagion qui regnait l'an 1624. En 1597 le Sr de Hans Morbach, acheta celui d'Apach pour la somme de 8000 francs monnaye du pays, avec la banalité de ce moulin sur les villages, d'Apach, Kirsch, Merschveiller et Tunting, sous la reserve de faculté de Rachat.

Un droit de Betail pesait aussi sur les villages.

Chaque village était tenu, les uns annuellement, les autres de 3 à 3 ans, de fournir une vache, cependant ils avaient le choix de donner la vache ou 6 francs. Arrêté de 1565.

Il se percevait encore à Sierck deux autres droits nommés Veggeld et Sestergeld. Ils pesaient sur divers villages et se payaient de 3 ans en 3 ans. Celui appellé Veggeld ou argent de chemin, droit de Route; le droit individuel ne depassait pas 3 florins. Le droit de Sestergeld ou argent de Bichet, droit de Mesure, était moins fort et ne depassait pas 8 gros. La pluspart des villages astreints à ces deux droits ne font point partie du canton de Sierck, je m'abstiens donc de les nommer.

Il se tenait un Marché à Rettel le vendredi après la Pentecote, où le Sous-Prevot accompagné de son sergent s'y rendaient pour y percevoir la Rente due a S. A., a charge aussi par eux, pendant toute la journée, de garder le marché pour y faire observer les droits.

L'an 1602, le Duc de Lorraine permit à l'abbé de Villers-Bettenach de faire des abbatis dans un lieu nommé Lasenbour, partie en forêts, partie en Buissons et bruyères, pour y fonder dans cet emplacement trois nouveaux villages, Bellefontaine, St. Hubert, et Villers-le-petit. Or, comme ces villages sont très éloignés de Sierck, quoique precedemment ils fissent partie de sa juridiction, je n'en rapporterai aucun detail qui d'ailleurs serait trop long.

Crime de Sortilège.

Il paraît que sur la fin du 16e siècle, et au commencement du 17e siècle, les prétendus sorciers se rendirent communs dans la Prevoté de Sierck.

L'an 1621, Mathias le Noir, de Klang, fut executé pour crime de sortilège et venefice. Ses biens meubles et immeubles confisqués au profit du Duc de Lorraine.

Colas Althans, de Monneren, également brulé pour le même crime, ses biens confisqués, l'an 1623.

Vers le même temps Jean Arnourd, de Klang, subit le même sort.

L'an 1624, Susanne Veuve de Pierre Marêchand, de Meniskerichen, éprouve aussi le supplice du feu sur le même soupçon de sortilège, et ses biens sont confisqués.

Nicolas Heller, de Veckringen, l'an 1625. Idem.

Le 13 Septembre 1626, Barbe Veuve d'Adam Bingen, de Sierck, perit par le feu, convaincue de crime de sortilège, et tous ses biens meubles et immeubles confisqués.

NOTE 1.

Au lieu de supposer, avec l'auteur anonyme, que tous les lieux, dont il parle, avaient été très-anciennement couverts de vastes forêts, il nous paraît plus naturel de croire qu'une seule forêt, d'une immense étendue, avait couvert cette partie du pays, qui, plus tard, après la délimitation des États, échut en partage, du côté de l'est, à l'Empire d'Allemagne, et, du côté de l'ouest, au Duché souverain de Lorraine. Cette forêt est la *Kallenhoven*, dont il est resté une étendue encore très-importante. Les autres bois ou forêts, qui subsistent dans son voisinage, n'en sont que des parties séparées et détachées à la suite des défrichements, et, à l'appui de ce que nous disons, nous pouvons citer la forêt des Quatre-Seigneurs, qui s'étend, au pied du mont Hackenberg, dans la direction du nord-est, le Breitenbesch, entre le village de Monneren et le hameau de Lacroix, un bois de moindre étendue entre Lacroix et le village de Waldweistroff, le bois de Bibiche et la forêt de Flastroff. De grands espaces cultivés et des prairies séparent aujourd'hui ces forêts, qui ont reçu des noms divers, mais il n'est guère douteux, à cause de leur situation rapprochée de la forêt actuelle de Kalenhoven, qu'elles n'en soient des parties anciennes. S'il convient de faire mention de cette importante forêt, à cause de l'immense étendue qu'elle avait eue, dans la partie de la Lorraine qui touchait à l'Électorat de Trèves, il ne convient pas moins d'en parler, au sujet des restes de l'Antiquité qui y ont été découverts. Il y a des *tumulus* qui remontent au temps des Gaulois. Dans plusieurs qui ont été ouverts et fouillés, il n'y a pas plus de 55 ans, dans la forêt de *Schirmerter*, une ancienne dépendance de la Kalenhoven, on a recueilli des haches de silex, des bracelets de bronze, avec des ossements et des débris de vases d'une pâte grossière. Une voie gauloise a pu traverser la forêt de Kalenhoven, pour servir de ligne de communication entre les Médiomatrikes et les Trévirs; mais, ce qui est certain, c'est que la voie romaine de Metz à Trèves la traversait, et qu'elle y est encore aujourd'hui très-apparente.

NOTE 2.

Lorsque l'auteur anonyme a dit qu'il reste, à Calembourg (ce nom de lieu s'écrit aussi *Kalembourg*), des traces de la présence des Romains, il aurait pu ajouter qu'il en existe de même à Waldweistroff, grand village, situé au-dessous de Calembourg, du

côté de l'Est, et à la distance de 5 kilomètres. Dans une *Note*, placée au bas d'une des pages qui précèdent, nous avons déjà dit que les matériaux, qui servirent à la construction des premières habitations de Calembourg, avaient été en partie tirés des ruines d'un château-fort romain, dont l'emplacement voisin est, encore aujourd'hui, marqué par un tertre, à la queue, ou à l'extrémité supérieure d'un grand étang desséché et converti en prairie. Or, à Waldweistroff, des substructions antiques, découvertes, il y a environ 60 ans, des deux côtés de l'ancienne église paroissiale et du ruisseau qui coule près de là, ont fait reconnaître les emplacements d'édifices et d'habitations de l'époque gallo-romaine. Des monnaies romaines, de petits fragments de marbre, des débris de vases, divers instruments etc., y furent recueillis. Dans les champs cultivés, qui s'étendaient derrière le jardin de l'ancien presbytère, six tronçons de petites colonnes en grès rouge, et une grande pierre carrée, d'oolithe blanche, en forme de petit autel de sacrifice, avec des débris de vases, urent aussi déterrés par le soc de la charrue. M. l'abbé Bettinger, curé de Waldweistroff, fit transporter tous ces morceaux dans sa cour, où ils restèrent longtemps exposés. Si vous remontez le village, du côté du Sud, comme pour entrer dans la campagne, vous serez à peine sorti que vous vous trouverez près de grandes *excavations*, en partie comblées, qui furent faites par les hommes; ce sont des *mardelles* dont le travail date de l'époque gallo-romaine. Ici, le nombre de ces *excavations*, *mares*, ou *mardelles*, n'est, peut-être, que de trois, maïs il y en a beaucoup plus, du côté de l'ouest, dans le bois voisin, par lequel on arrive du hameau de Lacroix à Waldweistroff. Ce qui est surtout remarquable dans ce village, c'est la fontaine publique qui jaillit devant l'église, mais avec une telle abondance que la quantité d'eau, en tout temps, suffit à tous les besoins de la nombreuse population. La fontaine parait occuper le milieu de l'emplacement où s'élevaient des habitations gallo-romaines, et elle est un ouvrage romain. Au siècle dernier, selon la tradition locale, on voulut faire quelques réparations dans l'intérieur du puits assez profond de la fontaine. Dans ce but un ouvrier y fut descendu, mais la grande fraîcheur de l'eau, l'abondance et la force avec lesquelles elle arrivait, l'obligèrent bientôt à remonter. Cependant, le travail nécessaire put être fait, et ce fut tandis

qu'il l'exécutait, que l'ouvrier remarqua que les dalles de pierre, qui garnissaient l'ouverture inférieure du puits, se trouvaient fort usées par le frottement des pieds de ceux qui, très-anciennement, étaient venus puiser à la fontaine. Cette reconnaissance en amena une autre, et environ 36 livres pesantes de monnaies de cuivre, avec des effigies, furent retirées de la source. Personne, à cette époque, ne paraît s'être occupé à les examiner et à les connaître, mais il y a lieu de croire qu'elles étaient de fabrique romaine. Ces monnaies s'étaient ainsi accumulées, en une telle quantité, par l'effet des offrandes de tous ceux qui avaient cru devoir honorer la déesse, ou la nymphe bienfaisante, gardienne et protectrice de la fontaine. Il y a un très-petit nombre d'années que nous avons eu l'occasion de rapporter une découverte entièrement semblable, qui venait d'être faite au fond d'une des sources minérales de Bourbonne-lès-Bains, dans le département de la Haute-Marne. On en avait retiré tout un dépôt de monnaies romaines, dont la série commençait au règne d'Auguste et finissait à celui d'Honorius. Nous avons consacré, à cette intéressante découverte, un court Article, que l'on pourra lire, sous la rubrique des *Variétés*, dans le XVe volume des Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, qui a été publié, à Metz, en 1879.

Le Château de Calemburg

L'emplacement du Château de Calemburg est remarquable ; il est situé a l'entrée de la forêt de Calenhoven, a 2 $^{1}/_{2}$ lieues de Sierck, a 3 lieues de Bousonville, a une lieue de Hackemberg, a une lieue de Waldweisdorf ; il est de la paroisse de Laumesfeldt, dont il est distant d'un quart de lieue.

Ce Château etoit de forme quarrée, de 140 pieds de longueur, sur 105 pieds de largeur, formant un tertre élévé de quinze a vingt pieds, a la queue d'un etang, dont les terres ont servi a élever cette butte du château, qui est entouré de fossés, au dela desquels est un epaulement qui enveloppe le château de trois côtés, et forme du côté du Village de Calemburg une demie lune de 320. pieds de longueur, sur 160. pieds de diamètre a l'angle saillant (V. la planche p. 3). Ce fort étant entouré d'eau de trois côtés, (d'un etang de 80 jours, seize hectares de contenance) etoit fort d'assiette.

Ayant été construit dans un lieu entièrement denuée de pierres (n'y en aïant pas a une lieue a la ronde), la demolition en a été provoquée de longue main, pour des constructions modernes ; le Village de Calemburg, l'eglise de Laumesfeldt, des

chemins ferrés, ont été construits de ces débris, et les païsans du lieu, en achèvent la destruction.

Nonobstant ces dégradations, la situation en est encore remarquable. Ce tertre élevé de mains d'hommes, d'une forme très regulière, et fort vaste, au milieu d'une prairie, autrefois etang et d'ou la vue domine une assez grande etendue de païs, en impose encore.

Cet emplacement est maintenant planté en arbres fruitiers et cultivé. Ce château etoit bien certainement de construction romaine ; l'emplacement en est couvert de briques, tuiles et débris de vases romains ; on y trouve des médailles de cet empire Monsieur Bettinger curé de Waldweisdorf, homme aussi recommandable, par ses connaissances que par son merite, en a d'Antonin le pieux, trouvées dans les fondations ; probablement que ce château a été bâti sous cet Empereur.

Dans le Village a l'angle d'une maison se voit un tronçon de colonne, tirée de ce château, on y remarque les lettres P. AVG. O.

J'ai observé il y a quelques années qu'une ligne de forts se trouvoit dans la direction du Nordouest au Sudest, passant a Scheuerwaldt, Burgesch. Niedaltdorf, Siersdorf, et s'etendant plus loin des deux côtés et lesquels servoient de defense contre les frequentes invasions des Germains et les peuples du Nord, qui finirent par renverser l'empire d'Occident. On peut présumer que le règne de Gallien est l'epoque, ou ces invasions fûrent les plus

considérables ; alors trente tirans déchiroient a la fois l'Empire, et les Barbares avoient beau jeu pour y penétrer.

Cet etat de choses dura probablement, jusque au règne de Diocletien, ou l'Empire reprit plus de force, et sous Constantin le grand, il remonta a un assez haut degré de splendeur. Et c'est a cet epoque seulement, je crois, que Trèves devint une Ville considérable, par ses édifices, et par le sejour de quelques Empereurs.

Je suis convaincu, qu'au tems de l'occupation par les Romains, notre païs, etoit couvert d'immenses forêts, dont celle de Calenhoven etoit une des plus considerables. Cette forêt servoit d'asile aux habitans, durant les invasions des Germains et des Barbares, et les Romains en avoient fortifiés les debouchés par des Châteaux, et établi une chaîne de postes fortifiés a la lisière, de la Moselle a la Nave, et peut-être jusqu'au Rhin, et de la rive gauche de la Moselle, à la forêst d'Ardennes.

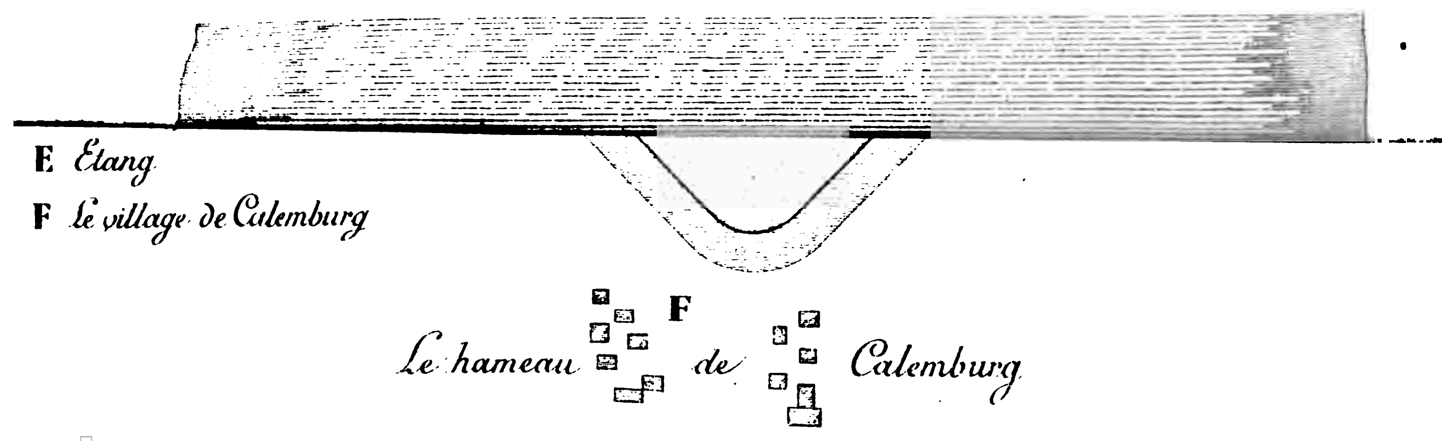
Au commencement du 18e siècle, encore, cette forêt etoit bien plus étendue que maintenant ; une bonne partie en a été defrichée et concedée par les Ducs de Lorraine; les villages de La Croix, de Saint François, les Censes de Tockfeldt, de Forgeville ont été établies a cet epoque.

J'ignore le nom latin ou romain de Calemburg, le mot *burgum* n'etant que de la basse latinité. Seroit ce la situation de *Caranusca*? J'en doute.

Burgesch le 16. Août 1823.

Le Comte de Villers.

PLAN DE CALEMBURG.



E *Etang*

F *Le village de Calemburg*

Extrait d'une lettre adressée à M. R..., à Sierck, par M. l'abbé Bettinger, mort au commencement de 1837.

Valdveistroff le 14 nov. 1826.

Monsieur

J'ai reçu votre lettre avec le memoire sur les antiquités de Sierck, que vous avez eu la bonté de m'envoyer (1).

Quant à la question que vous me faites au sujet de la place de *Morbac*: .....

Je sais que l'emplacement de *Morbac* etoit jadis occupé par un batiment assez considerable pour ces tems-là, et dont j'ai encore vu dans ma jeunesse quelques restes, je veux dire le mur formant la cloture de la place de Morbac depuis la maison de feu M. Delille jusqu'au mur de la remise de Mme Paixjean, où se trouve la nouvelle fontaine. — Ce mur restant de l'ancienne maison de Mr De Morbach étoit de la hauteur de cinq pieds et de 6 pieds à peuprès.

Mr de Morbac avoit donc là une maison assez spacieuse; il étoit un commerçant riche. Son épouse étoit d'une des principales familles de ce tems, *Catherine de Newe* c. a. d. *Neu*, qu'on prononçoit alors *Newe*. C'est M. De Morbac et son épouse qui

(1) A la suite de la notice sur le *Château de Calemburg*, et encore avant la *Table Chronologique de la Maison de Sierck*, nous donnons l'*Extrait d'une Lettre*, qui avait été adressée à M. Renaud, fils, à l'époque où il réunissait des matériaux pour écrire l'histoire de Sierck, la ville où il était né.

firent construire le grand autel dans l'église de Sierck, comme l'inscription en faisoit foi derrière le tabernacle. Cette inscription que j'avois notée dans un de mes memoires, et que j'ai envain cherché, commençoit ainsi: «Anno 1604 Joannes von Mor-« bach und Catharina Newe seine Ehefrau haben « das werck dieses Altars zu Ehren Gottes aufrich-« ten lassen etc. »

Mais comment cette maison d'un homme si riche et si puissant dans ce tems, est-elle tombée en ruine? me direz-vous: Cette question se resoud par la consideration des tems malheureux qui ont affligé la ville de Sierck. — La famine et la peste, suites de la guerre de 30 ans, ayant causé la perte des trois quarts des habitans de la ville pendant les années desastreuses de 1627 et suivantes, Sierck est devenu desert. Les Suedois qui avoient en leur pouvoir Mayence, pousserent jusques à Sierck. La ville fut pillée, excepté ce que les citoyens avaient caché sur la voute de l'église de Sierck. Les habitans s'étoient refugiés dans les brossailles de l'autre côté de la Moselle. Un général autrichien qui fut tué dans une affaire dans cette conjoncture, a été enterré au chœur de la dite église, et un petit mausolé avec une inscription fut placé au haut du mur à la droite du grand autel. — Cette épitaphe, celle de la statue colossale de M. De Pallant, Bailli de Nancy, celle de M. Nicolas de Weisse, la statue de M. Arnoulde de Sierck, Seigneur de Montclaire, la figure en pied peinte dans les vitraux du chœur de l'archevêque

Jacques de Sierck, Electeur de Tréves, proprietaire du château de Meinsberg, et qui avoit été consacré dans la chapelle de ce château, etc. tous ces monumens ont été detruits, ainsi que le grand autel erigé par Mons. de Morbac, au tems de notre fameuse Révolution.

Le palais que les ducs de Lorraine occupoient lors de leur résidence à Sierck étoit au château de Sierck, où tous les villages cencitaires des ducs, comme il apert par les titres de Laumersfeld, Calembourg etc. etc., devoient conduire les fourages, denrées, volailles, etc. - Les maisons des premiers officiers des ducs étoient, celle de M. De Heissen vis-a-vis l'hotel de ville, avec celle de M. Florange à côté, où étoit une grande porte cochere avec un beau portail. — Celle de M. le Curé d'aujourd'hui, ou étoit la *chancellerie de Lorr.* celle de M. Renaud de M. Rostang, où demeuroit M. Jolivald, celle de M. Dinot, où étoit la monoie, designée par le trebuchet taillé en pierre, encore aujourd'hui audessus de la porte d'entrée etc. (1).

(1) Ce trébuchet, ou cette balance, taillée sur l'imposte, et les fenêtres en arcade de la face de la maison, nous paraissent plutôt avoir désigné l'habitation d'un marchand.

TABLE CHRONOLOGIQUE
DES COMTES ET SEIGNEURS
DE LA MAISON DE SIERCK.

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
945-1005. . . .	Gilbert	Comes de Sirk .	quatrième fils de Sigefroid 1er, comte de Luxembourg, et petit-fils de Ricuin, comte des Ardennes, est tué, en 1005, dans une sédition de Pavie.
1005-1025 . . .	Conrard	id. . . .	fils du précédent, devint comte d'Arlon, en 1025, à la mort de Henri, son oncle.

1025-1036 . . .	Adalberon . . .	de Serico. . . .	fils de Sigefroid 1er, dispute à Poppon le trône archiépiscopal de Trèves, est vaincu, et se voit enlever le château de Circ, et les châteaux de Rutticla, de Saarbourg et de Berncastel.
1080.	Sigebert	Comes de Saaringau.	Père d'Ádelbert, archevêque de Mayence, et de Frédéric, comte de Sarrebruck. Il est le fondateur du château de Siegsberg.
1093.	Reimbold. . . .	de Memburg . .	Il appose sa signature à l'acte de la fondation faite par Henri, comte Palatin du Rhin, de l'abbaye du Lac.
1104-1110. . . ,	Widric.	de Circo castro.	Il appuie de son sceau l'acte de réforme fait par Pipon, évêque de Toul, parmi quelques monastères, et la charte du Duc Thierry

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
			pour changer en abbaye le prieuré de N.-D. de Nancy.
1147.	Guntrame. . . .	de Sirka	Il est témoin des miracles opérés par St Bernard à l'abbaye de Rettel, et il fait venir de Sierck une femme aveugle à laquelle le Saint rend la vue.
1156-1157. . . .	Arnold 1er . . .	de Sirich	Il comparait comme témoin dans l'acte de fondation de l'abbaye de Arnstein par l'archevêque Hillin, et dans l'acte de confirmation par l'empereur Frédéric 1er de la sentence du roi Conrard 3e contre l'abbaye de St Maximin, de Trèves.

1193-1210. . . .	Cunon	de Minunberg .	Il appose sa signature à l'acte de confirmation donné par l'empereur Henri 4 au monastère de Sprinkersbach, et à la charte donnée par l'empereur Othon 4 à l'abbaye de Romesdorff.
1193-1204. . . .	Henri 1er	de Circ	comparaît, comme avoué de Rettel, dans la transaction entre les Sierckois et les Bénédictins, et signe l'acte de concession fait, par le Duc Ferri à l'abbaye de Bouzonville, de tous ses droits sur Lutzweiller.
1207-1208 . . .	Arnold 2me . . .	de Sirkes. . . .	se constitue personnellement caution, pour 100 marcs, afin d'obtenir la délivrance du Duc Ferri 1er, prisonnier de Thibault, comte de Bar.

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
1262-1263 . . .	**Frédéric 1er** . .	**de Sirkes**	**figure dans la bataille livrée par les seigneurs de la province contre l'archevêque Henri, de Trèves, et assiste, à Thionville, à la résignation que vient y faire de tous ses biens, à Henri 2e, comte de Luxembourg, Thierry seigneur de Hasingen.**
1263	**Jean 1er**	**de Sirkes**	**est un des seigneurs qui livrèrent bataille à l'archevêque Henri, de Trèves.**
1263-1288. . . .	**Arnold 3e décoré du titre de chevalier.**	**de Sirkes**	**figure également au nombre des seigneurs qui combattirent contre Henri, archevêque de Trèves ; il**

			est fait prisonnier à la bataille de Voringen, que se livrèrent les ducs de Brabant et de Gueldre.
1263.	Guillaume . . .	de Meisenburg.	est cité dans la Bulle du Pape Urbain 4e, relative aux démélés de l'archevêque de Trèves avec l'abbé de St-Mathias.
1263.	Guyot.	de Montclair. .	tombe au pouvoir de l'archevêque Henri, en combattant contre lui, conclut un traité de paix et recouvre sa forteresse.
1263	Renaud.	de Montclair. .	comme le précédent.
1264-1323. . . .	Conrard.	de Cirkes. . . .	Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jerusalem pour la Lorraine et le Pays Messin ; il signe plusieurs titres en cette qualité.

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
1270.	Valtere	de Meisenburg .	valide par sa présence l'acte d'inféodation, au profit de l'Église de Trèves, des châteaux supérieurs et inférieurs de Caverre, consenti par Frédéric de Newcastre.
1286-1305. . . .	Jean 2	de Cierkes . . .	Évêque d'Utrecht, puis de Toul, auteur de savans commentaires sur le texte des Décrétales, mort en 1305. Il avait, en 1299, renoncé au siège de Trèves.
1303	Philippe 1er. . .	de Sierk	Neveu du précédent, chantre de l'Église de Toul, et archidiacre de celle de Metz. Il reçoit de Jean 2, à titre de bail, les revenus de son évêché, pendant 4 ans.

1316	Pierre.	de Sierke. . . .	Frère de Jean, évêque de Toul, archidiacre de Marsal, est élu évêque de Metz par le chapitre, concurremment avec Philippe de Bayon ; mais le Pape ne veut pas confirmer cette double élection.
1317-1322 . . .	Frédéric 2 . . .	de Zierick . . .	Évêque d'Utrecht, mort le 20 Juillet 1322. Il était parent de Guillaume 3, comte de Hollande.
1317-1344. . . .	Arnold 4e. . . .	de Sirk, décoré du titre de chevalier.	Il fait la paix entre Arnould de Wisquierke et les Messins, et se rend garant du traité.
1322-1346 . . .	Jacques 1er. . .	de Montclair . .	est cité parmi les seigneurs de distinction qui périrent à la bataille d'Abbeville, que perdit le Roi de France contre le Roi d'Angleterre. Il reprend, en 1322,

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
			la vouerie de Sierck de Ferri 4, duc de Lorraine.
1350-1357 . . .	Jacques 2me . .	de Sierk, de Mensberg, de Montclair.	fils de Jacques 1er ; il est assiégé dans son château de Montclair par l'archevêque Baudoin ; il oppose la plus vive résistance, mais, forcé de capituler en 1351, il rentre en possession de ce domaine en 1357, sous l'épiscopat de Boëmond.
1346-1351. . . .	Jean 3.	de Montclair, . de Sierck.	Frère du précédent, cède, conjointement avec lui et son père, à l'archevêque de Trèves, les droits de péage qu'il possédait à Mertzig ; il fait un traité d'alliance défen-

			sive avec les Sires de Fénétrange, pour leur maison commune de Varnesberg.
1346	Welter	de Meysenberg .	Sanctionne de son sceau la cession ci-dessus.
1371-1374. ...	Frédéric 3e. ..	de Sierck, de Frauwemburg, de Montclair.	Il paraît dans un acte entre Jean de Saarbruck et Eberhard de Wolfstein. Il était fils de Jacques 2e. Depuis long-tems en guerre avec la ville de Trèves, il fait la paix avec elle, en 1374, par l'entremise de l'archevêque Cunon.
1392-1395-1411.	Ferri	de Zirck, de Sierque.	Il était conseiller du Duc Charles 2, et il paraît en cette qualité, lors de la remise des sceaux de l'État, à l'avènement de ce prince. Il obtient de lui une ordonnance

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
			qui reconnaît et confirme ses droits sur ses vassaux.
1415-1433-1436.	Arnold 3e . . .	de Sierk, de Mensberg, de Montclair (chevalier)	Fils de Jacques 2e, il avait épousé Ève, comtesse du Rhin, de Daun et de Kirberg. En 1415, il accompagne le Duc de Lorraine au Concile de Constance, où se trouvaient l'empereur Sigismond et un grand nombre de princes et de prélats. En 1425, il est du nombre des seigneurs convoqués par Charles 2 pour décider de sa succession. En 1432, il est aussi du nombre des 40 seigneurs qui se portent cautions pour obtenir l'élargisse-

			ment du Duc René, tombé au pouvoir du Duc de Bourgogne, à la bataille de Bulgnéville. En 1433, il entreprend la défense de Trèves assiégée par les Ducs de Juliers, de Bavière, de Berg, et les troupes coalisées d'un grand nombre de seigneurs, et il les force à lever le siége.
	Adélaïde.	de Sierk	Adélaïde, fille d'Arnold et de la comtesse Ève, épousa Haman, comte de Linange et d'Asbourg.
1425-1437	Arnold 6e. . . .	de Sierk, de Forbach.	Fils du précédent, il reçoit du Duc René la permission d'ajouter une tour aux fortifications de son château de Forbach, et il donne, conjointement avec son père et Philippe, son frère, des lettres

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
			de reversaille à Jacques 3e, son oncle, archevêque de Trèves, pour ce même château.
	Hildegarde . . .	de Sierk	Hildegarde sa fille, épouse Guillaume 8e, comte de Manderscheid, et meurt en 1481.
1425-1476. . . .	Philippe 2e . . .	de Sierk	Frère du précédent, fut successivement chanoine de Trèves, en 1456, grand Prévôt en 1464, conservateur de l'université en 1476. Les chanoines avaient voulu l'élire archevêque à la mort de Jacques, son oncle, mais le prince Jean de Bade l'emporta, après un second tour de scrutin.

1425-1437	Jean 4e	de Sierk, de Forbach, de Frauwemburg.	Cousin du précédent ; il fut du nombre des 64 seigneurs, convoqués par Charles 2, afin de décider qu'à défaut d'héritier mâle ses filles lui succéderaient.
1425-1437	Frédéric 4e . . .	de Sierk, de Forbach.	Comme le précédent il fait partie de la réunion de la noblesse lorraine, appelée à décider de la succession du Duc Charles ; il signe les lettres de reversaille du château de Forbach à Jacques 3e de Sierk.
1425-1429	Jean 5e	de Montclair . .	Il est désigné avec les précédens dans la déclaration de la première noblesse de Lorraine relative à la succession du Duc Charles. Il signe les lettres de défi adressées aux Messins par le prince.

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
1429.	Henri	de Cierques . .	Il signe les mêmes lettres de défi contre les Messins.
1429.	Arnoult 7e, le jeune.	de Sierk, de Frauwemburg.	De même, et son fils, Jean de Kespen.
1429-1431. . . .	Gaspard.	de Sierk, de Frauwemburg.	Frère du précédent, signe comme lui les lettres de défi. Il périt, en 1431, à la fameuse bataille de Bulgnéville, que perdit le Duc René contre le Comte de Vaudémont.
1429.	Jean 6e	de Kespen . . .	Fils d'Arnold-le-jeune, de Sierk et de Frauvenberg.
1434.	Adolphe.	de Cierq	Directeur de Marguerite de Bavière, épouse de Charles 2, il écrivit la

			vie de cette princesse, et mourut à la chartreuse de Trèves. Il est mis au nombre des hommes illustres de la Lorraine, et cité dans la Bibliothèque de Dom Calmet.
1429-1456. . . .	Jacques 3e . . .	de Sirk, de Mensberg, de Montclair.	Frère d'Arnold 5e et neveu de Thierry Bayer de Boppart, évêque de Metz, il fut successivement Protonotaire du Saint-Siège, Prévôt de Virtzbourg, Écolâtre de l'Église de Trèves, en 1429, Prévôt de celle d'Utrecht et Chanoine de Metz, en 1436 ; grand Chancelier de René, roi de Sicile, en 1438, Prince Archevêque Électeur de Trèves, en 1439, et Archichancelier de l'Empire, en 1440. Il mourut en 1456.

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
1444-1451 . . .	Marguerite . . .	de Sierk	Épouse de Jean 6e, comte de Salm.
1452	Elisa	de Sierk, de Freudenberg, de Montclair.	Épouse Girard, comte de Sayn, et lui apporte en dot une partie des fiefs de sa maison, entre autres Freudenberg et Montclair.
	Elisabeth	de Sierck . . .	Fille d'Arnold 7e, de Sierck, épouse Emich de la Pierre.
	Elisabeth	de Sierck. . . .	Sœur de la précédente, épouse le comte de Sayn.
	Valpurge	de Sierck. . . .	Sœur de la précédente, épouse le comte de Salm.
	Hildegarde . . .	de Sierck. . . .	Sœur de la précédente, épouse le comte Salentin d'Isembourg.
1469.	Marguerite . . .	de Sierck. . . .	épouse Jean de Raville, seigneur de

			Dagstoul, Sept-Fontaines, Maréchal de la noblesse de Luxembourg.
1482.	Jeanne	de Sirk	Veuve de Jean, seigneur de Fénétrange.
1496.	Mathias Odille, sa femme,	de Sirque. . . .	Il achète, moyennant une redevance annuelle, le domaine de Freching, de Marguerite de Sierk, sa sœur, épouse de Jean 6e, comte de Salm, auquel elle était unie depuis 1444. Une autre de ses sœurs, Marguerite, de Sierk, avait épousé Jean de Raville, seigneur de Dagstoul, Sept-Fontaines, etc. Maréchal de la noblesse de Luxembourg. Elle vivait en 1469.
1508.	Adelaïde	de Sierk	Sœur de Philippe 4e, épouse Haneman de Linange-Rexigen, et meurt en 1508.

Époques auxquelles il en est fait mention.	Noms des comtes et seig.	Titres sous lesquels ils sont désignés.	Faits particuliers à chacun tirés des documents historiques.
1506.	Philippe 3e. . .	de Sierk, de Mensberg, de Montclair	Prévôt de l'Église de Trèves, chanoine.
1515-1520. . . .	Philippe 4e. . .	de Sierk	Il est cité parmi les représentans de la noblesse, réunis en assemblée générale, et convoqués par l'archevêque Richard de Greiffenclau, à l'effet de délibérer sur les affaires de l'État. Il est fait aussi mention de lui parmi les seigneurs qui combattirent sous Charles-Quint. Il est le dernier seigneur de la Maison de Sierk dont il soit parlé dans l'histoire.
1520.	Robert	de Mainsberg. .	Il est cité parmi les seigneurs qui

			allèrent se joindre au Duc Antoine, pour repousser les luthériens allemands, qui étaient venus fondre sur la Lorraine, au nombre de plus de 40,000 hommes.
1520-1551. . . .	Folmar	de Sierk	Prieur de la chartreuse de Rettel; il s'attire, par son rare mérite, et par ses nombreux bienfaits, le titre de second fondateur, et il meurt en 1551.
1531.	Jean 7e.	de Sierk	Il est cité à la tête des vicaires de l'Archevêque pour l'Église Saint Siméon.

OBSERVATION

sur la Table Chronologique

de la Maison de Sierck.

Cette Table, ainsi qu'il est facile de le voir, n'est point une généalogie de la Maison de Sierck. Les membres de cette ancienne famille, dont les noms sont rapportés, depuis le 10e siècle jusque vers le milieu du 16e, ne se suivent pas dans un ordre régulier de succession, de façon que l'on puisse toujours dire que tel membre, par exemple, est le fils de celui qui l'a précédé, et le père de celui qui vient après lui. Les pères, les auteurs, de beaucoup de membres de la famille ne sont pas non plus indiqués, et il n'est pas dit si ces derniers étaient des descendants en ligne directe, ou s'ils appartenaient seulement aux branches collatérales de la même maison. En résumé, l'ordre de filiation, et puis, les divers degrés de parenté, ne sont point établis dans cette longue suite de personnes, qui paraissent néanmoins remonter toutes à une souche commune, à raison du même nom de famille qu'elles ont porté. La Table nous paraît donc avoir été composée, selon l'ordre des temps, des noms des membres de la Maison de Sierck, que l'auteur (M. Renaud, fils,) avait recueillis, dans le cours des lectures d'anciens ouvrages, par lesquelles il se disposait à écrire l'histoire de sa ville

9

natale. Cependant, comme il avait manqué d'autres documents, et d'un fil conducteur, pour se retrouver parmi tant de noms propres, dont plusieurs se ressemblent beaucoup, il dut se borner à dresser simplement une table chronologique, au lieu d'une généalogie. Malgré l'imperfection du travail, nous avons cru le devoir publier, et le faire suivre immédiatement des Notices sur la Maison de Sierck, que M. le Marquis de Villers, père, nous paraît avoir adressées à M. Renaud, à Sierck. Ces Notices, du reste assez courtes, furent écrites au Château de Burgesch, en 1826 et 1836, mais elles présentent un véritable intérêt par plusieurs détails historiques, dont M. de Villers pouvait seul avoir eu connaissance. Elles ont surtout cet avantage, sur l'essai de Table Chronologique par M. Renaud, que M. le marquis a cité les auteurs et les sources, auxquels il avait emprunté ses renseignements sur les membres de la Maison de Sierck, qu'il a qualifiée de *maison ancienne et illustre.* Cependant, M. de Villers a eu soin de déclarer que « Faute de documens suffisans, » il ne pouvait « établir la généalogie des Seigneurs de Sierck, « mais ce qui suit », a-t-il ajouté, en parlant de la table chronologique dressée par lui-même, « est au- « thentique et appuyé sur des titres ». Nous n'avons plus rien à dire, après un pareil témoignage, et nous nous arrêtons ici.

L'abbé Ledain.

Metz, le 22 Juin 1886.

ANCIENNE MAISON DE SIERCK.

NOTICES

SUR LA

VILLE ET LA MAISON DE SIERCK,

Extraites de l'archive du Château de Burgesch.

La Maison de Sierck a été fort illustre; le château de Sierck ne lui apartenoit pas, celui ci etant de haut domaine. Les ducs Jean et Charles 2 de Lorraine y ont sejourné et y ont fait battre monnaie, dont il en existe encore.

Dans des tems difficiles surtout a l'egard de la France, les ducs de Lorraine se retiraient dans leur Château de Sierck, qui avant l'invention du canon, etoit une place de bonne defense.

Le Chef lieu et residence des Sires de Sierck etoit Mensberg a une lieue de Sierck, Château flanqué de quatre grosses tours et encore habité, quoiqu'en mauvais etat; la chapelle du château, dont j'ai encore vu les ruines, avoit été consacrée par Jaque de Sierck archeveque de Treves vers 1440.

On voit encore les armes de Sierck au dessus d'une porte.

L'hotel du lion d'or proche la fontaine de Sierck, etoit un fief dependant des Sires de Sierck. L'hote devoit quand le Seigneur y venoit, ou son intendant, lui fournir, table, logement, et nourriture a ses chevaux, et payer un franc annuellement[1]. Cet hôte possedoit outre la maison, des terres, jardins, etc. L'hotel du lion d'or fut incendiée lors de la prise de Sierck par les François, 1644, mais fut rebâtie depuis.

Cette Maison a fourni des archevêques de Trèves, des abbés, des Commandeurs de Saint Jean de Jerusalem; elle etoit alliée a toutes les grandes Maisons du païs, a celles de Salm, de Linange, de Manderscheidt, etc. Elle paroit s'être eteinte vers 1530.

Elle possedoit aussi le Château et Seigneurie de Montcler depuis environ l'an . . . . 1300.

De Mensberg, jusqu'au dela de Merzig, les Seigneurs de Sierck parcouroient leurs domaines sans emprunter le territoire etranger.

Cette Maison avoit sa sepulture dans l'eglise paroissiale de Sierck; ils ont été détruits, Monsieur le Curé de Sierck, pourroit peut être trouver dans son Necrologue, les noms des personnes inhumées dans cette eglise.

J'ai aussi vu dans l'église de l'abbaïe de Metloch, les tombeaux des Comtes de Seyn, successeurs de la

---

[1] Archives de Burgesch.

Maison de Sierck, dans les Seigneuries de Mensberg et Montcler; sur les tombeaux on voyoit les armes de Seyn et Sierck etc. ils ont disparu lors de la demolition de cette eglise, il y a quelques années.

En tems de guerre le Seigneur de Mensberg pouvoit exiger du gouverneur de Sierck douze hommes pour la garde de son château, et ses sujets devoient egalement concourir a la defense de ce château.

Faute de documens suffisans, je ne puis etablir la genéalogie des Seigneurs de Sierck, mais ce qui suit est authentique et appuyé sur des titres.

1. *Arnold de Sierck,* Chevalier, signe des lettres de reversailles, de Jean de Kirckel au Comte de Saarbruck [1] . . . . 1270.
2. *Jean de Sierck,* fut competiteur au siège archiépiscopal de Trèves; il y renonça peu apres [2]. . . . . 1286.
3. *Jacques de Sierck,* Seigneur de Mensberg et Montcler, soutint un siège de sept mois, contre Baudouin, archevêque de Trèves, dans son château de Montcler, qui fut pris et rasé . . . . 1351.
   L'archevêque en fit bâtir un autre, vis a vis.
4. *Arnold de Sierck,* paroit dans une transaction passée entre Jean de Saarbruck, et Nicolas de Dachsthul [3] . . . . 1344.

---

[1] Kremmer, Histoire de la Maison d'Ardenne, p. 349. — [2] Bertholet, Histoire de Luxemburg, t. 6. p. 239. — [3] Kremmer, p. 458.

5. *Frederic de Sierck,* Seigneur de Frauwemburg (peut être Freudemburg) paroit dans un acte, entre Jean de Saarbruck et Eberhard de Wolfstein[1]. . . . . 1371.
6. *Jacques de Sierck,* fut competiteur d'Udalrich de Manderscheidt au siège de Trèves . . 1430. Il parvint a ce siège en 1439 et mourut en 1459. Il etoit aussi Coadjuteur de l'evêché de Metz. Il consacra la Chapelle du Château de Mensberg. De son tems l'eglise paroissiale de Sierck fut construite, comme on le voit par la date inscrite sur la tour.
7. *Arnold de Sierck* est cité dans un titre de Mensberg de 1431[2]. . . . . 1431. *Arnold de Sierck,* vraisemblablement le precédent[3], Jean et Frederic de Sierck etoient seigneurs de Forbach. Réné duc de Lorraine permet par acte de.... a Arnold de batir une tour au lieu, dit Saar-Eck[4] . . 1437.
8. *Jean de Sierck,* Seigneur de Frauwemberg, vend a son cousin Arnold de Sierck une maison et des biens à Sierck[5]. . . . . . 1437.
9. *Arnold de Sierck,* Seigneur de Mensberg et Montcler, Arnold son fils, et Philippe aussi son fils, donnent des lettres de reversailles a leur oncle Jaques archevêque de Trèves, pour le Château de Forbach[6] . . . . . . 1440.

---

[1] Kremmer, p. 522. — [2] Archive de Burgesch. — [3] Kremmer, p. 229. — [4] Kremmer, p. 229. — [5] Kremmer, p. 229. — [6] Kremmer, p. 230.

10. *Marguerite de Sierck* etoit femme de Jean 5 Comte de Salm Vôsges, morte[1] . . . . . 1451.

11. *Adélaïde de Sierck* etoit femme de Hanemann de Linange, Rexingen, morte[2]. . . . . . 1508.

12. *Philippe de Sierck,* Chanoine de la Cathédrale de Trèves, paroit dans une transaction entre Fredéric de Bitche et Jean de Nassau[3]. . . . . 1464.
Jean de Sierck, abbé de Villers, de 1468 à 1490 ou 1492 (Austrasie, 1857).

13. *Hildegarde,* fille d'Arnold de Sierck, Seigneur de Mensberg et Montcler, epouse Guillaume 8, Comte de Manderscheidt, et meurt en[4]. . . . . 1481.

14. *Philippe de Sierck* servoit encore dans les armées de l'emper. Charlequint vers[5] . . 1520.

Cette Maison paroit s'être eteinte vers 1530. Celle de Sayn a hérité des Seigneuries de Mensberg et Montcler; les Sayn s'etant eteints vers 1612, le Comte de Sulz en Souabe fit le retrait ligné agier de ces 1612
Seigneuries; mais la guerre de trente ans etant survenue, ce Comte ne put payer les dettes qu'il avoit contractées, les biens n'ayant presque plus de valeur. Montcler fut acquis par Lothaire de Metternich Electeur de Trèves, qui y avoit deja des droits

---

[1] Kremmer, p. 174. — [2] Kremmer, p. 170. — [3] Kremmer p. 170. — [4] Eifflia Illustrata, p. 783, par Georges Börsch. — [5] Archives de Burgesch.

de son chef; il acquit aussi Mensberg, mais par la suite, cette terre entierement ruinée par la guerre de trente ans [1], ou la peste suite de la famine *(qui)* depeuplèrent tout ce païs, cette terre fut revendue a des particuliers enrichis, tels que les Thierry de Saint Beaussant, N. de Betlainville, Barbaret de Mazirot, qui la vendit a Mathias de Blockhausen du duché de Luxembourg, dont la nièce feue Madame la Marquise de 177..
Villers possédoit une bonne partie au moment de la revolution, epoque a laquelle Mensberg, raportoit vingt cinq mille francs de rentes.

Le Château et ban de Mensberg apartiennent maintenant a Monsieur Pierre Breit né au chateau de Mensberg.

Sierck portoit d'or, a la bande de gueule, chargée de trois coquilles d'argent.

MONTCLER.

Le premier nom de ce Château situé sur la rive droite de la Saare, non loin et au dessus de Metloch, etoit Schioo ou Skina [2]. Arnold archevêque de Trèves, permit a Arnold de Valeucourt de bâtir et de tenir de lui en fief, un château qui eut le nom de Montcler (Clara

[1] Archives de Burgesch. — [2] Ciollien, p. 15.

mons) (Monkalter) . . . . 1181.
dont la posterité de Valeucourt prit le nom. Cette Seigneurie advint ensuite par mariage a la Maison de Sierck.... Jaque de Sierck soutint un siège de sept mois a Montcler contre Baudouin archev. de Trèves, qui prit ce château, le fit raser, et en rebâtir . . . . 1351.
un autre vis a vis, qui est celui dont on voit les ruines[1]. A l'extinction de la Maison de Sierck, Mensberg, et Montcler, passèrent a la 1530.
Maison de Sayn, puis au Comte de Sultz. Une 1612.
partie de la Seigneurie de Montcler, etoit tombée a l'abbaïe de Metloch, a qui ces Seigneurs avoient fait beaucoup de bien, en l'honneur desquels, un anniversaire hebdomadaire avoit été fondé, et ou ils avoient leur sepulture.

MANDERSCHEIDT.

Manderscheidt etoit une Maison illustre de l'Eiffelt; des auteurs pretendent que Guillaume premier Comte de Manderscheidt etoit fils de Zwentepold, fait roi de Lorraine, par 895.
son père, l'empereur Arnold, et tué dans un combat sur la Meuse; dans ce cas elle descen- 900.
droit de Charlemagne, l'empereur Arnold descendant de cet Empereur.

[1] Bertholet, t. 6. p. 239.

D'autres auteurs font descendre les Manderscheidt de Malfreid, Comte des Ripuaires, de 860 a 900.

Cette Maison s'est entièrement eteinte dans les mâles en 1780; le Comte de Sternberg en Bohême, ayant epousé Auguste de Manderscheidt, en . . . . 1762, a pris le nom de Sternberg Manderscheidt.

Comptant deux Manderscheidt parmi mes ayeules maternelles, je me fais grand honneur de descendre aussi de Celle de Syerck, par Hildegarde femme de Guillaume 8 de Manderscheidt.

au Château de Burgesch le 5 mai 1826.

LE MARQUIS DE VILLERS.

Lettre de M. le Marquis de Villers à M. R.....

Burgesch par Metz, Bousonville, (Moselle), le 29. août 1836.

Monsieur,

J'ai été tres flatté de votre aimable souvenir et de la bonté que vous avez eû de m'écrire; j'ai fait des recherches dans mon archive, pour être a même de satisfaire, aux questions que vous avez bien voulu m'adresser, par votre lettre du 9. août. Mais, je ne

suis que mediocrement satisfait du resultat de ces recherches, notre païs est extremement pauvre en matériaux pour notre histoire locale. Il y avoit une immense quantité de documens dans les anciennes abbayes du païs, tels que Metloch, Bousonville, Wadegasse, Saint Avold, Rettel, et dans quelques châteaux, mais toutes ces archives ont été pillés, brulés, ou detruites, et il n'en reste plus rien. J'ai ramassé par ci par la quelques lambeaux et j'en ai fait un petit corps d'histoire, de nos environs, dans un diamètre d'une dixaine de lieues; ce n'est pas grand chose, mais, cela vaut mieux que rien du tout; quand vous viendrez a Sierck, voir votre respectable famille, j'espere que vous voudrez bien pousser jusqu'a Burgesch, je me ferai un bien grand plaisir de vous communiquer tout ce que j'ai en manuscrits.

Je pense que vous avez bien augmenté votre Cabinet de Medailles, et autres antiques; le mien est resté assez stationnaire depuis une douzaine d'années. On ne trouve plus grand chose dans ce païs, et le nombre des amateurs est devenu si considérable, surtout les etrangers, qui viennent tout enlèver, qu'il n'y a plus moyen de rien acquérir.

On a fait quelques trouvailles a Kirchnaumen, mais elles me paroissent être de peu d'importance; on m'a dit que vous en aviez obtenu une medaille d'or.

Je vous prie de recevoir les sentimens de très parfaite consideration, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, Votre très obeissant serviteur

DE VILLERS.

SYERCK.

J'ignore l'origine de la Maison de Syerck, quoique j'en aïe beaucoup de titres, mais, ceux ci sont plus relatifs aux biens que cette Maison a possédés, qu'a son origine, ma famille ayant possedé la terre de Mensberg.

La Maison de Syerck, etoit ancienne et illustre, mais, je ne la crois pas cependant descendre de celle d'Ardenne, ou de celle de Lorraine. Syerck a effectivement apartenu a la Maison de Luxembourg, branche de celle d'Ardenne ; outre les possesseurs que vous me citez, on trouve encore dans une donation faite a l'eglise de Trèves en 1036, par Adalberon de Luxembourg, prevot de la Collegiale de Saint Paulin de Trèves, que celui ci y prend les titres, *de Dominus de Ruahcio, de Serico, de Sarburgh, de Bern Castel*[1]. Si la Maison de Syerck etoit issue de celle de Luxembourg, elle auroit sans doute porté le titre de Comte, qu'elle n'a jamais eû ; on ne voit pas non plus, qu'elle ait été au nombre des Maisons dynastes (on apelloit ainsi en Allemagne, celles qui a la fin du règne des Carlovingiens, rendirent héréditaires dans leurs familles, les titres et autorités, dont leurs pères n'etoient que bénéficiaires. Ces Ducs et Comtes, s'etant par la rendu, presqu'indépendants

[1] Bertholet, histoire de Luxembourg. t. 3. preuves justificatives.

de l'Autorité Souveraine, fûrent imités, par d'autres Seigneurs, qui se rendirent egalement indépendans dans leurs terres ; le nombre de ces petits Seigneurs, devint d'abord très grand, mais, peu a peu ils dûrent céder aux plus puissans, et se reconnoitre vassaux de ceux ci. Ces familles sont nommées dynastes, telles qu'etoient les *Manderscheidt,* les *Daun,* les *Seyn,* les *Rodenmachern,* devenus ensuite Vassaux, de Seigneurs plus puissans qu'eux, et je n'ai pas trouvé les Syerck, au nombre des dynastes.

Ces Dynastes, imitant les Souverains, donnèrent des terres en fiefs, des titres d'échansons, de Chambellans, de maréchaux, origine de la nombreuse noblesse du 2e ordre, qui existoit autrefois dans ces paīs ci. On nommoit ces familles Ministerielles.

Sans pouvoir l'assurer, il me semble, que l'auteur de la Maison de Syerck aura été nommé Chatelain de ce Château par un Duc de Lorraine, ou un Comte de Luxembourg au 10e ou 11e siècle, et qu'il aura pris le nom du Château, comme il etoit alors d'usage, et qu'il aura bâti le Château de Mensberg, devenu le Chef lieu de ses terres. Voici, les noms et faits que j'ai pu recueillir dans mes titres et dans d'autres, sur cette Maison.

Arnold. 1. de Syerck, fils de Henri, comparoit comme temoin, dans un titre de Mathieu duc de Lorraine en faveur de l'abbaye de Saint Mathias de Trèves[1]. . . . . 1152.

---

[1] Hontheim, t. 1. page 571.

Le même apparoit encore comme temoin 1156.
dans la Charte de fondation de l'abaïe d'Arnstein[1], et aussi dans un diplôme de l'empereur Fréderic. 1. pour Hillin archevêque de Trèves[2]. 1157.

Arnold. 2. de S. chevalier, signe des lettres de reversailles de Jean de Kirckel, au Comte de Saarbruck[3]. . . . . 1270.

Jean de S. archidiacre de l'eglise de Trèves, fut concurrent pour cet archeveché, a la mort 1286.
de Henri de Fenestrange; il y renonça, parvint a l'eveché d'Utrecht, qu'il quitta pour ce- 1288.
lui de Toul en . . . . 1296.

Jacque de S. Seigneur de Mensberg et de Montcler, soutint un siège de sept mois, dans son chateau de Montcler, contre Beaudouin de Luxembourg, archevêque de Trèves, qui prit le château, le rasa, et en fit bâtir un autre 1351.
vis a vis. On voit encore les ruines de ce premier château[4].

Arnold. 3. de S. comparoit dans une transaction, passé entre Jean de Saarbruck, et Nicolas de Dachsthul[5] . . . . 1344.

Frederic de S. Seigneur de Frauvenberg (Freudenberg), comparoit dans un acte, entre Jean, Comte de Saarbruck, et Evrard de Wolfstein[6]. 1371.

---

[1] Hontheim, t. 1. p. 577. — [2] Idem, t. 1, p. 579. — [3] Kremmer, hist. des Comtes de Saarbruck, p. 394. — [4] Bertholet, hist. de Luxemb., t. 6. p. 239. — [5] Kremmer, p. 458. — [6] Kremmer, p. 522.

Jacque de S. fut competiteur d'Udalrich de Manderscheidt, au siège archiépiscopal de Trèves, en 1429. Il parvint a ce siège 1442 et mourut en . . . . 1459.

Il fut consacré Archevêque dans la nouvelle Chapelle du Château de Mensberg, apres avoir été confirmé par le pape Eugène 4. Jaque est inhumé, dans l'eglise de Notre Dame de Trèves, devant le grand autel [1].

Arnold d. S. est cité dans un titre de Mensberg de [2] . . . . 1431.

Jean et Frederic de S. avec Arnold de S. vraisemblablement le même, que le precedent, etoient Seigneurs de Forbach. René 1, duc de 1437. Lorraine, permet par acte de... a Arnold de S. de bâtir une tour, au lieu dit, Saar-eck [3] . . 1437.

Jean de S. Seigneur de Frauwemberg, vend a son cousin Arnold de S. une maison et des biens a Syerck [4] . . . . 1437.

Arnold de S. Seigneur de Mensberg et Montclair, ainsi que ses fils Arnold et Philippe donnent des lettres de reversailles, a leur oncle, Jacque de S. archevêque de Trèves, pour le Château de Forbach en [5] . . . . 1442.

Marguerite de S. etoit femme de Jean 5. de Salm en Vosges, morte en. . . . . 1451.

---

[1] Archives de Burgesch. — [2] Archives de Burgesch. — [3] Kremmer, p. 229. — [4] Kremmer, p. 229. — [5] Kremmer, p. 230.

Elisa de S. épousa Gerard, Comte de Sayn, 1452.
et lui porta une grande partie des biens de sa Maison, entr'autres Freudemberg et Montclair; cependant la Maison de Sierck, n'etoit pas eteinte, comme on le verra ci après; probablement qu'Elisa etoit de la branche ainée tombée en quenouille, et selon la Coutume de Lorraine, les femmes héritoient des fiefs, en ligne droite, de preference aux mâles collateraux.

J'ai un titre de l'an 1450. environ, c'est un partage fait entre les Comtes de Sayn, et la Maison de Sierck, qui existoit encore, ce ne fut que plus tard, que les Sayn, devinrent aussi Seigneurs de Mensberg[1].

Hildegarde de S. fille d'Arnold, Seigneur de Mensberg et Monclair, et Sœur de Jaque archevêque de Trèves, épousa Guillaume 8. 1436.
Comte de Manderscheidt Keyl, et mourut en[2]. 1481.

Philippe de S. Chanoine de la Cathedrale de Trèves, paroit dans une transaction, entre Frederic Comte de Bitche et Jean Comte de Nassau[3]. . . . . 1464.

Adelaïde de S. etoit femme de Hannemann, Comte de Linange Rixingen, morte[4] . . . . 1508.

Philippe de S. servoit encore dans les armées de l'emper. Charlequint vers . . . . . 1520.

Cette Maison paroit s'être eteinte vers 1530.

---

[1] Archives de Burgesch. — [2] Archives de Burgesch. — [3] Kremmer, p. 170. — [4] Kremmer, p. 174.

Les Seyn avoient aussi herité de Mensberg au commencement du 16e S., où je trouve Sébastien, Comte de Seyn, Seigneur de Montclair, Mensberg, Homburg et Freudenburg. L'hotel du lion d'or a Sierck, etoit une maison fief du Seign. de Mensberg[1], qui s'y etoit reservé un logement et une table couverte d'un nombre determiné de plats. Les chevaux devoient aussi être nourris. Le lion d'or etoit situé pres de la fontaine.

Syerck *portoit d'or à la bande de gueules, chargée de trois Coquilles de sable; la repetition des armes sur le Cimier.*

SYERCK.

N. de Riedling et Thomas de Perl, furent tous deux chatelains *(Vogt)* de Saarburg, pour l'archevêque de Trèves, au 14e siècle; ils etoient des puinés de la Maison de Sierck, dont ils portoient les armes, aïant eu a Riedlingen et a Perl, des apanages, qui revinrent en partie à la Maison de Sierck, les Seigneurs de Mensberg, aïant eu, jusqu'aux derniers tems, des rentes en vins, et autres denrées, a Riedlingen et Perl, peu distans de Mensberg[2].

Riedlingen, *portoit d'or, a la bande de gueules, chargée de trois Coquilles d'argent, un corbeau perché sur la bande.*

---

[1] Archives de Burgesch. — [2] Hontheim, hist. de Trèves, tome 2, page 5.

Thomas de Perl, ***portoit d'or, a la bande de gueules, chargée de trois Coquilles d'argent, au lambel d'azur a cinq pendans.***

N. B. Ces pieces ajoutées aux armoiries, indiquoient la qualité de puinés.

MENSBERG.

J'ignore l'epoque de la fondation du Chateau de Mensberg (Mensbrich) chef lieu de la terre de ce nom. Elle passa avec une partie de Montclair, a la Maison de Sulz, de la Souabe [1], par le mariage de Dorothée, Catherine de Sayn, avec Charle, Louis, Comte de Sulz, qui pendant la guerre de trente ans, la vendit par engagère a Dieudonné de Betlainville; elle a depuis passé a differens particuliers. N. de Barbaret de Mazirot vendit Mensberg, en . . 1776. a Joseph de Blockhausen, mon grand oncle; ma nièce née de fut une de ses heritieres.

Le Seigneur de Mensberg avoit le droit de requérir douze hommes de guerre, du Commandant de Sierck, pour la garde de son château en tems de danger. Les Vassaux devoient de même s'y rendre.

Je trouve dans un titre que les tours avoient les noms, de ***Kaltfeldt tour, Keer tour, Kess tour,*** et la tour ***de la lanterne;*** dans celle ci etoit la Chapelle,

---

[1] **Archives de Burgesch.**

que le Seigneur Breit possesseur du chateau a en partie abattue, pour avoir des materiaux pour la construction d'un hangard.

Je ne connois pas l'origine, du chateau de Mensberg, qu'on trouve ecrit *Mensbrich, Meinsberg, Mensberg.* Il est possible qu'il soit d'origine romaine, quoique sa construction ne l'indique pas. Le *Riciacum* cité dans la Carte de Peutinger, etoit entre Launsdorff et Scheuerwaldt, et s'etendoit aussi plus loin. La route de Trèves a Metz passoit fort près de Mensberg; il est tres probable qu'il y avoit une Station pour les troupes, (Mancio) et que son nom provienne de *Mansioburgum.*

Le Château de Montclair.

Sur un rocher aux bords de la Saare, pres de Mettloch, a $1^1/_2$ lieue de Merzig, existoit un fort château, nommé Sekiva, des l'an 1026. Il appartenoit a un fameux brigand nommé Adalbert, qui s'etoit rendu redoutable dans tout le canton, et faisoit des courses, jusqu'a Trèves même. L'archevêque Poppon chargea un nommé Siekon, de le defaire de ce brigand. Siekon, introduisit trente tonneaux pleins de vin, portés chacun par deux hommes dans le château, sous pretexte de faire un beau cadeau a Adalbert, qu'il connoissoit et qui aimoit le vin. Au lieu de vin les tonneaux renfermoient des hommes armés, qu

se jettèrent sur la garnison, la passèrent au fil de l'epée, ainsi qu'Adalbert. L'archevêque fit raser le château de Sekivas[1].

Arnold. 1. archevêque de Trèves, permit a Arnold de Valeucourt, son avoué a Merzig *(Marcia)* de batir un nouveau Château a Sekiva, 1181.
pour le tenir en fief de l'église de Trèves. Ce chateau eût le nom de Mont cler; il ne paroit pas douteux qu'Arnold de Valeucourt etoit de la Maison de Clermont en Dauphiné. Il donna a son chateau le nom de *Mons clarus,* qui etoit son nom, d'ou est venu par corruption, Montcler. Cette Maison s'eteignit par mariage dans celle de Syerck.

Jaque de Sierck, soutint un siège de sept mois, dans son château de Montcler, contre Baudouin archevêque de Trèves, qui prit le 1351.
château et le fit demolir. Il en fit rebatir un autre a côté, qui est celui dont on voit actuellement les ruines. Il le rendit a titre de fief a la Maison de Sierck. Montcler passa par mariage a la Maison de Sayn, puis a d'autres 1452.
Maisons. Une partie de la Seigneurie de Montcler fut infeodée a la Maison de Metternich, 1620.
par l'archevêque Lothaire de Metternich. Montcler fut demantelé par ordre de Louis. 14, vers 1674, comme tous les châteaux sur la Saare, la Moselle. Les ruines de ce Château

[1] Bertholet, hist. de Luxemb. tome 3. page 81.

sont fort belles a voir; elles vont être deblayées, et restaurées, autant qu'on peut faire restaurer des ruines, par ordre du gouvernement prussien.

HOMBURG.

Le Château et la terre de Homburg, avoient aussi apartenus a la Maison de Sayn, et peut être a celle de Sierck. Au commencement du 18e siècle, Hombourg apartenoit a Monsieur de Brisacier, gouverneur de Sierck, pendant la guerre de la Succession. Au commencement du 18e siècle, M. de Brisacier se trouvoit dans son jardin, a côté de la porte d'entrée du château, un parti des Croates, vint a passer, fit feu sur lui et le tua. D'autres pretendent, que cette action imputé aux Croates, fut le fait de son chapelain. Homburg a passé par mariage aux Vogt de Hunolstein.

FREUDENBERG.

Freudenberg est un petit bourg, entouré autrefois de murailles; il est situé sur la route de Merzig a Saarburg, a deux lieues de celui ci. Au bout du village, est situé le Château de Freudenberg, ou

Freudenburg, sur un roc élevé et escarpé, de trois côtés. Du côté du bourg, il etoit defendu par un fossé fort profond, rempli de l'eau d'une fontaine, qui descend du bourg; elle etoit retenue dans le fossé aux deux extremités par de fortes murailles et par le roc taillé.

Ce château a été ruiné, pendant la guerre de trente ans, par l'effet du canon, les Suédois ayant etabli a cet effet, une batterie vers le midi, pour le battre en ruines, selon la tradition des habitans.

Cette Seigneurie a appartenu a la Maison de Sierck, puis a Celle de Seyn. Reinacus abbé de Saint Maximin, acquit le burgraviat de Freudenberg, du Comte Henri de Sayn, avec le consentement de l'empereur, pour trente deux mille imperialum. 1598.

Le burgraviat de Freudenberg etoit fort considérable.

Dans l'eglise paroissiale du bourg, qui est ancienne, mais peu remarquable, on voit pres du chœur, a gauche, une tombe armoriée, de huit quartiers, avec une effigie de femme et la date de 1533; mais l'epitaphe etoit tellement barbouillée par le blanchissage, que je n'ai pu la dechiffrer.

La Maison de Sayn.

La Maison de Sayn est très illustre; elle est une branche de l'ancienne Maison de Sponheim, qui descendoit des Comtes de la Nahe (Nahe gau grafen,

Nahe gau grafen); elle residoit a Bingen. L'archevêque de Mayence, s'etant emparé de Bingen, qu'il réunit a son domaine, ces Comtes bâtirent le château de Sponheim, a deux lieues de Bingen et en prirent le nom. Le Comte Eberhard et sa femme Hedwige, fondèrent l'abbaïe de Sponheim en . . . . . . 1044.

Cette Maison avoit formé les branches *de Creutznach, de Heinsberg, Comte de Looz, de Starckenburg,* eteintes. Godefroi de Sponheim, de la branche de Starckenburg, épousa Adelaïde heritière de la première Maison de Sayn; il forma la *seconde Maison de Sayn,* encore existante dans la Maison princière *de Sayn Wittgenstein,* qu'il ne faut confondre avec Wittgenstein Bieleburg. 1226.

Les Comtes de Sayn, Seigneurs de Syerck, etc. portoient, au premier, *de gueules, au château d'argent, qui etoit Homburg;* au second, *d'argent, a la Clef de gueules en pal, pour Montclair;* au troisième, *d'asur a la barre d'argent, chargé de trois hures de sanglier, pour Freudenberg;*

au quatrième, *d'or, a la bande de gueules, chargée de trois Coquilles d'argent, qui etoit Syerck;*

Sur le tout, *de gueules, au lion d'or, qui est Sayn.* Le Cimier du milieu, *couronné sommé d'une trompe d'or, a dextre un château d'argent; maçonné de sable, a senestre un cheval naissant, d'argent, chargé d'une Clef de gueules en pal.*

Les princes de Sayn Wittgenstein portent encore ces armes, avec celles de Wittgenstein.

J'ai vu des monumens de la Maison de Syerck, dans l'eglise de cette Ville; autre fois, il y en avoit beaucoup dans l'eglise de l'abbaye de Mettloch, qui etoit le lieu de sepulture des Seigneurs de Montclair, qui y avoient fondé des anniversaires. Ces monumens etoient des tombes en pierre, avec epitaphes et armoiries. Il y en avoit deux en cuivre, on y voyoit les armes de Sayn, avec celles de Sierck, et de Montclair, le lion au centre, la bande avec les Coquilles, et la Clef. Cette eglise a été demolie en 1817, et je n'ai jamais pu savoir, ce qu'etoient devenus ces monumens, qui auront été détruits, et le cuivre vendu aux juifs, selon la louable coutume.

ARRIÉRÉ
ARCHÉOLOGIQUE MOSELLAN.

Jusques en 1871 nous avons publié chaque mois un *Bulletin* afin de mettre les membres de notre Société au courant des trouvailles petites ou grandes intéressant l'histoire de notre région. Le nombre de nos souscripteurs s'étant considérablement amoindri, nous avons dû restreindre nos dépenses; à partir de 1871 nous nous sommes bornés à publier un volume de *Mémoires*. Nous avons reçu à ce sujet de nombreuses lettres de regret. Nous faisant un devoir de tenir compte de ces doléances, nous reprendrons (mais seulement en bloc) le narré des principales découvertes archéologiques accomplies, en ces dernières années dans le pays mosellan.

A l'exposition préhistorique de Berlin en 1879 furent remarquées deux plaques en bronze dont l'une à oreilles, l'autre avec un creux ménagé pour recevoir une monnaie commémorative. Ces deux antiques étaient envoyées de Metz par M. Mey, entrepreneur, qui déclara les avoir trouvées dans un puits gallo-romain à escaliers qu'il avait mis à jour

en cherchant du sable à 200 mètres au nord de l'ancienne église paroissiale de *Saint Privat,* à l'est de l'ancienne voie romaine de Scarpone.

Ces plaques de bronze portaient, gravé grossièrement, un vœu en l'honneur d'une déesse inconnue jusqu'à ce jour, la DEA ICOVELLAVNA.

Les circonstances un peu cachotières, dans lesquelles s'était accomplie cette découverte, avaient primitivement fait émettre des doutes sur l'authenticité de ces antiques si faciles à imiter. Mais le doute ne fut plus permis quand on eut déterré au même endroit d'autres fragments d'inscriptions tracées sur la pierre et le marbre en l'honneur d'ICOVELLAVNA; le tout enseveli sous une épaisse couche de charbon de bois et de pierres d'oolithe jaune rougies au feu.

En même temps on a extrait de cette sablonnière des lampes funéraires en argile rouge, noire, ou blanchâtre et des fonds d'assiette avec les marques MEDDICH BRACISILLO, des ustensiles culinaires en bronze, des casseroles, des plats, des cuillers, des sonnettes, *tintinnabula.*

En se rapprochant vers l'ouest de la voie scarponaise on mit au jour au lieu-dit *le Sugnon* en juillet 1881 une grande statue sans tête représentant une femme, une palme sur l'épaule droite et un petit autel élevé à la divinité celtique, la DEA MOGVNTIA, qui, acheté par la Ville de Metz avec les plaques d'ICOVELLVANA, est devenu une des curiosités du Musée archéologique de la Moselle.

Ne devait pas tarder à les rejoindre un autel d'une autre divinité gauloise, le DEVS CISSONIVS, déterré en 1879 dans la grande forêt de *la Houve,* près des forges de Creutzwald, quand fut entrepris le prolongement du chemin de fer de Thionville à Teterchen vers la Sarre.

C'est à quelques kilomètres au sud de *Merten* que fut trouvée notre fameuse colonne à personnages dont la description a été donnée par plusieurs antiquaires. Elle vient d'être habilement restaurée par M. Desjardins.

La colonne de granit portant en creux une grande majuscule V, que l'on remarquait à l'angle méridional de la *place Saint Vincent,* a disparu sans prendre le chemin du Musée de Metz.

Près de cette colonne, rue Rempart Belle-Isle, lors de la distribution des eaux de Gorze, on déterra une grande quantité de petites meules gallo-romaines qu'on peut voir au Musée de Metz. Plusieurs colonnes en granit de grandes dimensions ont été trouvées de 1871 à 1875 dans le *fossé* de la *Lunette* d'*Arçon* et enlevées par des particuliers pour décorer les jardins du voisinage. On y a remarqué un fût de colonne cannelée, en pierre blanche d'un grand diamètre, provenant suppose-t-on du *Nymphœum,* dont l'inscription de la dédicace fut découverte en ce lieu même, en juin 1848.

Les expériences de sape et de mines des pionniers allemands sur le *glacis* de la *Lunette* d'*Arçon* ont ramené à la surface du sol, des fragments d'in-

scriptions funéraires gallo-romaines avec le cortège habituel des fibules en verre et des petites patères rouges vernissées. Ces divers objets ont été dirigés sur le Musée de Metz.

Un tronçon de colonne en granit a été recueilli devant le presbytère de *Moulins.* En remaniant le pavé de l'église de ce village on a retourné un beau retable ogival du XVe siècle, que malheureusement les ouvriers ont coupé en deux. M. Tornow, architecte, l'a fait transporter au musée diocésain de la Cathédrale.

En avril 1886, en draguant la Moselle entre le *pré Saint-Symphorien* et le village de *Longeville,* on a ramené, du fond de la rivière, des centaines de mœllons rougis au feu, un tronçon de colonne en granit gris et de grandes pierres de taille avec les trous de louve rappelant l'érection d'un pont en cet endroit.

M. le curé Poinsignon, en faisant réparer à *Rozérieulles* le mur d'une allée collatérale de son église Saint Remy, trouva sous une épaisse couche de maçonnerie une statue d'évêque bénissant assis en style du XIVe siècle. Cette statue rappelait celles qui se voient en l'église de Sainte Ségolène à Metz, de Saint Etienne à Ranguevaux, de Saint Gorgon à Varangéville (Meurthe). Cette statue de Rozérieulles fut murée sans doute pour ne pas déplaire aux seigneurs du lieu qui pendant de longues années furent des luthériens. Elle a été, par les soins de M. l'abbé Poinsignon, regrattée, repeinte et placée à l'intérieur

de l'église au-dessous de l'admirable rose ogivale de la porte d'entrée.

En 1881, en reconstruisant le *Moulin Goglot,* incendié au bas du village de *Sainte Ruffine,* on a trouvé plusieurs monnaies en bronze très frustes au milieu de tuiles à rebords et de briques très épaisses. On a noté surtout une pièce en or très bien conservée à l'effigie de Constantin, au revers un cavalier arborant le *labarum.*

En creusant les fondations d'une dépendance de la gare de *Forbach,* on a déterré un superbe Anastase en or analogue à celui rencontré dans les sépultures franques de *Kirchnaumen.* Un Justinien en or fut trouvé près de *Sierck* et acheté pour le compte d'un numismate parisien.

Lors du défrichement du *Bredenbusch,* près du village de *Monneren,* on a brisé plusieurs *tumuli* coniques en terre ayant à leur centre des ossements recouverts par de larges tuiles à rebords et des briques vermicellées. Les paysans disent qu'il y avait là plus d'une centaine de tuiles dont les bûcherons ont fait usage dans leurs demeures.

Dans les mêmes parages, près de Sierck, à *Rettel,* M. l'abbé Curicque s'est procuré trois statuettes grossières en argile blanchâtre représentant un oiseau. Elles avaient été déterrées dans un jardin de l'ancienne abbaye carolingienne de Rettel.

Sur le territoire de *Haute Kontz,* M. l'abbé Curicque a rencontré deux briques à inscriptions en majuscules barbares : IANADIV.V VIVI.

Dans le cours du printemps de 1882, M. l'entrepreneur Mey, ayant fait agrandir sa sablonnière de *Saint Privat*, rencontra un autel à quatre faces dont l'un représentait Mercure une bourse à la main, un coq à ses pieds; l'autre une femme drapée tenant une corne d'abondance, l'autre un Apollon la main gauche sur une lyre.

On trouva ensuite un petit génie, des chapiteaux de colonnes d'ordre composite, des troncs de statuettes en marbre blanc, des mâchoires d'urus. Le tout a été acheté par le Musée de Metz.

A la fin du mois de juin 1882, les fouilles furent portées dans la direction de la ***Horgne au Sablon*** et on déterra de nombreux débris de vases, d'amphores dont quelques unes ayant des marques de potiers CRVCVB SABINVS en relief, d'autres tracées à la pointe.

Le puits gallo-romain fut dépécé et à une profondeur de 5 mètres dans la dernière assise de ce curieux monument on trouva un autel à Mercure représentant la fondatrice DACIANA, la mère de TAVRILIAMI. M. Mey s'était en même temps formé un médailler composé d'un millier de pièces dont 440 étaient lisibles. On y remarquait des Domitien, des Nerva, des Antonin, des Marc Aurèle, 53 Heliogabale, 42 Philippe l'arabe, 3 Volusien, plusieurs monnaies à l'effigie de Sainte-Hélène.

Une partie de ces monnaies impériales fut trouvée ensemble formant comme un dépôt. Elles paraissaient avoir été enterrées primitivement dans un

grand vase en argile noire vernissée à bas-reliefs, représentant des cerfs poursuivis par des chiens, dont ont survécu des débris. Près de là avait été cachée à 4 mètres de profondeur une pierre cubique creusée saus doute pour recevoir des ossements comme on en rencontra dans plusieurs *tumuli* de la forêt de *Kalednoven*.

Cette trouvaille numismatique faite dans le puits de la déesse *Icovellauna* ne fut pas la seule obtenue dans ces environs. En 1881, un jardinier du village de *Montigny-lès-Metz*, en bêchant, fut étonné d'entendre un son métallique sous ses pieds. La bêche venait de frapper un vase d'airain renfermant six cents pièces de monnaies consulaires à commencer par Pompée, à finir par Auguste. Ce trésor était sans doute une caisse militaire enfouie entre les années de Rome 738 à 739 à la suite d'une panique causée par une levée de boucliers des Médiomatricks et des Trevirs. Ces monnaies furent achetées par un numismate d'Outre-Rhin. Heureusement qu'avant leur départ elles ont été très bien décrites par M. le professeur du Lycée de Metz Fritz Mœller dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst,* qui s'imprime à Trèves.

En juin 1883, le défrichement d'un petit bois à mi-cote du *Hackenberg* a fait connaître l'existence, en ce lieu abrupte, des restes de constructions très anciennes.

Au pied de cette montagne de *Hackenberg* on a trouvé un grand nombre de briques épaisses vermi-

cellées près d'une modeste croix en pierre qui, d'après la légende locale, a été érigée pour remplacer un temple païen qui existait à la rencontre du Kem venant de Metz vers Trèves et du Kem arrivant de Thionville par le plateau de *Valmestroff*.

Le long de cette dernière voie romaine qui n'était qu'un *diverticulum,* en 1873 près du village de *Kuntzich,* on défricha un bois pour créer la ligne ferrée de Thionville à Téterchen. Sous des chênes séculaires furent rencontrées des faucilles brisées en bronze et des haches de diverses grandeurs. Ces objets gaulois appartenant au druidisme furent achetés par un major hessois et emportés près de Darmstadt avec un certain nombre de monnaies en potin frappées à la marque d'un œil les unes, et d'un sanglier les autres.

Dans un verger de *Montigny-lès-Metz,* un propriétaire, faisant arracher des mirabelliers, a découvert un vase en grès du XVII[e] siècle avec reliefs représentant des chimères, des fleurs et renfermant un millier de pièces d'argent du temps d'Henri IV, roi de France, et de Louis XIII. C'était sans doute aussi une caisse militaire enfouie lors d'un campement. Ce trésor numismatique, qui renfermait des écus fleur de coin, a disparu dans le creuset d'un orfèvre et il n'a été parlé de cette trouvaille que longtemps après.

Dans l'ancien cloître de l'abbaye Saint-Arnould à Metz, *rue aux Ours,* des modifications dans la distribution des salles de l'École de guerre ont forcé à

fouiller le sol. On rencontra en plusieurs fois des auges en pierre renfermant des squelettes de grande taille, ayant conservé leur chevelure qui était très longue; dans ces tombes furent ramassées quelques médailles religieuses et des lames de sabre très corrodées par la rouille.

En mai 1888, M. Marly, ancien avocat, a fait creuser les fondations d'un mur de jardin dans son domaine de *Marly-aux-bois* près de *Cheminot* le long de la *via Scarponensis* encore très apparente en cette région. Au milieu des débris d'une construction antique, briques épaisses strigillées, tuiles à rebords, pierres de taille rougies au feu, il a été mis au jour des ossements calcinés à côté d'objets en bronze dont deux longues lances à forme singulière.

M. Marly a récolté dans les mains de ses maçons plusieurs grands bronzes dont quatre très bien conservés, un Antonin R. Hastaire, une Faustine R. la Concorde, un Gardien R. l'Eternité, un Tétricus R. Hastaire.

Plusieurs années auparavant, pour élever les bâtiments de *Marly-aux-bois* et ses dépendances, on avait défriché une partie de la belle forêt monacale de Cheminot. Ce défrichement avait amené la découverte d'un millier de petits Tétricus en bronze, encore une caisse militaire romaine enfouie à la suite d'une panique.

Il n'est pas inutile de rappeler que Cheminot a emprunté son nom celtique *Caminetum* au chemin *Caminus* Kem devenue la voie romaine de Scarpone

à Metz. Cette localité, d'abord une villa, un relai de poste sous les Romains, était restée une grosse ferme du fisc royal quand Hildegarde la donna en 783 aux religieux de Saint Arnould pour s'assurer leurs prières.

En creusant le long de la *rue de la Princerie* à Metz, pour aggrandir le magasin central des pompes à incendie de l'Hôtel de Ville, on a déterré une tête de femme couronnée en oolithe jaune et une tête de Jupiter aux cornes d'Ammon dans le même genre que celle trouvée rue du Grand Cerf.

En octobre 1883, des exfodiations entreprises dans le *fonds de l'Aulne,* près de *Marange-Sylvange* pour extraire du minerai, ont amené la découverte de plusieurs pierres jaunes sculptées indéfinissables et de plusieurs monnaies romaines. A la fin de la saison la pique des mineurs rencontra une belle tête de femme couronnée de lauriers qui fut offerte au Musée de Metz par MM. Lamarche et Schwartz, propriétaires des usines de *Maizières-lès-Metz.* Furent aussi trouvées des monnaies à l'effigie de Nerva et de Constantin que les ouvriers se partagèrent.

En été 1883, M. le colonel Ronjon a adressé au Musée archéologique une large brique détachée par les maçons de l'aqueduc romain de *Jouy-aux-Arches* en réparation. Cette brique est curieuse en ce qu'elle porte l'estampille inédite de OIRRA imprimée à rebours.

La Société d'archéologie de la Moselle a été avisée que le curé de *Vallières,* M. Thiriot, en 1883,

en grattant la base d'une statue oubliée dans le cimetière, a fait réapparaître un ancien écusson avec la date 1495 en vieux chiffres arabes au-dessus des initiales P. R.

Dans le village de *Montoy*, on a mis à jour les restes assez apparents d'un ancien hypocauste gallo-romain.

Sur le ban de *Schelaincourt* ont été trouvées plusieurs pièces d'argent au type de Nerva, Antonin, Trajan et Constantin à une faible distance du *Haut Chemin* c'est-à-dire la voie romaine allant de Metz à Trèves par *Ricciacum*.

En 1885, à *Metrich* sur la Moselle, M. Brauer a déterré dans un verger, au milieu de tuiles à rebords et d'armes en fer très rouillées, deux squelettes: à côté deux vases intacts en terre noire à ornements denticulés. Ces objets ont été envoyés au Musée d'archéologie de la Moselle.

En établissant un calorifère sous le chœur de l'église *Saint Martin* (XIVe siècle) à Metz, on a rencontré les fondations demi-circulaires d'un édifice du XIe siècle assises elles-mêmes sur une tour romaine en petit appareil. Jusqu'à présent on savait que l'enceinte de Dividorum s'arrêtait en cet endroit non loin de la chapelle N. D. du pré.

En mai 1884 on a trouvé dans un jardin de *Theting* sur la Nied des fragments d'une très belle mosaïque gallo-romaine qui ont été transférés au Musée de Metz par les soins de l'administration dé-

partementale. Cette mosaïque représente des entrelacs, des losanges où dominent le vert, le jaune et le rouge.

Au nord de *Basse Yutz* les travaux de ballastage du chemin de fer de Sierck ont amené la découverte d'un mammouth fossile entier qui a été expédié au Muséum de Berlin. Dans la même couche de sable, au pied de ce village, il y a quelques années, on avait rencontré une série notable de tombes en pierres blanches creusées, recouvertes par de larges dalles avec la gravure de l'*Ascia*. Dans l'intérieur, à côté d'ossements humains, on trouva des poteries communes, des monnaies du Bas Empire dont le Constantin à la louve.

Près de ***Macquenom***, toujours dans la même couche que le Mammouth, on a rencontré plusieurs monnaies impériales dont deux remarquables : un grand bronze de Decius, frappé à Trèves, et un de Théodose, la victoire au revers.

L'administration départementale a fait démolir l'élégant cloître des Célestins (XVe siècle), ***rue de la Gendarmerie*** à Metz, pour établir un couvent de Sœurs hospitalières de Sainte Blandine.

La municipalité messine a ordonné la destruction du remarquable cloître (XIIIe siècle) des Dominicains, ancienne ***rue des Prêcheresses***, pour reconstruire un bâtiment scolaire sur une plus grande échelle. C'est sous ces arcades romanes s'appuyant sur de grosses colonnes trapues aux chapiteaux à feuilles de nenuphar

que le célèbre Bossuet s'est promené avec sa mère et sa sœur qui sont mortes en ce saint lieu.

En octobre 1883, deux têtes d'une ancienne sépulture des Gournay (XIVe siècle) un chapiteau romain (XIIIe siècle) ont été recueillis dans les ruines de l'église Sainte Elisabeth. Au printemps de 1884 furent abbattues les voûtes de la chapelle de Gournay (XVe siècle), édifice ogival très bien conservé qui avait été adossé à l'ancien donjon communal du (XIIe siècle), dit la Tour Saint Livier, une des gloires archéologiques de Metz.

En 1884 fut renouvelé le pavé de l'église de *Tarquimpol* sur l'étang de Lindre. On fut peu étonné de rencontrer neuf cercueils en pierre parce que, d'après la légende locale, l'église actuelle en a remplacé une très vieille qui dépendait d'un couvent resté inconnu. L'étonnement a commencé quand on aperçut une inscription latine qui est évidemment une inscription romaine.

MAIVS IBLANDIFIL MARIADIFIL
BEIATVLLAE VX BEIATVLLA POSVIT

Il s'agit donc d'un gallo-romain du nom de *Maius* qui, veuf de son épouse *Beiatulla,* lui a fait élever un monument funéraire. Cette épitaphe, ne portant point l'antè- fixe Diis Manibus, semble être l'attestation d'une sépulture de chrétiens des premiers siècles. Cet antique très intéressant a enfin paru au Musée de Metz au mois d'août 1886.

Il est opportun de rappeler que déjà dans la même localité a été trouvée une stèle funéraire évi-

demment païenne élevée par un gallo-romain du nom de ICVNDA aux mânes de son mari VVNICVS.

Ce qui est plus important, c'est la découverte d'un autel élevé à un dieu celtique BVGIVS, et des fragments de la dédicace d'un temple romain dont il est resté quatre lettres majuscules ONOR, rappelant l'inscription monumentale trouvée à l'angle des rues *de la Glacière* et des *Quatre Maisons* à Metz. Elle est classée au Musée sous le numéro 65 et attend encore une bonne interprétation détaillée.

En septembre 1884, M. Wetter, curé de *Kemplich*, avisa la Société d'archéologie d'une trouvaille d'une espèce de taurobole sculpté sur un rocher au milieu de la forêt communale de *Klang*. M. Bellevoie est allé prendre un croquis de ce monument inédit, qui est sans doute un souvenir du druidisme dans nos contrées.

A la fin de l'année 1885, on a trouvé à Gœrsdorff, près de Wœrth, un autel du dieu VOSEGVS. SIL., et à *Zinsviller*, près de la ville alsacienne de Niederbronn, un bas-relief représentant un homme s'appuyant sur un arc et un carquois. Il devait figurer ce dieu gaulois, *Vosegus Silvestris*, comme l'indiquait la dédicace faite par le gallo-romain médiomatrick ADNAMVS fils de NERTOMAR.

Aux environs de *Niederbronn* jusqu'alors on avait trouvé plusieurs exvoto en l'honneur de Mercure, mais rien du patron des Vosges.

En décembre 1884, avis fut donné par M. Fromholt jeune, de Sierck, qu'une sépulture antique avait été

rencontrée à *Montenach,* sous les débris de l'ancienne église, qui venait de s'écrouler, faute de réparations. On a retiré plusieurs armes en fer, un scramsax avec une longue soie et des bronzes de Constantin.

Sur le prolongement de la voie romaine de Metz à Trèves, vers le Rhin, on a trouvé en novembre 1885 à *Hettner* sur la Moselle, près de Neumagen, un tronçon de colonne milliaire, portant une inscription en souvenir de l'IMP. CAESAR DIVI. NERVAE. Nous mentionnons cette trouvaille du pays trévirois parce qu'elle rappelle celle faite en 1840 dans le village de *Saint Marcel,* à l'ouest de la voie romaine venant de Verdun à Metz par le plateau de Genivaux et conduisant vers Trèves par le bas de la côte de *Guentrange* où ce Kem est encore connu des paysans sous le nom de Chemin des Romains.

En 1872, à *Thionville,* en démolissant, pour cause de rectification de l'enceinte, la porte de Luxembourg et le rempart de briques (XVIe siècle), adossé au *Magasin tortu,* la pioche du travailleur a mis à jour un grand nombre de monnaies françaises, à l'effigie de Louis XIII, et des monnaies allemandes du XVIIe siècle, frappées par les archevêques de Trèves, Cologne et Mayence. En même temps on a déterré quelques grands bronzes romains très frustes, dont un Nerva, un Tetricus, un Posthumus, un Constantinus au labarum, un Maxence, un Valentinien. Mais le plus précieux résultat archéologique de ce bouleversement de terrain, ce fut la rencontre d'une monnaie d'or de Néron. Le tout fut collectionné par un

capitaine du génie prussien, qui a quitté Thionville pour aller construire des forts détachés sur les côtes de la Baltique.

En juillet 1886, les rues de *Thionville* ont été labourées par la pose de conduits en fonte qui doivent amener l'eau des sources de *Morlange,* village connu des archéologues pour son église romane, un bijou du XIIe siècle, œuvre de l'abbaye de Gorze.

Ces travaux en dehors de la forteresse n'ont donné lieu, que l'on sache, à aucune découverte intéressante, si ce n'est la trouvaille de quelques sous romains, faite autour de *Daspich* sans avoir été vus d'un connaisseur. Dans *Thionville* même, les tranchées ont rencontré l'enceinte du moyen-âge à la hauteur du théâtre, dans la *rue de l'Hôpital,* et aux environs du *Magasin tortu,* magasin à poudre appelé autrefois la *porte du milieu* par les anciens habitants et converti par les nouveaux en manutention militaire.

A l'angle de la *rue du Mersch* (ancien marché couvert) et de la *rue de Luxembourg* ont été trouvées les restes d'une bâtisse gallo-romaine portant les traces non équivoques d'un incendie.

A l'angle de la *rue Neuve* et de la *rue du Four Banal* fut rencontré une tête de mort avec toutes ses dents.

Il y a dix ans, en creusant près de là un canal d'égoût, on déterra une grande quantité de défenses de sangliers et des cornes de cerfs et des coquilles d'huitres.

Les remaniements du pavé de la *Cathédrale Saint Etienne* de Metz ont mis à jour des murailles en petit appareil, des fûts de colonnes, des restes d'hypocaustes qui ont dû appartenir à des constructions gallo-romaines antérieures au Christianisme sur les rives de la Moselle. Le portail d'angle de la Cathédrale, après avoir été restauré provisoirement, a été jeté par terre pour être remplacé par un édicule imité du portail de N. D. de Trêves et décoré avec des statues inspirées de celles de N. D. de Chartres. On est en train de plaquer sur les pignons du transept une décoration sculpturale du style flamboyant rappelant celle des églises de Nuremberg.

Les trouvailles faites à *Tarquimpol* sont assez importantes pour que nous y revenions, en attendant le classement de ces antiques.

Au milieu de débris de poteries, de tuiles à rebords, de briques très épaisses, on a ramassé sept morceaux de marbre blanc qui ont été reconnus appartenir à une statue de femme de grandeur naturelle de style grec. On a de cette statue : le sommet de la tête cheveux nattés avec une mèche relevée sur le front, les deux yeux très régulièrement sculptés, le front a une belle ligne, un sein recouvert d'un voile, trois parties du buste drapées.

Les braves gens du pays veulent que ce soit le portrait de la femme de Tarquin qui, d'après la légende locale basée sur l'étymologie, a bâti cette ville au centre de salines celtiques.

Les habitants, par reconnaissance, auraient donné le nom de leur fondateur à leur ville. Cette statue est peut être une statue d'impératrice, ce qui expliquerait sa mutilation en mille morceaux par suite d'une révolution. Peut-être était-ce l'image d'une déesse gallo-romaine? Ce qu'il y a de certain c'est qu'à *Tarquimpol* les Romains avaient élevé deux monuments d'une grandeur colossale, un arc de triomphe? un temple? dont on a retrouvé des pilastres de dimensions extraordinaires avec des fragments de l'inscription d'un décret rendu au nom du Sénat et du peuple romain : S. P. Q. (R) en grandes capitales gravées sur une pierre cubique qui fut entaillée pour être scellée dans le mur extérieur de l'église.

Une autre inscription parlait de la chose publique *respubl*ICA. Il n'en est resté que les trois dernières lettres en majuscules, doubles en hauteur des précédentes, 0,25 centimètres. On en connaissait déjà un fragment ONOR qui semble se restituer en *honoris*. Il rappelle l'inscription de *patria* trouvée à Metz *rue des Trois Maisons* et déposée au Musée. A *Tarquimpol,* on parle bien de pièces d'or, d'argent et de bijoux trouvés au milieu de ces restes d'édifices romains, mais rien ne confirme ces on-dit.

En Août 1886, on a déterré dans la rue Saint Maximin de Thionville, près de l'église paroissiale, plus de 4000 pièces d'argent à l'effigie de l'empereur Othon III (983 à 1002), et de la princesse Adelaïde, sa mère régente pendant sa minorité et

de l'empereur Henri II, son successeur, (1002 à 1024) dit le Saint, dont une relique se trouvait dans l'église des Prêcheresses de Metz avant la Révolution.

LA CHAIRE A PRÊCHER

DE LA CATHÉDRALE DE METZ

ET

BOSSUET.

Notre ancienne cathédrale a-t-elle jamais possédé une chaire à prêcher de style ogival? Il est permis d'en douter. Philippe de Vigneules dit bien dans sa chronique à l'année 1522: « Furent faictes et du tout « eschevées les *chaires de la grande esglixe* d'icelle « cité. » Mais il ne s'agit ici que des stalles des chanoines posées dans le fond du chœur.

Comme l'a très judicieusement observé de Caumont dans son *Abécédaire d'archéologie*: « Au XIIIe « siècle, quand le chœur de nos basiliques fut en- « touré de tous côtés d'arcades ogivales accédant « aux ailes, le clergé se trouva exposé au vent et « au froid et il dut chercher à s'en garantir au « moyen de constructions en bois. De là les stalles, « qui prémunissaient contre l'humidité de la pierre « et les impressions du vent. Au XVe siècle surtout,

« le sculpteur vint prêter le secours de son ciseau, « et trouva, dans les stalles et les boiseries acces- « soires, matière à exercer son talent. »

Il est à remarquer que ces monuments en pierre et en bois que nous appelons *chaires à prêcher* ne datent pas de loin. Les chefs d'œuvre de sculpture de style flamboyant que l'on admire soit dans la cathédrale de Bâle, soit dans celle de Strasbourg, sont de la fin du XVI[e] siècle. La chaire à prêcher de Bâle est datée de l'an 1586.

Une curiosité architecturale est la chaire à prêcher de l'église de Saint Thegonnec dans le département du Finistère. Une merveille de l'art est la chaire à prêcher qui décore l'église de *Santa Croce* à Florence. Mais la palme pour cette espèce de décoration est à décerner aux artistes belges du XVII[e] siècle. Il faut citer en première ligne la chaire à prêcher qu'Henri Verbruggen exécuta tout en bois pour les jésuites de Louvain en 1699 et que l'impératrice Marie Thérèse fit transporter en l'église Sainte Gudule de Bruxelles. La sculpture s'y est donné le champ libre pour faire la leçon au peuple. Verbruggen nous montre, soutenant la chaire, Adam et Ève, de grandeur naturelle, chassés du paradis par un ange brandissant le glaive de la justice divine. A leur gauche apparait la Mort, tandis qu'au-dessus du rabat-voix surgit la mère de Jésus entourée de chérubins, écrasant la tête du serpent infernal avec la croix de son divin fils. L'arbre du bien et du mal a ses racines au pied de la chaire contre

nos premiers parens et pousse, de droite et de gauche, des troncs noueux qui forment une double rampe à un escalier et servent de supports à différents animaux.

Quel contraste avec la chaire à prêcher dont Taminn crut orner la cathédrale du Saint Sauveur à Bruges! C'est un siège circulaire soutenu par deux colonnes d'ordre corinthien encadrant à leur base une statue de Saint Eloy, évêque, qui tient à la main le plan de l'église dont ce ministre de Dagobert passe pour avoir été le fondateur en 646.

Comme les autres basiliques épiscopales, la cathédrale de Metz n'eut que très tard une chaire à prêcher proprement dite. A l'époque carolingienne, elle avait un ambon, édicule à deux rampes au haut duquel le diacre et le sous diacre donnaient lecture de l'épitre et de l'évangile. L'ambon, qui existait au VIIIe siècle dans la cathédrale Saint Etienne de Metz est exactement représenté dans plusieurs dyptiques d'ivoire messins, notamment celui qui sert de couverture au sacramentaire de l'évêque Drogon, le fils naturel de Charlemagne.

De la rédaction de ce cérémonial, le plus ancien que nous possédions, se déduit cette remarque que notre basilique messine ne renfermait point de chaire à prêcher. L'évêque était, dans le chœur, assis sur une chaire en pierre; peut-être celle que nous appelons *le siège de Saint-Clément* en marbre cipolin. Il parlait debout au peuple accoudé sur le mur qui séparait le chœur d'avec la nef et que devait plus

tard remplacer ce qu'on appelle un jubé, gracieux monument qui fut substitué à l'ambon et qui prit son nom du commencement de la prière : *Jube Domine benedicere* qu'adresse le diacre à l'officiant pour en obtenir le droit de lire l'évangile aux fidèles, en son nom.

Saint Etienne de Metz eut aussi son jubé, grâce au chanoine Martin Pinguet qui, d'après l'*Histoire des évêques de Metz,* paya 1800 fr. et donna 50 quartes de bled aux maçons et fournit tous les matériaux. La première pierre en fut posée le 20 mars 1522.

Quand Saint Bernard vint prêcher à Metz son infortunée croisade, il est à présumer qu'il parla du haut de l'autel suivant son habitude. Il aimait aussi à haranguer la foule en plein air; mais la place manquait devant la cathédrale à cause de l'église collégiale de Nôtre Dame la Ronde séparée, de l'entrée de la basilique, par une étroite ruelle. D'après l'*Histoire de la Cathédrale de Metz,* au XVIe siècle en avant du jubé se voyait une grande chaire permanente pour les grandes prédications, faisant face à la cuve de porphyre, dite *puits Saint Jean,* qui servait de baptistère. Voici comment Bégin la décrit : « Cette « chaire, tribune vraiment céleste, digne des saintes « paroles qui devaient y retentir, était surmontée « d'un archange debout sur un globe et jouant de « la trompette ; les faces du tambour octogonal re- « présentaient la Vierge, Saint Joseph, les Quatre « Evangélistes et dans le centre Dieu le Père, éclai- « rant le Monde au flambeau de sa lumière.

« Le long de la rampe, on voyait un moine à « longues oreilles sermonnant un troupeau d'ânes. « Un serpent charmait de son regard divers ani- « maux groupés autour de lui ; un loup encapu- « chonné prêchait à des brebis attentives aux paroles « que leur ennemi ne prononçait à grand renfort « de gestes. »

Il est à regretter que l'auteur ne nous ait pas mis au courant des sources où il a puisé ces piquants détails. Grâce au bénédictin de Saint Arnould dom Dieudonné: nous avons le tableau naïf, mais véridique, de l'intérieur de notre cathédrale quelques années avant la Révolution. La Bibliothèque de Metz possède ce manuscrit autographe, coté sous le numéro 159. Ce religieux a étudié un à un tous les coins de la basilique en dessinant à sa façon les sépultures, les blasons, les tableaux, en transcrivant les épitaphes. Il ne s'inquiète pas de la chaire à prêcher. Il n'en parle point par cette raison qu'elle n'avait rien en elle-même qui attirât l'œil. Il ne pouvait pas dire de cette chaire qu'elle était jolie quoique gothique. C'était, comme nous le voyons encore aujourd'hui, quelque chose de lourd en bois vernissé sur quoi on avait fouillé des couronnes de lauriers alternant avec des couronnes de roses. Ces couronnes servaient de cadres, d'après la tradition, aux bustes des Quatre Evangélistes le long des deux rampes, tandis que contre la tribune deux couronnes encadraient les bas-reliefs de Saint Etienne et de Saint Paul qui étaient accollés à une couronne plus grande

en olivier, et encadrant une tête de Christ couronnée d'épines.

Ce qu'il y eut de particulier dans les vicissitudes parcourues par notre chaire à prêcher, c'est qu'elle servit pendant la Révolution à prononcer les discours patriotiques. Les généraux Lafayette, Hoche vinrent s'asseoir, au pied de cette tribune religieuse, pour y applaudir aux éloges donnés à l'héroïsme de eurs soldats. Les iconoclastes s'attaquèrent aux bas-reliefs en 1806 comme étant de mauvais goût.

En 1820 on fit remplacer ces débris par le sculpteur Soret qui garda les couronnes et eut l'habileté d'y enchasser un triangle rayonnant, les tables de la loi, un calice avec le serpent se tordant autour de son pied.

Il sculpta dans le dossier la sainte croix suspendue dans le ciel par des chérubins, puis il plaça au-dessus du rabat-voix un ange debout tenant de la main gauche la trompette du jugement dernier, tandis que de la droite il montre le ciel. Cette statue est très belle; la figure a une belle expression, le geste est bien rendu. Mais qui s'est jamais arrêté devant cette modeste chaire à prêcher?

Le guide de l'étranger à Metz par E. Bégin, 1844, *Metz et ses monuments* par F. Blanc, 1852, n'en parlent point. Le touriste la dédaigne et regarde bien vite le fond de l'abside où il reste en admiration devant les splendides verrières de Valentin Bousch, de 1523.

Cette chaire ne peut pas échapper au souffle de transformation qui s'est emparé de notre cathédrale

sous prétexte de la restaurer. Nous avons déjà deux orgues d'accompagnement modernes que nous avons vu changer deux fois de place. On les a décorés de pinacles à crochets, de clochetons et d'ogives lancéolées du style ogival secondaire pour varier avec le style flamboyant inauguré dans les toitures des deux bras du transept à l'extérieur.

Les prélats de Metz ont l'avantage aujourd'hui d'officier pontificalement, assis sur un siège à dossier plat élevé et sous un dais en bois sculpté, le tout imité des stalles canoniales de diverses abbayes: notamment de celle de Saint Pierre sur Dive dans le département du Calvados. Ce qui caractérise ce trône épiscopal messin, c'est le plafond qui est soutenu à angle droit par des colonnettes. On peut à l'occasion y pendre des tapisseries religieuses comme cela se pratiquait au moyen-âge.

Les stalles bourgeoises de nos chanoines vont être remplacées par des sièges peut être moins commodes mais plus conformes aux règles de l'art et des coutumes religieuses. Nous verrons nos vénérables s'asseoir sur ce qu'on appelait des *formes,* caractérisées dès le XV[e] siècle par des dossiers élevés, des accotoirs, des miséricordes agrémentés de bas-reliefs où les artistes se donnaient le plaisir de laisser leur ciseau faire la charge des bons chanoines qui allaient en s'appuyant du coude sur les *accotoirs,* se reposer sur ces *miséricordes* tout en ayant l'air de rester debout, tandis qu'ils étaient réellement assis. Nous devons ajouter que la règle primitivement

donnée par Chrodegand en 760 aux chanoines messins et rangée en 147 articles plus précis par Amelaire, diacre de Metz, pour figurer dans le capitulaire de l'an 789, exigeait des chanoines des offices de jour, de nuit, et du soir et du matin, comme pour des moines. Aussi toléra-t-on la capuce sur la tête et des béquilles sous les deux épaules.

Le Chapitre de Metz chantait encore matines à l'aurore à quatre heures du matin en l'année 1612.

Nos chanoines ont déjà un banc d'œuvre à dossier et de style ogival; à bientôt les stalles du même goût: puis viendra l'heure pour la chaire à prêcher de notre cathédrale d'être refaite à la gothique. C'est donc le moment de lui adresser nos adieux, à ce petit monument religieux, au haut duquel se sont fait écouter les Pères Beauregard (de Metz), Lacordaire, Ravignan, Félix, Souaillard, Montsabré, Mgr Plantier, évêque de Nîmes, Mgr Pie, évêque de Poitiers, Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, Mgr Korum, évêque de Trêves, et avant tous Bossuet, l'aigle de Meaux.

Jacques Bénigne Bossuet devint chanoine de Metz ayant à peine quatorze ans. Il était né à Dijon, le 27 septembre 1627. Il avait été désigné à la mort de Me Breton par Me Jean Royer, chanoine en tour, ami de Bossuet père, conseiller au Parlement de Metz. Mais cette nomination fut contestée par Me Eric de Saintignon qui présenta une bulle du pape lancée en 1628 à son profit, le nommant coadjuteur du chanoine avec droit d'hériter à sa mort de son canonicat. L'affaire fut portée devant

le Parlement de Metz siégant à Toul par punition. Le premier avocat général Frémyn, autre ami de Bossuet père, trouva mauvais que Saintignon s'appuyât « sur la toute-puissance du pape » et fut rendu un arrêt que l'auteur de l'*Histoire du Parlement de Metz* qualifie de mémorable. Cette stalle de chanoine, obtenue par autorité de justice, donnait droit à une belle prébende qui se composait des métairies de vignes du *ban Saint Paul* sur les côteaux de *Lessy* et de *Chatel Saint Paul* (ligne de Metz à Verdun). Les revenus de cette prébende permettaient à Bossuet père d'envoyer, sans bourse délier, son fils étudier la réthorique et la philosophie au collège de Navarre où il eut pour maître l'érudit Nicolas Cornet qui devina son génie. Son élève reconnaissant paya ses bons soins par une oraison funèbre, prononcée le 27 juin 1663.

Le 21 septembre 1648 J.-B. Bossuet était reçu sous-diacre à Langres. Un mois après, le 24 octobre, il récitait « une docte et tendre exhortation sur le « triomphe de la Sainte Vierge. »

Le 21 septembre 1649 il était consacré diacre.

Le 26 avril 1651 il eut à plaider devant la grande chambre du Parlement de Paris la validité de sa Sorbonnique.

Bossuet fut ordonné prêtre le 16 mars 1652. Il subit les examens de doctorat en théologie le 9 avril suivant, pour mériter le brevet de docteur le 16 mai.

Le 27 septembre 1653 Bossuet était désigné par le Chapitre pour être archidiacre de Sarrebourg. Ce

titre lui donnait rang dans l'Assemblée des Trois Ordres du pays messin. Il semblerait même que cette élection avait eu cet unique but.

En effet nous voyons deux jours après, le 29 septembre, l'assemblée députer à Stenay vers Chamilly intendant du fameux frondeur Condé « M. de Bos-« suet, archidiacre de Salbourg, chanoine de la ca-« thédrale » et le conseiller eschevin Bancelin, un réformé. Ils furent chargés d'aller offrir au Prince (un condamné à mort!) de payer la rançon de Metz et le pays messin. Et la ville et les environs étaient inondés de soldats et de cavaliers allemands à la solde du roi de France!

Le 11 septembre 1653, le maître échevin Thiolet, un militaire, avait proposé à l'*Assemblée des trois ordres* d'écrire à la Cour pour qu'elle prenne en considération la triste situation faite au pays messin. Il y a longtemps, disait ce magistrat municipal, nous sommes chargés de quantité de gens de pied allemands.

Le 8 octobre 1653, Bancelin annonçait de Stenay qu'il avait conféré avec le secrétaire des commandants du Prince, un sieur Caillet de Chanlé, qui résidait à Verdun. Ce hautain personnage exigeait de suite dix mille livres payables par semaine tandis que la cité trouvait à peine cette somme à chaque trimestre, ce qu'on appelait de quartier en quartier.

Le 9 octobre 1653 tout le bétail des villages du Haut Chemin était enlevé par les partisans détachés de l'armée de Condé.

Le 12 octobre, les courses se répétèrent sous les remparts de Metz pendant que le Maréchal de Schomberg, le gouverneur, ne savait décider qu'une chose, c'est qu'il fournirait un tambour chargé d'aller porter à Condé en personne les doléances et supplications de l'*Assemblée des trois ordres.*

Le 17 octobre 1653, celle-ci décidait qu'il serait écrit à M. de Bossuet pour faciliter le paiement s'il en peut trouver la commodité.

Quelques jours après, celle-ci recevait une lettre non signée (1) que M. l'abbé Thiel vient de restituer à bon droit à Bossuet. Elle débute ainsi : « Monsieur « le Maître eschevin. Je viens de recevoir tout pré- « sentement les lettres de messieurs des trois ordres « avec les vostres et les paquets que vous m'enuoiez. « Il me semble que pour expédier les affaires il sera « nécessaire que j'aille à Stenay, un traité ne se fait « guères bien par lettres ; tout s'arrête au moindre « incident. Je me préparais donc à partir lorsque « j'ay reçeu cette lettre de M. Caillet que je vous « envoie avec une autre qu'il m'a écrite hier ..... « nous faisant entendre que l'on s'en pourrait relas- « cher si nous faisions un présent un peu honnête, « cela voulait dire, comme il me l'expliqua, 50 ou « 60 pistoles. Je tascherai de l'empecher de rien « faire contre nous en lui demandant encore quelque « tans *(sic)* pour l'aller trouver, afin de conclure

(1) Archives de Metz. Portefeuille 34. Liasse 186. Pièce 57 Petit caché brisé à demi.

« avec lui, selon les intentions de Mgr le Prince,
« c'est là le sens de ma lettre
« De Verdun, le 19 octobre. »

On peut supposer que c'était avec intention que Bossuet n'avait pas apposé sa signature et qu'il s'était servi du cachet d'une autre personne de la noblesse verdunoise. Il prévoyait que le tambour parlementaire pouvait être dépouillé de ses dépêches en route.

Les comptes de l'*Assemblée des trois ordres* nous apprennent que ce fut le 24 octobre 1653 qu'un tambour apporta les lettres des dits sieurs de Bossuet et Caillet et qu'un autre apporta les ordres de Mgr le Prince à M. de Bossuet pour les faire valoir vers le sieur Caillet.

Le 13 novembre, l'Assemblée des Trois Ordres envoie encore des députés à Stenay, mais Bossuet était remplacé par l'avocat au Parlement Lalouette. Ce n'est qu'à la séance du 5 février 1654 que nous voyons Bossuet reprendre sa place parmi les membres des Trois Ordres. Il s'agissait de désigner des députés à envoyer à Bruxelles à propos de pilleries provenant de la garnison de Luxembourg. Le 26 août 1654, Bossuet était encore à Metz pour appuyer des plaintes sur les infractions aux sauvegardes. Le 1er décembre 1654 il prenait part à la discussion sur la nécessité de se rendre en corps près du maréchal de Schomberg, au sujet des régiments nouveaux que le Roi allait envoyer en quartier d'hiver.

Le grand archidiacre de Metz appose sa signature immédiatement après le maître échevin, le 25 mars 1655, pour réclamer contre les troupes logées à Ancerville, Pont-à-Chaussy, Dommangeville et d'autres villages des bords de la Nied. Le 27 avril Bossuet fait une démarche à ce sujet près du maréchal de Schomberg avec toute l'assemblée. Nouvelle démarche aussi peu fructueuse le 8 mars. Bossuet assistait à la séance du 21 mai quand on y lut la lettre de Louis XIV avisant les Trois Ordres de l'élection du pape Alexandre VII. Le 27 septembre 1655 il concourait aux mesures prises pour obtenir un renouvellement de la sauvegarde du parti du Prince.

Un chanoine de Notre-Dame de Paris, nommé Viellart, réclama 3000 livres pour avoir appuyé les réclamations de la ville près des ministres de Louis XIV. Bossuet fut adjoint à la commission des finances et cet agent reçut 1000 fr. non sans se plaindre au maréchal de Schomberg.

Bossuet réapparait aux Trois Ordres le 28 décembre 1655, le lendemain, le 17 février 1656, le 26 mars 1656; mais, détail piquant, le 27 février 1657, l'absence du grand doyen est consignée au procès-verbal. On se plaint que le clergé et la noblesse ne viennent pas traiter la question des subsistances pour les militaires de la garnison.

L'archidiaconat de Sarrebourg avait eu pour conséquence d'augmenter la prébende canoniale de J.-B. Bossuet. Il était de droit entré en jouissance

des métairies du *ban de l'Archidiacre* à Dornot et à Ancy, dont les vignes étaient déjà renommées pour leur cépage de pinot gris donnant le fameux vin alsacien dit *auxois* en patois messin, de nos jours *auxerrois*.

Au printemps de 1665 mourait Marguerite Mochet, la digne épouse du conseiller Bossuet.

Leur fils était élu doyen du Chapitre quelque temps après, et il obtenait de ses confrères que sa place et sa prébende d'archidiacre fussent transmises à son père qui, paraît-il, dans sa jeunesse avait été tonsuré.

« Le 20 août 1665 messire Benigne Bossuet, « clerc au diocèse de Langres et conseiller en la Cour, « et Me Jacques Benigne Bossuet, docteur en théo- « logie de la faculté de Paris, prédicateur ordinaire « du Roy, chanoine en l'esglise cathédrale de Metz, « esleu doyen de la dite église » se présentaient au Parlement de Metz pour prendre possession de leurs nouvelles fonctions ecclésiastiques. Bossuet père se trouva du coup devenu un des riches propriétaires vignerons du pays messin à Dornot et à Ancy-sur-Moselle outre sa maison canoniale.

Le 22 août, J.-B. Bossuet fils était reçu comme doyen avec toute la pompe voulue et il recevait en bénéfice une très grosse prébende composée de plusieurs fermes autour de Villers-Betnach.

Le 22 août 1667 on procédait dans l'église des *Prêcheresses* de Metz au service funèbre de Bossuet père qui fut enterré ensuite à Dijon. Le deuil était

conduit par Frémyn devenu président et par le conseiller Isaac de Chazot, qui avait épousé Marie de Bossuet.

En octobre 1669 le Chapitre de Metz était convoqué pour lire la lettre suivante dont nous extrayons quelques passages :

PARIS, 12 octobre 1669.

Messieurs,

J'ay esté obligé par certaines considérations de presser l'expédition de mes bulles plustôt que je n'avais pensé et comme j'ay preveu que si jestois pourveu ou préconisé estant encore revestu du doyenné de vostre esglise, les prétentions de la Cour de Rome pourraient causer quelqu'embarras dans nostre élection dont j'ai dessein avant toutes choses de vous assurer la liberté entière, je me suis résolu de prévenir cet inconvénient par ma démission pure et simple entre vos mains; c'est à vous maintenant, Messieurs, de faire d'abord quelqu'acte qui empêche les prétentions et ensuite de célébrer une élection canonique dans toutes les formes . . . .

Votre très humble et obligé serviteur

L'ABBÉ BOSSUET,
nommé à l'évêché de Condom.

Je vous prie d'accuser réception.

En 1704 Bossuet mourait à Paris, entre les mains des plus célèbres chirurgiens, de la maladie de la pierre et il était inhumé en la cathédrale de Meaux.

Le Chapitre de Metz célébra un office des morts pour son ancien membre et ce fut tout. Il ne vint à la

pensée de personne de monter dans cette chaire illustrée par ce grand orateur pour lui payer à son tour l'hommage d'une oraison funèbre.

Cependant y montait souvent le prieur de Saint Vincent, dom Remy, qui suivant les termes des bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, « prêcha « à cette époque assez longtemps la controverse « dans la cathédrale de cette ville. » On le citait pour la facilité de ses improvisations. Il mourut en 1706 à Châlons-sur-Marne, sa ville natale.

Un autre prédicateur du même temps était le minime Pierre Bernard, originaire de Metz. D'après l'*Histoire des Minimes*, « il mérita l'estime de nos « deux évêques, MM. d'Aubusson et Coislin du « Cambout, après avoir prêché avec beaucoup d'hon- « neur et de réputation, non seulement à la cathé- « drale de Metz, mais aussi dans celles de Verdun, « de Châlons et de Reims. Il mourut en 1717.

Qui connaît aujourd'hui quelque chose de ces sermonnaires soi-disant fameux ? Le souvenir de Bossuet les écrase. Aussi quand au carême de 1837 l'abbé Lacordaire vint prêcher dans la cathédrale de Metz, sa première parole fut un hommage rendu à Bossuet dont il cita plusieurs phrases.

Nous ne pouvons faire mieux que de nous guider sur cet exemple donné par celui qui fut salué dans la *Revue d'Austrasie* de 1837, le plus beau et le plus puissant des orateurs chrétiens de notre époque.

Nous allons rééditer les plus notables des discours dont a vibré jadis la chaire à prêcher de la

cathédrale de Metz. Ce choix a déjà été fait par Eugène Gandar, de Remilly, professeur de littérature à la Sorbonne. Il nous fut enlevé à la fleur de l'âge, mais nous laissant heureusement son *Bossuet orateur* et son *Choix des sermons de la jeunesse de Bossuet,* qui nous font bien apprécier le génie littéraire de l'ancien archidiacre de Metz. Seulement nous ajouterons à son travail des notes historiques qui auraient sans doute accompagné une seconde édition, si la mort n'avait pas surpris notre compatriote.

Les premières années du séjour de Bossuet à Metz ont exercé sur les progrès et sur le caractère de son éloquence une influence décisive. C'est à Metz que Bossuet devait trouver, entre la discipline de l'école et les exigences du monde, ce moment de trêve presque toujours unique dans la vie, où la pensée pleinement maîtresse d'elle-même, s'épanche ou peut se recueillir en liberté. Ainsi paraît-il avoir passé d'abord près de quatre ans dans cette retraite sans aucun désir d'en sortir, même pour retourner à Paris de juin 1652 au mois d'avril 1656.

Les sermons qui appartiennent à ces quatre années se reconnaissent à plusieurs indices. Il en est qui renferment des apostrophes à la *Ville de Metz,* des allusions aux misères du temps, à la disette, à la guerre, aux discordes civiles; des compliments à la duchesse de Schomberg, qui n'est venue habiter Metz qu'en 1652, et au maréchal, qui est mort en

1656, des particularités relatives aux églises et aux couvents dans lesquels ils ont été prononcés. L'écriture et une étude attentive des formes du style permettent de compléter la liste.

Bossuet a beaucoup prêché à cette époque. Dans ces sermons prononcés par le jeune archidiacre de Metz, on entrevoit déjà le dessein de presque tous les grands ouvrages qui devaient illustrer son âge mûr.

Un jour de fête de la *Nativité de la Sainte Vierge,* Bossuet loua, du haut de la chaire, la piété de la Maréchale de Schomberg; cette belle et vertueuse Marie de Hautefort, l'amie la plus loyale d'Anne d'Autriche, exilée d'abord par Richelieu, pour avoir servi la Reine avec une témérité chevaleresque, plus tard tombée en disgrâce auprès de la Reine elle-même, pour avoir trop cherché à lui ouvrir les yeux sur le scandale de son attachement pour Mazarin.

Le jeune prédicateur ne craignait pas d'exalter la sagesse de sa conduite à la Cour, ce théâtre des passions les plus violentes, les plus déguisées. Et il l'exhortait à chercher l'appui de sa gloire dans l'humilité.

Le 1er janvier 1654 était prononcé le sermon sur la *Royauté de Jésus-Christ.* Les rois qui tiennent de Dieu leur puissance doivent, comme lui, se faire aimer par leur bonté. Le modèle que Bossuet leur propose c'est Jésus-Christ, réunissant en sa personne la royauté et le sacerdoce, mais pontife et roi parce qu'il est le sauveur des hommes au prix de son

sang. C'est pour ce roi sauveur que, dans une ville restée fidèle au milieu de la rébellion, l'orateur réclame une soumission prouvée par des œuvres et poussée jusqu'au sacrifice.

« Certes, *Peuple de Metz*, je vous donnerai cet « éloge que vous êtes fidèle à nos rois. On ne vous « a jamais vu entrer, non pas même d'affection, « dans les divers partis qui se sont formés contre « leur service. Votre obéissance n'est pas douteuse, « ni votre fidélité chancelante. Quand on parlait ces « jours passés de ces lâches (1) qui s'étaient vendus « aux ennemis de l'État, on vous a vu frémir d'une « juste indignation. Vous les nommiez des traitres « indignes de voir le jour, pour avoir ainsi lâche-« ment trompé la confiance du prince et manqué « de foi à leur roi. »

Ce sermon se termine par cette belle prière :

« Mes frères, ne voulez-vous pas bien que je « renouvelle aujourd'hui le serment de fidélité que « nous devons tous à notre grand roi ? O roi Jésus « à qui nous appartenons à si juste titre, qui nous « avez rachetés par un prix d'amour et de charité « infinie, je vous reconnais pour mon souverain. « C'est à vous seul que je me dévoue. Votre amour « sera ma vie, votre loi sera la loi de mon cœur. « Je chanterai vos louanges, jamais je ne cesserai « de publier vos miséricordes. Je veux vous être

(1) Il s'agit ici du traité par lequel d'Harcourt avait promis de livrer à l'Empereur Brisach et Philipsbourg. (En décembre 1653.)

« fidèle, je veux être à vous sans réserve, je veux « vous consacrer tous mes soins, je veux vivre et « mourir à votre service. »

La royauté et le sacerdoce étaient dans la doctrine du jeune orateur, les deux parts de l'héritage de Jésus-Christ, deux puissances distinctes, mais en vertu de leur commune origine, également sacrées, également nécessaires au salut des peuples. L'un et l'autre étaient en péril, et Bossuet eut à défendre, en même temps que le droit divin des rois, le droit divin de l'Église et son autorité souveraine.

Sur ce point il n'était point de ville en France qui ne fut plus divisée que la *Ville de Metz.*

C'était depuis un siècle un champ clos où les luthériens, les calvinistes d'abord séparés, puis réunis, serraient de près les défenseurs de l'Église romaine. Les deux partis s'attribuaient la victoire. Il ressort des requêtes au Roi (où Protestants et Catholiques articulaient souvent les mêmes faits, ceux-ci pour provoquer des mesures de rigueur, les autres pour réclamer le droit commun) que vers le milieu du dix-septième siècle, les Réformés étaient en minorité parmi le peuple messin, mais comptaient dans leurs rangs une très grande partie des familles nobles, disséminées dans les châteaux du voisinage, et la moitié des riches bourgeois de la cité.

Mais ce qui faisait la singularité du séjour de Metz, ce n'était pas le nombre croissant des Protestants mêlés aux Catholiques, ni leur temple de la

rue Chambière où parlaient Paul Ferry, le ministre à *la bouche d'or* et son jeune émule David Ancillon.

En face de Chambière sur l'autre rive de la Moselle (1) vivaient, serrées les unes contre les autres, une centaine de familles juives, réunies en communauté (2), sous une garantie expresse, renouvelée au début de chaque règne par des lettres-patentes solennellement enregistrées au Parlement.

Il ne faut pas se faire une idée trop haute des privilèges dont jouissaient les Juifs de Metz; peu nombreux et sans appui, relégués comme des lépreux, moins encore par les prescriptions de la loi que par une répulsion instinctive et universelle dans leur pauvre quartier Saint-Féroy. Obligés d'exhausser souvent leurs tristes maisons sans qu'il fût jamais permis à aucun d'eux de franchir l'enceinte primitive pour aller bâtir au soleil; réduits à s'y enfermer les jours de fêtes et les dimanches, à n'en sortir que coiffés du chapeau jaune qui les désignait de loin à la risée des enfants et aux invectives de

(1) Ce bord de la Moselle était depuis des siècles le lieu de débarquement des bateliers qui, venus du Rhin, remontaient la Moselle, apportant à Metz les produits de l'industrie allemande. Aussi appelait-on cet endroit le *Rhinport*.

(2) La communauté des Juifs de Metz était considérée comme ne faisant point partie normale de la population messine. Ils payaient une taxe à part, à la moindre levée d'impôts. Ainsi le 31 janvier 1656 Bossuet approuvait un état de contributions à percevoir pour loger des régiments de cavalerie. La *Communauté des Juifs* eut à fournir 2300 livres, et chaque classe une centaine de livres.

la populace (1) : on voit qu'ils étaient loin d'être, devant la loi, des hommes comme les autres hommes.

Mais c'était alors la seule communauté juive qui eût dans le royaume, sous toutes réserves, le droit de posséder, de bâtir, de garder et de pratiquer ouvertement le culte de ses pères. (2)

Un deuxième dimanche de l'Avent, Bossuet essaya de leur faire sentir la force pénétrante de la charité, qui est l'esprit de la loi nouvelle, dans un long discours sur *Jésus-Christ objet de scandale*.

Il y invite les Juifs attachés aux prophéties, mais trompés « par l'écorce de la lettre et par les sentiments de la chair » à reconnaître dans les récits de l'Evangile le Messie qu'ils s'obstinent à attendre encore.

« Viens, ô Juif incrédule! viens considérer le « Messie ; viens le reconnaître par les vraies mar- « ques que t'ont données tes propres prophètes. Tu « crois qu'il manifestera son pouvoir, établissant en « la terre un puissant empire auquel il joindra toutes « les nations, ou par la réputation de sa grandeur, « ou par ses armes intérieures : sache que sa puis- « sance n'éclatera que par sa bonté et par la tendre « compassion qu'il aura de nos maladies. Tu te « le représentes au milieu d'une cour superbe, « environné de gloire et de majesté : apprends que « sa simplicité ne lui permettra pas d'avoir d'autre « compagnie que celle des pauvres. Enfin tu t'ima-

(1) Voir les *Juifs à Metz* par Ch. Abel.

(2) *Edits enregistrés du Parlement de Metz.*

« gines voir couler sa vie dans un cours continuel « de prospérités, au lieu qu'elle ne sera pas un mo- « ment sans être injustement traversée.... »

L'apostrophe au Juif incrédule n'est, il faut le dire, qu'une forme oratoire. Longtemps les Juifs de Metz avaient subi la dure condition de venir à certains jours dans les églises catholiques écouter des sermons faits exprès pour eux, où l'on peut croire que le zèle indiscret des prédicateurs, surtout des moines, ne leur épargnait ni la scolastique ni les injures. On les avait affranchis tout récemment de cette contrainte humiliante. Ce n'est donc pas aux Juifs de Metz que s'adresse en réalité le discours de Bossuet. Ils ne sont pas au pied de la chaire. Mais ils sont présents à la pensée de ceux qui écoutent, de celui qui parle. Toute la suite de l'argumentation les met en cause.

L'exemple des Juifs fournit à Bossuet plus d'un moyen de persuasion. Si le souvenir de leurs erreurs ne suffit point à ranimer le zèle des tièdes, le récit de leur châtiment portera du moins l'épouvante dans le cœur des endurcis. Les plus rebelles sentiront combien il est terrible de lasser la miséricorde du Seigneur, quand ils s'imagineront voir de leurs yeux « les ruines de Jérusalem encore toutes « fumantes du feu de la colère divine. » C'est le sujet du second point d'un sermon prononcé à Metz *sur les bontés et les rigueurs de Dieu envers les pécheurs.* L'épisode tient dans les préoccupations de l'orateur, comme dans l'ensemble de sa composition une si

grande place, qu'en tête du sommaire jeté à la hâte sur l'enveloppe du manuscrit il a mis lui-même pour titre ces simples mots : *Siège de Jérusalem.*

C'est par l'effet d'un pur hasard évidemment que nous ne lisons point sur l'enveloppe de ce discours une indication répétée deux fois en tête du sermon sur *Jésus-Christ objet de scandale* « prêché à Metz contre les Juifs ».

Le sermon sur les *rigueurs divines* fut prononcé à Metz à la cathédrale le neuvième dimanche après la Pentecôte vers l'année 1653.

Ce qui le prouve, c'est la façon dont le prédicateur parle des Juifs, de ces restes de leur naufrage que nous voyons — disait-il — de nos yeux et que Dieu a jetés à nos portes. Ce sermon a dû être prêché vers les premiers temps de la résidence de Bossuet dans cette ville. Cela résulte clairement des allusions que fait l'orateur aux désolations de la guerre aggravées par des trahisons récentes : « La « France, hélas ! notre commune patrie, agitée de- « puis si longtemps par une guerre étrangère, achève « de se désoler par des divisions intestines. Encore « parmi les Juifs tous les deux partis conspiraient à re- « pousser l'ennemi commun, bien loin de vouloir se forti- « fier par son secours... Et nous au contraire.. Ah ! fi- « dèles, n'achevons pas ; épargnons un peu notre « honte.... »

Bossuet pouvait s'exprimer avec cette véhémence au temps où *l'Assemblée des Trois-Ordres du pays messin* l'envoyait à Stenay, non loin de Rocroy, pour

négocier le prix d'une sauvegarde que la ville de Metz n'obtenait pas sans peine du prince de Condé, alors l'allié des Espagnols (1).

Un dimanche de la quinquagésime Bossuet prêcha, toujours dans la cathédrale de Metz, de 1653 à 1656 un sermon sur la *Loi de Dieu* débutant ainsi : (2)

« Puisque la licence effrénée tient maintenant « ses grands jours, puisque en haine de la péni« tence que nous allons bientôt commencer, le dia« ble s'efforce de noircir ces jours par l'infamie de « tant d'excessives débauches, c'est une institution « sainte et salutaire de les sanctifier autant que nous « le pouvons par des prières publiques (3) et par la « parole divine. Mais comme durant ce temps, les « hommes ensevelis dans la bonne chère et des « délices brutales semblent avoir oublié qu'ils sont « faits à l'image de Dieu, leur Créateur, puisqu'ils « égalent leur félicité à celle des bêtes brutes, j'ai cru « que je ferais une chose fort profitable à votre sa« lut, si je vous représentais aujourd'hui avec le « prophète David les vrais devoirs de la vie hu« maine...

« Descendant au détail de cette vie humaine, je « contemple les divers emplois dans lesquels les « hommes s'occupent, la guerre, le cabinet, le gou-

(1) Registres des Trois-Ordres. — Archives de Metz.

(2) Ce sermon peu connu est un des plus mouvementés qu'ait composés Bossuet.

(3) L'évêque suffragant de Bédacier les avait ordonnées.

« vernement, la judicature et les lettres, le trafic et « l'agriculture, en combien d'ouvrages divers ont-ils « divisé les esprits?

« O Dieu éternel! quel tracas! quel mélange de « choses! quelle étrange confusion! Je jette les yeux « sur les villes, et je ne sais où arrêter la vue, tant « j'y vois de diversité. Celui-ci s'échauffe dans un « barreau; cet autre songe aux affaires publiques; « les autres dans leurs boutiques, débitent plus de « mensonges que de marchandises. Je ne puis con- « sidérer sans étonnement tant d'arts et tant de mé- « tiers avec leurs ouvrages divers, et cette quantité « innombrable de machines et d'instruments que « l'on emploie en tant de manières. Cette diversité « confond mon esprit: si l'expérience ne me la fai- « sait voir, il me serait impossible de m'imaginer « que l'invention humaine fût si abondante.

« D'autre part, je regarde que la campagne n'est « pas moins occupée: personne n'y est de loisir, « chacun y est en action et en exercice: qui à bâ- « tir, qui à faire remuer la terre, qui à l'agriculture, « qui dans les jardins; celui-ci y travaille pour l'or- « nement et les délices, celui-là pour la nécessité et « pour le ménage. Et qu'est-il nécessaire que je « vous fasse une longue énumération de toutes les « occupations de la vie rustique? La mer même, « que la nature semblait n'avoir destinée que pour « être l'empire des vents et la demeure des pois- « sons, la mer est habitée par des hommes: la terre « lui envoie, dans des villes flottantes, comme des

« colonies de peuples errants qui, sans autre rem-
« part que du bois fragile, osent se commettre à
« la fureur des tempêtes sur le plus perfide des
« éléments. Et là que ne vois-je pas ? que de divers
« spectacles ! que de durs exercices ! que de diffé-
« rentes observations ! Il n'y a point de lieu où pa-
« raissent davantage l'audace tout ensemble et l'indus-
« trie de l'esprit humain...

De tous les écrivains ecclésiastiques, Tertullien est, à l'exception d'un seul (ai-je besoin de nommer Saint-Augustin ?) celui dont le nom et les ouvrages tiennent le plus de place dans les sermons composés à Metz par Bossuet.

Il reconnut la nécessité de recourir aux originaux dans toutes les langues, aborda, mais trop tard, l'étude de l'hébreu et sut le grec à ce point que le nom de *Père Grec* lui fut donné.

Il était déjà entré dans cette voie pendant son séjour à Metz. Vers 1655 on voit paraître dans les manuscrits des textes en grec cités en tête du sermon ou, ce qui est plus significatif, dans la suite même du développement.

Dans le plus ancien de ses sermons prêché à la cathédrale de Metz et, selon toute apparence, en 1655 pour le jour de Pâques, Bossuet voulut traiter ces trois points : qu'il faut mourir avec Jésus-Christ, c'est-à-dire mourir au péché ; qu'il faut ressusciter avec lui, c'est-à-dire vivre d'une nouvelle vie, d'une vie toute céleste; et selon Dieu, afin d'être immortel avec lui. L'orateur peint les trois âges de la vie pro-

mise aux justes : d'abord la vie menée ici-bas, cette enfance des chrétiens, heureuse parce qu'elle est sainte, aimable parce que les gémissements et les pleurs y sont accompagnés d'une fidèle espérance : puis la fleurissante jeunesse et, dans la céleste demeure, les joies sans mélange.

« Ici-bas, chrétiens, de quelle multitude de vains « désirs l'âme des plus saints n'est-elle point agitée? « Dieu y habite, je l'avoue : mais il n'y habite pas « seul. Il a pour compagnons mille objets mortels « que la convoitise ne cesse de leur présenter parce « que, ne pouvant séparer les justes de Dieu auquel « ils s'attachent, elle tâche du moins de les en dis- « traire et de les troubler. C'est pourquoi ils gémis- « sent sans cesse et s'écrient avec l'Apôtre saint Paul : « misérable homme que je suis, qui me délivrera de « mon corps ? »

Vers le même temps — 1653-1655 — Bossuet donnait volontiers ses soins à une maison (1) fondée à Metz pour servir de retraite aux nouvelles catholiques et dont la direction devait lui être confiée dans la suite et

(1) Lire l'*Histoire de la grandeur et décadence d'un Hospice rural à Longeau* par Ch. Abel (1885) où se trouvent racontées les péripéties de la fondation de la *Propagation de la foi* pour les filles par Alix Clerginet en 1655 *rue Taison*. Bossuet fils obtint d'Anne d'Autriche en 1657 une subvention et de Louis XIV des lettres patentes lors du séjour du roi et de la reine à Metz. Bossuet père, devenu chanoine et archidiacre, fonda en 1665, *rue des Trois-Boulangers*, une maison de la propagation de la foi pour les hommes avec les revenus de la léproserie de Longeau et de la Malmaison.

pour plusieurs années (1658 à 1662). Parmi les sermons prêchés dans la chapelle de la *Propagation de la foi* il en est deux qui remontent certainement à une époque antérieure. Il annonce qu'il va refuter ce que le ministre de cette ville de Metz a prêché et écrit contre l'église catholique. Ces paroles font manifestement allusion aux sermons dont Paul Ferry avait fait un livre imprimé à Sedan en 1654 sous le titre de *Catéchisme général de la réformation de la religion*. Bossuet mit la main sur son argument de prédilection et il fit un premier essai de la méthode dont il fit usage avec tant de souplesse et de vigueur dans l'*Histoire des variations*.

Le sermon sur le *caractère des deux alliances* a été prononcé au deuxième dimanche après l'Epiphanie dans la même chapelle de la *Propagation de la foi*. Il s'adresse à de nouvelles converties, calvinistes pour la plupart ainsi que l'indique une phrase de la péroraison où le prédicateur oppose à la vanité d'une Cène imaginaire « les sacrements où l'Eglise distribue le propre sang de Jésus. » Mais parmi ces jeunes filles que Bossuet exhorte assez sèchement à n'écouter ni les reproches, ni même les larmes de leurs parents, il y avait des juives qui n'avaient pas été, on peut le croire, les moins difficiles à persuader. On en cite une dans le nombre qui prit ainsi le voile et voulut achever ses jours sous la règle austère du Carmel.

A vingt-huit ans Bossuet sortit de Metz pour la première fois. Il avait trouvé la règle certaine et

inévitable de sa pensée. On voit d'où lui est venu cet accent d'autorité que gardera sa parole. Il en faut chercher la raison moins dans le ton impérieux de son esprit, que dans son invariable attachement à la tradition. Il ne prétend autre chose que d'offrir aux fidèles qu'il est chargé d'instruire « une « doctrine toute chrétienne, toute prise de Livres « saints et des Ecritures apostoliques. »

Quel que puisse être, à divers titres, l'intérêt des sermons composés par Bossuet pendant les premières années de sa résidence à Metz, les meilleurs mêmes pâlissent à côté de ses *Panégyriques*.

Les Panégyriques fournissent à Bossuet une matière plus commode et plus propice à l'éloquence. Dans les premiers mois de 1657 il en prononça plusieurs: ceux de saint Thomas d'Aquin (7 mars), de saint Joseph (19 mars), de saint Victor (21 juillet), et probablement aussi dans l'intervalle un *Panégyrique de Saint-Paul* non pas celui que nous possédons (1), mais un autre, dont les contemporains parlaient davantage, et qu'ils désignaient selon l'usage par les premières paroles du texte le *Surrexit Paulus*. Chacun de ces discours obtint un succès éclatant. Le *Panégyrique de Saint-Thomas d'Aquin* et le *Surrexxit Paulus* ont malheureusement disparu.

(1) Le Chapitre de Metz dont Bossuet faisait partie ayant pour patron ce grand apôtre n'est-il pas à présumer que c'est sur saint Paul que le jeune chanoine messin s'est d'abord essayé vers 1660 dans la chapelle collégiale de Saint Paul presque contiguë de l'Eglise Saint-Gorgon?



Nous sont heureusement parvenus ceux de *saint François de Paule,* de *saint François d'Assise* (1) et surtout le *Panégyrique de saint Bernard.* Il faut voir dans l'exorde du *Panégyrique de saint François d'Assise* avec quelle fierté chevaleresque Bossuet provoque ses adversaires. Il leur dit avec saint Paul: « s'il y a quelqu'un parmi vous qui paraisse sage « selon le siècle, qu'il devienne fou afin d'être sage. » La folie de saint François d'Assise fournit à sōn zèle une ample matière pour les instruire ou pour les confondre:

« La voilà, la voilà, Chrétiens, cette illustre, « cette généreuse, cette sage et triomphante folie « du christianisme qui dompte tout ce qui s'oppose « à la science de Dieu, qui rend humble ou qui « renverse invinciblement la raison humaine et tou« jours en remporte une glorieuse victoire. »

---

(1) C'est dans le panégyrique de Saint-François d'Assise que se rencontre cette allocution au gouverneur de Metz qui prouve que ce discours fut prononcé à Metz et en 1655:

„Vous dirai-je ici, Chrétiens, combien est effroyable en „une pauvre maison cette garnison? Plut à Dieu que vous „fussiez en l'état de l'apprendre seulement de ma bouche. „Mais hélas! nos campagnes désertes, et nos bourgs miséra„blement désolés nous disent assez que c'est cette seule ter„reur qui a dissipé deçà et delà tous leurs habitants. Voyez „avec quelle abondance Dieu a élargi ses mains pour la ferti„lité de cette année.“

Bossuet persifflait les logements militaires parce que son père et tout le Parlement se plaignaient de loger des soldats dans leurs hôtels qu'ils prétendaient exempts de cette charge.

« Ni les fleuves, ni les montagnes, ni les vastes « espaces des mers ne peuvent arrêter l'ardeur du « saint homme. Il passe en Asie, en Afrique partout « où il pense que la haine soit la plus échauffée « contre le nom de Jésus. Il prêche hautement à ces « peuples la gloire de l'Evangile. François indigné de « se voir ainsi respecté par les ennemis de son maî- « tre, recommence ses invectives contre leur reli- « gion monstrueuse : mais étrange et merveilleuse « insensibilité ! ils ne lui témoignent pas moins de « déférence. Et le brave athlète de Jésus-Christ voyant « qu'il ne pouvait mériter qu'ils lui donnassent la « mort : Sortons d'ici, mon frère, disait-il à son « compagnon, fuyons, fuyons bien loin de ces bar- « bares trop humains pour nous. »

C'est le 4 octobre 1653 au plus tôt, que la chaire de la cathédrale de Metz retentit de ces belles paroles.

Le 20 août 1654 on devait y entendre prononcer une œuvre oratoire supérieure, le *Panégyrique de Saint-Bernard*.

Bossuet débute en rappelant l'origine et la raison d'un usage qui est devenu fort incommode pour les vrais orateurs, celui de suspendre le commentaire de leur texte et l'exposition de leur sujet par la récitation de l'*Ave*. Il s'est introduit dans l'Eglise au seizième siècle pour recommander aux fidèles une dévotion que les Réformateurs voulaient abolir. Et précisément dans ce discours il a été possible à Bossuet d'amener l'*Ave* d'une façon toute naturelle ;

une invocation à la Vierge commence très convenablement un discours consacré à la louange de Saint Bernard « le plus zélé et le plus fidèle de ses serviteurs. »

Arrivé aux phases de la jeunesse du saint, Bossuet se passionne pour son sujet. Il fait entrer ses auditeurs dans le secret de ses rêveries solitaires. C'est Bernard lui-même qui s'interroge sur la vanité des biens du monde et la rapidité de la vie :

« Bernard, que prétends-tu dans le monde ? « Crois-tu quelque chose qui te satisfasse ? Les fausses voluptés, après lesquelles les mortels ignorants « courent d'une telle fureur, qu'ont-elles après tout « qu'une illusion de peu de durée ? Sitôt que cette « première ardeur qui leur donne tout leur agré- « ment a été un peu ralentie par le temps, leurs « plus violents sectaires s'étonnent le plus souvent « de s'être si fort travaillés pour rien. L'âge et l'ex- « périence nous font voir combien sont vaines les « choses que nous avions le plus désirées. Et en- « core ces plaisirs tels quels, combien sont-ils rares « dans la vie ! Quelle joie peut-on ressentir si la « douleur ne se jette comme à la traverse ? Et s'il « nous fallait retrancher de nos jours tous ceux que « nous avons mal passés, même selon les maximes « du monde, pourrions-nous bien trouver, en toute « la vie, de quoi faire trois ou quatre mois ?

« Bernard ! Bernard ! cette verte jeunesse ne « durera pas toujours. Cette heure fatale viendra qui « tranchera toutes les espérances trompeuses par

« une irrévocable sentence. La vie nous manquera « comme un faux ami, au milieu de nos entreprises. « Là, tous mes beaux desseins tomberont par terre, « là s'évanouiront toutes nos pensées. Les riches de « la terre, qui durant cette vie jouissant de la trom- « perie d'un songe agréable, s'imaginent avoir de « grands biens, s'éveillant tout à coup dans ce grand « jour de l'éternité, seront tout étonnés de se trou- « ver les mains vides. La mort, cette fatale ennemie « entraînera, avec elle tous nos plaisirs et tous nos « honneurs dans l'oubli et dans le néant. »

« O Dieu éternel ! quel sera notre étonnement, « lorsque le juge sévère qui préside dans l'autre « siècle où celui-ci nous conduit malgré nous, nous « représentant en un instant toute notre vie, nous « dira d'une voix terrible : Insensés que vous êtes, « qui avez tant estimé les plaisirs qui passent, et « qui n'avez pas considéré la suite qui ne passe « pas ! »

Apôtre de sa famille, saint Bernard devient l'apôtre de son monastère de Clairvaux, puis l'apôtre et le pacificateur du monde entier.

Bossuet ne pouvait dans son discours oublier l'action d'éclat par laquelle Saint Bernard, déjà malade et sous les premières atteintes de la mort couronna son apostolat. La *ville de Metz* était précisément la dernière qu'il eut visitée et sauvée avant de rendre son âme à Dieu. De là cette apostrophe qui fixe le lieu où le panégyrique fut prononcé :

« Puissante *ville de Metz* son entremise t'a été

« autrefois extrêmement favorable. O belle et noble « cité ! il y a longtemps que tu as été enviée ; ta « situation trop importante t'a presque toujours ex- « posée en proie. Souvent tu as été réduite à la « dernière extrémité de misères, mais Dieu de temps « en temps t'a envoyé de bons protecteurs. »

Et l'orateur rappelle la journée d'angoisses où sur les bords de la Moselle les Messins défaits par Renaud de Bar et « enflammés du désir de la ven- « geance allaient tout remettre au hasard d'une se- « conde bataille. Tout à coup Saint Bernard paraît, « l'archevêque de Trèves est allé chercher à Clair- « vaux ce charitable pacificateur. Il l'a trouvé sur « son grabat épuisé de forces, attendant sa dernière « heure. Mais l'ardeur de sa charité, par un su- « prême effort, a surmonté la maladie.

« Chacun courait aux armes avec une fureur « incroyable ; les armées étaient en vue et prêtes de « donner. La charité qui ne désespère jamais presse « le vénérable Bernard. Il parle, il prie, il con- « jure qu'on épargne le sang chrétien et le prix du « sang de Jésus. Ces âmes de fer se laissent fléchir. « Les ennemis deviennent des frères. Tous détes- « tent leur aveugle fureur et d'un commun accord « ils vénèrent l'auteur d'un si grand miracle. »

Bossuet termine le récit de cette fameuse journée en exhortant les Messins à imiter les vertus de Saint Bernard :

« O ville de Metz, si fidèle et si bonne ne veux- « tu pas honorer ton libérateur.

« O grand saint, nous vous demandons encore

« votre secours, votre médiation au milieu des trou-
« bles qui nous agitent. O vous qui avez tant de
« fois désarmé les princes qui se préparaient à la
« guerre, vous voyez que depuis tant d'années, tous
« les fleuves sont teints et toutes les campagnes fu-
« ment de toutes parts du sang chrétien... Priez
« Dieu qu'il nous donne la paix, qu'il donne le re-
« pos à cette ville que vous avez autrefois chérie...

Il est à remarquer que dans sa prière, l'orateur ne s'est pas oublié lui-même :

« O pieux Bernard, ô saint pénitent, impétrez-
« nous par vos saintes intercessions les larmes de
« la pénitence, qui vous donnaient une si sainte
« joie et afin qu'elle soit renouvelée dans le monde,
« priez Dieu qu'il enflamme les prédicateurs de l'es-
« prit apostolique qui vous animait.

Le 7 mai 1657 Bossuet prêcha à Dijon sa ville natale un sermon *sur la Providence.* Dans son exorde il se plaît à témoigner la part qu'il prend aux avantages de sa patrie et le personnage auquel il adresse un compliment, c'était le duc Bernard d'Epernon (1) dont

(1) J. Louis Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, gouverneur des Trois-Evêchés sous Henri IV en 1603, épousa la fille naturelle qu'Henri IV eut d'Henriette de Balsac faite duchesse de Verneuil pendant que les chanoines de Metz postulaient comme évêque son autre batard Henri de Bourbon Verneuil, âgé de 5 ans. Le sang de France était bien mêlé en l'occurence. C'est de lui que parle Bossuet s'adressant à son fils ; J. Louis d'Epernon, était mort en 1642 laissant un fils Bernard qui fut gouverneur de la Guienne et mourut en 1661. Son frère le cardinal Lavalette fut gouverneur de Metz en 1628.

il glorifie le sang mêlé si souvent dans le sang « des rois ». Il lui parle de la reconnaissance de la ville de Metz « cette ville illustre et fameuse que l'Em-« pire nous a rendue, si longtemps heureuse sous la « conduite d'Epernon. »

Ce sermon a été écrit très vite. Il est sensible que le jeune archidiacre de Metz (1), à peine arrivé à Dijon, invité à parler sur l'heure ait été pris de court.

Bossuet était de retour à Metz vers les premiers jours d'octobre 1657. Peut-être y était-il rappelé par la reine mère arrivée à Metz (2) le 19 septembre avec le roi et sa cour et qui devait faire dans cette ville un séjour de six semaines. Elle était alors très occupée d'œuvres de charité et de dévo-

(1) Bossuet n'était plus si jeune, il avait 30 ans.

(2) C'était l'heureuse prise de Montmédy qui avait appelé la Cour dans Metz. Louis XIV y entra le 18 septembre, reçu devant la porte du *Pont des Morts* sous un riche dais que portaient les membres du Conseil de la cité. Le maître échevin lui avait offert une épée à la poignée d'or massif ciselé par un orfèvre messin. Le roi était accompagné d'Anne d'Autriche sa mère, du duc d'Orléans son frère, du cardinal de Mazarin, du duc d'Anville. Le peuple messin accueillit le jeune monarque avec une telle frénésie que tous les bourgeois et bourgeoises jetaient par les fenêtres des volailles froides, de la viande et des gâteaux à la foule en criant : Vive le roi ! Tout ce grand monde fut logé dans le palais épiscopal qui était inoccupé, Metz n'ayant point d'évêque. Mazarin s'était fait résigner en 1652 par Henri de Bourbon, mais le pape déclara cette résignation contraire au concordat germanique.

tion. On l'avait entretenue d'un *Panégyrique de Saint Joseph*. Elle pria Bossuet de le redire pour elle deux ans plus tard le 19 mars 1661 dans la chapelle des Carmélites au faubourg Saint-Jacques. Bossuet y proposait Saint-Joseph comme l'exemple d'un homme juste, d'un homme selon le cœur de Dieu.

Le 15 octobre 1657 Bossuet montait en chaire à la cathédrale en qualité de prédicateur ordinaire du roy et il y faisait entendre le *Panégyrique* de sainte Thérèse (1).

Selon toute vraisemblance c'est Anne d'Autriche qui avait fait choix du sujet aussi bien que de l'orateur. Loret le dit expressément dans sa *Muse historique*. Il annonça de Paris le 27 octobre sur de bons avis venus de Metz:

M. de Bossuet prêcha ce jour
Devant notre reine et sa Cour
Ayant pris pour matière et thèze
Les vertus de sainte Thérèze
Cette reine, dit-on, aussi
L'ordonnant et le voulant ainsi.

Lorsque fut prononcée cette apologie d'une sainte espagnole devant la fille du roi d'Espagne Philippe III, ni le roi, ni Mazarin ne faisaient partie de l'au-

(1) Le 22 septembre 1657 la reine-mère se souvenant que ses parents l'avaient surnommée Mauricette s'était fait porter en chaise au Couvent des Religieuses Augustines près l'hôpital Saint-Nicolas pour vénérer la tête de Saint Maurice enchassée dans un beau reliquaire.

ditoire. Le cardinal était retenu chez lui par un accès de goutte (1).

Louis XIV que l'on attendait ne revint pas au jour fixé, d'une excursion (2) qu'on lui avait fait en-

(1) Son Eminence était furieuse de ne pouvoir palper les cent mille livres que rapportait annuellement l'Evêché de Metz ; Mazarin empochait déjà ceux des abbayes de Saint-Arnould et de Saint-Vincent, dont il s'était fait élire abbé par les bons religieux bénédictins.

(2) Ce voyage de Louis XIV et de Mazarin à Metz avait un but politique. Il avait été entrepris pour que le roi de France pût peser sur les futurs électeurs de l'empereur d'Allemagne. Ferdinand III était mort le 2 avril après un règne de vingt ans, laissant le prestige impérial très-ébréché par le traité de Westphalie. Louis XIV reçut à Metz les hommages des principaux électeurs, l'archevêque de Trèves, le prince palatin, du duc de Deux-Ponts. En même temps arrivèrent les ambassadeurs de Venise, d'Angleterre, le nonce du Pape. Pour se donner de l'air, dans les premiers jours d'octobre, Louis XIV se rendit avec sa mère à Thionville pour visiter les nouvelles fortifications. Il octroya aux Thionvillois une charte de confirmation de leurs franchises, puis se rendit à Nancy pour se montrer à ses nouveaux sujets du duché de Lorraine. Il revint à Metz et reprit la direction de Paris le 27 octobre 1657 en passant par Verdun et Châlons-sur-Marne.

Depuis la fin d'août 1657 les princes électeurs étaient convoqués à Francfort. Mazarin y avait dépêché Grammont et Lyonne. On s'occupa le 30 août de Metz, Toul et Verdun au point de vue du métropolitain l'archevêque de Trèves. Le 10 septembre il fut décidé que les Trois-Evêchés étaient à jamais détachés du Saint-Empire romain mais sans toucher au droit du prélat trévirois. Le 18 juillet 1658 la couronne impériale était dévolue à Léopold d'Autriche.

treprendre pour voir de ses yeux les places fortes des Trois Evêchés et de la Lorraine. Le compliment d'usage dont Bossuet avait eu la précaution de jeter sur le papier deux variantes fut donc adressé à la reine. Anne d'Autriche avait à ses côtés son second fils (1) et la princesse de Conti nièce du cardinal, celle qui devait être comptée plus tard parmi les saintes de la Cour. Dans la foule pressée autour de la chaire, Loret signale encore sans les nommer

Multitude de personnages
Savants qualifiés et sages.

C'était l'élite de la Cour de France, que le hasard des circonstances amenait de loin de Paris comme à point nommé pour consacrer la réputation naissante d'un orateur destiné à être bientôt une des splendeurs du règne. Louis XIV avait dix-neuf ans, Bossuet en avait trente. On sent qu'il a tenu à honneur de remplir dignement sa tâche et de justifier la promesse de ceux qui s'étaient engagés pour lui. Voici son exorde : « C'est, Madame, « à un grand spectacle que l'Esglise invite votre « Majesté. Il ne faut rien méditer de bas quand on « parle de Sainte Thérèse et qu'on a l'honneur, Ma- « dame, d'entretenir Votre Majesté. »

---

(1) On l'appelait alors *Monsieur* frère du roi. C'était Philippe d'Orléans l'époux d'Henriette d'Angleterre dont Bossuet devait dire : *Madame* se meurt, *Madame* est morte sans expliquer cette mort imprévue.

Aussi fut-on ravi de la personne de l'orateur et de l'excellence du discours; et les habiles purent sans crainte prédire avec Loret

> **Q'un jour son éloquence exquise**
> **Ferait un grand bruit dans l'Eglise.**

Dans ce *Panégyrique de Sainte Thérèse*, Bossuet ne s'adresse plus au petit nombre des âmes choisies, il parle à la foule des simples fidèles. Aussi ne prend-il que la fleur du sujet. Et de même qu'il dessine à grands traits la vie de la sainte sans entrer dans le détail, il dégage des subtilités de la forme le fond même de la doctrine, l'idée qui en fait la grandeur, le sentiment qui en fait la force.

S'agit-il d'opposer aux espérances du monde l'espérance que Thérèse a « jetée au ciel » comme une œuvre sacrée? Bossuet paraît à l'aise pour trouver dans le souvenir des orages que la sainte a traversés sans s'émouvoir le saisissant commentaire d'une des plus belles paroles de Saint Paul. Faut-il peindre les douleurs qui la consument et les transports qui la ravissent? L'orateur sent lui-même tout ce qui manque au langage humain pour exprimer ces mystères, cachés dans les plus intimes profondeurs de l'âme. Il le fait pourtant avec une délicatesse et une force que Fénélon n'a pas dépassées :

« Que dirai-je ici, chrétiens? Qui me donnera « des paroles pour vous exprimer dignement la di- « vine ardeur qui la presse? Mais quand je pourrais « la représenter aussi forte et aussi fervente qu'elle « est dans le cœur de Thérèse qui comprendra ce

« que j'ai à dire et nos esprits attachés à la terre « entendront-ils ces transports célestes? Disons néan« moins comme nous pouvons ce que son histoire « raconte. Disons que l'admirable Thérèse nuit et « jour sans aucun repos ni trêve soupirait après son « divin époux. Disons que son amour s'augmentant « toujours elle ne pouvait plus supporter la vie, « qu'elle déchirait sa poitrine par des cris et par « des sanglots et que cette douleur l'agitait de sorte « qu'il semblait à chaque moment qu'elle allait ren« dre le dernier soupir. »

Dans une série de lettres écrites de février à mai 1658, Bossuet sollicita de M. Vincent (1) l'honneur de partager les travaux d'une mission envoyée à Metz pour y ranimer la foi des tièdes et pour ramener les dissidents.

Dès que ces missionnaires sont en route il ne s'en remet à personne du soin de tout ordonner. A leur arrivée il réclame sa place dans leurs rangs. Il ne veut par déférence que la dernière et tandis que

(1) Il s'agit de Saint-Vincent de Paul qui après avoir gardé les troupeaux dans les Landes son pays natal, huché sur des échassee, fut ordonné prêtre à Toulouse en l'an 1600 à 24 ans. Il fut pris en mer par un pirate et vendu comme esclave à Tunis. A son retour il ne songea plus qu'à soulager les captifs. En 1619 il était nommé par Louis XIII aumônier général des galères. En 1625 il fonda les *Prêtres de la Mission* dans une maison de Paris qui avait appartenu à l'Ordre militaire de Saint-Lazare. Il mourut en 1660 pleuré de tout le monde.

les prêtres venus du dehors parlent à tour de rôle dans la cathédrale de Metz, le grand archidiacre fait chaque semaine deux grands catéchismes dans une paroisse (1).

Il nous reste assez peu de chose de tous ces travaux de Bossuet. Metz est nommée encore dans deux sermons. Dans l'un, sur la *satisfaction*, prononcé à la cathédrale un mardi de la semaine de la Passion il exhorte les messins à la pénitence. Il voudrait que la ville fut renversée comme Ninive, c'est-à-dire abattue aux pieds des confesseurs et croit témoigner ainsi « qu'il désire sa grandeur et son « repos autant qu'il se peut. »

Dans un autre sermon, le 1er novembre 1657, Bossuet recommande une Confrérie (2) qui venait

---

(1) Ce ne fut qu'en 1661 que les Prêtres de la mission de Saint-Lazare furent placés à Metz. Bossuet reçut d'Anne d'Autriche 1000 louis d'or avec lesquels il acheta rue de la Fontaine l'hôtel calviniste Montgommery qui reçut le nom de Séminaire Sainte-Anne.

(2) Cette confrérie qui s'appelait la *Charité des Bouillons* avait son siège dans une maison voisine de l'Eglise Sainte-Croix, rue Jurue. Elle se donna pour mission de fabriquer du bouillon réconfortant que l'on portait à domicile aux malades pauvres. Bossuet l'aida même quand il n'était plus à Metz. En 1662 il obtint des subsides de la reine qui envoya de Paris huit des *Sœurs de Charité* créées en 1634 par Saint-Vincent de Paul. La confrérie se transforma en une maison de charité qui peut revendiquer Bossuet pour fondateur.

de s'établir dans la capitale des Trois-Evêchés pour soulager la misère de ses pauvres (1).

« Combien de malades dans Metz ! Il semble « que j'entends tout autour de moi un cri de mi- « sère. Ne voulez-vous pas avoir pitié? Leur voix « est lasse parce qu'elle est informe : moins je les « entends et plus ils me percent le cœur. Mais si « leur voix n'est pas assez forte, écoutez Jésus- « Christ qui se joint à eux : Ingrat, déloyal, nous « dit-il, tu manges et tu te reposes à ton aise, et tu « ne songes pas que je suis souffrant en telle mai- « son, que j'ai la fièvre en cette autre, et que par- « tout je meurs de faim si tu ne m'assistes. »

Le 25 octobre 1658 Bossuet dans l'église Saint-Maximin de Metz prononçait l'oraison funèbre (2)

(1) La famine ravageait le pays messin à la suite des passages de troupes. Le clergé pour calmer les esprits ne crut pouvoir mieux faire que d'ordonner en 1656 et 1657 dans toutes les paroisses des processions analogues à celles des Rogations.

(2) Lire dans la Revue d'Austrasie de 1856 : *l'Eglise Saint-Maximin de Metz* par Ch. Abel et dans la Revue d'Austrasie de 1860 : *Bossuet et Saint-Gorgon* par Ch. Abel ; travail où est publié le panégyrique de ce patron de l'Abbaye de Gorze et d'une ancienne église paroissiale de Metz qui servait de chapelle à Messieurs du Parlement. E. Gandar place ce discours au 9 septembre 1649 en se fondant sur l'écriture de Bossuet et sur le personnage auquel il adressa son compliment qu'il croyait être le suffragant Bedacier. Floquet et Ch. Abel le fixent au 9 septembre 1658 quand la généralité du pays messin était administrée par l'intendant Colbert de Saint-Pouange, un savant antiquaire protecteur du graveur Sébastien Leclerc.

d'Henry de Gournay un collègue à l'Assemblée des Trois-Ordres. Ce fut un des derniers discours qu'il ait composés pour ses auditeurs de Metz. Le récit de sa vie nous apprend, à la vérité, qu'il continua jusqu'en 1669 à faire partie du Chapitre de la Cathédrale comme doyen. Il se démit de son canonicat le 10 octobre 1669, très-peu de temps après avoir été désigné par le roi pour l'évêché de Condom.

L'orateur à partir des premiers mois de 1659 change d'auditoire; c'est à Paris, c'est pour la ville et la Cour, comme on disait au dix-septième siècle, qu'il va maintenant porter la parole. En février 1659 il prêche chez les filles de la Providence sur l'*Eminente dignité des pauvres dans l'église.*

Les registres de l'Assemblée des Trois-Ordres démontrent que durant tout le mois d'avril 1658 Bossuet résida dans Metz. Il y prit même part à la rédaction d'une réclamation adressée à Colbert de Saint-Pouange le 9 mars à propos de 60,000 livres à verser par les habitants de Metz entre les mains du trésorier de l'extraordinaire conformément aux ordres de Louis XIV. Le 25 mai Monsieur de Bossuet grand archidiacre demanda du temps à l'Assemblée pour lui donner avis de ces lettres de cachet. Bossuet était encore à Metz à la fin de juin et pendant les mois de juillet et d'août. Il fit partie de la députation messine qui alla à Sedan complimenter le marquis de Fabert nommé maréchal de France et revint le 13 septembre enthousiasmé de la réception. Il ne serait point impossible que ce fût à ce grand personnage messin très-bien en cour que Bossuet ait adressé le compliment qui sert d'entrée en matière pour le panégyrique de Saint-Gorgon, cela supposerait que le nouveau maréchal serait venu à Metz avec sa dame passer un jour.

Il était encore à Metz le 4 février siégeant dans l'Assemblée des Trois-Ordres comme grand archidiacre et il signa le procès-verbal de la séance après le Maître Echevin. Le couvent des *Filles de la Providence* de Paris était la maison mère de celui de la *Propagation de la foi* fondé récemment à Metz et dont Bossuet était le supérieur spirituel et le prédicateur ordinaire. Il ne pouvait pas débuter dans la capitale (1) d'une façon plus conforme à l'esprit de l'Evangile ni à ses propres idées sur la mission du prédicateur qui doit être avant toutes choses (c'était une de ses maximes) l'avocat des pauvres.

E. GANDAR.

---

(1) E. Gandar ignorait que Bossuet revint à Metz prêcher le carême de 1664. Ce fait est révélé par une lettre inédite d'un bénédictin, écrite de Paris le 2 février de cette année à l'occasion d'un procès canonique soulevé entre deux abbesses rivales de Sainte-Glossinde, procès dans lequel Bossuet joua le rôle d'arbitre nommé par le pape. „J'ay appris — écrit dom Philbert — de Messieurs Bossuet père et fils que sur le desseing que le père avait de faire faire un voyage à Metz à son fils. M. l'abbé son fils avait parlé au roy du desseing de l'affaire de Sainte-Glossinde. Il s'est chargé d'avertir M. Le Tellier que son voyage ne doit pas se faire de sitôt et qu'il sera *tout le Caresme à Metz* et au-delà."

LES DEUX MONUMENTS

DE MERTEN ET DE HEDDERNHEIM.

Le monument de Merten découvert au mois de janvier 1878 a pu être presque complètement reconstitué, grâce aux nombreux fragments qui nous en sont parvenus; mais on n'a pas pu jusqu'à présent déterminer avec certitude quels étaient ni la date ni les motifs ou circonstances de son érection. On n'a pas pu, en un mot, expliquer ce qu'il signifiait. Le monument est muet; aucune inscription ne l'accompagne. Il en est de même de ceux assez nombreux qui présentent avec lui de l'analogie, et dont il a été permis de le rapprocher jusqu'aujourd'hui. On n'avait pas cependant perdu l'espérance qu'une découverte nouvelle vînt apporter sur ce point les indications qui faisaient défaut. Il fallait pour cela qu'un monument du même genre se produisît un jour avec une inscription qui fournît quelque lumière sur son origine, ou qui en révélât au moins le caractère. Cette espérance s'est enfin réalisée. Un monument a été découvert, qui est comme une reproduction de celui de Merten, et qui porte des inscriptions. Quoique les problèmes qui se posaient touchant le monument

de Merten et les monuments analogues ne soient pas encore par là complètement élucidés, un pas est fait vers leur solution. C'est ce dont nous voulons dire ici deux mots.

La nouvelle découverte a été faite dans le voisinage de Francfort-sur-Mein, dans une localité qui appartient, par conséquent, à la région où ont été trouvés en assez grand nombre presque tous les monuments analogues à celui de Merten, lequel nous intéresse particulièrement. Cette localité se nomme Heddernheim. Elle était déjà connue par de nombreuses trouvailles d'antiquités romaines. (1)

Au milieu du mois de novembre 1884, on y a découvert dans le site d'une ancienne fontaine, romaine dit-on, plusieurs fragments antiques, ceux entre autres de trois monuments à citer : un cippe de 0 m. 625 de haut, avec l'inscription I•O•M•, *Jovi optimo maximo*; une colonne surmontée d'une statue assise de Jupiter, le tout mesurant 2 m. 30 (1 m. 69 plus 0 m. 61); les restes enfin d'un monument supportant le groupe connu du cavalier terrassant l'anguipède, dont la restitution reproduit à peu près la forme du monument de Merten, dans des dimensions cependant moitié moindres, avec une hauteur totale de 4 m. 96 au lieu de 11 m. 50, hauteur approximative de celui-ci. Les fragments du monument de Heddernheim sont aujourd'hui au musée

(1) *Lettres et notices d'archéologie, de numismatique, de topographie gallo-romaine et d'histoire* par l'abbé Ledain. Metz 1869, p. 51, 55, 56, 67, 583.

de Francfort-sur-Mein. Cette découverte avait été signalée, mais d'une manière incomplète, par M. Hettner, conservateur du musée de Trèves, dans un travail imprimé en 1885 (1). Elle a été depuis lors complètement décrite par M. Otto Donner von Richter dans une publication donnée à Francfort, à la fin de cette même année (2), et accompagnée de plusieurs planches, dont l'une fournit à une assez grande échelle la restitution du monument dans son ensemble par M. Cornill, et dont les autres en contiennent les détails.

Le monument de Heddernheim consiste comme celui de Merten en un soubassement composé de deux étages, l'étage inférieur quadrangulaire, l'étage supérieur polygonal (en hexagone), surmonté d'une colonne dont le fût est décoré d'imbrications et le chapiteau orné de quatre grandes têtes, au-dessus de laquelle est dressé le groupe du cavalier terrassant l'anguipède. A Heddernheim les jambes de devant du cheval portent sur les épaules du monstre, disposition le plus ordinairement adoptée dans la com-

---

(1) *Juppitersaülen* von Museum Direktor F. Hettner in Trier. — Westdeutsche Zeitschrift zur Geschichte und Kunst, 1885, p. 365-388.

(2) *Heddernheimer Ausgrabungen* den Mitgliedern des Vereins für Geschichte und Alterthumskunde zu Frankfurt-am-Main dargebracht an Stelle des Neujahrs Blattes für 1885 und 1886. — *Die Heddernheimer Brunnenfunde* von Otto Donner von Richter und Professor Dr. A. Riese, mit fünf Tafeln in Lichtdruck. Frankfurt-am-Main. K. Th. Völkersverlag, 1885, in 4°, 20 pages.

position de ce groupe, d'où résulte pour celui-ci une certaine lourdeur, mais avec les avantages d'une plus grande solidité ; tandis que, à Merten, une seule jambe du cheval porte sur la tête de l'anguipède, disposition plus élégante qui donne de la légèreté à la figure, mais avec l'inconvénient d'une moindre stabilité.

L'étage inférieur du soubassement est à Heddernheim comme à Merten quadrangulaire, décoré de grandes figures en pied exécutées en demi-bosse et placées dans des niches. Ces figures sont celles de Minerve, de Junon et d'Hercule sur trois des quatre faces; la quatrième face est occupée par une grande inscription sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

L'étage supérieur du soubassement est, avons-nous dit, hexagonal. Chacun de ses côtés est décoré d'une figure en pied exécutée en bas-relief peu saillant. Ces figures représentent 1° une Victoire; 2° Mars; 3° un Génie portant une corne d'abondance et une patère; 4° une femme tenant aussi une corne d'abondance et un flambeau renversé; 5° une femme avec une corbeille de fruits; 6° Vénus.

Au-dessus du soubassement, la plinthe qui supporte la colonne est, comme l'étage supérieur de ce soubassement, de forme hexagonale, et chacun de ses côtés porte un nom, savoir: ***Crescentina, Maximus, Maximinus, Festa, Maximina, Honorata***, dont la position dans l'ordre où nous les donnons correspond à

chacune des six figures de l'étage hexagonal dans l'ordre également où nous venons de les mentionner.

La grande inscription de l'étage inférieur du soubassement est disposée sur 11 lignes, composée de lettres d'environ 3 centimètres de haut, et ainsi conçue :

≡:O:M·IVNONI·REGINA≡
C·SEDATIVS·STEPHANVS
DEC·C·T·ET·CATVRIGIA
CRESCENTINA·EIVS·CVM (1)
STEPHANIIS·MAXIMO
DEC·C·S·STAE·ET·FESTA
MAXIMINO·MAXIMINA
HONORATA·FILIIS
IN·SVO·≡RESTITVERVNT
III·IDVS·MART·SABINO
IT·ET·VENVSTO·COS

M. O. Donner von Richter en propose ainsi la lecture : *Jovi optimo maximo, (et) Junoni reginæ | Caius Sedatius Stephanus | decurio civitatis Taunensium, et Caturigia | Crescentina ejus (conjux) cum | Stephaniis Maximo | decurione civitatis suprascriptæ, et Festa | Maximino Maximina | Honorata filiis | in suo (fundo) restituerunt | tertio idus martias Sabino | iterum et Venusto consulibus.*

M. O. Donner von Richter signale en même

(1) Les deux dernières lettres du mot CVM sont, dans l'inscription, représentées par une ligature comprenant un W et un I.

temps quelques traces d'une inscription antérieure en quelque sorte palimpseste composée de lettres d'environ 4 centimètres et demi de haut qu'aurait remplacée au même endroit l'inscription qu'on lit aujourd'hui. Ces restes d'une première inscription sont disposés sur deux lignes où l'ingénieux archéologue croit reconnaître les lettres suivantes :

I ≡ ≡ ᵛↃ ≡ \ ≡ OT
I ≡ ≡ ≡ OVAV| ≡

pour lesquelles il propose la lecture : *in suo ex voto* | *renovavit.*

Il résulterait de ces textes que le monument de Heddernheim était dédié à Jupiter et à Junon ; qu'on n'en a pas l'exemplaire originaire, mais une restauration déjà précédée peut-être par une première restitution. M. O. Donner von Richter croit même retrouver un reste matériel du travail de la première restitution, peut-être même du monument primitif, dans l'étage inférieur du soubassement venu jusqu'à nous. Il en juge ainsi d'après la matière et le travail de cet étage inférieur différent, suivant lui, à ces deux points de vue, des autres parties du monument qui sont entre nos mains. Le savant observateur croit qu'il y a des raisons de penser que la première reconstruction avait pu n'être pas de beaucoup antérieure à la seconde. Pour ce qui est de celle-ci, l'inscription nous en donne la date exacte : elle était du 3 des Ides de mars l'an du consulat de Sabinus pour la seconde fois et de Venustus,

c'est-à-dire du 13 mars 240. Nous apprenons en même temps qu'elle était due à *C. Sedatius Stephanus*, décurion de la cité des *Taunenses* (dont le nom se retrouverait dans celui du mont *Taunus*) et à sa femme *Caturigia Crescentina* avec leurs cinq enfants, les *Stephanii*, savoir: *Maximus*, décurion comme son père de la cité, *Festa, Maximinus, Maximina*, et *Honorata*, dont les noms avec celui de leur mère sont précisément ceux qui se lisent sur les six côtés de la plinthe hexagonale, dans l'ordre suivant: *Crescentina, Maximus, Maximinus, Festa, Maximina, Honorata*. Ajoutons en passant, que M. O. Donner von Richter propose de voir dans les figures qui décorent l'étage hexagonal du soubassement, la représentation des Dieux et Génies tutélaires des membres de cette famille des *Stephanii*, dont le nom correspond à chacune d'elles sur la plinthe.

Tel est le monument dont on a trouvé en 1884 les débris à Heddernheim. Disons encore quelques mots de l'explication qu'on peut en fournir d'après ces données, avant de tirer de là des conclusions touchant le monument de Merten dont il convient de le rapprocher.

Le monument de Heddernheim était à son origine, il est permis de le croire, aussi bien qu'il l'est dans sa restauration de l'an 240, dédié à deux divinités, à Jupiter et à Junon. Cette dédicace n'empêcherait pas qu'il ne pût rappeler ou un fait ou une situation historique d'un autre temps, comme il en serait chez nous d'une croix, par exemple, ou

d'une statue de Saint que par dévotion on érigerait à un moment quelconque — ce qui a eu lieu quelque fois — pour rappeler une bataille, une rencontre, une entrevue, un accident ou tout autre événement de ce genre appartenant à une autre époque cependant.

Cette appréciation est d'accord avec cette particularité qu'on a relevé dans la contrée l'existence d'un grand nombre de monuments analogues; circonstance qui induit à penser qu'il peut y avoir eu quelque relation entre cette contrée et le fait ou la situation en question.

La dédicace à Jupiter et à Junon doit être rapprochée de cette observation que la figure de Jupiter n'est pas au nombre de celles qui décorent le monument, et que celle de Junon n'y a qu'une place secondaire, sur le même pied que les images de Minerve et d'Hercule sculptées comme elle à l'étage inférieur du soubassement. On peut conclure de là que ces diverses sculptures n'ont dans ces termes qu'un caractère simplement décoratif, comme chez nous beaucoup d'images de Saints lesquelles ornent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, certaines églises ou d'autres monuments religieux qui ne sont nullement dédiés à ces Saints, ni consacrés à leur culte.

Nous avons nommé les divinités ainsi représentées sur le monument de Heddernheim; ce sont Junon, Minerve et Hercule. Ces figures n'auraient là, dans ces données, qu'une valeur décorative. Il n'en serait pas de même, suivant M. O. Donner

von Richter des figures qui se voient à l'étage supérieur du soubassement, lesquelles pourraient, croit-il, représenter les Dieux et Génies tutélaires des membres de la famille de C. Sedatius Stephanus.

Quant au groupe du cavalier terrassant l'anguipède, il y a lieu de penser qu'il n'a pas là un rôle purement décoratif, et qu'il est au contraire par sa signification en étroite relation avec les faits ou la situation auxquels se rapporte l'érection du monument.

Commençons par établir qu'on ne saurait reconnaître dans ce groupe une figure de Jupiter, c'est-à-dire du Dieu auquel le monument est dédié. Jupiter n'est jamais représenté à cheval, les autres grands dieux non plus ne sont jamais figurés ainsi. Neptune est le seul à la personne duquel pourrait être, conformément aux mythes de l'antiquité, spécialement associé le cheval.

Il n'y a cependant pas lieu de voir ici un Neptune, comme propose de le faire M. Wagner de Carlsruhe, dans un mémoire publié en 1882 sous le titre de *Neptune combattant les géants sur des monuments romains* (1). L'érudit archéologue fonde cette opinion sur un rapprochement entre les groupes de l'anguipède terrassé, dont la région du Rhin qu'il habite fournit de nombreux spécimens, et un texte de Pausanias (l. I, c. 2) consacré à la description d'un

(1) *Neptun im Gigantenkampf auf Römischen Monumenten* von Conservator E. Wagner in Karlsruhe. — Westdeutsche Zeitschrift fur Geschichte und Kunst, 1882, p. 36-49.

groupe antique existant de son temps à Athènes, où il croyait reconnaître Neptune à cheval combattant de sa lance le géant Polybotès. Une semblable image eût appartenu au cycle de la gigantomachie, dont la grande frise de Pergame, transportée depuis quelques années à Berlin, contient une saisissante représentation. Cette notion mythologique pourrait ne pas être étrangère à la conception du groupe qui nous occupe; mais ce groupe est en lui-même tout autre chose. L'anguipède qu'on y voit figurer est bien, il est vrai, le géant de la gigantomachie, personnifiant la révolte vaincue; mais ici le cavalier n'est pas un dieu, c'est un homme, un guerrier, vêtu, armé à la romaine, pouvant de son côté personnifier le triomphe de Rome sous une forme symbolique, et représenter ou ses légions ou son empereur. La multiplication de cette représentation symbolique le long du cours moyen du Rhin et de son affluent la Sarre, invite à penser qu'il s'agirait ici de glorifier les triomphes remportés dans cette contrée même par les légions Romaines sur les barbares, sur les peuples Germains acharnés dans leurs attaques répétées contre cette frontière de l'empire.

Si telle est la signification originaire des monuments qui contiennent le groupe du cavalier terrassant l'anguipède à Heddernheim, à Merten et ailleurs, dans la région du Rhin et de la Sarre, on comprend que ces monuments ont pu se trouver souvent exposés à être renversés, dans les mouvements réitérés d'invasion dont le pays a été le

théâtre, et définitivement détruits quand l'invasion eut finalement triomphé ; sans parler de la ruine certaine à laquelle les condamnait aussi leur caractère de monuments païens quand les chrétiens furent les maîtres.

L'étude des faits historiques doit permettre, ce semble, de se former une idée des circonstances où ces monuments auraient pu être érigés ou renversés ainsi. C'est ce que nous avons essayé de faire en 1879, à titre de simple hypothèse du reste, dans une précédente étude consacrée au monument de Merten (1). C'est ce qu'a fait aussi plus récemment notre confrère M. Ch. Abel, dans un travail sur le même sujet, imprimé au Tome XVI de nos mémoires (2). C'est ce que fait avec plus de précision, grâce aux dates que lui fournissent les inscriptions de Heddernheim, M. O. Donner von Richter dans son étude sur le monument découvert en ce lieu.

A propos de la date de 240 qu'il lit dans l'inscription de Heddernheim, M. O. Donner von Richter rappelle un autre monument du même genre dont on avait trouvé antérieurement des fragments au même lieu. Ce monument portait aussi une inscription et trois grandes figures de divinités, Hercule, Minerve et Apollon (ou Mercure?) sur la partie

---

(1) *Le monument de Merten.* — Revue archéologique, Paris, 1879.

(2) *Une explication historique des antiquités trouvées à Merten.* — Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, Tom. XVI, Metz, 1885.

inférieure de son soubassement. L'inscription très-fruste et incomplète laisserait soupçonner la dédicace initiale à Jupiter et à Junon, représentée par les trois lettres seulement NAE (*reginæ*?), et à la fin l'indication d'un consulat de *Gordianus Augustus* qui, avec *Man. Acilius Aviola* pour second consul, correspondrait à l'an 239 ou, avec *Civica Pompeianus*, à l'an 241.

La date de 239 ou 241 relevée ainsi sur ce monument et celle de 240 relevée sur l'autre, s'appliquant à deux dédicaces du même genre, semblent avec raison à M. O. Donner von Richter correspondre à l'idée d'une période de tranquillité relative succédant à des temps de troubles, de guerres et d'invasions assez rapprochés peut-être, qui auraient vu renverser l'un au moins de ces monuments, restauré à cette époque même, dans les conditions révélées par l'une des deux inscriptions.

L'auteur trouve cette relation de faits dans les événements qui se produisent de 234 à 240 : en 234 une invasion des Germains qui amène en cette région l'empereur Alexandre Sévère, tué dans une sédition militaire à Mayence en 235 ; vers 240 un apaisement réparateur que dénoterait la réfection à cette date d'un monument antérieurement détruit, celui de Heddernheim, de la nature de ceux qui devaient le plus naturellement exciter la colère et subir les outrages des envahisseurs. L'érudit allemand incline formellement à attribuer ainsi cette destruction à des causes

politiques, plutôt qu'à des bouleversements naturels ou à la seule vétusté.

Après ces explications touchant le monument de Heddernheim découvert en 1884, revenons à celui de Merten dont les restes ont été retrouvés en 1878 et sont déposés aujourd'hui au musée de la ville de Metz. On se rappelle sa composition : un soubassement composé de deux étages, le premier quadrangulaire, le second polygonal (en octogone), l'un et l'autre décorés de figures sculptées ; au-dessus de ce soubassement une colonne accompagnée d'un chapiteau orné de quatre grandes têtes ; le tout couronné par le groupe de l'anguipède foulé aux pieds du cheval monté par un cavalier. L'œuvre, dans son ensemble, présente la plus grande analogie, mais quelques différences aussi qu'il faut signaler, avec le monument de Heddernheim. La composition en est la même avec des dimensions deux fois plus considérables cependant : 11 m. 50 de haut, au lieu de 4 m. 96.

A Merten, l'étage inférieur du soubassement ne portait pas d'inscription et ses quatre faces étaient ornées de grandes figures sculptées en pied dans des niches. A l'époque où nous préparions sur le monument de Merten notre premier travail publié par la *Revue archéologique* en 1879, ses débris étaient encore sur le lieu de la trouvaille, entassés dans un cellier obscur, sauf quelques fragments transportés à Boulay. Nous en avions dessiné et mesuré les principaux morceaux, mais nous n'avions pas

encore pu les rapprocher pour reconstituer notamment les statues du soubassement dont nous ignorions encore la nature. Nous avons pu depuis lors en rassembler les éléments et reconnaître qu'elles représentaient les personnages de Junon, de Minerve, d'Hercule et d'Apollon (1). A Heddernheim les trois figures qui accompagnent l'inscription, à cet étage du soubassement, sont celles de Junon, de Minerve et d'Hercule. Dans l'autre monument analogue, antérieurement trouvé également à Heddernheim, et dont nous avons parlé tout à l'heure à propos de son inscription, c'étaient, rappelons-le, Hercule, Minerve et Apollon (ou Mercure ?). Un fragment trouvé à Castel et conservé aujourd'hui au musée de Mayence présente, dans des conditions analogues, les figures de Junon, de Mercure, de Minerve et d'Hercule.

L'étage supérieur du soubassement était octogonal à Merten, au lieu d'être hexagonal comme à Heddernheim. Il était sur sept de ses côtés décoré de statues où nous avons proposé de reconnaître les

(1) Nous avions préparé sur la restitution de ces figures un travail aujourd'hui inutile, en présence de celui réalisé par M. Dujardin qui, pendant l'hiver de 1886, a ingénieusement réuni les fragments du monument de Merten en quatre groupes dressés dans le Musée de Metz. Le rappropment des fragments très-nombreux du groupe de l'anguipède et du cavalier notamment semblerait prouver que c'était le pied droit du cheval qui posait sur la tête du monstre et non son pied gauche comme nous l'avons représenté dans notre restitution de ce groupe, en 1879, avec le mémoire de la *Revue archéologique* et avec la notice du *Bulletin de la Société des antiquaires.*

divinités de l'hebdomade, avec un caractère purement décoratif, tandis que les six personnages placés d'une manière analogue à Heddernheim pourraient avoir eu, croit-on, un caractère déterminé ; celui de divinités tutélaires des membres de la famille de C. Sedatius Stephanus qui avait relevé le monument.

A Merten, le fût de la colonne était lisse, au lieu d'être orné d'imbrications comme à Heddernheim. Quant aux têtes décoratives du chapiteau, nous avions proposé d'après les deux seules qui subsistassent d'une manière complète, d'y voir la représentation allégorique des quatre saisons. L'examen ultérieur des fragments appartenant à la troisième et à la quatrième tête, dont l'une était couronnée de feuillages, l'autre de fruits, nous a confirmé dans cette supposition.

Quant au groupe du cavalier terrassant l'anguipède, nous avons dit tout à l'heure que ce qui le distinguait à Merten c'était la hardiesse et la plus grande élégance de sa composition, dans laquelle le cheval enlevé sur ses jambes de derrière avait un des pieds de devant posé sur la tête du monstre au lieu d'avoir, comme à Heddernheim et partout ailleurs généralement, les jambes de devant passées sur les épaules de celui-ci. Pour ce qui est de sa signification, nous avions antérieurement proposé, et nous sommes de plus en plus confirmé dans la supposition d'y voir une image allégorique du triomphe des armes Romaines sur la barbarie vaincue et contenue des peuples Germains : image dont l'idée première paraît

empruntée au symbole du triomphe des Dieux sur les Géants, et dont on pourrait, ajouterons-nous aujourd'hui, rapporter la conception à l'imitation d'une composition originaire qui aurait représenté Neptune à cheval terrassant le géant Polybotès. Ce groupe mythologique modifié par la substitution d'un personnage humain, d'un guerrier, au personnage divin, à Neptune, emprunterait à cette particularité essentielle un caractère franchement historique et une signification allégorique spéciale qu'il n'avait pas dans ses données primitives.

Ces conjectures, que nous avait suggérées l'étude du monument de Merten en 1879, nous semblent pleinement confirmées par la vue de celui récemment découvert à Heddernheim. Mais il est un point sur lequel la connaissance de celui-ci modifie, nous devons le déclarer, nos idées antérieures touchant le monument de Merten, c'est celui qui concerne l'âge de ce monument.

Passant en revue les annales des temps anciens, après avoir relevé le souvenir des victoires des Romains sur les Germains au Ier siècle, puis l'absence de faits analogues au IIe, et leur renouvellement à divers moments du IIIe et du IVe, nous avions cru pouvoir proposer, à titre de pure hypothèse du reste, de rapporter l'érection du monument de Merten à la seconde moitié du IIIe et à la glorification, par exemple, des victoires de Probus dont on connaît les succès contre les Germains dans la région du Rhin vers 277. En même temps nous con-

sidérions et nous considérons encore le monument de Merten, en raison de l'importance de premier ordre que lui donnent et son style et ses dimensions, comme le prototype des nombreux monuments de ce genre découverts dans la contrée. Rappelons à cette occasion que ceux dont nous avions connaissance en divers lieux, à l'époque de notre premier travail, en 1879, s'élevaient au nombre de 23 seulement, en y comprenant ceux de Cussy en Bourgogne et de La Jonchère en Auvergne; que M. Wagner a pu en signaler 34 en 1882, et M. O. Donner von Richter 41, dans son mémoire de 1885. A ceux-là il y a lieu d'en ajouter 3 encore, récemment découverts en Bretagne, lesquels portent à 44 le nombre de ces monuments connus aujourd'hui. Nous ajouterons que la plupart ne sont représentés que par des fragments du groupe seulement de l'anguipède et du cavalier (1), presque tous, il est bon de le

---

(1) On peut citer comme exceptions à cet égard les deux monuments de Merten et de Heddernheim, dont toutes les parties sont représentées par des fragments plus ou moins importants; celui de Seltz, dont on possède, avec les restes du groupe, le chapiteau et la partie supérieure du fût de la colonne; celui de Cussy, dont subsistent les deux étages du soubassement avec la partie inférieure de la colonne; celui de Portieux, dont on a retrouvé dans la Moselle, outre le groupe mutilé, des morceaux de la colonne. Le monument de Merten est pour ce qui en reste au musée de Metz; celui de Heddernheim, au musée de Francfort-sur-Mein; celui de Seltz, chez M. Nessel à Haguenau; celui de Cussy, en place, au lieu de son érection; celui de Portieux, au musée d'Epinal.

faire observer encore, d'une exécution grossière et d'un style tout à fait barbare.

Ces observations rapprochées de la date de 240 qui, d'après l'inscription, s'attache à la restauration du monument de Heddernheim, nous obligent à faire remonter à la première partie du IIIe siècle au moins, le monument de Merten; car le monument de Heddernheim deux fois ruiné et deux fois relevé avant 240 ne pouvait pas être originairement d'une date inférieure à cette époque, et le monument de Merten, prototype de celui-là comme de tous les autres, à ce qu'il semble, est nécessairement plus ancien. D'autres conséquences découlent encore de ces observations.

En remontant ainsi au commencement du IIIe siècle, nous touchons au IIe, dans lequel l'histoire ne signale aucune occasion de guerres contre les Germains ni de victoires des Romains sur eux dans le voisinage du Rhin; et il faudrait aller jusqu'au Ier siècle pour trouver des faits de ce genre. Il est difficile d'assigner au monument de Merten une date aussi voisine de l'époque où dominait le grand art. Il est donc vraisemblablement très-postérieur au Ier siècle, en même temps qu'il est antérieur au IIIe. On ne peut lui assigner qu'une date rapprochée de la fin du IIe et du commencement du IIIe, en un temps où la paix régnait de ce côté depuis près d'un siècle et n'était pas encore rompue comme elle le fut au courant du IIIe siècle sur ces frontières. Il faut donc probablement renon-

cer à l'idée que le monument de Merten aurait été destiné à célébrer une victoire particulière; il n'y en a point eu dans la région, à l'époque à laquelle il appartient vraisemblablement. Il se rapporterait plutôt, croyons-nous, au fait général du triomphe des armes Romaines, auquel on devait la fixation des limites de l'empire sur la ligne du Rhin, grâce au refoulement des peuples Germains dès les temps les plus anciens de la lutte instituée contre eux. Il aurait eu ainsi pour objet de rappeler surtout l'arrêt imposé alors à leurs efforts contre ces frontières.

Ces considérations condamnent nos conclusions antérieures sur la date de la fin du IIIe siècle que nous avions hypothétiquement assignée à l'érection du monument de Merten, et que propose également notre confrère, M. Abel, dans le mémoire que nous avons cité tout à l'heure. Il y rapporte formellement l'origine du monument de Merten à la victoire remportée par Maximien sur les Germains, aux environs de Trèves, le jour où il prenait son second consulat, en 288.

Notre confrère a été, dit-il, amené à ces conclusions par un trait du panégyrique de Maximien prononcé à Trèves par Mamertin en 289, où il est question du brillant coup de main exécuté par l'auguste personnage près de cette ville en 288, et où de plus il est parlé auparavant de ses autres exploits, notamment contre les Bagaudes. A l'occasion de ceux-ci, l'orateur rapprochait des hauts faits de Maximien la défaite par Hercule des monstres à double nature, *monstrorum biformium*, disait-il, dans les-

quels il est facile de reconnaître les Géants anguipèdes, ennemis des Dieux. De là viendrait, suivant M. Abel, la conception du groupe qui couronnait le monument de Merten. Ce serait, croit-il, le passage du panégyrique de Mamertin qui en aurait suggéré l'idée ; ce qui prouverait — voilà sa conclusion — que le monument se rattache à la victoire de 288.

Nous ne nous arrêterons pas à la considération que dans le texte même cité par notre confrère, le passage du panégyrique mentionnant les anguipèdes se rapporte aux victoires de Maximien sur les Bagaudes et non à celle remportée par lui sur les Germains. L'anguipède révolté et vaincu pourrait, après tout, représenter allégoriquement ces derniers aussi bien que les premiers. On le trouve figuré sur des monuments où il aurait été également propre à rappeler ces triomphes ou d'autres analogues, ailleurs que dans la région de la Sarre et du Rhin, en Bourgogne à Cussy, par exemple, ou en Auverge à La Jonchère, ou bien encore en Bretagne où l'on a trouvé aussi des monuments de ce genre (1). En

(1) Nous avons mentionné les deux monuments de Cussy en Bourgogne et de La Jonchère en Auvergne dans le mémoire donné en 1879 à la *Revue archéologique* et dans la notice imprimée au *Bulletin* de la même année de la Société des antiquaires de France. Nous contentant de les apprécier alors au point de vue du type, et de les rapprocher, à ce titre, des monuments analogues trouvés dans la région de la Sarre et du Rhin, nous n'avons proposé alors aucune explication sur leur origine et nous nous sommes borné à constater leur caractère triomphal. La considération des pays où

tout cas ce ne saurait être assurément le discours prononcé par Mamertin en 289 qui eût fourni l'idée de ces images aux artistes; ce serait plutôt la vue de leurs ouvrages qui aurait pu au contraire inspirer au rhéteur l'allusion qu'il y fait; car en 289, il y avait un demi-siècle au moins — le monument daté trouvé à Heddernheim en fait foi — et peut-être plus encore, que ces représentations étaient familières aux sculpteurs, dans les conditions où nous les montrent et ce monument et celui de Merten.

Concluons. Pour ce qui regarde les monuments caractérisés par le groupe de l'anguipède et du cavalier, appartenant à la région du Rhin et de la Sarre, la trouvaille faite à Heddernheim apporte de précieux éléments à la discussion des questions posées par la découverte de Merten. De l'inscription de Heddernheim ressortent en effet plusieurs données essentielles sur le caractère et la date du monument qu'elle concerne; d'où l'on peut tirer des conséquences importantes pour la solution du problème. Il en résulte notamment que : 1° réserve faite pour le groupe de l'anguipède

---

ils ont été trouvés permet de croire qu'ils pourraient bien ne pas se rapporter aux mêmes événements que ceux du Nord-Est de la Gaule. Leur attribution spéciale est donc une question réservée. Les observations relatées ci-dessus donnent, ce semble, à penser que, concurremment avec d'autres faits de ce genre, les victoires sur les Bagaudes doivent prendre rang parmi celles qui ont pu motiver leur érection. Des réserves semblables doivent être faites touchant l'explication des monuments analogues trouvés en Bretagne.

et du cavalier dont la signification intentionnellement allégorique est incontestable, les autres figures sculptées sur les monuments de ce genre ont un caractère surtout décoratif et indépendant du culte des divinités auxquelles ils peuvent avoir été consacrés; 2° le prototype de ces monuments dans la région, — rôle que nous assignons, en raison de son importance, à celui de Merten — est d'une date voisine de la fin du deuxième siècle ou du commencement du troisième; 3° dans ces conditions, ces monuments ont une signification plutôt générale que particulière; c'est-à-dire qu'ils doivent se rapporter vraisemblablement, non pas à une action spéciale, à une victoire déterminée, mais au fait général du triomphe des armes Romaines sur les peuples Germains vaincus et contenus. La multiplicité de ces monuments répandus dans la région frontière du Rhin et de la Sarre justifierait à elle seule cette dernière appréciation, car leur nombre dépasse de beaucoup celui des victoires connues, remportées dans la contrée par les Romains, et même de celles qu'on peut raisonnablement imaginer y avoir eu lieu sans laisser de souvenir, en admettant que nous ne les connaissions pas toutes.

Ces conclusions concernent tout spécialement les monuments trouvés en si grand nombre avec le groupe de l'anguipède et du cavalier dans la région du Rhin et de la Sarre, parmi lesquels ceux de Merten et de Heddernheim tiennent incontestablement la première place. L'existence de monuments analogues dans d'autres parties de la Gaule, en Bourgogne, en Auvergne, où nous connaissions déjà ceux

de Cussy et de La Jonchère, et en Bretagne où l'on vient d'en découvrir trois encore, à Guélen, à Kerlot et à Saint-Mathieu (1), invite à changer le point de vue pour leur appréciation, et oblige à modifier en conséquence les inductions qui peuvent en ressortir. Il y a lieu dès lors de considérer le groupe du cavalier terrassant l'anguipède comme une image allégorique de triomphe d'un caractère général, employée dans les Gaules avec des applications vraisemblablement diverses, suivant les temps et suivant les lieux. Ce groupe a pu, depuis la con-

(1) La découverte des trois groupes du cavalier terrassant l'anguipède en Bretagne, à Guélen (commune de Briec), à Kerlot (commune de Plomelin) et à Saint-Mathieu (commune de Plouaret), est toute récente ; non pas que ces monuments y fussent restés jusqu'ici inconnus, mais parce qu'ils n'avaient attiré l'attention de personne. Ils ont été signalés pour la première fois cette année même (1886), dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, par M. Trévédy, membre de cette société, frappé de leur ressemblance avec les monuments analogues reconnus dans le Nord-Est de la France, et en particulier avec celui de Portieux dont il avait lu la description accompagnée d'une figure dans l'article donné à ce sujet par M. Voulot dans la *Revue archéologique* en 1880 et 1881. D'après le mémoire de M. Trévédy, les trois monuments Bretons sont en granit du pays. — Le groupe de Guélen a perdu le buste entier de l'anguipède, dont il ne reste plus que les corps de serpents ; le buste entier du cavalier, dont il ne reste plus que les jambes ; la tête, le col, les jambes et la queue du cheval, dont on n'a que le corps. Dans cet état, il est réduit aujourd'hui à 1 m. 35 de haut, du socle au garrot du cheval, sur 1 m. 25 de long, de sa croupe à son poitrail. Il pèse encore environ 1,200 kil. et a été transporté non sans difficultés au musée de Quimper.

quête, exprimer un peu partout et à toutes les époques l'idée générale du triomphe des armes Romaines. Il a pu aussi en certains lieux et à certains moments se rapporter à des faits particuliers, comme les défaites des Bagaudes, celles des nations soulevées, celles des peuples envahisseurs et autres événements du même genre. C'est ainsi que, dans le voisinage du Rhin où nous l'avons d'abord observé et étudié, on peut y voir l'expression du triomphe particulier des Romains sur les Germains, qui pendant longtemps ont attaqué et menacé cette frontière avant

---

Complété par l'addition de ce qui lui manque, il aurait à peu près 2 mètres de haut, sur 1 m. 65 de long. Le personnage du cavalier y était resté entier jusqu'en 1825 et a été vu par beaucoup de personnes vivant encore. Suivant certains témoignages le corps en était nu avec un petit manteau flottant sur les épau, les ; la tête était découverte et barbue. — Le groupe de Kerlot plus grossier de style et plus fruste que celui de Guélen a perdu aujourd'hui la tête et le bras droit du cavalier, la tête, les jambes et la queue du cheval, la tête et les mains de l'anguipède et en grande partie les corps des serpents. On a retrouvé cependant une des têtes qui s'y rattachaient. Il mesure 1 m. 40 de haut, du socle aux épaules du cavalier, sur 1 m. 20 de long, de la croupe au col du cheval. Le corps du cavalier paraît être nu. — Le groupe de Saint-Mathieu est à peu près informe. Le cavalier semble nu comme à Kerlot. L'anguipède paraît être une femme ; une de ses mains soutient le pied gauche du cavalier ; l'autre, l'épaule droite du cheval. — Le volume et le poids considérables de ces morceaux, du premier surtout, permet de douter que les groupes d'où ils proviennent aient pu être, comme ceux qu'on a trouvés ailleurs, élevés sur des colonnes.

de la forcer. Ailleurs il n'en est plus de même. D'autres observations et les rapprochements qu'elles autoriseront devront donner des résultats différents. On sera naturellement conduit ainsi à des conclusions différentes aussi qui s'annoncent déjà, et que viendront vraisemblablement confirmer de nouvelles découvertes qu'on doit souhaiter, et qu'il est assurément permis d'espérer.

9 octobre 1886.

Aug. PROST.



LE TOMBEAU DE LOUIS-LE-DÉBONNAIRE

AU MUSÉE DE METZ

par Ad. BELLEVOYE.

Dans les mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle de l'année 1874, 13e volume, M. Aug. Prost a figuré trois fragments en marbre blanc et le moulage d'un quatrième fragment du sarcophage de *Louis-le-Débonnaire* existant au Musée lapidaire de la ville de Metz ; ce musée vient de s'enrichir du fragment original en marbre dont il ne possédait que le plâtre, et de deux autres importants fragments en marbre qui permettent de compléter à fort peu près le devant du sarcophage de cet ancien tombeau.

Afin de compléter l'intéressant travail de M. Prost, je vais donner ici, avec les dessins des deux fragments que notre collègue n'a pu faire dessiner, un extrait de ce qui concerne le tombeau qui nous occupe d'après la notice historique sur l'ancien ab-

baye royale de Saint-Arnould, par M. Th. le Puillon de Boblaye: (1)

« L'empereur Louis-le-Débonnaire, mort en 840, près de Mayence, fut enterré à Metz dans l'abbaye de Saint-Arnould, située sur l'emplacement occupé en partie par la lunette de Montigny. Cette riche abbaye était devenue le lieu de sépulture de différents membres de la famille de Charlemagne.

En 1552, au moment du siège de Metz par Charles-Quint, le monastère fut condamné à disparaître pour les besoins de défense de la place; mais avant de détruire ce vaste et bel édifice, le duc de Guise attribua aux religieux de Saint-Arnould, le couvent des Frères Prêcheurs. Toutes les reliques, ainsi que les tombeaux et les restes des empereurs et des rois furent transportés en grande pompe, le 11 septembre, au nouvel emplacement qui leur avait été concédé à l'intérieur de la ville.

Le sarcophage de Louis-le-Débonnaire était en marbre blanc, soutenu par trois lions portant des écussons et des armoiries de l'Empire et de la France; la statue de l'Empereur était couchée sur le tombeau. Le devant du tombeau avait pour ornement un bas-relief représentant le passage de la mer Rouge par les Israëlites, poursuivis par les troupes de Pharaon. Le dessin complet du monument nous a été conservé dans le manuscrit de Dom Dieudonné et Th. Brocq, religieux de Saint-Arnould.

---

(1) Metz, 1857, imprimerie Pallez et Rousseau.

Dans le même sarcophage on avait réuni les restes de Louis-le-Débonnaire, de sa mère Hildegarde, de ses deux sœurs, de ses deux tantes, et de Drogon, fils naturel de Charlemagne et quarantième évêque de Metz.

Pendant la Révolution, le couvent Saint-Arnould fut d'abord destiné à devenir le séminaire; en 1792, il fut remis à l'administration des hospices et prit successivement le nom d'Hôpital Saint-Arnould, puis d'Hôpital de la Haute-Pierre. Mgr Francin, évêque constitutionnel, y habitait aussi; mais le 20 septembre 1792, les bâtiments conventuels furent vendus comme propriété nationale et adjugés pour la somme de 34,000 livres à M. Bertie, trésorier-receveur du district de Metz, à la condition de laisser, moyennant 1,200 livres, la jouissance de l'hôtel jusqu'à la Saint-Jean 1793, à Mgr Francin. En 1793, les meubles du couvent, les ornements de l'église furent aussi vendus. Cependant la chape de Charlemagne fut conservée et fait actuellement partie du Trésor de la cathédrale. Mgr Du Pont des Loges a pu faire entrer au Trésor de la cathédrale, l'anneau de Saint-Arnould, qui avait été porté à l'hôtel de la Monnaie pour y être fondu; mais cet anneau ayant été racheté par un employé, fut sauvé du creuset.

Les tombeaux furent ouverts, les reliques des saints et les ossements des princes dispersés; les marbres du tombeau de Louis-le-Débonnaire et d'autres marbres furent vendus à l'enchère au sieur

Penel, marbrier, rue de la Chèvre qui, après les avoir conservés longtemps, les offrit à la ville pour la somme de 500 fr. Mais son offre fut repoussée, et il se décida à en faire des dalles pour devant de cheminées. Quelques morceaux qui lui restaient furent plus tard donnés ou acquis pour la Galerie archéologique de la ville. C'est d'abord un morceau long de 2 m. 30, qui est la base complète du marbre sculpté représentant le passage de la mer Rouge; deuxièmement, la partie supérieure d'une figure d'israëlite qui formait l'angle droit, et enfin un fragment représentant deux chevaux et un cavalier de l'armée de Pharaon.»

Un ancien amateur de Metz, M. Paguet, possédait dans son riche musée deux fragments assez importants de cette sculpture; enfin un troisième fragment fut trouvé dans un devant de cheminée d'un appartement de M. Stoffel, rue des Clercs, et devint la propriété de M. Colchen, héritier du cabinet Paguet.

Ces trois morceaux avaient été transportés à Paris, en 1867, pour être vendus avec la collection Paguet; mais ils revinrent à Metz où ils étaient restés enfermés dans une caisse depuis cette époque. M. le colonel Carré de Malberg, l'un des héritiers de Mme Colchen, récemment décédée à Metz, vient de faire présent à la ville de Metz de ces trois morceaux importants.

Voici les dessins des deux morceaux qui ne figurent pas dans le travail de M. Prost :





Ce bas-relief rappelle le faire de l'art grec très dégénéré ; on remarque à la naissance des cheveux, des trous ronds faits au vilbroquin et qui ont servi pour la mise au point, mais ont été laissés avec

intention par le sculpteur qui s'est servi systématiquement de ce moyen pour produire un effet facilement obtenu dans la chevelure et les cuirasses. Dans d'autres parties, ces trous ronds produits avec le même instrument, ont été faits plus profonds qu'il ne fallait, mais le sculpteur les a laissés subsister, ne pouvant baisser tout son bas-relief pour rattrapper le niveau du fond de ces trous.

Ce bas-relief n'avait pas été exécuté pour le tombeau de Louis-le-Débonnaire; ainsi que l'a montré M. Aug. Prost, il existe plusieurs spécimens de cette composition sur les sarcophages chrétiens des IVe et Ve siècle venant du célèbre champ de sépulture d'Arles. De tous temps on a puisé dans ce grand dépôt de monuments de l'antiquité chrétienne dans les Gaules, et il se pourrait que le marbre venant de Saint-Arnould fût aussi de cette provenance.

Les six fragments de cette intéressante sculpture formeront un attrait pour notre Musée; je les fais figurer ci-contre tels qu'ils sont réunis dans la galerie d'archéologie; il est regrettable que la ville ait repoussé l'offre du sieur Penel et que celui-ci ait eu le barbare courage de diviser cette sculpture importante; avec plus de persévérance, l'administration mieux informée, se serait sans doute ravisée. Mais que sont devenus la statue en marbre qui était sur le sarcophage, ainsi que les trois lions qui le soutenaient? Seul, le dessin du bénédictin Th. Brocq, nous en a conservé le souvenir.



Achats de monnaies et médailles

pour le médaillier de la ville de Metz.

M. *Ch. Robert*, né à Metz, en 1812, fit ses études dans cette ville et entra à l'école polytechnique en 1832; il devint sous-intendant, puis plus tard intendant militaire à Metz; il put suivre avec fruit tout ce qui intéressait l'histoire de sa ville natale, même lorsque ses fonctions l'appelèrent loin d'elle. Dès le début de sa carrière il commença à étudier et à collectionner les monnaies messines et lorraines et suivit les conseils d'un homme fort érudit, lié à sa famille, M. le *baron Marchant,* dont une partie de la collection a formé le noyau de celle de la ville de Metz.

Plus tard, M. Robert étendit ses recherches sur toute la numismatique du Nord-Est de la France et même sur celle des pays limitrophes, comme point de comparaison; il se proposait de publier toute la numismatique de cette partie de la France et d'y annexer la sigillographie. Dans ce but, il achetait toutes les monnaies messines et des Trois-Evêchés, celles du Nord-Est de la France et les dessinait

avec soin; toutes les collections similaires de France ou de l'étranger lui passaient sous les yeux, et toutes les monnaies ou médailles qui lui étaient inconnues, soit types ou variétés, étaient dessinées avec le même soin. C'est que la même monnaie contient quelquefois des variétés nombreuses presque imperceptibles à des yeux peu exercés; les unes présentent des différences dans les légendes, d'autres des points, des croisettes, des abréviations, etc. Ces différences indiquent des émissions à des dates différentes qui sont à noter; enfin les monnaies des mêmes princes ou évêques sortaient d'ateliers différents et donnent lieu à d'autres variétés indiquées quelquefois par des noms de localités. Ces différences présentent souvent un intérêt historique et demandent à être réunies dans une collection sérieuse.

La collection des monnaies des Trois-Evêchés que M. Ch. Robert a mis cinquante années à former, et qui s'est enrichie en 1874 d'un grand nombre de raretés achetées à la vente Monnier, de Nancy, contenait une quantité de variétés de chaque monnaie. Cette collection unique allait être dispersée à son tour, et ces séries, les plus complètes qu'on connaisse, passaient en effet à l'hôtel des ventes de la rue Drouot, à Paris, le 29 mars 1886 et jours suivants. C'est qu'avec l'âge, les yeux du travailleur affaiblis par les fatigues de nombreuses publications et par l'exécution d'un nombre considérable de dessins de monnaies, se refusent maintenant au service que nécessitent de semblables travaux. Ces dessins de la plus scrupuleuse fidélité forment d'ailleurs

des collections de monnaies et sceaux qui permettront de publier des monographies donnant l'état actuel des connaissances numismatiques des provinces du Nord-Est de la France.

M. Robert, comme son émule et ami de Saulcy, de l'Institut, a, du reste, publié dans diverses revues bien des nouveautés en dehors de ses grandes publications *in quarto*; pour nous en tenir à la numismatique seule du pays messin, je citerai les publications suivantes :

Souvenirs numismatiques du Siège de Metz, Académie de Metz. 1852

Etudes numismatiques du Nord-Est, contenant les monnaies de Metz, Gauloises, Mérovingiennes et Carlovingiennes 1852

Recherches sur les monnaies et les jetons des Maîtres-Echevins de Metz et jetons concernant la cité de Metz . . . 1853

Notes sur des monnaies Austrasiennes inédites, Société d'archéologie 1860

Sceau et monnaies de Zuentibold, roi de Lorraine de 895 de 890, et *monnaies de son successeur Louis,* fils d'Arnould. — Société d'archéologie 1863

Monnaies de Gorze, sous Charles de Renoncourt 1870

Mélanges numismatiques, monnaies municipales de Metz, sous les rois de France 1870

Lettre à M. de Saulcy, sur les monnaies messines du trésor de St-With 1877

Tiers de sou d'or, de Marsal, Vic, Novéant et Naix. . . 1883

François-Henry de Haraucourt, doyen du chapitre de Metz, monnaie dont il se servait, son jeton et sa devise.

M. Ch. Robert ne s'en est pas tenu à la numismatique et à la sigillographie, et depuis son entrée à l'Institut, l'étude des monnaies gauloises, des médaillons contorniates, etc., et surtout l'épigraphie

ont été de sa part l'objet de nombreuses publications; son grand ouvrage in 4° formant l'*épigraphie de la Moselle* qui bientôt sera terminé, est un ouvrage capital dont tous les Messins érudits devront lui savoir gré.

S'il est regrettable de voir dispersée la collection de M. Robert, du moins la publication du catalogue de cette collection est une bonne fortune pour les collectionneurs; ce catalogue forme un beau volume contenant les dessins d'une foule de raretés; mais combien d'indications précieuses ne fournit-il pas aux numismates et aux historiens! C'est un modèle de classification, de brèves descriptions accompagnées parfois de notes utiles.

La division adoptée est celle-ci :

Monnaies appartenant aux Pays-Bas et au nord de la France.
Monnaies des Trois-Evêchés, Metz, Toul et Verdun.
Monnaies de Lorraine et de Bar.
Monnaies de Strasbourg, de Luxembourg et de Trèves.
Ces quatre parties se subdivisent ensuite en :
Monnaies impériales et royales.
Monnaies semi-impériales et semi-épiscopales.
Monnaies purement épiscopales.
Monnaies des comtes ou ducs.
Et pour Metz deux séries spéciales :
Monnaies de la Cité.
Monnaies et jetons des maîtres-échevins.

Il était naturel que la ville de Metz profitât de l'occasion qui se présentait pour elle d'acquérir une partie des anciennes monnaies frappées dans ses

murs et qui manquaient à sa collection numismatique; monnaies qui sont les preuves irrécusables de son histoire et sont sorties des ateliers de nos anciens orfèvres-monnayeurs.

M. l'abbé Ledain, en qualité de conservateur du médaillier de la ville a demandé à M. l'administrateur de proposer le vote d'un crédit de 3000 M. afin de permettre l'achat des principales raretés qui faisaient défaut au médaillier municipal. La commission, dans sa séance du 11 mars, décida de proposer au Conseil le vote de la somme demandée et me fit l'honneur de me nommer pour présenter le rapport au Conseil municipal qui, dans la séance du 30 mars approuva cette dépense.

Nous devons des remerciements à M. Emile Huber, de Sarreguemines, qui s'est chargé de l'achat des pièces indiquées, malgré son désir d'acquérir pour sa collection une partie des mêmes raretés, et qui a fait preuve du plus grand désintéressement en faveur de la ville.

Voici la liste des achats opérés:

Monnaies de Metz, Empereurs et Rois.

N° 394. Denier de *Lothaire I*, empereur.

D. + HLVTHVRIVS MP. Croix grêle, cantonnée de quatre globules.

R. + MEDIOMATRICORV. Temple tétrastyle.

Argent, très-bonne conservation 250 fr.

395. Denier de *Lothaire II*, roi.

D. + HLOTHARIVS REX. Croix grêle, cantonnée de huit globules disposés en diagonales,

R. + METTIS CIVITAS. Temple tétrastyle.

Argent fin ; fleur de coin 355 fr.

396. Denier de *Charles-le-Chauve*.

D. + GRATIA DIII X. Dans le champ, le monogramme carré.

R. + METTIS CIVITAS. Croix pattée avec un globule dans le premier canton.

Argent fin ; fleur de coin 190 fr.

401. Denier de *Henri l'Oiseleur*.

D. + HEINRICUS RE.X. Croix grêle, cantonnée de quatre globules.

R. + METTIS CIVITAS. Temple à deux colonnes et à trois pignons ; au centre la lettre M.

Argent fin ; fleur de coin 321 fr.

Semi-épiscopales — Semi-impériales.

407. Denier d'*Adalbéron I et Otton I,* empereur.

D. + A (DELBER) O EPS. Temple tétrastyle à trois pignons ; le fronton est chargé d'une croix.

R. (+ IM)PERAT(OR) Croix pattée ; OTTO, dans les cantons.

Frappe imparfaite ; argent fin, fleur de coin 55 fr.

422. Denier de *Thiéri II.* (Atelier de Metz.)

D. + DEODERICVS. A la fin de la légende, deux lettres liées. Croix pattée, cantonnée de quatre globules

R. + MEDIOMATRICVM. Temple pentastyle à fronton rond.

Argent fin; très-bonne conservation 125 fr.

468. Denier de *Poppon*.

D. + POPO METN - SPE - S. Edifice à pignon, flanqué de deux tours, type usité à Verdun et à Toul.

R. S. STEPHANVS. Buste de Saint-Etienne de face ; la tête entourée d'un grand nimbe.

Argent fin ; fruste 155 fr.

Episcopales pures.

559. Denier de *Conrad.*

D. CONRADVS. Buste mitré de profil à gauche et bénissant; derrière le buste un annelet.

R. METENSIS. Main divine sur une croix dont les bandes coupent la légende (type de Bertram).

Argent fin, bonne conserv. 5 fr.

626. Denier de *Adémar de Monthil.*

D. A . EPS . Evêque mitré vu à mi-corps à droite, bénissant d'une main et tenant une crosse de l'autrc.

R. METENSIS. Croix pattée cantonnée de deux étoiles et de deux croissants.

Argent fin; fleur de coin 5.50 fr.

666. Florin d'or de *Charles I de Lorraine.*

D. STEPHA ∞ PROTHOM'. Saint Etienne debout, nimbé, tenant une palme et une pierre, dans un double contour elliptique.

R. + FLORENVS * EPI * METENSIS. Ecu de la cité de Metz, d'argent et de sable, dans un contour épicycloïdal formé alternativement d'arcs et d'ogives.

Or; très-bonne conserv. 78 fr.

667. Florin d'or. Mêmes types, autres coins; les émaux de l'écu ne sont pas indiqués.

Or; très-bonne conserv. 130 fr.

700. Plaque de mendiant du temps de *François de Beauquerre* (1555-1568).

Feuille estampée portant l'écusson de la cité de Metz sur une crosse; dans le champ, la date 1562, grènetis circulaire.

Cuivre; très-bonne conserv. 5.50 fr.

712. Jeton d'*Anne d'Escar de Givry.*

D. + ANNAS . DESCARS . CARD . DE . GIVRY . EPISC . MET . S . RIP. Buste coiffé de la barette, dans le bas, l'écu de Givry timbré du chapeau de cardinal.

R. NON . ALIBI . STAT . FIRMA. Ancre soutenue par des palmes et descendant du ciel; dans le bas, des montagnes et la mer; à l'exergue, la date de . 1612.
Argent; bonne conserv. 82 fr.

Monnaies incertaines, ne portant que le nom de Metz.

Elles ont été rapportées à divers pouvoirs, c'est-à-dire aux évêques et même aux comtes par quelques numismates, à la cité par de Saulcy et par Jacob.

732. Petit denier. D. Chrisme dont deux des branches sont réunies par une barre transversale de manière à former un A. Double grènetis.
R. METTIS dans les cantons d'une croix pattée, double grènetis.
Flan épais; argent fin, fleur de coin. 13 fr.
Cette monnaie, dont les lettres sont très en relief, rappelle encore les petites pièces d'argent de la fin de l'époque mérovingienne et des premières années de Pépin.

733. Denier. D. Buste à droite, la tête ceinte d'un bandeau de perles; grènetis extérieur; gravure fine, beau style.
R. M ET TI S. Dans les cantons d'une croix pattée, le tout dans un contour formé d'un grènetis entre deux filets.
Argent fin, très-bonne conserv. 30 fr.

734. Denier. Variété de la pièce précédente. Au revers, un double grènetis sans filet; bon style.
Argent fin; très-bonne conserv. 31 fr.

735. Denier. D. Tête barbare à gauche, ceinte d'un bandeau perlé; traces de boucles dans la chevelure.
R. M ET TIS, écrit dans les cantons d'une croix pattée avec globule au centre.
Argent fin; très-bonne conserv. 7 fr.

737. Denier. Même type. Deux exemplaires de coins variés.

Argent fin; assez bonne conserv. 20 fr.

738. Denier. Même type. Deux exemplaires.

Argent fin; assez bonne conserv. 12 fr.

Monnaies municipales.

754. Florin. D. + S . STEPHANUS . PROTOMAR. Buste de Saint Etienne, à gauche, accosté des chiffres 16-45.

R. * FLORENUS . CIVIT . METENS : 1644. Ecu de Metz, dans un contour épicycloïdal.

Pièce frappée avec les coins de deux années différentes.

Or; fleur de coin 82 fr.

806. Thaler. D. S . STEPHANUS * * PROTHOMART. Saint Etienne nimbé, debout, vu de trois quarts à gauche, tenant une palme de la main gauche et de la droite un livre (?) sur lequel sont posés trois cailloux, le tout dans un double contour elliptique,

R. + MONETA . NOVA . METENSIS . 1638. Aigle double d'empire, portant en cœur l'écu de la cité.

Type décrit par Saulcy, mais date nouvelle.

Argent; bonne conserv. 23 fr.

813. Thaler. D. S . STEPHANUS ** PKOTHOMART. Saint Etienne debout, de trois quarts à gauche, dans un double contour elliptique.

R. * MONETA CIVITATIS METEN. 1638. Ecu de la cité dans un contour à six lobes ornés chacun de trois arcs de cercle.

Argent; très-bonne conserv. 50 fr.

825. Demi-thaler. D. + S . STEPHANUS PROTOMARTIR. Buste de Saint Etienne, la tête de profil à gauche; sous le buste et coupant la légende, l'indication de la valeur $^{1}/_{2}$.

R. * MONETA CIVITA. METENSIS 1688. Dans une épicycloïde fleurdelisée à six lobes, l'écu échancré de Metz.

Argent; bonne conserv. 38 fr.

Monnaies et jetons des maîtres-échevins.

868. Quart de denier de *Jean-le-Braconnier* (1561-62 et 1566-67).

D. * MONETA ○ NOVA ○ MET. Dans le champ, un écu avec fasce accompagné en pointe d'un huchet.

R. + QVARTVS ○ DENAR. Dans le champ, l'écu de Metz.

Billon; très-bonne conserv. 76 fr.

869. Huitième de sol de *Wiriat Copère* (1576-77 et 1585-86).

D. * WIRIAT * COPERE . 1585. Dans le champ, un écu présentant une fasce denchée, accompagnée en chef et en pointe de trois coupes en forme de calices surmontées de leurs couvercles.

R. * OCTAVA . SOLIDI . 1585 . Dans le champ l'écu de Metz.

Billon; très-bonne conserv. 33 fr.

871. Monnaie (?) de *Jean de Villers* (1601-2 et 1607-8).

D. * IN SPEM CONTRA SPEM. Dans le champ, un écu à une fasce accompagnée en chef de deux étoiles.

R. * METIS AN . DOMINI . 1601. Dans le champ, l'écu de Metz.

Argent; fleur de coin 32 fr.

874. Monnaie (?) de *Bertrand de Saint-Jure* (1602 et 1608).

D. * ESPOIR ET POEVR. Dans le champ, un écu aux deux flammes, en chef chargé d'une croix alaisée.

R. * METIS . AN . DOMINI . 1602. Dans le champ, l'écu échancré de la cité.

Billon; fleur de coin 37 fr.

873. Types de la précédente, mais de 1608.

Billon; très-bonne conserv. 29 fr.

874. Monnaie de *Charles Sartorius* (1696-7).

D. * FIRMA SOLO RADIX . 1606. Dans le champ, un écu à une fasce chargée d'un double vol et accompagnée de trois besans, deux en chef et un en pointe.

R. * MONETA NOVA METENS. Dans le champ, l'écu de Metz.

Argent; fleur de coin. 41 fr.

875. Monnaie (?) de *Nicolas Maguin* (1602-1604, 1609-10 et 1615-18).

D. * CRAIN DIEV ET FAY . IVSTI. Dans le champ un écu à six molettes, trois, deux et un.

R. * METIS . AN . DOMINI . 1609. Dans le champ, l'écu de Metz.

Billon; très-bonne conserv. 31 fr.

876. Monnaie d'*Abraham Fabert* (1610-14, 1618-20, 1624-25, 1632-33 et 1637-38).

D. ABR . FABERT . M . ESCHEVIN. Dans le champ, Hercule debout, appuyé sur sa massue et accosté de huit grenades.

R. MONETA NOVA METE. Ecu ovale de Metz dans un cartouche; à l'exergue . 1618.

Argent bas; très-bonne conserv. 80 fr.

878. Autre avec la date de 1638.

Argent bas; bonne conserv. 32 fr.

879. Jeton. D. * ABR . FABERT . MTRE ESCHEVIN . DE . METZ. 1638. Ecu ovale de Metz, posé sur un cartouche.

R. A . LA . VERTV . RIEN . N EST . INACCESSIBLE. Ecu aux armes de Fabert, timbré d'un heaume lambrequiné et entouré du cordon de St-Michel.

Argent; fleur de coin 85 fr.

880. Monnaie de *Jean-Baptiste de Villers* (1620-24, 1026-30 et 1631-32).

D. LEGIBVS ET ARMIS. Dans le champ, un écu écartelé de Villers et de Mondelange. Heaume et lambrequins.

R. MONETA NOVA METENS. Dans le champ l'écu de Metz, de forme ovale, posé sur un cartouche; à l'exergue. 1620.

Argent bas, très-bonne conserv. 50 fr.

882. Monnaie (?) d'*Isaac Bague* (1630-31).

D. I. BAGVE. M. ESCHEVIN. Ecu ovale de Metz, sur un cartouche; à l'exergue, 1630.

R. * MANCVPIO. ET. NEXV. Ecu à trois bagues entrelacées. au chef chargé d'une croix entre deux croisettes.

Argent; fleur de coin 39 fr.

883. Monnaie (?) de *Philippe Praillon* (1633-37, 1639-40).

D. * P. PRAILLON. ES. M. ESCHE. DE. METZ. Ecu ovale de Metz sur un cartouche.

R. ENDVRER. POVR. DVRER. Ecu de Praillon, à la bande chargée d'une coquille et de deux roses, timbré d'un heaume lambrequiné; à l'exergue : 1633.

Argent; fleur de coin 26 fr.

886. Monnaie ? de *Adrien de Bonnefoy* (1640-41).

D. * NON. FACILE. EXCIDET. Ecu à l'épée tenue par un dextrochère et un sénestrochère, et accostée de deux mains ouvertes.

R. ELLE. EST. EN. BONNE. MAINS. Ecu ovale de Metz sur un cartouche dans les échancrures duquel le millésime 1640.

Argent; fleur de coin 22 fr.

888. Jeton de *Nicolas Auburtin* (1652).

D. * NICOLAS. AVBVRTIN. ADVOCAT. Ecu à un chevron, accompagné, en chef, de trois étoiles et en pointe, d'une gerbe accostée de deux soucis. L'écu est timbré d'un heaume à lambrequins.

R. * ESCHEVIN. THRESORIER. DE. METZ. Ecu de Metz échancré; au dessous 1652.

Cuivre; très-bonne conserv. 28 fr.

893. Jetons de *Bernard de Pellart de Givry* (1667-78).

D. * B.DE . GIVRY.M^{RE}. ESCHEVIN . DE . METZ . Ecu de Metz, sur un cartouche; dans le champ le millésime 1671.

R. * PARTES . INTENTVS . IN . OMNES. Ecu chargé d'une aigle à deux têtes, couronné et supporté par deux palmes.

Argent; bonne conserv. 30 fr.

894. Même type et même date.

Cuivre, fruste 5 fr.

896. D. B . DE . GIVRY . M . ESCHEVIN . DE . METZ . Ecu de Metz sur un cartouche; au-dessous 1675.

R. SEMPER . IN . EXCVBIIS. Ecu couronné des Givry, soutenu par deux lions.

Très-petit module; argent, bonne conserv. 20 fr.

898. D. B . DE . GIVRY . M . ESCHEVIN . DE . METZ . Ecu de Metz sur un cartouche; au-dessous le millésime 1677.

R. VNDIQVE SOLEM. Ecu des Givry couronné et soutenu par deux lions.

Très-petit module; argent, fleur de coin 22 fr.

899. D. * B . DE . GIVRY . M^{RE} ESCHEVIN . DE . METZ. Ecu de Metz, sur un cartouche.

R. META . MIHI . METAE . Ecu de famille couronné entre deux palmes.

Très-petit module; argent, bonne conserv. 21 fr.

900. Jeton de *Philippe Auburtin*, sous le maître échevin B. de Givry.

D. * B . DE . GIVRY . M^{RE} ESCHEVIN . DE . METZ. Ecu de Metz sur un cartouche; au-dessous, la date 1672.

R. PH . AVBVRTIN . CON^{ER} . ESCHE . TRESO^{ER} . Ecu au chevron accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'une gerbe; l'écu timbré d'un heaume cimé d'une gerbe et lambrequiné.

Argent; très-bonne conserv. 40 fr.

911. Jetons de *Pierre de Rissan* (1692-1712).

D. PIERRE DE RISSAN M . ESCHEVIN . DE . METZ . 1703. Ville vue à vol d'oiseau; au-dessus, l'écu ovale de Metz dans un cartouche.

R. SECVRITAS . PVBLICA. Armes de Rissan, écu rond de gueule chargé d'un lion, au chef d'azur chargé de trois fers de lance; écu timbré d'une couronne de marquis et soutenu par deux lions.

912. Même type à la date 1707,

Ces deux jetons en cuivre, de bonne conserv. 3.50 fr.

914. Jeton de *C. Praillon et N. de Cérétani*, à l'occasion du mariage d'une petite fille de Jacques Praillon.

D. * N . DE . CERETANI . C . PRAILLON. Ecu parti de Cérétani et de Praillon.

R. * INDE . CEREMONIAE . DICTAE . 1642. Porte crénelée; personnage à genoux et trois femmes venant à lui; au second plan, une ville en flammes.

Cuivre; très-bonne conserv. 37 fr.

Rois de France.

923. D. Défense de Metz en 1552. HENRICO II FRANC R CHRISTIANIS OPT PRINCIPI. Buste du roi, de profil à droite.

R. Dans le champ, en sept lignes: MET LIBER OBSID CAR V IMP ET GERM OPPVG FRANC A LOTHOR DVCE GVIS FOELICIS PROPVG. A l'exergue, un écu de Metz, avec la date 1552.

Bronze; fruste 47 fr.

(La même pièce, fleur de coin, a été achetée pour le cabinet de France au prix de 190 fr.)

Parlement de Metz.

941. D. IECT . DE . LA . COVR . DE . PARLEMENT . DE . METZ. Ecu de France couronné et entouré du cordon de saint Michel et de Saint-Esprit.

R. LOVYS . LE . IVSTE . ROY . DE . FRANCE . ET . DE NAVARRE. Tête couronnée du roi à droite.
Cuivre 9 fr.

Abbaye de Gorze.

1730. Teston de *Charles de Lorraine.*

D. CAR . A . LOTH . D . ET . S . S . A . G . SVP . DNS . GO . A Buste de l'abbé de Gorze à droite.

R. * MONETA . NOVA . GORZIENSIS . CVSSA. Ecu plein de Lorraine, brisé de la barre de bâtardise; l'écu est surmonté d'une couronne entre les fleurons de laquelle les chiffres 10, indication de l'année 1610.
Argent, bonne conserv. 138 fr.

1731. Jeton D. CAROLVS . A LOTH . ABBAS . GORZIENSIS. Ecu aux neuf quartiers comme au nº précédent; l'écu est surmonté de la volute d'une crosse.

R. HOC . ME . SIBI . TEMPERAT . ASTRVM. Tournesol sur sa tige éclairé par les rayons que projette le nom de Jéhovah. A l'exergue, le millésime 1612.
Cuivre; bonne conserv. 16 fr.

La ville de Metz possédait déjà dans son médaillier un certain nombre de médailles des maîtres échevins; une de Jacques Praillon de 1604; une de Abraham Fabert de 1624; une de J.-B. de Viller de 1620; une de Philippe Praillon de 1633; une d'Adrien de Bonnefoy assez mal conservée; trois de Thomas de Bérard de 1663, 1678 et 1680; plusieurs de B. de Givry; une de Philippe Auburtin de 1709; trois de Henri Poutet aux dates 1683, 84, 86; trois de P.-Ph. Pantaléon de 1689; une de Louis Jeoffroy, 1690; une de Chr. d'Auburtin de 1692; plusieurs

de Pierre de Rissan aux dates de 1694, 1696, 1698, 1700, 1707; une de Cl.-P. d'Auburtin de 1709. Avec les pièces de cette série provenant de la vente Ch. Robert, la ville possède une suite unique des monnaies et jetons de ses maîtres échevins.

Le nombre des monnaies et médailles achetées s'élève à 49 pour la somme de 3.321 fr. 90 ou 2.667 m. 50, y compris les frais de vente publique.

Presque toutes ces pièces sont de grandes raretés; plusieurs sont uniques et il est heureux que la ville de Metz puisse les montrer au public travailleur; c'est l'histoire de notre ville écrite sur le métal, c'est aussi l'un des côtés de l'histoire de l'art qui se déroule à travers les siècles.

Ad. Bellevoye.



VUE GÉNÉRALE

DE

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SIERCK

par M. L'ABBÉ LEDAIN.

Dans une très-courte notice sur l'ancienne collégiale de Marienflosse, près de Sierck, nous avons parlé, mais seulement en passant, du petit édifice qui sert de sacristie à l'église paroissiale de cette dernière ville (1). Par la comparaison, que nous avions faite, de l'architecture du petit monument avec celle de l'uniqne ruine, conservée sur l'emplacement de l'église de la collégiale, nous nous sommes arrêté à l'idée que la même époque avait vu s'élever, d'une part, l'église de Marienflosse, et, de l'autre, l'édifice qui sert, à Sierck, de sacristie. Matthieu II, duc de Lorraine, et Catherine de Limbourg, son épouse, fondateurs, en 1242, de l'abbaye cistercienne de Marienflosse, peuvent aussi en avoir fait construire l'église. Selon notre manière de juger, la

(1) Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, XVIe vol., 1re partie; Metz, 1885, page 212.

sacristie de l'église de Sierck est du même temps, et comme nous avons entrepris de donner une idée générale de cette église, la marche à suivre nous est tout d'abord indiquée : nous commençons par le petit édifice.

Le visiteur étranger, qui entre, pour la première fois, dans le petit monument (nous l'appelons ainsi à cause du caractère particulier de son architecture), ne peut tarder, après un examen de quelques instants, à reconnaître que sa première destination avait été différente de celle qu'il a aujourd'hui. D'abord, les proportions intérieures de cette sacristie, sous le rapport de l'étendue et de la hauteur, sont plus grandes que celles qu'il est généralement d'usage de donner aux constructions de ce genre. L'édifice se trouve du côté droit du chœur de l'église. Élevé sur un plan carré et régulier, il présente au soleil levant la face extérieure de son mur de fond, qui est le principal ; ainsi, il était orienté. A l'un de ses quatre angles, et à deux mètres au-dessus du sol, on voit encore un chapiteau svelte et élancé de la période ogivale primitive. Les nervures de la voûte sont à *dos de poisson*, ce qui est un autre indice de l'art en usage au treizième siècle. Les murs de la petite enceinte carrée ont aussi une épaisseur peu commune ; ils eurent à porter le poids de la voûte qui subsiste, et d'un campanille, aujourd'hui détruit, mais anciennement établi au-dessus de cette même voûte. La présence du campanille se reconnaît encore à deux petites ouvertures rondes,

demeurées dans la voûte, par lesquelles avaient passé les cordes de deux cloches, qui étaient mises en mouvement de l'intérieur de l'édifice. Enfin, et pour achever, nous dirons que des baies ou fenêtres, par lesquelles le jour avait pénétré, une seule a été conservée ; elle se trouve à gauche, et à environ deux mètres au-dessus du sol.

Après avoir considéré les diverses parties du petit intérieur, qui lui donnent toute l'apparence d'une chapelle, le visiteur que nous avons supposé se croira effectivement transporté dans un ancien sanctuaire, où les exercices du culte avaient eu lieu. S'il en compare ensuite le style d'architecture à celui du chœur de l'église, il les trouvera nécessairement de deux époques différentes; la construction du chœur ne nous paraît pas, en effet, remonter plus haut que la deuxième moitié du 14e siècle, quand, d'autre part, nous croyons que la sacristie avait été érigée, dans le même temps où l'on construisit l'église de Marienflosse. Or, à cette époque, Matthieu II, duc de Lorraine, et Catherine de Limbourg, son épouse, ainsi que nous l'avons dit, fondaient, pour des Filles de l'Ordre de Cîteaux, l'abbaye, qui, à la suite de divers changements, devint, au 15e siècle, sous le règne de René Ier, d'Anjou, duc de Lorraine, et roi de Sicile et de Jérusalem, une simple collégiale pour des chanoines séculiers (1).

La petite cité lorraine de Sierck, au treizième

(1) Mémoires de la Société d'archéologie, etc. XVIe vol. 1re partie, page 209.

siècle, ne possédait point encore d'église paroissiale, et c'était, au village voisin de Ruckesdorff (Rustroff), dans la Mère-Église, que les habitants devaient se rendre pour assister aux cérémonies du culte, et pour l'accomplissement de leurs autres devoirs religieux. Mathieu II, prince d'une piété éclairée, selon toute probabilité, fit alors construire, au pied du château, pour l'usage de la maison ducale et des officiers civils et militaires qui en dépendaient, la chapelle qui, dans la suite, fut transformée en une simple sacristie de l'église.

Ce que nous venons de dire, suppose que Matthieu II résidait alors dans la petite ville ducale. Sa présence pouvait être motivée, par les soins qu'il fallait donner à l'établissement religieux, qu'il fondait à Marienflosse, près de Sierck. Mais, il y a un fait historique qui nous paraît décisif, au sujet du séjour prolongé, que fit, à cette époque, le prince dans sa ville ducale. Ce fait est une émission très-considérable de petits deniers d'argent, timbrés du nom de la ville de Sierck, mais dans la langue romane de l'époque, et ainsi qu'il suit : CIRKES. Les lettres de cette inscription, sur toutes les pièces, trouvées surtout dans le cours des dernières années, ont exactement la forme des lettres qu'il était d'usage d'employer, au treizième siècle, dans la gravure des monnaies, et pour les inscriptions lapidaires.

Nous devons cependant ajouter que l'inscription CIRKES se trouve seule sur tous les petits deniers

de l'émission monétaire, et que ni le nom, ni même la lettre initiale du nom du prince, n'y sont gravés; ils sont, néanmoins, généralement attribués à Matthieu II, duc de Lorraine. A cette époque du moyen-âge, les princes souverains avaient coutume d'exercer leur droit de frapper monnaie dans la plupart des villes, où ils étaient venus résider pour un peu de de temps; l'histoire des rois de France en fournit de nombreux exemples, et celle des ducs de Lorraine, qui étaient princes souverains dans leur duché, nous en fournit aussi plusieurs.

Une remarque, qui est encore à faire, au sujet de la chapelle, que nous avons considérée comme une œuvre exécutée, au treizième siècle, et par les soins religieux de Matthieu II, duc de Lorraine, c'est qu'elle se terminait, non pas en demi-cercle, mais carrément, à son chevet. Nous avons déjà dit ailleurs que cette disposition du chevet est rare dans nos églises; nous ne l'avions observée que dans celles qui sont le plus anciennes. Ainsi, le chœur de l'église de Cheminot, construit au treizième siècle, par les soins des Bénédictins de Saint-Arnould, de Metz; l'ancienne chapelle castrale de Mousson, près de Pont-à-Mousson, construite sur la fin du douzième siècle; l'ancienne chapelle de Longeville-lès-Cheminot, aujourd'hui convertie en habitation particulière; la petite église du village de Stuckange, près de Thionville; enfin, l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, construite au septième siècle, sur l'éminence occupée beaucoup plus tard par la citadelle

de Metz; tous ces sanctuaires eurent la partie du chevet élevée et construite sur un plan, soit carré, soit rectangulaire.

Maintenant, que nous considérions le petit édifice, que nous avons décrit, comme une véritable chapelle, érigée pendant le treizième siècle, ou qu'il nous apparaisse seulement, ainsi qu'à M. l'abbé Curicque, comme le chevet d'une ancienne et petite église, affectée à l'usage de la population groupée au bas du château, sa situation, quoique au pied du rocher sur lequel était assise la forteresse ducale, nous paraît avoir marqué l'emplacement même que devait occuper l'église paroissiale. Des souvenirs historiques étaient probablement aussi attachés par les contemporains au petit édifice, et firent décider de sa conservation pour le nouvel édifice à construire. Fut-il, peut-être, la chapelle de saint Jean-Baptiste, dont le souvenir est demeuré à Sierck? Ce qui le ferait croire, c'est que l'autel latéral, à droite dans l'église, est, précisément, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, et, de plus, adossé au mur derrière lequel se trouve la sacristie, ou l'ancienne chapelle du treizième siècle.

D'après M. l'abbé Curicque, que nous avons déjà cité, le chœur de l'église de Sierck occupe l'emplacement de l'ancienne petite église, dont la sacristie actuelle, selon lui, fut le chevet. Il considère cette partie de l'édifice comme plus ancienne d'un siècle que la nef, dont nous parlerons tout-à-l'heure, et il en fait remonter la construction au

règne de Jean Ier, qui gouverna la Lorraine depuis 1346 jusqu'en 1390. L'architecture du chœur paraît différer de celle de la nef, et mieux convenir à l'époque où vécut Jean Ier. Ce prince, et, après lui, son fils, Charles II, firent, à Sierck, des séjours d'une certaine durée, ainsi qu'il résulte des nombreuses émissions monétaires qui y furent alors faites. La fabrication de la monnaie d'argent et de celle de billon, au coin et au nom de Jean Ier, et, plus tard, au coin différent de Charles II, avait été très-active à l'atelier monétaire de Sierck.

Le chœur de l'église, dont l'étendue intérieure peut facilement égaler celle d'une grande chapelle, qui serait, chaque jour, livrée au culte public, nous paraît, à raison même de cette étendue et grandeur, avoir servi aux cérémonies du culte jusqu'au jour de l'entière construction de la nef. Il a deux travées dans sa longueur; il se termine circulairement, et sa direction est vers le nord.

Il n'y a, dans l'église de Sierck, qu'une seule nef, avec cinq travées. Les travaux entrepris pour sa construction ne furent terminés que tout à la fin du quinzième siècle. L'ancienne église, aujourd'hui détruite, de Saint-Epvre, à Nancy, avait été construite entre les années 1436 et 1451, sous le règne de René Ier, d'Anjou, duc de Lorraine et de Bar, et l'église des Cordeliers, de la même ville, l'avait été en 1486, sous le règne de René II, qui appartenait à la branche ducale de Lorraine-Vaudémont. La construction de la nef et de la tour de l'église

de Sierck, commencée probablement à cette dernière époque, put seulement être achevée en 1492.

Les clés de voûte de la nef de l'église indiquent assez que les travaux de tout l'édifice avaient été exécutés sous le gouvernement des princes lorrains, et par leurs soins religieux. Le nombre des clés de voûte de l'église est égal à celui des travées, c'est-à-dire qu'il y en a sept, en comptant les deux travées du chœur, et toutes ont des écussons sculptés. Dans le chœur, près du chevet, presque au-dessus de l'autel où s'offre le saint sacrifice, c'est l'Agneau de Dieu qui est représenté. L'écusson de la deuxième travée présente la figure en buste du Sauveur du monde soutenant le globe terrestre. Dans la nef, l'écu simple de Lorraine, avec la bande chargée de trois alérions, est sculpté sur la clé de la travée la plus rapprochée de l'arc triomphal. Cet écu simple de Lorraine paraît souvent sur les monnaies des ducs prédécesseurs de Jean Ier et de Charles II, son fils ; mais, l'emploi dans la fabrication des monnaies, en a été plus fréquent pendant le règne de ces deux princes. Ainsi beaucoup de leurs monnaies, sorties de l'atelier de fabrication de Nancy et de celui de Sierck, en ont reçu l'empreinte. Ce simple écu, avec la bande aux trois alérions, est devenu, en quelque sorte, l'écu propre de Jean Ier et de Charles II, et sa présence, dans la travée, devant l'arc triomphal de l'église de Sierck, nous semble indiquer la part qu'ils prirent, les premiers, à la construction de l'édifice, par celle du chœur, dont l'architecture est du temps où ils vécurent.

La deuxième clé de voûte de la nef. en s'éloignant du chœur, porte les armes pleines de Lorraine, composées de celles de Bar, d'Anjou, de Hongrie, d'Aragon, de Gueldres, avec l'écu simple de Lorraine brochant sur le tout. Ces armes pleines commencèrent seulement à paraître sur les monnaies, les sceaux, etc., après le second mariage contracté, en 1485, par René II avec Philippe de Gueldres. René II, duc de Lorraine et de Bar, et roi de Sicile, en qualité d'héritier des droits honorifiques de René Ier, d'Anjou, fut le premier prince de la branche de Lorraine-Vaudémont qui monta sur le trône de Lorraine; il régna depuis 1473 jusqu'en 1508.

Il nous resterait à dire quels écussons sont encore sculptés sur les clés de voûte des trois travées inférieures de la nef, mais le badigeon qui les a recouverts les laisse à peine reconnaître. Un seul nous a paru présenter un simple écu traversé par une bande chargée de trois coquilles; c'est l'écu de la petite cité lorraine de Sierck, qui se trouve aussi peint, si nous ne nous trompons, sur la face principale de son hôtel de ville. L'écu de Sierck ne diffère ainsi de l'écu simple de Lorraine que par la bande, qui porte trois coquilles, au lieu de trois alérions.

M. l'abbé Curicque, à qui il a été plus facile qu'à nous-même d'examiner l'église de Sierck, dans ses diverses parties, a exprimé l'opinion que le grand écu de Lorraine, avec tous les quartiers de

cette célèbre Maison, depuis le règne de René II, se trouve le premier dans la voûte, devant le chœur et près de l'arc triomphal. Ces armes pleines de Lorraine ayant seulement commencé d'être représentées après l'année 1485, qui est celle du second mariage de René avec Philippe de Gueldres, M. l'abbé Curicque a pris cette même date de 1485 pour celle du commencement probable des travaux de construction de la nef de l'église, et de la grande tour carrée, qui s'élève du côté droit, sur la même ligne que la façade de l'édifice. Les travaux furent ainsi continués jusqu'à leur parfait achèvement, en 1492. Cette date est taillée, en creux, au-dessus du bel arc d'entrée, en ogive, de la tour. Selon M. l'abbé Curicque, la période des sept années écoulées, de 1485 à 1492, doit comprendre l'ensemble des travaux exécutés pour la construction de la nef, et celle de la tour, qui fut le dernier ouvrage. Pour ce qui est du chœur de l'église, on peut se le rappeler, M. Curicque le croit plus ancien, d'un siècle, que la nef, et il en reporte la construction au règne du duc Jean I, père de Charles II, et beau-père de Marguerite de Bavière.

Avant de quitter l'intérieur de l'église de Sierck, disons aussi, d'après les souvenirs que nous avons recueillis, quelles furent, du moins, en partie, les choses, dont les unes avaient servi à la décoration du lieu saint, et, les autres, à en relever les cérémonies. Les vicissitudes du temps, les révolutions, et l'ignorance des hommes, les ont fait disparaître jusqu'au point de n'en laisser subsister aucun reste,

aucune trace. Dans le mur du chœur, opposé à celui où se trouve l'entrée de la sacristie, et, par conséquent, à gauche et du côté de l'évangile, il y avait un tabernacle pour enfermer la réserve de l'Eucharistie destinée aux malades. Cet ouvrage datait des temps qui avaient précédé la Prétendue-Réforme du seizième siècle; des ornements sculptés le décoraient extérieurement, et une porte métallique le fermait. Mais, du côté de la rue, qui passe au-dessous de l'église, une petite ouverture circulaire, taillée dans la pierre, un *oculus,* laissait pénétrer un peu de jour dans le tabernacle. M. l'abbé Bettinger, ancien curé de Waldweistroff, où il est mort en 1837, nous a raconté qu'il l'avait vu, et il nous en a expliqué l'usage. La boiserie, qui a été mise autour du chœur de l'église, a fait disparaître le tabernacle, dont l'ouverture existe, peut-être, encore. Nous avons recueilli, de la bouche du respectable M. Bettinger, plusieurs particularités intéressantes, relatives à la petite ville qui lui avait donné naissance, et où il avait été vicaire. Ses entretiens eurent toujours pour nous le charme des vieux souvenirs, d'une instruction solide et très-variée, et d'une longue expérience de la vie.

L'église du village de Rustroff, annexe de la ville de Sierck, avait été anciennement l'Église-Mère et paroissiale, et elle en eut le titre jusqu'au jour où il fut possible de dire que Sierck avait sa paroisse particulière. Or, nous nous souvenons d'avoir vu, autrefois, un tabernacle pratiqué dans le mur,

et établi, comme à Sierck, dans le chœur de cette Mère-Église; il était aussi du côté de l'évangile, et il avait une ornementation extérieure dans le style ogival, ou, si l'on veut, gothique.

Dans une troisième église, bien éloignée des deux précédentes, à Herbitzheim, village sur la Sarre, dans l'ancien département du Bas-Rhin, nous vîmes, de même, un tabernacle, avec sa décoration ogivale, établi, non plus dans le mur du côté de l'évangile, mais au fond du chevet, derrière le maître-autel. Cette vieille église, depuis environ quarante ans, a été abandonnée aux protestants, assez nombreux à Herbitzheim. Elle essuya un siége, au commencement du seizième siècle.

Les Rustauds, qui s'étaient répandus dans une partie considérable de l'Alsace, allaient pénétrer en Lorraine. Déjà maîtres du couvent des religieuses Bénédictines d'Herbitzheim, et de l'église, qui en était une dépendance, ils se disposaient à porter le pillage et la dévastation dans les états d'Antoine, duc de Lorraine, lorsqu'ils furent arrêtés par l'arrivée d'un détachement de l'armée de ce prince, venu à leur rencontre. Ils s'enfermèrent alors dans le monastère et dans l'église, bien résolus à opposer une vive résistance aux Lorrains, qui se virent ainsi obligés à livrer une espèce d'assaut aux édifices du couvent et à la tour carrée de l'église, pour en déloger l'ennemi, et le faire ensuite retourner en arrière.

Mais revenons à l'objet particulier qui nous

occupe, aux tabernacles des anciennes églises. Nous avons cité seulement trois églises qui en avaient conservé, quoiqu'ils ne fussent plus d'aucun usage; mais il est constant que la coutume de creuser des armoires dans les murs d'église, pour y conserver et enfermer les espèces eucharistiques, exista très-anciennement. Les mots latins *secretaria* et *sacraria* avaient servi à les désigner, et, dans le vieux français du seizième siècle, elles furent appelées du nom de *Sacraires*. A ce sujet, il est nécessaire de rappeler que, très-anciennement, l'autel, dans l'église, n'était qu'une simple table de marbre, ou de pierre, sans tabernacle.

Dans les catacombes, à l'époque des persécutions, le tombeau d'un martyr servait d'autel pour la célébration des saints mystères; d'où est venu, généralement, l'usage de donner aux autels d'église la forme d'un tombeau. Ainsi, lorsque les autels, dans les églises, ne furent que de simples tables, sans tabernacles, il fallut destiner un lieu particulier à recevoir et conserver les espèces consacrées. D'après les ordonnances épiscopales, il devait être près de l'autel, du côté de l'évangile. Les prescriptions des évêques portaient, en outre, que les armoires, créées dans ce but, devaient être bien fermées; aussi étaient-elles munies de portes métalliques. Une petite lampe, brûlant à l'intérieur, indiquait, à l'extérieur de l'édifice, au moyen de l'*oculus*, la position correspondante du tabernacle, dans l'église, et permettait d'adorer, du dehors, et dans la rue, les espèces consacrées.

Dans le cours des années, déjà passées, où l'on s'occupa plus spécialement de recherches sur l'architecture religieuse, et lorsque de fréquents Congrès archéologiques avaient lieu, les visites faites aux anciennes églises, fournirent l'occasion d'y remarquer des tabernacles creusés dans la muraille, avec l'*oculus* ouvert vers le dehors. En Lorraine, et, particulièrement, dans les diocèses de Metz, de Nancy, et de Verdun, plusieurs églises en possédaient encore; mais on comprend que, pour les temps modernes, et dans l'état de la discipline qui avait, en ce point, changé dans l'église, ces tabernacles ne pouvaient plus être d'aucun usage. Nous croyons que ce qui avait rendu nécessaire, dans la primitive église, l'établissement des tabernacles dont nous parlons, c'était la partie de sa discipline que l'on appelait la *discipline de l'arcane* ou *du secret;* elle obligeait à tenir cachées, aux yeux des infidèles et des *non initiés,* les espèces eucharistiques.

Les éclaircissements, que nous avons été amené à donner sur les anciens tabernacles d'église, au sujet de celui qui se trouvait dans le chœur de l'église de Sierck, ne nous ont pas fait oublier qu'il y avait eu aussi, dans le chœur, plusieurs monuments historiques, assez remarquables. Ce furent des tombeaux. Nous en trouvons la description dans un manuscrit très-mutilé, composé en 1789, et dont nous ne possédons qu'un petit nombre de pages, qui ne se suivent même pas; toutes les autres nous paraissent avoir été supprimées par l'auteur lui-

même, qui, peut-être, s'était aperçu, par une seconde lecture de son œuvre, que plusieurs de ses jugements passaient les bornes d'une saine critique et de la modération. Nous transcrivons, ici, la partie du manuscrit, à laquelle l'auteur anonyme a simplement donné le titre d'*épitaphes*, quoiqu'il y soit question à la fois de *tombeaux* et d'*épitaphes* seules.

« Epitaphes qui se trouvent dans l'église du-« cale. » « Un des *Seigneurs de Montclair* est repré-« senté en figure et taille ordinaire sur une tombe « taillée dans le mur avec les armoiries de cette « famille, mais il n'y a aucune inscription. Le che-« valier est representé étendu sur la tombe. »

« Vis-à-vis un seigneur de Valdervange ayant « le bâton de Maréchal en main est representé en « gispe avec les armoiries aussi sans epitaphe. »

« Au-dessus une statue travaillée artistement de « la hauteur de six pieds ayant dans les reliefs huit « armoiries des premières familles de Lorraine et « de France represente M^{r}. Adam de Pallant Bailli « de Nanci et de Sierck avec cette inscription : 1565. « Den 10ten December starb der edele Herr Adam « von Pallant Herr zu Wildebourg Wiebelskirchen « Rollingen Sivenborn und Dachstel Lotharingischer « Rath Ballis zu Nanci und Amtman zu Sirck. Der « seele sey Gott gnaedig. » (Traduction. En 1565, le 10 Décembre mourut le noble seigneur Adam de Pallant, seigneur de Wildebourg, Wiebelskirchen, Rollingen, Septfontaines et Dachstel, Conseiller de

Lorraine, Bailli de Nanci et Juge (Bailli) à Sierck. Que Dieu fasse miséricorde à son âme!).

« Sur une ardoise enchassée dans le mur à côté « de la dite statue se trouve cette inscription: »

« Hic jacet nobilis dñus Nicolaus à Weiss Dñus « in Risberg et Zeuringen, Serenissimi Lotharingiae « Ducis consiliarii intimi nec non illustrissimi Comi- « tis de Solz à consiliis atque Supremus officiatus « anno aetatis suae 56. — 13a maji obdormivit in « dño cujus animae propitius sit Dñus an 1615. »

« Au fond du maître-autel on lit cette inscrip. »

« 1604. Hat der ehrwurdige joannes von Mor- « back herr zu Menschkirchen Hanfgarten und « seine frau Margarita von Noew (Neu) wohnhaft « zu Sirck dieses werk des hohen Altars zu ehren « Gottes und der allerhten. Dreyfaltigkeit auch der « gemein zur andacht lassen aufrichten, und haben « obgemeldt eheleute und ihre nachkom̄ende ihr « begraebnis vor diesem hohenaltar. bitt gott fur « sey. »

(Traduction. En 1604 l'honorable Jean de Morback, seigneur de Menschkirchen Hanfgarten, avec sa femme Marguerite de Neu, domiciliés à Sierck, a fait ériger cet ouvrage du Maître-Autel en l'honneur de Dieu et de la Très-Sainte Trinité, aussi pour l'édification de la Paroisse, et ont les sus-nommés époux et leurs descendants leur sépulture devant ce maître-autel. Priez Dieu pour eux.).

Nous venons de voir, par l'Extrait qui précède, que, dans l'église paroissiale de Sierck, il y avait eu

trois tombeaux de chevaliers, avec leurs statues, et deux grandes épitaphes, relatives à d'autres personnes de distinction, également inhumées. L'auteur du manuscrit, qui écrivait sur la fin de l'année 1789, en faisant une description exacte des monuments, nous laisse supposer qu'il les avait encore vus, avant leur destruction, qui a pu avoir lieu quelques années après. Nous pouvons croire aussi qu'ils se trouvaient dans le chœur de l'église, parce qu'ils nous sont présentés, par l'auteur, comme ayant occupé peu d'espace, et les uns à côté des autres. Le chœur, en effet, a été construit dans de belles et grandes proportions, et il a, par rapport à la nef, une étendue plus qu'ordinaire, de sorte qu'il avait pu recevoir les diverses sépultures, et les monuments des trois chevaliers. L'abbé de Senones, Dom Calmet, en a parlé dans sa *Notice de la Lorraine*. Avant la description, qu'il a faite du tombeau d'Adam-de-Pallant, conseiller du duc de Lorraine, et bailly de Sierck, il s'est exprimé ainsi, au sujet de l'église: « Sierck est du diocèse de Trèves. L'église « paroissiale est remarquable par sa flèche, ou clo- « cher, qui est très-beau, par sa voute, qui est har- « die, et par le chœur, qui est un des plus beaux « de tout le diocèse. »

Les tombeaux des chevaliers, et les autres sépultures, de l'église de Sierck, nous paraissent avoir été respectés et conservés, dans le cours du dix-huitième siècle, jusqu'à l'époque de la grande révolution. Ils furent alors enlevés, et, selon toute appa-

rence, détruits ; il n'est resté que la statue qui décorait le monument du chevalier de *Montclair*. Il nous revient, comme un souvenir, que cette partie du monument, la plus importante, qui était abandonnée, à Sierck, y fut chargée sur un bateau, par l'ordre de M. Renaud, père, ancien maire, et, de là, transportée, par la Moselle, jusque Metz, afin d'être déposée au Musée de la ville, dans un but de conservation.

Dans l'ancienne galerie des monuments, que l'on traversait pour entrer à la bibliothèque, vous pouviez voir autrefois, à deux pas de la grande porte d'entrée, et à votre droite, un tombeau très-mutilé, sur lequel était couché un chevalier revêtu de son armure complète. L'écu sculpté et peint de ses armes était détaché du monument, et se trouvait fixé, au-dessus, à la muraille. Or, c'était précisément le tombeau de Sierck, et le nº 90, dont il était marqué, renvoyait le visiteur de la Galerie des antiques à un tableau suspendu à la muraille, où il pouvait lire l'indication suivante : « Nº 90 « Monument trouvé à Sierck. Cette statue, qui dé- « corait un tombeau, représente le Chevalier de « *Montclair*. Au-dessus sont ses armoiries, qui sont : « d'*azur à la clef d'or.* »

Depuis la construction de la nouvelle galerie, le même monument se trouve placé à gauche de la porte d'entrée, par l'intérieur, et il porte le nº 554. M. Charles Lorrain, ancien bibliothécaire, l'a décrit,

ainsi qu'il suit, dans le Catalogue du Musée municipal :

« 554. Fragment d'un monument funéraire pro-
« venant de la ville de Sierck. Il représente un che-
« valier, couvert de la cuirasse et de la cotte de
« mailles, couché les mains jointes, sur une dalle
« funéraire. On a scellé, près de sa tête, dans le
« mur, ses armoiries, adhérentes à un débris d'ar-
« cature tréflée. »

« Ce chevalier appartenait à la famille de Mont-
« clair, dont les armes étaient : d'azur à une clef
« d'or. »

« Mém. de l'Acad. de Metz, 1825, p. 32. »

Dans une lettre, écrite en 1826, et que nous avons rapportée, M. Bettinger, curé de Waldweistroff, disait que la statue du seigneur de Montclair était celle d'Arnould de Sierck, et il ajoutait que tous les monuments de l'église avaient été détruits pendant la grande révolution. Il paraît, en effet, qu'aucune partie des tombeaux des deux autres chevaliers n'a pu être sauvée de la destruction, et que nous possédons seulement les courtes descriptions qui nous en ont été laissées. Voici celle de Dom Calmet. A l'article sur Sierck, de sa Notice de la Lorraine, il a dit : « On voit, dans ce chœur,
« la figure d'Adam-de-Pallant, seigneur de Berg,
« Vildeborg, Rolling, Sivenbor et d'Achssat, conseil-
« ler du duc de Lorraine, et bailly de Sierck, mort
« le premier décembre 1565. Il porte pour armes,

« trois fleurs de lys, avec un lambel au-dessus, re-
« présenté comme celui de la Maison d'Orléans. »

Du troisième tombeau de chevalier, qui se trouvait dans l'église de Sierck, nous sommes réduit à citer quelques lignes empruntées à un autre manuscrit, sans nom d'auteur, comme le premier, dont nous avons donné un extrait :

« On croit que le beau mausolée, sur lequel
« étoit un chevalier armé de toutes pièces, et qui
« se trouvoit dans le chœur de l'église de Sierck,
« avec les armes de cette famille, maïs fort endom-
« magé par l'humidité de cette église, appartenoit
« au père de la Dame Marie de Walderfanges, qui
« avoit eu pour femme une demoiselle de Ville-sur-
« Iron. »

Des vitraux peints décoraient aussi quelques-unes des fenêtres de l'église, et, dans le chœur, en particulier, la figure en pied de Jacques de Sierck, archevêque de Trèves, était représentée avec les armes de la famille. Ces armes de la Maison de Sierck étaient *d'or à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'argent*. Le prélat paraissait revêtu de l'ornement du *pallium*, qui est la marque distinctive des archevêques. Il y avait de même, au rapport de M. l'abbé Bettinger, curé de Waldweistroff, une belle verrière dans la grande fenêtre, au-dessus de la principale porte de l'église ; cette fenêtre éclaire la tribune de l'orgue. Les vitraux, très-probablement, avaient été donnés à l'église par les princes lorrains qui l'avaient vu construire, et par

quelques membres de la Maison de Sierck, proches parents de l'archevêque de Trèves, représenté dans l'une des fenêtres du chœur. Au point de vue de l'art alors en usage, et à celui de l'histoire, les verrières pouvaient présenter un véritable intérêt, surtout pour la petite cité lorraine; elles furent entièrement détruites. Du reste, l'église de Sierck, construite dans le style simple ogival en usage en Lorraine, au 15e siècle, et très-peu décorée par la sculpture, ne nous paraît pas avoir perdu, au temps de la révolution française, d'autres ouvrages d'art que ses tombeaux de chevaliers, ses vitraux, et deux jeux d'orgue.

Partout ailleurs, en France, le vandalisme, qui dirigeait ses coups contre les monuments de notre histoire nationale et ceux de la religion, se signala, surtout, par la destruction d'un grand nombre d'édifices religieux, par la mutilation des statues et des bas-reliefs, qui décoraient les portails des cathédrales et des églises, par le renversement des croix et des images, et par la profanation des tombeaux.

Citons ici, en passant, deux exemples, pris dans l'intérieur de la France et choisis entre mille autres semblables, mais tristement célèbres par les dégradations, qui furent alors faites à deux vénérables basiliques, la cathédrale de Laon, en Picardie, et l'église abbatiale de Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons.

Laon, *Laudunum,* ville d'origine celtique, possède

une des cathédrales les plus anciennes de France; on ignore l'époque précise de sa fondation. On sait seulement qu'elle fut presque entièrement incendiée en 1112. Cette superbe basilique est surtout imposante par son spacieux vaisseau et ses quatre énormes tours, et par sa situation sur la partie la plus élevée de la ville, bâtie au sommet d'un immense mamelon, qui est, dit-on, une montagne artificielle construite par les Gaulois; aussi est-elle aperçue de très-loin, dans toutes les directions. Sur trois de ses faces il y a des entrées principales, ou des portails, que l'art de l'*imagier*, du sculpteur, avait magnifiquement décorés de grandes statues, d'une multitude de statuettes, et d'autres petites figures. C'était une merveille de l'art, si pur, si chaste, si chrétien, du moyen-âge. Or, à l'époque de la tourmente révolutionnaire, les hommes qui s'étaient donné, à eux-mêmes, la triste mission de porter une main impie sur les édifices sacrés, et de détruire tous les signes et les emblêmes religieux, s'appliquèrent, à Laon, par un raffinement particulier, à mutiler toutes les statues et statuettes, qui décoraient les trois principales entrées de la cathédrale, et à en abattre les têtes, mais de telle façon qu'il n'en dût pas rester une seule. Jusque dans le cours de l'année 1848, aucun commencement de restauration n'avait été fait aux trois portails de la vénérable basilique.

De même, à Soissons, jusqu'en 1851, aucun travail de restauration n'avait encore été entrepris

au magnifique portail de l'église abbatiale de Saint-Jean-des-Vignes. Cette superbe entrée, surmontée de deux tours, qui ont été conservées comme monument d'art, après que les nefs de l'église eurent été détruites, avait été décorée, et nous ajouterons, *peuplée,* de statues et d'une multitude de petites figures gracieuses d'anges, de saints et de saintes, qui portaient à la piété l'âme du spectateur. Or, comme à Laon, nous avons vu toutes les statues et les statuettes mutilées, et entièrement décapitées. Cependant, une seule petite figure restait avec sa tête; c'était celle qui représentait, selon la tradition locale, ou la légende, la femme, qui, durant les travaux de l'église, avait apporté, chaque jour, leur nourriture aux ouvriers. Ainsi, les modernes iconoclastes n'avaient respecté que cette seule image, tandis qu'ils exerçaient leur impuissante colère sur toutes les autres, dont la vue aurait dû les porter à élever leurs pensées vers la cité céleste.

Pour finir ici notre digression, nous ajouterons que la ville de Laon, en 1848, possédait encore une partie de sa haute muraille d'enceinte du treizième siècle, par laquelle elle était séparée de son boulevard, belle promenade publique, d'où le spectateur jouit d'une perspective, qui s'étend au loin sur tout le pays d'alentour. Dans cette vieille enceinte paraissaient aussi deux grandes portes en ogive, de la même époque, mais elles étaient murées. A Metz, le vieux mur d'enceinte, flanqué d'une belle tour ronde, qui borde le cours de la Seille, au-dessous

de la porte des Allemands, peut se reconnaître à une porte en ogive, semblable aux deux portes de Laon. Cette porte, si nous ne nous trompons, avait été appelée la porte de Grève, à cause de sa situation sur la grève de la Seille; elle est murée depuis longtemps. L'arc en ogive, qui surmonte ces portes d'enceinte fortifiée, est élancé, simple et sans moulure. L'architecture ogivale à lancette, du treizième siècle, avait remplacé l'architecture romane, dite de *transition*.

Nous venions de parler des pertes regrettables, sous le rapport historique, que l'église paroissiale de Sierck avait faites, pendant la grande révolution, au moment où nous avons commencé notre digression. Nous aurions pu dire aussi qu'elle avait perdu tout ce que l'on comprend ordinairement par les mots de *mobilier d'église*. A l'époque du rétablissement du culte en France, elle a pu se procurer, de nouveau, un maître-autel, en bois doré, des vases sacrés de vermeil avec des émaux, et plusieurs beaux reliquaires, qui avaient appartenu à l'église de la Chartreuse de Rettel, près de Sierck.

Au témoignage de M. Bettinger, ancien curé de Waldweistroff, l'église de Sierck avait possédé deux jeux d'orgue. Le grand orgue occupait la tribune du fond de la nef, et l'orgue d'accompagnement se trouvait dans le chœur, dont l'abbé de Senones, ainsi que nous l'avons dit, avait admiré l'étendue et la beauté. Mais la place du second orgue ne nous a point été marquée. S'il était posé sur le

sol du chœur, il restait assez d'espace, entre les monuments des chevaliers, pour qu'il y fût aussi. Si, au contraire, le petit orgue était élevé au-dessus du sol, et occupait une seconde tribune, une galerie supérieure devait y conduire. Or, nous avons parfaitement reconnu, il y a plus de cinquante ans, la présence d'une ancienne porte, alors murée, au-dessus de l'autel collatéral de saint Jean-Baptiste, à droite, dans l'église, et dans l'angle que fait le mur de ce côté avec le mur auquel est adossé l'autel. Cette porte aurait pu donner accès à la galerie conduisant à la tribune du petit orgue. Mais ce n'est là, de notre part, qu'une supposition, parce que la porte avait pu servir à un autre usage. Quoiqu'elle fût exactement murée, l'ancien badigeon ne l'avait pas fait disparaître. A la hauteur de quatre mètres, au moins, au-dessus du sol actuel de la nef, cette porte, peu large, pouvait être l'entrée d'un passage conduisant au campanille, ou à la petite tour, qui était au-dessus de la sacristie; on doit se rappeler que nous avons reconnu le petit édifice pour une ancienne chapelle, construite au treizième siècle. Mais, dans ce second cas, un escalier, partant, à peu près, de l'emplacement actuel de l'autel de saint Jean-Baptiste, faisait arriver jusqu'à la porte du campanille. Tel pouvait être l'état du lieu, avant la construction de la nef de l'église.

Beaucoup de particularités, relatives à la construction de l'église de Sierck et de sa tour, le dernier ouvrage, et des états de dépense, se trouvaient

dans les vieux protocoles, en langue allemande, des tabellions ou garde-notes de la petite ville ducale. Nous avons entendu citer, tout particulièrement, le protocole de l'ancien garde-note Runtzel, pour l'utilité avec laquelle il pouvait être consulté, dans les recherches historiques à faire sur Sierck. M. l'abbé Bettinger le connaissait, et il en avait fait usage dans sa petite Histoire de Sierck, demeurée manuscrite, qui se recommande par des souvenirs personnels et d'intéressants détails, mais qui, d'autre part, au jugement de plusieurs, laisse quelquefois à désirer, sous le rapport de la critique historique. Le protocole de Runtzel s'était trouvé au nombre des plus vieilles minutes de l'Étude de M. Jean Jolivalt, et, après la mort de ce notaire, il passa, avec l'ensemble des minutes anciennes et modernes, dans l'Étude de M. Deysing, qui a été, à Sierck, l'un des deux derniers notaires français. Aujourd'hui, tous ces vieux titres, protocoles et papiers, des notaires, ne sont plus à Sierck; ils ont dû, par ordre supérieur, être transportés, comme beaucoup d'autres, au chef-lieu du département, pour être ensuite entassés dans les combles de l'hôtel de la Présidence de la Lorraine.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit de la tour de l'église de Sierck; il y a lieu, cependant, d'en parler un peu, et de rappeler ce qu'elle fut, à l'époque où Dom Calmet admirait ce clocher, avec sa flèche si élevée. Cette tour, en 1756, lorsque le savant religieux terminait sa *Notice de la Lorraine*, était sur-

montée d'une flèche remarquable pour sa grande élévation et sa légèreté. La flèche peut se voir, très-fidèlement représentée, sur une *Vue perspective de la Ville de Sierck*, dessinée, au simple trait de plume, et coloriée, sur une feuille de papier, longue, environ, de 80 centimètres, qui est en la possession de M. Charles Jolivalt, le dernier juge de paix français du canton de Sierck. Cette *Vue* fut prise du milieu de la rive gauche de la Moselle, vis-à-vis Sierck. Au-dessous de ce dessin, qui est unique, mais dans la partie supposée du cours de la rivière, on lit les mots et la date qui suivent : *Delineavit De Larivière 1777*. M. De Larivière, qui était ingénieur, avait été le premier mari de Françoise Blouët, propre sœur de notre grand-mère maternelle, et ces deux dames étaient filles de M. Pierre Blouët, prévôt de Sierck, qui avait été reçu, en 1715, avocat au Parlement de Metz.

Aujourd'hui, la flèche de l'église de Sierck n'existe plus. Cette flèche, dont la charpente, très-ancienne, n'avait pas été réparée et entretenue depuis longtemps, fut renversée par un ouragan, en 1801, et tomba sur la toiture de l'église. La toiture fut très-endommagée par cette chûte, mais la voûte même n'en souffrit pas, quoique nous ayions écrit le contraire à M. G. Boulangé, ingénieur, dans une lettre particulière, qui n'était pas destinée à la publicité, et dont, néanmoins, un Extrait a paru dans l'*Austrasie* du mois de décembre 1855.

La flèche de l'église a été détruite, mais la tour,

qui la supportait, est restée et subsiste. Feu M. Fristo, ancien officier de santé à Sierck, a publié une *Carte topographique du Canton de Sierck*, et une *Notice topographique et historique de la Ville de Sierck*. Nous ignorons dans quel Mémoire cet auteur avait lu que la flèche de l'église, comme il le dit dans sa *Notice*, avait été construite en 1595. Ce qui est certain, c'est que la tour, qui s'élève à côté de la nef, à droite, sur la même ligne que la face d'entrée, fut construite en 1492. Cette date est gravée en creux, au-dessus de la belle porte en ogive, qui introduit sous la tour, et sert de passage pour aller jusque derrière la sacristie. M. Fristo a mal lu, sans doute, la date de l'année 1492, dont le second chiffre ressemble assez au 4, comme on l'écrit aujourd'hui, et le quatrième, ou le 2, à la lettre Z de l'alphabet, selon la manière d'écrire et de graver les chiffres, à cette époque du moyen-âge. De cette façon il a pu croire que le 4 était un 5, et le 2 encore un 5, et, au lieu de la date de l'année 1492 (149Z), il a écrit celle de l'année 1595. La date de 1492 nous paraît marquer, tout à la fois, la fin des travaux de construction de la tour, et de la nef de l'église, dont le style d'architecture se rapporte à celui de la troisième période de l'art ogival, et fut en usage dans le duché de Lorraine, pendant le quinzième siècle.

En regard de ce que M. Fristo a écrit, au sujet de l'année, pendant laquelle avait été construite la flèche de l'église, nous jugeons utile de mettre

ce que M. l'abbé Curicque, avec plus de connaissance, nous écrivit, le 5 février 1860, en réponse à une question, que nous lui avions adressée au sujet de cette même tour. « C'est bien la date de 1492 « qui est taillée au-dessus de la porte ogivale du « clocher de Sierck. D'après mes notes, le chiffre 4 « ressemble au même chiffre ouvert par le bas. « L'architecture de cette tour est en pleine confor« mité de style avec la date. Le tore, par exemple, « qui orne la saillie de l'entrée ogivale du clocher, « ne repose sur aucun piédestal, et n'est coupé par « aucun chapiteau, de part et d'autre ; il contourne « d'un trait l'arête de cette porte, et se termine en « biseau, des deux côtés, à un mètre environ du « sol. Un peu plus haut que la date de 1492, on « voit une fenêtre à tympan trilobé, ou à crochets « prismatiques, comme les aime tant le XVe siècle. « Les doubles baies, qui percent le sommet de la « tour, sont également terminées en ogive, mais en « ogive tellement surbaissée, qu'on les croirait, d'en « bas, à plein cintre. Elles n'ont reçu aucune orne« mentation. Ce clocher n'est remarquable que par « l'épaisseur de ses murs. »

Nous reprenons la parole, afin d'ajouter un détail relatif à l'ancienne sonnerie de ce clocher. Elle se composait de trois cloches, dont les deux principales étaient assez fortes. La plus grosse fut prise, à l'époque de la première révolution, lorsque, au nom de la Nation française, on s'empara de tous les biens des églises, et, surtout, de leurs cloches,

pour en employer le bronze à fondre des canons, et à fabriquer la monnaie de cuivre, appelée le *décime*. Or, nous avons entendu raconter, au temps de notre jeunesse, que la lourde cloche avait été précipitée, du haut de la tour, sur le parvis de l'église, et que la violence de la chûte en avait fait détacher la couronne.

Maintenant, il y a lieu de rechercher, si, dans les temps plus anciens que le treizième siècle, la ville de Sierck avait possédé un édifice consacré au culte, pour une partie de sa population, celle à qui il pouvait être difficile de se rendre à la Mère-église, à Ruckesdorff (Rustroff). Ce village, situé sur une montagne, est éloigné d'une demi-lieue de Sierck, et un chemin, autrefois rapide et malaisé, y conduisait.

Si nous consultons les pages qui nous restent du Manuscrit anonyme, écrit en 1789, mais réduit à l'état d'un cahier, mutilé et lacéré par la propre main de son auteur, nous y trouvons une église, sous le vocable de S. Laurent, dans un ancien faubourg de la ville, entièrement ruiné, depuis plusieurs siècles.

Nous transcrivons, ici, les diverses mentions de notre Manuscrit qui ont rapport à cette antique église, sans rien changer à l'orthographe de l'auteur. « Les Eglises paroissiales de *St-Martin à Ruckesdorff*, « dont la partie de la ville de Sierck, qui est située

« à la rive droite du torrent qui la partage en deux, « dépendoit, et dépend encore, et celle de *St-Laurent* « de l'autre partie de Sierck, existoient avant les « ducs *Souverains*. Ce sont les deux plus anciennes « paroisses de tout ce pays. Les premiers des Ducs « en sont les bienfaiteurs. Les suivans n'ont osé « s'opposer aux spoliations. »

« L'église de St-Laurent de Sierck ne le cede « guere par l'antiquité à celle de Rückesdorff elle « se perd également dans la nuit des temps. Sa « position étoit non loin de l'ancienne porte de la « ville, dont les debris existent encor; elle fut ruinée « avec tout le quartier de cette partie de la ville « sous le 1er ou le second de nos ducs, donc vers « l'an 1070. coṁe il est évident par le [*N. 3*] dès « ces temps l'abbaie de St-Syxte s'empara de la dime « grosse et menue dont elle juissoit d'abord avec « raison parce que les paroissiens de Sierck frequen-« terent la dite eglise de St-Sixte, mais dont ils « ne pouvoient jouir en conscience depuis 554. ans « au moins que ces paroissiens n'ont plus frequenté « que l'église de Ruckestorf. »

N. 3o. « Joannes Dei gratià Trevirorum archie-« piscopus omnibus ad quos praesens Scriptum per-« venerit in perpetuum.... Cum humanae labilitas « memoriae rerum gestarum generare solet ignoran-« tiam idcircò quod utiliter actum est litterarum « suffragio debet ad notitiam revocari. inde est quod « notum esse volumus universis tam futuris quam

« praesentibus, quod Ecclesia S^ti Laurentii de Rutile « dum à longis retrò temporibus liberé, quiété, et « absque impetitione ***curam animarum Civium in « Suburbio de Sirc usque ad Rivulum qui ibidem de- « currit cum decima ejusdem loci possedisset.*** Simon « Dux propter frequentes bellorum suorum impul- « siones jam dictam Ecclesiam quoniam remotior « erat cives praemissos prohibuit frequentare. et « illam de Rukesdorf quae propinquior erat prae- « cepit adire. Ecclesia tamen S^ti Laurentii de « Rutile ***omnem deciman ejusdem loci usque ad rivulum « recipiente***.... »

Il y a, dans les Extraits qui précèdent, des indications, assez précises, au sujet de l'ancienne église de S. Laurent, de Sierck, et de la position qu'elle y avait occupée. D'abord, son antiquité est reconnue, avec celle de S. Martin, de Ruckesdorff; selon la tradition locale, à défaut d'un document certain, ces deux églises paroissiales sont les premières qui aient été établies dans toute la région. Le torrent, qui traverse Sierck, sépare les territoires des deux paroisses; c'est le ruisseau de Montenach. La partie de la ville, située du côté droit, dépend de l'église St-Martin de Ruckesdorff, et la partie, à gauche, dépend de l'église St-Laurent.

Nous suivons toujours les indications contenues dans les Extraits. Or, l'église St-Laurent n'était pas éloignée de l'ancienne porte de la ville, dont quelques débris, ou ruines, subsistent encore. Quelle est

cette ancienne porte? Ce n'est pas l'ancienne porte fortifiée, du moyen-âge, qui est derrière le château, et qui est appelée du nom moderne de *porte des casernes*. Nous l'avons encore vue dans un certain état de conservation. Mais, sortez de cette porte, suivez le chemin de l'Altenberg, qui passe entre les jardins, et vous arriverez jusqu'à deux énormes massifs de très-vieille maçonnerie, demeurés debout, à droite et à gauche de cette route de la campagne. Là, s'élevait une porte extérieure de la petite forteresse lorraine. Elle nous paraît avoir fermé, du côté des champs, le faubourg, qui s'étendait jusque-là, depuis la porte fortifiée, dite *des casernes*, à cause des casernes voisines de l'ancienne gendarmerie française. Ainsi, l'église sous l'invocation de S. Laurent n'était pas loin de cette porte, aujourd'hui ruinée. Dans les vieux écrits, elle fut appelée l'*église de S. Laurent-in-aussnacker*, et le faubourg avait reçu le nom de son église. Tout ce quartier *extrà muros* de la ville de Sierck, détruit très-anciennement par un vaste incendie, ne fut jamais reconstruit. Son étendue, d'un côté, ne dépassait pas le cours du ruisseau, comme cela est clairement exprimé dans l'Extrait latin : *in Suburbio de Sirc usque ad Rivulum qui ibidem decurrit*, et, d'un autre côté, qui est celui du soleil couchant, elle avait pour limite la haute muraille d'enceinte du château.

Aujourd'hui, à la vue des fertiles jardins, des vergers et des vignes, qui occupent une grande partie de l'ancien faubourg de S. Laurent, nous douterions,

peut-être, qu'il eût existé, et qu'il fût habité par une nombreuse population, si, d'une part, nous n'avions pas le témoignage de la tradition locale, qui nous en a conservé le souvenir, et, si, d'autre part, les travaux de culture, qui sont faits dans ces terres, n'avaient pas souvent mis à découvert des restes de vieille maçonnerie et de fondations d'édifices. Nous tenons de la bouche d'un ancien habitant, mort depuis vingt-deux ans, que des personnes, qui travaillaient, au commencement de ce siècle, et au printemps, dans l'un des jardins, qui sont à droite du chemin de l'ancien faubourg, lorsqu'on sort par la *porte des casernes,* découvrirent des substructions assez importantes et étendues, pour faire naître en elles la pensée qu'elles se trouvaient sur l'emplacement d'un couvent détruit. Pour nous, nous sommes disposé à croire que ces substructions étaient les restes de fondations de l'*église de S. Laurent-in-aussnacker*. Les deux mots allemands, *in aussnacker*, joints au nom de l'église, nous donnent à entendre qu'elle était située dans un quartier de la ville, où les habitations étaient voisines de jardins et de terres cultivées (1). De la paroisse S. Laurent avait aussi dépendu le troisième quartier de Sierck, celui qui se trouve sous le château, près de la Moselle.

---

(1) Dans le même quartier, et à côté du chemin de l'Altenberg, se trouve une fontaine très-vive et très-limpide, qui est aussi appelée *der aussnacker*, et, par corruption, *der aussnecker bronn*.

Dans sa *Notice topographique et historique de la Ville de Sierck,* feu M. Fristo, médecin, a dit que le quartier de S. Laurent avait été détruit, tout entier, vers l'an 980, à l'époque des rois d'Austrasie. Il a ajouté que, après la destruction de son église, le titre paroissial, qui y était attaché, fut transféré à l'église Saint-Sixte, de Rettel, que celle-ci le conserva pendant plusieurs siècles, et que le curé percevait les dîmes de l'ancienne paroisse. Le curé, ici, était l'abbé même du monastère de Saint-Sixte. Ce que M. Fristo a écrit, sur ce dernier point, est exact, et s'accorde avec les propres expressions du texte latin que nous avons reproduit. Ainsi, la nouvelle paroisse établie, puisque l'ancienne n'existait plus, fut appelée, selon le texte, *Ecclesia Sti Laurentii de Rutile;* elle avait reçu la charge de toutes les âmes des habitants du faubourg, jusqu'au ruisseau, et, de cette sorte, elle acquérait le droit d'y percevoir la dîme. Cette dîme continua de lui appartenir, même après que, par l'ordre de Simon, duc de Lorraine, les habitants du faubourg, et ceux du quartier au-dessous du château, près de la Moselle, eurent cessé de fréquenter l'église de St-Sixte, de Rettel, pour ne plus aller qu'à celle de St-Martin, de Ruckesdorf.

Nous venons de donner le sens d'une partie du texte latin, rapporté plus haut; mais pour faciliter la comparaison du même texte avec notre explication, nous jugeons utile de le remettre, ici, d'une manière plus complète, sous les yeux du lecteur:

« Inde est quod notum esse volumus universis « tam futuris quam praesentibus, quod Ecclesia « Sti Laurentii de Rutile dum à longis retrò tempo- « ribus liberé, quiété, et absque impetitione *curam* « *animarum Civium in Suburbio de Sirc usque ad* « *Rivulum qui ibidem decurrit cum decima ejusdem loci* « *possedisset.* Simon Dux propter frequentes bellorum « suorum impulsiones jam dictam Ecclesiam quo- « niam remotior erat cives praemissos prohibuit « frequentare. et illam de Rukesdorf quae propin- « quior erat praecepit adire. Ecclesia tamen Sti Lau- « rentii de Rutile *omnem decimam ejusdem loci usque* « *ad rivulum recipiente*.... »

De ce texte, fort clair, il résulte que l'abbaye de Saint-Sixte conservait la dîme de l'ancienne paroisse de S. Laurent, après avoir perdu les paroissiens, devenus ceux de l'église St-Martin, qui n'avait pas cessé d'être la Mère-église.

Dans nos dernières pages, nous avons emprunté à la tradition locale, et au petit nombre des documents écrits, ce qui peut être dit de l'antique église St-Laurent, du faubourg de Sierck, et nous ne croyons pas possible d'y rien ajouter, parce que l'époque où elle fut établie, et le temps, pendant lequel elle servit au culte, nous paraissent très-obscurs; ainsi, nous devons ici nous arrêter. Au sujet de l'église paroissiale actuelle de Sierck, nous voulons, de même, en terminant, nous borner à rappeler un dernier souvenir, qui nous est demeuré des

entretiens du respectable curé de Waldweistroff. Il parlait toujours volontiers de l'état ancien de cette église, disant que les Ducs de Lorraine l'avaient fait construire, lorsqu'ils habitaient le château, dont ils aimaient le séjour. Il ajoutait que ces princes, à la fois pieux et généreux, s'étaient signalés par les embellissements donnés à cette église, et qu'ils l'avaient aussi très-convenablement dotée.

Metz, le 25 Mars 1887.

UN MOT

SUR LE MANUSCRIT ANONYME, DONT NOUS AVONS DONNÉ DES EXTRAITS, DANS LA PETITE ÉTUDE QUE NOUS VENONS DE TERMINER.

Les feuillets de ce manuscrit, du format in-4°, ne furent point numérotés, et il n'y a de chiffre marqué sur aucune page. 11 feuillets manquent au commencement; ils nous paraissent avoir été coupés par l'auteur lui-même. Puis, après 8 feuillets, entièment écrits au recto et au verso, et dont le premier porte, tout au haut de la page du recto, les mots et la date : *redigé en 1789*, feuillets qui sont suivis d'un tableau de maisons religieuses diverses et d'hospices, 8 autres feuillets sont encore coupés et supprimés. 1 seul feuillet vient après, et il est suivi d'une nouvelle suppression de 17 feuillets coupés et arrachés. Enfin, 7 feuillets écrits sont

restés de la fin de ce cahier, et sur le haut du dernier feuillet blanc, qui sert de couverture, sont écrits, de la même main, les mots et la date qui suivent : ***comencé au mois de Juillet et fini en Septembre 1789.***

En somme, 36 feuillets, comprenant 72 pages, manquent au manuscrit, et 17 seulement ont été conservés, mais le ton un peu vif et incisif, qui y règne encore, fait penser que l'auteur, qui était ecclésiastique, s'était aperçu, en relisant son œuvre, que sa critique l'avait conduit un peu loin, et que ses idées de réforme pourraient avoir des conséquences inattendues, et même dangereuses. Il crut donc prudent de faire de nombreux retranchements dans son manuscrit, et de n'y laisser que les pages les moins propres à offenser le lecteur. Elles sont encore, néanmoins, un signe du temps, et un témoignage des idées, qui, à cette époque agitée, avaient cours dans une partie du clergé séculier.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR

L'UTILITÉ DES ARCHIVES

par M. l'abbé LEDAIN.

Lorsque, dans une ville de second ordre, les Archives appelées *municipales*, pour les distinguer des autres archives, qui s'y trouveraient conservées, ne se composent pas uniquement de pièces, d'actes et de dossiers administratifs, dont le nombre s'accroît chaque jour, et qu'elles renferment aussi des pièces, des titres et des documents, relatifs à des faits et à des événements anciens, l'homme d'étude y peut trouver du secours pour les recherches historiques, auxquelles le porte son goût particulier.

Les Archives d'une grande ville, chef-lieu d'un département, et, quelquefois, d'une ancienne province, ont une tout autre importance, et présentent de plus grands avantages. En effet, là ont été rassemblées, en nombre considérable, des archives qui étaient auparavant disséminées sur une assez grande étendue de territoire. Les papiers et les titres des

anciennes seigneuries, autrefois très-nombreuses, ceux des abbayes et des prieurés, des couvents, et de beaucoup de paroisses, peuvent se retrouver dans un dépôt public, où l'on a recueilli tout ce qui a pu être sauvé d'une complète destruction, à la fin du dernier siècle, lorsque la guerre était faite aux châteaux, et que les maisons religieuses devenaient des propriétés de l'État, ou qu'elles étaient vendues à des particuliers. Sous ce rapport, les Archives de l'ancienne Préfecture de la Moselle, aujourd'hui siége de la Présidence du département de la Lorraine, celles de l'Hôtel de ville de Metz, et le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque, présentent d'immenses ressources à l'homme d'étude, qui entreprendrait d'écrire sur l'histoire, soit de la ville de Metz, soit de notre province, ou, seulement, d'une des grandes abbayes qu'elle avait possédées. Il y a, notamment, aux Archives du département, un grand nombre de chartes, avec les sceaux de cire qui y furent attachés, et le Cabinet de la Bibliothèque municipale renferme de précieux manuscrits, dont plusieurs, d'une fort belle écriture, sont du XIIIe siècle. Le Cartulaire de l'ancienne abbaye de Gorze, fondée par S. Chrodegang, évêque de Metz, mérite une mention particulière; il a été souvent consulté. Les deux Cérémoniaux sur vélin, composés au XIIIe siècle, de la Cathédrale de Metz, et de l'ancienne Abbaye de Saint-Arnould, n'ont pas été moins étudiés que le Cartulaire.

Cependant, il arrive aussi, quelquefois, que des

hommes, unissant, à un sage esprit de conservation, un goût prononcé pour toutes les recherches, qui peuvent conduire à l'avancement des sciences et à la culture des bonnes lettres, forment des collections d'imprimés, de manuscrits et d'autographes, qui ne sont pas sans avoir beaucoup de rapport avec les archives conservées dans les dépôts publics. Ainsi, il n'y a pas long-temps que le monde lettré a connu, par les catalogues détaillés, qui en ont été publiés, et par les ventes publiques qui ont suivi, les importantes collections formées par M. le comte Emmery, Sénateur sous le Premier Empire, et Pair de France sous la Restauration, et par M. Noël, notaire à Nancy. La collection de M. Emmery, formée à la fin du dernier siècle et au commencement de celui où nous sommes, dans des circonstances exceptionnelles et très-favorables à une pareille entreprise, était propre à intéresser, au plus haut degré, Metz et tout le pays d'alentour, et beaucoup d'anciennes familles; elle aurait pu procurer les matériaux les plus abondants pour écrire l'histoire de notre province.

La collection d'archives de M. Noël, de Nancy, égale, pour l'importance, à celle du comte Emmery, avait été exclusivement formée au point de vue de l'histoire de la Lorraine. Le catalogue détaillé, et raisonné, d'un aussi riche dépôt scientifique, a fait la matière de plusieurs volumes écrits par M. Noël lui-même.

Le regrettable baron de Salis, que nous avons

perdu ces dernières années, était heureusement parvenu à sauver d'une destruction imminente un nombre considérable de parchemins et de chartes, et à en enrichir sa magnifique bibliothèque. Le catalogue des pièces et des documents ainsi sauvés, et de beaucoup d'autres, que possédait déjà M. le baron de Salis, a été rédigé par M. l'abbé Kraus, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art, à l'Université de Fribourg, en Brisgau, dans le Grand-Duché de Bade.

Les collections, dont nous venons de parler, pouvaient être considérées comme de véritables *archives*, et elles auraient mérité ce nom, pour le grand nombre, l'importance et la variété des documents historiques qui s'y trouvaient rassemblés. Mais nous ne donnerons pas le nom d'*archives* aux écrits, même anciens, comme des mémoires, des notes, des travaux manuscrits, qu'un homme d'étude parvient à réunir, pour en faire usage ensuite dans les travaux de cabinet, auxquels lui-même est appliqué. Souvent il arrive que, à ce petit fonds, que ses persévérantes recherches lui ont procuré, il ajoute ses propres écrits, où il a déposé ses souvenirs personnels, et les observations que les circonstances lui avaient permis de faire. De précieux renseignements pour l'histoire, soit d'une ville de second, ou de troisième ordre, soit même d'une petite contrée, peuvent ainsi se trouver dans de pareils écrits; mais le point important est qu'ils puissent être communiqués, car ils demeurent quelquefois ignorés, après la mort de

l'auteur de ces recherches, qui, travaillant toujours dans le silence du cabinet, n'avait pas cherché à être connu. Son seul désir, ou, si l'on veut, son ambition, avait été de goûter le plaisir de l'étude, et de faire du temps un emploi utile.

Cependant, si quelque petite œuvre, ou seulement quelques pages, viennent à sortir de là et à s'échapper au dehors, l'homme curieux, à qui écheoit le sort de les recueillir, y pourra trouver, soit certains détails historiques et locaux, à peine connus, soit des observations sur les antiquités, que personne encore n'avait songé à faire, soit, enfin, des généalogies d'anciennes familles, près de s'éteindre, ou même déjà éteintes, mais qui eurent de la célébrité, à cause des services rendus par plusieurs de leurs membres. Ce ne sera pas trop s'avancer, de dire que les écrits ainsi découverts, presque par l'effet du hasard, doivent être considérés comme des pages trouvées pour l'histoire et destinées à lui appartenir (1).

Les réflexions, que nous venons de faire, nous

---

(1) Nous croyons que l'*Archive,* ou les *Archives de Burgesch*, auxquelles M. le marquis de Villers, père de M. l'ancien Gouverneur civil de Nancy, pour les Allemands, renvoyait souvent, dans ses recherches sur les membres de la noble Maison de Sierck, se composaient surtout de titres et de papiers relatifs à sa famille, d'origine luxembourgeoise. Dans cette collection privée, les documents, sauvés du pillage des couvents, devaient être en très-petit nombre.

avaient été inspirées depuis la découverte de quelques Pièces inédites, qui ne sont pas sans intérêt historique, et dont les auteurs, morts depuis plus de quarante années, nous furent connus. Nous pouvons même ajouter que nous les avons connus pour s'occuper de l'histoire et des antiquités de la région du nord-est de ce département, où ils étaient nés, où ils vécurent et moururent dans un âge avancé. A ce titre, le petit nombre de pages retrouvées, dans lesquelles ils avaient déposé une partie de leurs souvenirs personnels, et des observations qu'ils avaient eu l'occasion de faire, devait être recueilli, et, de plus, était digne de paraître dans une de nos publications.

Metz, le 31 mars 1887.

MUSÉES DE LA VILLE DE METZ

Statues et Objets archéologiques

AU MUSÉE MIGETTE

A L'HOTEL DE VILLE.

Dans les précédents mémoires de la Société d'archéologie (XVI[e] volume) j'ai donné le catalogue des peintures et dessins réunis à l'hôtel de ville et formant le *Musée Migette.*

Afin de compléter la nomenclature de ce Musée, voici la liste des antiquités que M. *Migette* y avait réunies; plusieurs de ces objets antiques proviennent d'anciens monuments de la ville, d'autres de nos anciennes églises, et ils rappellent en partie l'ancien état de ces monuments avant les dégradations qu'ils ont subies au siècle dernier. Les autres objets viennent de fouilles opérées dans la ville, dans la Moselle,

au moment de l'établissement du canal, et sont de diverses natures ; quelques-uns remontent aux Romains et même aux Gaulois.

Les localités où ont été trouvés tous ces objets ont été notées avec soin par l'artiste, de même que les antiquités achetées chez deux marchands de la ville.

Plusieurs personnes de Metz s'étaient fait un plaisir de s'unir à la pensée de M. Migette en lui offrant des objets curieux et antiques qu'elles possédaient; tout en faisant plaisir à l'artiste et lui fournissant des documents pour ses dessins de restauration de nos anciens monuments, elles ont conservé à la ville de précieux documents pour ses collections.

Il ne nous reste plus qu'à faire des vœux pour que l'administration municipale se décide à installer dignement le Musée Migette, en lui donnant la place qui lui fait défaut et le rende plus facilement abordable au public.

AD. BELLEVOYE.

NOTA. Le manuscrit qui a servi à la publication du catalogue de son Musée et écrit par Aug. Migette, a été déposé à la bibliothèque de la ville. Ce manuscrit contient de nombreuses notes historiques tirées de nos historiens, ainsi que des récits souvent agréables sur les excursions artistiques de l'auteur dans nos environs ; ces notes trop longues n'ont pu entrer dans nos mémoires; nous y renvoyons le lecteur.

CHAPITRE Ier.

Antiquités trouvées dans le département de la Moselle.

Statues en pierre, Fragments d'architecture.

---

1. **Sainte Catherine.**

Statue en pierre coloriée, fin du 15e siècle ou commencement du 16e.

Hauteur 0,87.

Don de M. Picketti, architecte, 1867.

Cette statue a été trouvée sur l'emplacement du couvent actuel des sœurs blanches, rue du Paradis, en démolissant d'anciennes maisons bâties sur l'emplacement occupé autrefois par le couvent des Dames de sainte Claire.

2. **Fragment de Statue en pierre.**

La tête et la partie inférieure manquent.

Hauteur 0,55.

Don de M. Emile Sturel, membre du Conseil municipal 1869.

Ce fragment semble annoncer un art assez avancé, la draperie est bien étudiée, et la main bien proportionnée a un beau mouvement. Ce débris si mutilé a été trouvé sur l'emplacement actuel du couvent des Dames blanches.

3. **Saint Antoine.**

Statue en pierre dont la tête est mutilée, les deux bras manquent.

Hauteur 1 m. 07.

Don de M. Emile Sturel, membre du Conseil municipal 1869.

Cette statue a été trouvée dans de vieilles maisons contenant les derniers vestiges de l'ancien couvent des Dames de sainte Claire. C'est sur leur emplacement qu'on a construit la vaste maison du Bon Pasteur, occupée par les Dames blanches.

4. **Une tête de femme.**

Fragment en pierre.

Don de M. Picketti, architecte, 1867.

Maison des Dames blanches.

5. **Masque de lion**

Extrémité de gouttière.

Hauteur 0,31 — Largeur 0,50.

6. **Griffon**

servant de gargouille ou extrémité de gouttière.

Hauteur 0,39 — Largeur 0,40.

Don de M. Emile Sturel, membre du Conseil municipal de Metz.

Ces deux fragments de sculpture ont été trouvés sur l'ancien emplacement du couvent de sainte Claire, aujourd'hui le Bon Pasteur.

7. **Un moine.**

Statue en pierre à laquelle les deux mains manquent.

Hauteur 0,56.

Don de M. Emile Sturel, conseiller municipal, 1869.

Cette statue a été trouvée à Metz.

8. **Saint Barthélemy, apôtre.**

Statue en pierre qui était coloriée.

Hauteur 0,47.

Cette statue, que j'ai achetée chez Renard-Thorel, antiquaire à Metz, provient de la Cathédrale de Metz ; peut-être faisait-elle partie du tombeau de Thiery de Boppart, évêque de Metz, dont le tombeau était environné de plusieurs figures d'apôtres. Ce tombeau était placé dans la chapelle des évêques.

Thiery de Boppart, 74e évêque de Metz, est mort en 1383 ; son tombeau fut détruit en 1791.

***Austrasie*, 6e vol. Notice de M. de Bouteiller.**

9. **Saint Bernard**

Statue en pierre.

Hauteur 0,69.

Don de M. Jacquemin, architecte et chevalier de l'ordre impérial de François Joseph, 1869.

10. **Saint Jean, apôtre**

Statue en pierre.

Hauteur 0,49.

Cette statue, achetée chez Renard-Thorel (1868), faisait partie d'une croix qui existait près de Rozérieulles.

11. Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus.

Fragment en pierre dont la partie supérieure manque..

Hauteur 0,40.

Don de M. Jacquemin, architecte, 1869.

12. Prêtre agenouillé.

Fragment de statue en pierre blanche, la tête et les bras manquent.

Hauteur 0,30.

Don de M. Jacquemin, architecte, 1869.

Cette petite figure mutilée semble annoncer un produit de l'art de la Renaissance à Metz. Ne faisait-elle pas partie du Jubé de la Cathédrale? Il était construit avec de la pierre semblable.

CHAPITRE II.

Antiquités trouvées dans le département de la Moselle.

STATUETTES EN BOIS, EN IVOIRE ET BOIS SCULPTÉ.

---

13. Deux bois sculptés

Figures nues, l'une porte une corne d'abondance.

Hauteur 0,22 — Largeur 0,15.

Don de M. Fonfrède, avocat.

Ces bois proviennent de l'ancienne chapelle de l'ermitage de Saint-Somon, près de Briey.

14. **Statue byzantine en bois**

Hauteur 0,32.

Don de M. Sylvain Sturel, adjoint, 1869.

Cette statue a été trouvée loin de toute habitation, dans du sable, près de Saint-Loup-sous-Augronne (Haute-Saône).

15. **Sainte Anne et la Vierge**

Groupe en bois.

Hauteur 0,29.

Ce groupe provenant de Saint-Eucaire, paroisse de Metz, faisait partie de la collection de M. Paguet. Cette collection, d'abord destinée à la ville de Metz, fut léguée, par suite d'une maladresse de l'administration municipale de l'époque, à M. Colchen, marchand de vin. Cette collection fut vendue en 1868 à Paris, où ce groupe a été acquis par M. Renard qui me l'a cédé.

En 1726, un sculpteur, nommé Simard, a fait beaucoup de travaux à Saint-Eucaire; ce groupe est peut-être son œuvre.

16. **Une Vierge et l'Enfant Jésus**

Groupe en bois doré.

Hauteur 0,32.

Cette statuette achetée en 1868 à un homme de la campagne des environs de Woippy, se trouvait depuis longtemps dans sa famille et provenait, suivant les souvenirs de ses parents, d'une ancienne communauté du pays.

17. **Saint Vincent**

Statuette en bois.

Hauteur 0,28.

Cette statuette provient de l'ancienne église abbatiale

de Saint-Vincent de Metz ; recueillie en 1793 par l'abbé Fiby. Après sa mort elle fut acquise par M. Renard qui me l'a cédée en 1869.

18. **Saint Etienne**

Statuette en ivoire.

Hauteur 0,18.

Cet ivoire appartenait à l'abbé Rollin, chanoine et grand coutre de la Cathédrale de Metz. Acquis par M. Renard qui me l'a cédé le 31 mars 1869.

CHAPITRE III.

Antiquités trouvées dans le département de la Moselle.

STATUETTES, BUSTES ET BAS-RELIEFS EN BRONZE, EN CUIVRE ET EN FONTE.

---

19. **Saint Etienne lapidé.**

Bas-relief ovale en cuivre.

Hauteur 0,15 — Largeur 0,20.

Acheté chez M. Renard, en 1869.

20. **Le Duc de Chambord**

Buste en fonte.

Produit des forges de Hayange.

Hauteur 0,12.

Don de M. de Wendel.

21. Statuette en cuivre avec son socle.

Hauteur 0,15.

Achetée chez M. Thomas, antiquaire.

22. Un Christ en fonte.

Hauteur 0,20.

Acheté chez M. Renard.

23. Statuette en bronze.

Hauteur 0,08.

Petite figure couverte d'une tunique allant à mi-cuisse; une main appuyée sur le corps, tenant une pince ou tenaille; l'autre main appuyée sur les reins, tenant un marteau.

Cet objet a été trouvé dans les travaux du canal, entre Dieulouard et Jouy, en 1869.

24. Buste en bronze.

Hauteur 0,06.

Ce buste sans art a les cheveux frisés et roulés de chaque côté de la tête.

Trouvé entre Dieulouard et Jouy, dans les travaux du canal; acheté chez Thomas, en 1869.

25. Statuette en bronze.

Hauteur 0,043.

Trouvée entre Dieulouard et Jouy, dans les travaux du canal, en 1869.

26. **Bas-relief avec figures.**

Hauteur 0,164 — Largeur 0,140.

Ce bas-relief en bronze, découpé extérieurement et intérieurement suivant le dessin, se compose de deux guerriers bien dessinés en costume romain ; ils sont séparés par un vase contenant des fleurs. Le tout est entouré d'une légère bande d'une forme assez accidentée, ornée de filets et de petits canaux ou ronds en creux; ils aboutissent à une base qui soutient l'ensemble. Derrière ce bas-relief se trouvent onze petits crochets.

Cet ornement a été trouvé près de Pagny, dans les travaux du canal; acheté chez Thomas, antiquaire, le 25 février 1870.

27. **Statuette en bronze.**

Hauteur 0,14.

Figure nue, portant un petit manteau à capuchon ; l'un des bras est levé et l'une des jambes vient en avant.

Cette statuette a été trouvée dens les travaux du canal, entre Dieulouard et Jouy; acheté chez Thomas, antiquaire, en décembre 1869.

CHAPITRE IV.

Antiquités trouvées dans le département de la Moselle.

ARMES ANCIENNES ET DU MOYEN-AGE.

---

28. **Fer de Javelot.**

Trouvé dans les travaux du canal, entre Pagny et Jouy, 1869.

29. Epée espagnole ?

Trouvée dans les environs de Thionville.

30. Fer de Javelot.

Trouvée sur les hauteurs de Tignomont, dans les travaux du nouveau fort, 1868.

31. Poignard ou Dague.

Longueur 0,28.

Trouvé dans les travaux du fort de Grimont, 1868.

32. Fer de lance.

Trouvé dans les travaux du canal, entre Pagny et Jouy, 1869.

33. Sabre ou Scramasax.

Trouvé dans les travaux du canal, entre Pagny et Jouy 1869.

34. Sabre ou Scramasax et 4 fragments de boucles et agrafes.

Don de M. Collignon, fils, élève de l'Ecole normale supérieure, 1868.

Trouvés à Nubécourt (Meuse).

35. Epée de l'époque mérovingienne.

Longueur 0,90.

Cette arme a été trouvée en 1867, à Romelfing, sur la Sarre, près de Fénétrange (Meurthe), par M. Barbier, prêtre.

Achetée en 1869, chez Thomas, antiquaire.

36. Deux canons d'Arquebuse.

Hauts de 1 m.

Trouvés à Romelfing, sur la Sarre, près de Fénétrange (Meurthe).

37. Epée du 16e siècle.

Longueur 1 m.

Trouvée à Romelfing, sur la Sarre. (Ces quatre objets achetés chez Thomas.)

38. Tête de lance en bronze (cassée)

ou fragment de Mora, lance avec dents ou barre transversale destinée à la chasse.

Longueur 0,12 — Largeur 0,52.

Trouvée entre Dieulouard et Jouy, dans les travaux du canal, 1869.

CHAPITRE V.

Antiquités trouvées dans le département de la Moselle.

Céramiques de différentes époques, Verres, Terres cuites et émaillées.

---

39. Un socle octogone orné en terre cuite.

Hauteur 0,10 — Largeur 0,08.

Trouvé entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal, 1869.

40. Un vase en terre cuite.

Trouvé entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal, 1869.

41. Cadre contenant six fragments de terres cuites émaillées, en vert.

Hauteur 0,56 — Largeur 0,48.

Un danseur.

Une vierge couronnée par deux anges.

Quatre autres fragments.

Don de M. Demoget, architecte de la ville, 1869.

42. **Deux fragments de terres cuites émaillées en vert.**

L'un, Alexandre à cheval.

Hauteur 0,20 — Largeur 0,16.

L'autre contient seulement le buste d'une tête de sainte et celui d'une tête d'homme (1).

Hauteur 0,08 — Largeur 0,05.

Don de M. Demoget, architecte de la villa, 4869.

Ces deux fragments ont été trouvés dans les fondations du nouveau lavoir de la rue Vigne-Saint-Avold.

43. **Vase ou Urne en terre cuite.**

Hauteur 0,15 — Largeur 0,16.

Don de M. Sturel, entrepreneur, membre du Conseil municipal.

Trouvé à Metz, 1869.

44. **Saint Nicolas**

sur une plaque en terre cuite émaillée en vert.

Hauteur 0,25 — Largeur 0,18.

Cette image vient de l'hôpital Saint-Nicolas, achetée en 1868, chez Renard, antiquaire.

45. **Lampe antique en terre cuite rouge.**

Cette lampe a été trouvée à Metz et achetée chez Renard, 1869.

---

(1) Peut-être la Vierge et Saint Joseph coiffé du bonnet juif?

46. Petite bouteille en terre grise
avec quelques ornements dans le genre étrusque.

Hauteur 0,09 — Diamètre 0,05.

Ce petit verre a été trouvé en creusant les fondations des magasins d'artillerie à la citadelle; acheté chez Renard, en 1869.

47. Bouteille
au col étroit et au corps enflé, en terre cuite rouge et vernie.

Hauteur 0,15 — Diamètre 0,10.

Cet objet faisait partie de la collection de M. Paguet; je l'ai acheté en 1869 chez M. Renard, antiquaire.

48. Flacon ou bouteille en terre cuite rouge.

Hauteur 0,18 — Diamètre 0,08.

Acheté en 1869, chez Thomas, antiquaire.

Provient de deux collections, celle de M. Maguin, de Nancy, et ensuite celle de M. Barbier, prêtre à Nancy.

49. Petit vase en terre rouge
de forme circulaire.

Hauteur 0,03 — Diamètre 0,09.

Ce petit vase a été trouvé sur les glacis entre la porte de France et la porte de Thionville; acheté chez M. Renard, en 1869.

50. Petite bouteille lacrymatoire en verre.

Hauteur 0,07 — Diamètre 0,02.

Trouvée entre Pagny et Jouy; achetée chez M. Thomas, 1869.

51. Calix.

Goblet peu profond et circulaire; pied bas et deux petites anses. Terre cuite couverte d'une couche uniforme de vernis noir et luisant; invention grecque.

Dictionnaire des antiquités romaines et grecques par Anthony Rieb, pag. 97, 517.

Ce vase a été trouvé dans les travaux du canal entre Pagny et Jouy; chez Thomas, 1860.

52. Bouteille en verre.

Col étroit et corps enflé avec anse.

Hauteur 0,10 — Largeur 0,06.

Trouvée dans les travaux du canal, entre Pagny et Jouy; achetée chez Thomas, 1869.

53. Bas-relief en terre cuite.

Architecture, figures et ornements.

Acheté chez Thomas, en 1866.

54. Vase arabe.

Don de M. d'Huart, capitaine du Génie, 1840.

CHAPITRE VI.

Antiquités trouvées dans le département de la Moselle.

Objets divers en bronze et en fer.

---

55. **Minerve.**

Petite statuette en bronze.

Hauteur 0,10.

Cette petite statuette a été trouvée sur les hauteurs de Grimont dans les travaux du fort; achetée chez Renard, antiquaire.

56. **Vase en cuivre**

à large ouverture et deux goulots sur les côtés.

Hauteur 0,13 — Diamètre 0,14.

Vient de Sierck; acheté chez Renard, 1868.

57. **Clef en bronze.**

Largeur 0,077.

Trouvée près de Pagny; achetée chez Thomas, 1870.

58. **Clef.**

Longueur 0,065.

Trouvée entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; achetée chez Thomas, 1869.

59. **Clef.**

Longueur 0,06.

Trouvée entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; achetée chez Thomas, 1869.

60. **Ecusson en bronze.**

Couronnement d'un objet inconnu.

Largeur 0,08.

Trouvé entre Dieulouard et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

61. **5 objets inconnus en bronze.**

Trouvés entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

62. **Deux fragments de boutons**

ou têtes de clous en bronze.

Trouvés entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

63. **Deux petites haches semblables en bronze.**

Trouvées entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

64. **Une paire de ciseaux en fer**

L'une des branches est déformée.

Trouvée entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

65. **Eperon, fragment.**

Trouvé entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

66. Petit outil en fer.

Trouvé entre Dieulouard et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869

67. Un étrier en fer.

Dans le département de la Moselle; chez Renard, 1868.

68. Deux éperons en fer.

Département de la Moselle; chez Renard, 1868.

69. Une plaque carrée en bronze,

ornée aux quatre coins et au milieu.

Largeur 0,06.

Cette plaque a été trouvée à Romelfing sur la Sarre, près de Fénétrange, par M. Barbier, prêtre à Nancy; chez Thomas, 1867.

70. Tête de clou ou bouton,

ornée d'une tête de lion, en bronze repoussé.

Cet objet a été trouvé entre le Pont-des-Morts et le Pontiffroy; travaux du canal, côté du fort; chez Renard, 1869.

71. Entrée de serrure

ornée de feuilles, rinceaux et deux têtes d'aigles.

Trouvée entre Dieulouard et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

72. **Serpe commune ou faucille en bronze.**

pour couper les tiges de blé.

Hauteur 0,148 — Longueur 0,03.

Trouvée entre Dieulouard et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

73. **Ciseau ordinaire en bronze**

destiné à avoir un manche en bois comme les ciseaux de menuisier.

Trouvé entre Novéant et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

74. **Un marteau en bronze.**

Ressemble à ceux des maréchaux-ferrants pour enfoncer et arracher les clous.

Longueur 0,06.

Sur le dessus du marteau se trouve un fer à cheval gravé en creux. Aujourd'hui encore, dans quelques villages de l'Est du département, les marteaux employés par les maréchaux-ferrants ne diffèrent pas beaucoup de celui-ci.

Trouvé près de Pagny; chez Thomas, 1870.

75. **Anneau en bronze**

orné de petits ronds émaillés.

Diamètre 0,033.

Trouvé prés de Pagny; chez Thomas, 1870.

76. **Ornement en spirale en bronze**

Diamètre 0,068.

Trouvé près de Pagny; travaux du canal; chez Thomas, 1870.

77. **Une tête de cheval harnachée,**
en bronze.

Hauteur 0,087 — La tête seule 0,045.

Trouvée près de Pagny; travaux du canal; chez Thomas, 1870.

78. **Fibule en bronze**

Longueur 0,052.

Trouvée entre Dieulouard et Jouy.

79. **Objet inconnu en bronze**
surmonté d'un anneau.

Hauteur 0,095.

Trouvé entre Dieulouard et Jouy.

80. **Objet inconnu en bronze**
forme de cône creux avec couvercle.

Hauteur 0,06.

Trouvé entre Dieulouard et Jouy.

81. **Bracelet en bronze.**

Trouvé à Romelfing, sur la Sarre, près de Fénétrange, en 1867. — Vient de la collection de M. Barbier, et acheté chez Thomas, 1869.

82. **Objet inconnu en bronze.**

Longueur 0,08.

Trouvé entre Dieulouard et Jouy.

83. **Bracelet en bronze**

Fragment trouvé entre Dieulouard et Jouy.

84. **Anneau cassé en bronze.**

Trouvé entre Dieulouard et Jouy, 1869.

85. **Balance-Peson antique.**

Hauteur 0,12 — Longueur 0,246

Trouvé dans les travaux du canal, entre Dieulouard et Jouy; chez Thomas, 1869.

86. **Simpulum.**

Grande cuiller à long manche, qui servait dans les sacrifices, à puiser en petite quantité le vin dans le cratère pour en faire des libations.

Longueur 0,265.

Trouvée dans les travaux du canal, entre Dieulouard et Jouy; chez Thomas, 1869.

87. **Espèce de cuiller en bronze**

Hauteur 0,24 — Longueur 0,074.

Trouvée dans les travaux du canal, entre Dieulouard et Jouy; chez Thomas, 1869.

88. Quatre têtes de clous ou boutons en bronze.

Trouvés dans les travaux du fort, au-dessus de Tignomont; chez Renard, 1868.

89. Hache en bronze.

Trouvée dans les travaux du fort, au-dessus de Tignomont; chez Renard, 1868.

90. Bracelet en bronze.

Diamètre 0,06.

Ce bracelet a été trouvé près de Pouilly, dans un bois appartenant à M. Durieux; chez Renard, 1868.

91. Hache en bronze.

Largeur 0,15.

Trouvée près de Pouilly, dans un bois appartenant à M. Durieux; chez Renard, 1860.

92. Serpe ou faucille en bronze.

Largeur 0,12.

Trouvée dans un bois appartenant à M. Durieux; chez Renard, 1868.

93. Deux agrafes.

Trouvées dans les fouilles de la rue Jurue, en 1862.

94. Frette en fer d'un pilotis

Trouvée dans la Moselle, en aval et près du Pont-des-Morts.

Don de Madame Hesse, en 1870.

CHAPITRE VII.

Antiquités trouvées dans le département de la Moselle.

OBJETS DIVERS EN BOIS, EN PIERRE, EN BRIQUE, ETC.

---

95. Une grande brique romaine.

Hauteur 0,50 — Largeur 0,30.

Don de M. Cordier père, architecte.

96. Vase en pierre bien fruste.

Hauteur 0,08 — Largeur 0,11.

Ce petit vase ou creuset a été trouvé au milieu de briques romaines dans une tranchée faite en 1868, rue des Clercs, sur la petite place près de la fontaine.

97. Petite hache en pierre polie.

Hauteur 0,04 — Largeur 0,03.

Trouvée entre le Pont-des-Morts et le Pontiffroy, côté du Fort, dans les nouveaux travaux du canal faits en 1869; chez Renard.

98. **Petite hache en pierre polie.**

Hauteur 0,05 — Largeur 0,035.

Trouvée entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal chez Thomas, 1869.

99. **Hache en pierre polie.**

Hauteur 0,13 — Largeur 0,05.

Trouvée entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal ; chez Thomas, 1869.

100. **Petite cuiller ronde en bois.**

(Le manche est cassé).

Trouvée entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

101. **Deux épingles en bois.**

(L'une est cassée.)

Longueur 0,08.

Trouvées entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

102. **Neuf grains d'un collier.**

Trouvés entre Pagny et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

103. Dizain.

Sur un noyau d'abricot se trouvent gravées les armes des Gournay, ancienne famille patricienne de Metz.

Don de Madame Barbé.

Ce dizain a été trouvé dans un tombeau de l'ancien couvent des Dames Prêcheresses entre la rue des Prêcheresses et la rue Serpenoise. C'était peut-être le tombeau de Michel de Gournay, enterré aux Dames Prêcheresses, en 1590.

(*Metz ancien*, t. II, p. 97.)

104. Une boîte d'autel portatif.

Hauteur 0,35 — Longueur 0,22 — Epaisseur 0,11.

Les autels portatifs en usage pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles, étaient ordinairement renfermés dans des coffres en bois; celui-ci vient de l'église Saint-Etienne, dans le quartier de la Vigne-Saint-Avold.

Chez Renard, 1869.

Voir : *Notes archéologiques* de M. l'abbé Ledain, p. 619. *Bulletin de la Société d'Archéologie*, autel portatif de la Cathédrale de Metz, par l'abbé Vogein, Ch. Abel, Ad. Bellevoye, 1868, pages 82 et 178.

105. Défense d'éléphant.

Cette défense a été trouvée dans le sable du jardin de M. Jacquemin, qui se trouve sur la route de Montigny, à gauche et avant le Jardin des Plantes.

Don de M. Jacquemin, architecte, 1868.

106. Deux fragments d'un Hypocauste.

Tuyau et brique ronde venant de bains romains.

Ces débris ont été trouvés au bout de la rue aux Ours.

Don de M. Hussenot, peintre.

Dans les *Bulletins archéologiques* de 1866, M. Prost donne un dessin mesuré de ce que la tranchée a laissé voir de ces substructions.

107. Une petite momie Egyptienne en terre cuite.

Longueur 0,10.

Cette petite figure achetée chez M. Renard, en 1860, vient d'une vente faite au Louvre de divers objets inutiles à la collection nationale.

CHAPITRE VIII.

Médailles et Monnaies anciennes et modernes.

Médailles et Monnaies recueillies à Metz.

Une monnaie gauloise avant César.

Une pièce de monnaie de Charles X
(Cardinal de Bourbon, roi de la ligue).

Une pièce de Philippe II.

45 Médailles, Monnaies et Jetons

Russes, Anglaises, Turques, etc., recueillies
à Sébastopol.

Don de M. E. Auclaire, capitaine au 80e régiment de ligne.

Un Jeton

Trouvé au château d'Ancerville en 1868.

3 Monnaies françaises

en argent

Achetées chez MM. Fietta, 1866.

Ces trois pièces ont été trouvées avec beaucoup d'autres, dans un souterrain du château de Saint-Louis, à la Neuville, près de Clermont, en Picardie.

3 Médailles

A l'effigie de Louis XV et de deux autres personnages.

4 Médailles

Portraits de Papes. — Chez Renard, 1869.

2 Monnaies.

Don de M. Frutiaux, peintre sur verre, 1869.

6 Médailles, Monnaies et Jetons,

recueillies à Metz.

Don de M. Fertile, peintre-verrier, 1869.

9 Médailles, Monnaies et Jetons,

recueillies à Metz.

Don de M. Borius, peintre, 1869.

39 Médailles, Monnaies et Jetons.

Parmi ces pièces se trouve une médaille satirique et politique du XVIe siècle. Dans les *Mémoires de l'Académie,* 1863-1864, page 324, on trouve la gravure d'une médaille semblable, décrite par F.-M. Chabert.

5 Monnaies Gauloises
en argent
et 2 Médailles Romaines,

Trouvées entre Novéant et Jouy, dans les travaux du canal; chez Thomas, 1869.

4 Médailles ou Monnaies

Trouvées à Montigny.

Don de M. Gilet, élève du Lycée de Metz, 1868.

7 petites Monnaies

Recueillies à Metz, 1869.

Ces différentes Monnaies et Médailles demanderaient un classement spécial, qui pourra se faire lorsque le Musée MIGETTE *sera installé d'une façon définitive.*

SUITE DE LA PREMIÈRE PARTIE DU CATALOGUE
PUBLIÉ EN 1882

Peintures de M. Migette

QUI DOIVENT ÊTRE RÉUNIES A SON MUSÉE A METZ
ET QUI SONT A LONGEVILLE.

19. **Ruines de l'Abbaye de St-Arnould.**
1872-1874.
Hauteur 0,77 — Largeur 1,30.

20. **Paysage, Vallée de la Moselle.**
Vue prise de la maison Migette, à Longeville.
Hauteur 1,09 — Largeur 1,95.
Personnages : Louis XI et Quentin Durvard, 1864-1869.

21. **Vue du jardin Migette et du Mont Saint-Quentin**, dans le fond, 1879.
Hauteur 0,65 — Largeur 0,94.

22. **Vue du jardin et du donjon de M. Raguet**, 1878.
Hauteur 0,40 — Largeur 0,86.

23. **Galerie de la maison Migette**, 1878.
Hauteur 0,77 — Largeur 1,30.

24. **Vue de Trèves : Eglise Ste-Marie, le Dôme et Pèlerins**, 1869-74.
Hauteur 1,08 — Largeur 1,95.

25. **Marché au XV[e] siècle,** 1880.

Hauteur 1,90 — Largeur 1,20.

26. **Un pèlerinage** (non encadré) 1879.

Hauteur 1,90 Largeur 1,20.

27. **Femme au repos tenant un panier de fruits** (non encadré) 1845-78.

Hauteur 1,90 — Largeur 1,20.

28. **Chapelle avec une Vierge entourée de fleurs.** 1878.

Hauteur 0,85 — Largeur 0,52.

29. **Tableau de fleurs.** 1879.

Hauteur 0,90 — Largeur 0,62.

30. **Etude faite sous la charmille**

Avec cadre sculpté.

Hauteur 0,50 — Largeur 0,60.

31. **Portrait de Auguste Migette**

Peint par Hussenot, en 1837.

Hauteur 1,65 — Largeur 1,38.

TABLE

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA MOSELLE

(Section de Briey)

LA PAROISSE

DE

LONGUYON

et son église collégiale

SAINTE-AGATHE

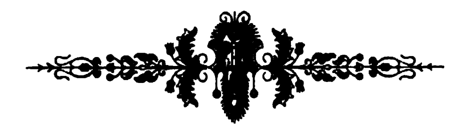


BRIEY

IMPRIMERIE A VAPEUR E. BRANCHARD

—

1888



TIRAGE A 150 EXEMPLAIRES





La voie romaine stratégique qui reliait *Durocortorum* (Reims) avec *Treviris* (Trèves) se dirigeait vers la vaste forêt consacrée à la déesse *Arduina,* pour franchir la Meuse à la station de *Mosomagus* (en celtique : maison de la Meuse). Cette route atteignait le plateau des *Vesperæ* ou broussailles, puis rencontrait le cours d'eau le *Carus,* dont un fleuve du centre des Gaules portait le même nom dans le pays des Bituriges. Le *Carus* de la Voivre s'appelle de nos jours la *Chiers*. Presque toujours trouble à cause de son passage au travers d'un sol limoneux et riche en fer, cette rivière semble avoir dû son nom au vieux mot celtique *charée,* d'où celui de *cherrée,* par lequel l'on désignait encore, il y a cent ans, en Bourgogne, la cendre, la *carre* qui avait servi à une lessive, autre vieux mot gaulois qui a laissé son nom à l'établissement thermal

Luxuvium, devenu la ville de Luxeuil. La Chiers prend sa source à Messancy, au Nord du redoutable municipe gallo-romain *Orolaunum*, en français Arlon, en teuton Arl. Elle prend la direction du Sud pour venir baigner le pied d'un camp romain élevé sous l'empereur Titus au *Titeberg*, puis elle arrose la base des rochers où était perchée la bourgade antique *Longus vicus*. Ce cours d'eau sinueux est appelé la *Haute-Chiers* depuis sa source jusqu'à Longuyon, et il ne se nomme *La Chiers*, sans épithète, que lorsqu'il a doublé de volume à Longuyon, par le tribut des eaux d'une rivière aux eaux rapides, mais le plus souvent verdâtres. Cet affluent de la Chiers se nomme la *Crusne*, du celtique *crudn*, vert comme un fruit qui n'est pas mûr. La Chiers et la Crusne ne roulent pas de graviers; la Crusne, quoique ayant des ondes très-transparentes, dépose une grande quantité de sels calcaires et marneux sur les roues des usines.

Au confluent de la Chiers et de la Crusne, il s'est formé, depuis des siècles, une série de couches de vase qui ont donné naissance à des gués, en latin *wada*, en basse latinité *guada*, sur une assez longue étendue de terrain; d'où le nom barbare de *longa guada*, les longs gués. Près de Vouziers une localité s'est appelée de même *Longwé*. A la rencontre de la Chiers et de la Crusne ces gués étaient nombreux, mais peu im-

portants, de là le nom de petits gués ou *guaiones* et enfin *Longagiones*, Longuyon.

Des Celto-Belges s'installèrent en ces parages pour y gagner leur vie en aidant les voyageurs à franchir ces gués qui devenaient dangereux à la moindre crue des eaux. Une voie romaine stratégique passait par là faisant communiquer l'*Oppidum Viridunorum* avec le camp du *Titeberg*.

Une hache celtique en basalte, une hache en granit gris ont été trouvées à un kilomètre au levant de Longuyon, dans le bois célèbre pour ses énormes hêtres, *sub tegmine fagi*, et appelé *Fayelle*. Une hache celtique en silex a été déterrée au lieudit la *Queue d'au Ru*. Une monnaie d'or admirablement conservée, POTTINA autour d'une tête barbare, d'un côté, et de l'autre le pégase gaulois, a été rencontrée près d'*Allondrelle*, à 7 kilomètres au Nord-Ouest de Longuyon.

Voilà les souvenirs incontestables des premiers habitants qui avaient planté leurs huttes aux environs des petits gués de la Chiers et de la Crusne.

D'après la tradition locale, un vaste camp romain dans le genre de celui de Senon, au Nord d'Etain, aurait été tracé sur le sommet du plateau de Treuviere où se voit de nos jours la Cense, à qui sa position à tous les vents a valu le nom caractéristique de *Froidcul*. Elle se re-

marque à 1 kilomètre Est de Longuyon, perchée sur la colline qui surplombe la gare du chemin de fer des Ardennes.

M. Ladoucette père, en 1810, raconte dans un volume de l'Académie celtique que se trouvaient sur ce plateau des tronçons de murailles en petit appareil, et des levées de terre qui lui ont semblé avoir appartenu à des fortifications antiques. Ces ruines présentaient la disposition d'une enceinte elliptique qui commençait dans le bois *Fayelle,* se dirigeait vers le lieudit *la Haye à Mur* ou *aux Muges,* longeait le bois *la Falloise* (percru sur des falaises de la Crusne) (1) et se perdait aux environs de la ferme de *Froidcul.*

En 1849, le cantonnier Hamelle, creusant le fossé de la nouvelle route qui longe le bas du bois *Fayelle,* mit à jour des tuiles à rebords, des briques vermicellées, des débris de poteries vernissées de diverses couleurs et le fragment d'une meule à bras.

Au centre du bois *Fayelle,* M. Toussaint, ancien juge de paix, avait noté, il y a soixante ans, un petit monticule. Il fut fouillé par l'entrepreneur de la route contigüe à cette forêt. M. Toussaint prévenu trop tard ne put recueillir de la fouille de ce *tumulus* que des débris de tuiles et

---

(1) Ils parcoururent tant valées et plaines, *faloises* et montagnes. (Chant de Geste du XIIe siècle).

briques gallo-romaines au milieu desquels il trouva un lourd morceau de scories de fer provenant d'une forge à l'air libre comme le font encore les Catalans. M. l'ingénieur Jacquot a rencontré plusieurs de ces scories encore très-riches en fer en diverses forêts de la vallée de la Chiers et notamment dans les bois des environs de *Gorcy,* à l'Ouest de Longwy.

Un peu plus à l'Est de Longuyon, entre le hameau de Revémont et le bois de Beuveille, au lieudit *la Lorraine,* il existait aussi plusieurs *tumuli,* l'objet de la terreur de la part des bergers et de leurs chiens. On appelait ces mouvements de terrain *les Mottes aux Cosaques.* Les fermiers de la Cense de *Chappy* (*cappæ,* élévations pointues, en basse latinité, analogues à une couverture de tête) (1), éventrèrent les *tumuli* pour empierrer leurs chemins d'exploitation. Ils sont convenus avoir été étonnés de la quantité de fers à cheval, de fers de lance et d'épées, le tout très-oxydé, qu'ils rencontrèrent au milieu de débris de toutes sortes.

A 3 kilomètres au Nord de Longuyon, dans le mois d'août de l'année 1843, MM. Toussaint père et fils, découvrirent un grand nombre de sépultures antiques dans l'enclos de l'importante

---

(1) En patois meusien *chapai,* en patois vallon, à Namur, un *chapia.*

Cense *Mazelle,* dont le nom s'est tranformé en celui de *Mazé,* puis *Magé,* nom encore aujourd'hui porté par une belle fontaine qui jaillissait autrefois au milieu de l'enclos.

La plupart des squelettes enterrés en ce lieu, apparurent couchés entre quatre pierres plates et brutes que recouvrait une cinquième dalle plus longue.

Près de ces restes humains, au milieu de lames de spathæ et de glaives, on trouva de grands anneaux de fer autour des mollets, des agrafes de manteau en bronze avec une broche ou *fibule* ayant une spirale pour fermoir; quelques-unes de ces agrafes étaient guillochées assez artistement. On était donc en présence du champ de sépulture d'une population riche et nombreuse; cimetière qui avait fonctionné bien des années, puisque ces tombes étaient superposées les unes sur les autres, comme pour ménager le terrain.

Les riches s'étaient payé des tombes d'une seule pièce, les unes en forme rectangulaire, et une autre ronde, comme creusée dans un fût de colonne. Ces auges contenaient non point des squelettes, mais des ossements calcinés qui avaient été placés dans des urnes ou pots en terre.

Ces sépultures étaient bien celles de Gallo-Romains, puisque plusieurs squelettes portaient entre les dents l'obole à Caron, qui était pour

quelques-uns des sous au type de Probus, l'empereur gaulois, qui régna en l'année 276 de l'ère chrétienne. Les auges renfermaient des soucoupes en terre vernissée rouge, sur lesquelles on trouva plusieurs sous romains frappés sous Constantin. Cet empereur y est représenté la tête couronnée, ce qui reporte la frappe de cette monnaie après l'année 313, quand Constantin eut reçu à Rome les honneurs du triomphe comme vainqueur de Maxence. Sur le revers est représenté un soldat romain la haste de la main gauche, la droite appuyée sur un bouclier avec la légende SALVS POPVLI, en exergue P. TR., pour prouver que cette pièce sortait de l'atelier monétaire de Trèves.

Dans le même enclos de *Mazel,* on remarqua le lieu d'incinération accusé par des amas de cendres entremêlées à des tessons de vases, de poteries et quelques petites soucoupes en terre vernissée. L'enclos de *Mazel* passe pour renfermer d'autres tombes dans sa partie septentrionale.

Près du bois *la Soque,* à droite de l'entrée de *la Queue d'au Ru,* M. Toussaint remarqua une construction antique à fleur du sol, figurant la base d'une grande tour bâtie en grosses pierres de taille, que reliaient entre elles des crampons en métal ou des tenons en bois enchâssés dans des queues d'aronde, comme on le voit encore

dans les piles de ponts romains, à Trèves, en Italie, en Afrique, en Provence. C'est ce que Vitruve qualifie d'*opus revinctum*. En 1860, un sieur Zandt qui tenait à bail le pré de la *Queue d'au Ru* voulut le draîner à fond. Il se servit comme moëllons des pierres de la tour antique. On put alors voir qu'elles étaient couvertes de sculptures sur l'une de leurs faces. On dit même qu'il y avait des inscriptions qu'on s'empressa de mutiler par peur des sorciers. Le propriétaire de ce pré, M. Mutel, d'Arrancy, ne permit pas de poursuivre le dépécement de cette antiquité, dont on voit encore quelque chose à ras du sol. A une faible distance, dans un petit bois, on a déterré des tuiles romaines qui ont dû couvrir les maisons de Gallo-Romains de cette partie du vallon de la Crusne. Le paysan répète encore, de père en fils, qu'il y avait là une ville païenne; mais il n'en sait pas davantage.

La petite ville d'Arrancy exerça jusqu'en 1586 ses droits d'usage dans cette forêt, dite *le Fond deleis thuiles*.

Non loin de *Rondfontaine*, au milieu des champs, près de Grand-Failly, jusques en 1865, se voyait un escalier à grandes dalles, descendant dans un souterrain construit en gros appareil; près de là se voyaient aussi les restes de la base d'une tour antique, peut-être un signal du temps de l'occupation romaine.

Le populaire appelle ce souterrain *la Fosse-Bourguignonne,* depuis que des soldats de Charles-le-Téméraire y furent massacrés vers 1470. Ces pierres antiques ont servi, en 1865, à réparer la maison de ferme de la *Basse-Vualle* (du latin *vallum,* retranchement entouré de pieux).

Dans la même direction lorsqu'on a défriché le *Haut-Bois,* près d'Arrancy, on a trouvé en 1884 un gros pot de terre renfermant plus de 300 pièces d'argent oxydé, dont quelques-unes furent reconnues pour avoir été frappées à l'effigie de l'empereur Gallien, ce qui date cet enfouissement monétaire. Gallien a été associé à l'Empire par Valérien, son père, en l'an 253 après Jésus-Christ. Il lui succéda en l'année 260, lors de la capture de Valérien par un roi des Perses. Gallien mourut assassiné au mois de mars de l'année 268.

La trouvaille d'Arrancy comptait plusieurs pièces représentant au revers le Rhin et le Mein, cours d'eau que Gallien se vantait d'avoir franchis, et symbolisés par deux vaincus enchaînés dos à dos.

Ces monnaies découvertes à Arrancy ont été évidemment un trésor militaire, enfoui lors d'un retour offensif des barbares d'Outre-Rhin, comme celui des *Gallienus,* trouvé à Autel, près d'Arlon. D'après les historiens latins, ce ne fut qu'en l'année 253 que Gallien marcha contre

les Germains. Devenu empereur unique, il resta à Rome, laissant les légions acclamer leurs généraux comme empereurs.

Une autre trouvaille bien plus instructive vient d'être faite en juillet 1888, dans le bois communal de *Lollieux,* à une portée de fusil à l'Est de Villancy, près du chemin de la *Haute-Borne,* par le garde-général forestier de Longuyon, M. Becker. Il a mis à jour plusieurs auges en pierre oolithique jaune renfermant chacune un squelette complet. Dans une tombe le squelette d'un homme fortement constitué avait conservé toutes ses dents, entre lesquelles il tenait, pour passer la barque à Caron, un sou de cuivre à l'effigie de Gallien, comme près d'Arrancy. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la dalle recouvrant ce sépulcre porte les traces d'une ornementation formée à l'aide de ronds entrelacés faisant l'encadrement d'une croix.

Cela peut sembler inexplicable au premier abord, mais il faut se souvenir que Gallien fut un empereur qui arrêta les persécutions contre les chrétiens, lorsqu'il les eut vus à Rome et ailleurs se dévouer lors des incendies dévorant des temples païens.

On a trouvé, en Angleterre, une monnaie frappée sous Gallien, dont le revers représente un légionnaire tenant un drapeau dont la lance se termine par une croix.

La tombe crucifère de *Villancy* renfermait donc les restes d'un légionnaire chrétien, peut-être ceux d'un Gallo-Romain tué en 253, en défendant le sol natal contre les hordes du Nord de l'Europe.

Il ne nous faut pas omettre cette corrélation locale : le bois de *Lollieux* est situé à quelques kilomètres au Nord-Est de la Cense de *Martigny* (écart de la commune de *Colmey*), où fut trouvée à une époque très-reculée une tombe qui, d'après une très-ancienne tradition, renfermait les ossements de deux chrétiens du pays de la Chiers, martyrisés sous l'empereur Dioclétien.

Une chapelle fut élevée, au v[e] siècle, sur leur tombe, par Saint Martin venant de Tours à Trèves, et l'endroit en reçut le nom de *Martigny*.

Ce serait vers la même époque que ce grand évêque aurait traversé la forêt de *Haute-Vualle*, aujourd'hui défrichée. Il se serait arrêté à la séparation des territoires des villages de *Sorbey*, de *Rouvroy-sur-Othain*, du bourg d'Arrancy, séparation marquée par un ancien dolmen (1) celtique qui gisait renversé à terre, non loin d'une fontaine sacrée, où les Gaulois continuaient à venir faire des ablutions accompagnées de cé-

(1) *Thol*, table, *men*, pierre, servant aux sacrifices sanguinaires et portant des petits creux reliés par des rigoles et destinés à laisser égoutter le sang des victimes sur les Gaulois qui éprouvaient le besoin d'être purifiés.

rémonies païennes, qu'un prêtre chrétien devait anathématiser. Martin fit abreuver son cheval à la fameuse fontaine, puis il le dirigea vers la pierre celtique.

Le pied gauche de la bête s'enfonce dans le silex, tandis que le pied droit l'effleure à peine. Le bon évêque, croyant à une ruse du démon, frappe l'ancien autel gaulois du bout de sa crosse. Il dégage ainsi sa monture, non sans y laisser un petit trou à côté de l'empreinte du sabot du cheval.

Depuis cet évènement, en n'importe quelle saison, ces deux empreintes sont toujours remplies d'eau bien fraîche. Les gens atteints de maladies d'yeux plongent un linge blanc dans l'eau *du caillou de Saint Martin,* et s'en frottent les paupières, tout en invoquant l'aide du prélat de Tours près de Dieu. On se retire en fabriquant avec des brindilles des petites croix que l'on fiche en terre autour de la pierre celtique. La source en a gardé le nom de *Fontaine Saint-Martin.*

Les jeunes gens des deux sexes, qui souffrent du mal d'amour contrarié par les parents, ont l'habitude de se rendre la main dans la main à la *Fontaine Saint-Martin.*

Ils s'offrent mutuellement à boire de l'eau dans le creux de leur main, puis se rendent près du *caillou de Saint Martin.* Nos amoureux

cueillent une jeune branche d'arbre chacun de la main gauche, tandis que de la droite ils composent ce qu'en terme de blason on appelle un nœud d'amour, analogue aux *brœdsell* des Valentines allemandes. Ils plantent autour de la pierre celtique cette branche d'arbre repliée sur elle-même, si elle ne se flétrit pas dans le mois, ces jeunes gens seront mariés dans l'année. Ils n'ont plus qu'à faire leurs emplètes de noces. Remarquons que la trouvaille des sépultures de Villancy s'est faite au lieudit *le Mænnjet,* peut-être un souvenir défiguré d'un ancien *mennhir* ou pierre debout. La limite des départements de la Meuse et de la Moselle est encore marquée par le lieudit la *Haute-Borne,* près d'Arrancy, et un peu plus avant dans les terres, on nous montre un autre lieudit la *Grosse-Borne.*

Une autre tradition corrobore le passage de Saint Martin dans la contrée. On se répète à Longuyon depuis des siècles, qu'en aval des gués de la Chiers, l'évêque de Tours fit élever au IVe siècle, un pont de pierres qui fut emporté par les inondations et remplacé par un pont de bois qui, au XIIIe siècle s'appelait encore le *pont Saint-Martin.*

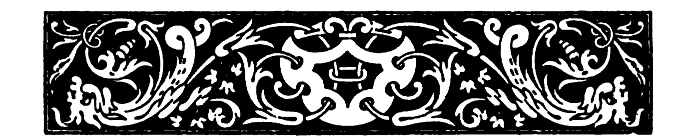
Revenons à Martigny et à sa chapelle. Elle fut incendiée par les Suédois, en 1636, comme bien d'autres, pendant la triste guerre dite de Trente ans. Les reliques des martyrs de la

Chiers, échappées au désastre, furent transportées avec leur châsse antique dans l'église paroissiale de Longuyon, vers l'an 1650. Un siècle plus tard, le vicaire nommé Mangin profita de la présence dans Longuyon du suffragant de l'Archevêque de Trèves, le savant historien de Hontheim, pour être fixé sur l'authenticité des reliques de Martigny. Il les plaça dans une châsse neuve le 1er août 1751, et il fit remettre celle-ci au-dessus d'une vieille inscription qu'il chargea dom Calmet de déchiffrer, et l'érudit abbé de Senones lut : *beati Molinias S. Nipius*.

M. Toussaint avait déjà noté, sur le chemin de Villancy à la route de Longwy, une excavation singulière faite de main d'homme.

Enfin, il est à regretter qu'autour de Longuyon, on n'ait pas encore rencontré les traces d'un monument romain. Il faut remonter le cours de la Crusne, pendant deux heures de marche, et aller dans le beau parc de *Mainbottel* pour y admirer la base d'une colonne monumentale imitant le tronc d'un palmier. Ce majestueux tronçon, qui a dû appartenir à un temple gigantesque, est connu dans le pays sous le nom de *Trône de Charlemagne*.

Ces trouvailles archéologiques permettent d'affirmer que les hauteurs de Longuyon ont été habitées du temps des Gaulois et à l'époque de la domination romaine.



Nous devons convenir que le pont jeté sur la Chiers par Saint Martin ne prouverait pas que Longuyon fût déjà un centre de population dès le IV[e] siècle, mais la philologie vient à notre aide. Des fouilles intelligemment poussées dans une partie de *l'enclos de Mazel* ont amené la preuve qu'en ce lieu une nombreuse population s'est succédée depuis l'année 276 jusques en l'année 312, autour de la fontaine à l'eau si vive et si pure.

Suivant une sage coutume hygiénique, les Romains établissaient leurs boucheries, leur abattoir en dehors des centres populeux sous de longues colonnades. Cet établissement d'utilité publique au premier chef s'appelait en latin *macellum*. Metz et Verdun avaient le leur tout le long d'une voie publique extérieure qui a reçu le nom de *rue Mazelle*. Il en fut de même pour

2

Longuyon. Sur la colline dite Côte-des-Chats (1) qui domine au Nord l'église de Longuyon, au bas de la belle fontaine déjà indiquée, les Romains installèrent un *macellum,* c'est-à-dire des boucheries et un abattoir qui étaient reliés avec le confluent de la Chiers et de la Crusne par une voie publique, tracée d'une façon indélébile sur le rocher qui en a conservé non-seulement les traces, mais le nom de *rue Mazelle.*

Un petit *castrum* dont la base est restée indiquée par le roc qui lui servait d'assise, une redoute fut créée il y a bien longtemps à l'endroit où cette voie se contournait vers l'Est pour gagner la fontaine et plus loin la station devenue le village de *Romain,* au pied de la crête rocheuse le long de laquelle les Gallo-Romains avaient fondé *Longus Vicus* près du Mont-Saint-Martin.

C'est là, sans doute, que se retranchèrent les légionnaires, inhumés à Mazel. Encore aujourd'hui cet endroit s'appelle le *fort.* Il fait face à un grand domaine rural élevé sur un *monticulum,* d'où est dérivé le nom de *Montcel,* qui envoie abreuver ses troupeaux à la *Source de Mazelle.*

La plupart des peuples anciens ont protégé leurs sépultures primitives par des collines fac-

(1) Souvenir d'une colonie des Cattes, comme Cattenheim sur le Rhin, Cattenom sur la Moselle.

tices ou *monticules*. Le sol de la France a conservé une grande quantité de ces collines faites de main d'homme le plus souvent après une bataille, et présentant une forme elliptique.

L'existence d'un *macellum* au-dessus de Longuyon prouve l'importance que cette localité avait acquise à l'époque gallo-romaine. Peut-être y réunissait-on tout le bétail des Voivres pour l'expédier en viandes fumées et salées aux légions échelonnées sur les hauteurs voisines depuis Verdun jusqu'Arlon.

Les eaux de la Chiers et l'écorce des chênes séculaires au gui sacré, servaient là pour tanner les cuirs dont les soldats romains armaient leurs poitrines et leurs jambes. Les moutons dépecés à *Mazelle* donnaient leur toison, pour confectionner dans la vallée des draps que les eaux de la Crusne aidaient à décrasser et à teindre parfaitement, comme elles le font encore de nos jours. Les Romains savaient apprécier ces étoffes gauloises, et Gallien apprenant que son général Posthumus s'était fait reconnaître empereur dans la Belgique ne sut que s'écrier d'un air narquois : « Qu'importe, est-ce que nous, Romains, nous « ne pouvons vivre sans les longues casaques « belges et sans les draps des Atrébates ? »

Ainsi des bûcherons, des bouchers, des bergers, des tanneurs, des drapiers, voilà les premiers industriels qui formèrent au confluent de la Crusne

et de la Chiers une agrégation de huttes qui devint assez riche en population pour être plus tard considérée comme une villa.

Ce mamelon à mi-côte occupé par l'église de Longuyon était trop bien disposé pour ne pas être habité à l'époque gallo-romaine. On ne peut le nier quand on constate que la base du clocher a été construite avec des pierres de taille ayant appartenu à un monument romain dont il est resté des sculptures et des cercles concentriques, aujourd'hui minutieusement recouverts par un ignoble mortier, renforcé d'un non moins ignoble badigeon.

Au-dessous de l'ancien ossuaire, en 1862, à l'angle Est du vieux cimetière, on a mis à jour des auges en pierre renfermant des squelettes de légionnaires romains exhumés avec leurs armes et même leurs éperons.





Sous le roi d'Austrasie Dagobert I[er], vivait dans sa *villa Longagio,* un riche personnage du nom d'Adelgyselus (1), (c'est-à-dire le noble *adel,* sommet *gypsel.*) Il portait le surnom de Grimo (c'est-à-dire l'enragé). Il avait pour neveu le *dux* le chef d'armée, en teuton *herzog,* Bobo. La sœur de son père était enterrée dans l'église Saint-Georges à *Amanio,* le long de la Sure où il exploitait des vignes.

Adelgyselus possédait à côté de Longagio, la villa *Nogaria,* célèbre par ses noyers (Noërs) et la villa *Marciaco* (Mercy), (souvenir du dieu de Mars, comme Marville?), avec quatre moulins sur la Crusne dont le directeur habitait *Marciaco* par charité avec un grand nombre de pauvres

(1) Ce mot gysel est resté adopté comme prénom par les princesses allemandes, Gisèle ; c'est pourquoi nous écrivons au masculin *Adelgyselus.*

qui travaillaient avec lui pour gagner leur pain. Adelgyselus était encore propriétaire de *Unichi* (Ugny), *Monhiaga* (Montigny au-dessus de la Chiers).

Il avait une sœur qui possédait la villa aujourd'hui disparue d'*Hogregia,* et qu'elle légua à l'église Notre-Dame de Verdun, où elle servait comme diaconesse. Il avait un frère Ado qui laissa des fils auxquels Adelgyselus légua sa villa *Bellufiaga* (Beuveille près de Longuyon).

A la suite d'une expédition plus mercantile que guerrière tentée contre les Venèdes sur le Danube (où est Vienne, capitale de l'Autriche), les Leudes du Rhin et de la Moselle méconnurent l'autorité de Dagobert II, et ne répondirent pas à l'appel du maire du palais Caribert. En l'année 631, Dagobert accourt de Paris à la tête d'une armée neustrienne. Les nobles austrasiens ayant été défaits à pleine couture dans la vallée de la Moselle, ils subirent tous sans exception la rigueur des lois de la guerre.

Le chef des Francs, le bon roi Dagobert fit vendre à vil prix ses prisonniers pour servir comme esclaves. Parmi eux se trouvait le messin qui devait être célèbre et vénéré sous le nom de Saint *Serenus.*

L'année suivante 632, Dagobert recrutait une armée en Austrasie et il quittait *Mettis,* pour marcher sur le Rhin qu'il franchissait à *Mo-*

gontiac. Plusieurs chefs saxons se présentèrent au Roi des Francs comme délégués par leurs compatriotes. Ils jurèrent la main appuyée sur leur redoutable *schramsax* (*schrammer* écorcheur, *Sachsen* Saxon); ils promirent de défendre les frontières de l'Austrasie ou des Francs-Ripuaires, contre l'invasion des Venèdes.

Le roi des Francs, se confiant en ces serments à la mode germanique, revint habiter son palais de Metz vers la fin du mois d'octobre 633.

Il fit venir à Metz son fils Sigebert, âgé de deux ans. Croyant consolider l'hérédité de sa couronne, il présenta son enfant dans un champ de Mars, tenu le long de la *Salia* (la Salée, la Seille), au dehors de la porte aux Arènes. Le jeune prince fut porté sur un bouclier, à la mode franque, et promené tout autour de ce qui s'appelait, avant 1870, la *place Coislin.* Il fut acclamé roi d'Austrasie, sous le nom de Sigebert III. Son père décida que le nouveau souverain résiderait à Metz, pour y tenir une cour digne d'un souverain des Francs.

L'intendance de son palais de Metz fut confiée à Adelgyselus, qui devait porter le simple titre de duc et non point, ce qui eût été plus naturel, celui de *major domus,* réservé pour le maire Pépin. L'évêque de Cologne devait, en outre, veiller sur l'administration générale du royaume d'Austrasie.

En l'année 634, Dagobert devenait père d'un autre fils, qu'on appela Clovis, et qui fut aussitôt reconnu roi des Burgondes et des Neustriens.

Adelgyselus, avec les autres primats austrasiens, fut obligé de venir à Paris prêter serment de fidélité à cet enfant à la mamelle, déjà roi de Neustrie et de Bourgogne.

Parmi les seigneurs qui entouraient le plus Sigebert III se fit remarquer du jeune souverain austrasien Grimoald (*grim alt,* le vieil enragé), le fils du maire du palais, qui semble avoir été le parrain d'Adelgyselus ou *Grimo.*

Le duc des Thuringiens, Rodolf, ayant défait les Venèdes, vint à Metz jouir de ses succès. On l'accueillit comme un sauveur; il voulut jouer au premier ministre. Adelgyselus n'entendit pas reconnaître un supérieur dans son égal.

Le palais de Metz devint le théâtre de vives altercations. Pensant y mettre fin, Dagobert, au printemps de l'année 635, envoya, dans la capitale de l'Austrasie, un messager porteur de l'ordre de lui amener immédiatement son fils.

Le prétexte était que Sigebert III devait se montrer entouré de ses chefs d'armée au champ de Mars convoqué à *Bigorgium* (*Garges,* village situé entre Versailles et Saint-Germain, où les Prussiens installèrent, en 1870, leurs premiers canons Krüpp). Dagobert se rendit à cette assem-

blée générale de la nation franque, quoique très-souffrant. Il y allait du sort de sa dynastie.

Affaissé sur le trône légendaire fabriqué par saint Eloy, la couronne en tête, le vieux roi des Francs donna lecture à haute voix de son testament.

Toute l'assemblée cria : *placet,* cela nous plaît, et cela trois fois, comme les *hourrah* des Allemands modernes.

Le maire du palais prononça le fameux *placitum est,* aussi trois fois, cela a plu à l'assemblée.

Dagobert se tournant vers l'évêque de Metz, Abbo, surnommé Gœric, lui remit un des quatre exemplaires du testament pour être conservé dans les archives de sa cathédrale Saint-Etienne, où l'on chercherait vainement ce document historique au premier chef.

Adelgyselus revint en 636 dans la forteresse de Verdun, abreuvé d'amertume par sa vie de courtisan. Il manda un jour près de lui le diacre Erehenulfus, homme vénérable qui savait écrire en latin. En présence de Paulus, évêque de Verdun, de son archidiacre Gisloaldus *(Gysel alt),* de son diacre Meroaldus et de son chapelain Hadericus dit Bettilo, Adelgyselus fit comme Dagobert, il dicta son testament, et pour cause.

Ce précieux document ne nous est point parvenu en original, mais il est bien heureux qu'un

notaire de la cathédrale de Trèves nous en ait fait une copie au IXe siècle.

Par ce vénérable parchemin, Adelgyselus se reconnait indigne pécheur devant Dieu : et pour sauver son âme et donner le bon exemple aux autres pécheurs, ne laissant pas d'enfants, il déclare distribuer ses nombreux biens entre l'église Saint-Martin, de Tours : l'église Sainte-Marie, de Verdun : l'église Saint-Pierre, de Trèves : les léproseries de Verdun, de Metz et de Maëstricht.

Mais Adelgyselus légua la plus grande partie de sa fortune au *xenodochium* ou refuge qu'il avait créé dans sa *villa Longagio*, à côté de sa résidence, pour y héberger les voyageurs étrangers et y abriter les pauvres du pays.

Notre duc des Francs y avait installé des moines de Saint-Benoit, sous la direction d'un abbé, qui élevèrent, au milieu de leur cloître, une chapelle en l'honneur de sainte Agathe, la martyre de Catane, aux mamelles brûlées avec des tenailles rougies au feu, en l'année 251 et qui, depuis, a toujours été la consolation et l'exemple des femmes affectées d'un cancer au sein.

Sans doute, un des moines fondateurs de la chapelle de l'hospice de *Longagio* avait rapporté de Sicile un lambeau de la robe de la martyre si souvent invoquée là-bas contre les éruptions volcaniques de l'Etna.

Comme aux portes de Metz, une fontaine de

Sainte Agathe fut renommée pour les guérisons cancéreuses dans Longuion.

L'obituaire de la collégiale nous apprend qu'en 1505 on venait encore à la *Fontaine Sainte-Agathe,* derrière l'église, contre le jardin de Jehan Clemencey faire des ablutions.

Adelgyselus déclara donner aux pauvres du monastère ou *xenodochium* de Longagio sa propre villa où il demeurait, avec tout ce qui en dépendait : esclaves, édifices, terres, champs, prés, pâturages.

Il y adjoignit la *villa quæ vocatur Nogaria* (Noërs), et une part de celle de *Madiaco* (Mairy), avec les esclaves, les vignes (chose particulière à noter), les prés, les forêts et la prairie dite *Pré-Coupé,* sur la Chiers, *pratum sectum super Caro.*

L'établissement hospitalier de Longuyon reçut en outre les deux tiers de *Tamaltio* (Aumetz), et les maisons adjacentes, ainsi que les esclaves y résidant.

A la même *congrégation de Longagio,* Adelgyselus léguait la totalité de ses quatre moulins, situés sur le *fluveolus Cruna,* qu'exploitait le serf Erp.... avec sa famille, sous la charge de recueillir des pauvres dans la villa nourricière *nutriata de Marciaco.*

Adelgyselus insista pour que tout ce qui serait trouvé après sa mort, d'or, d'argent, d'es-

pèces de monnaie, de bagages militaires *ustensilia* dans ses maisons de campagne, tant dans le pays de Voivre que des Ardennes, et dans son hôtel à Trèves, tout cela devait devenir la propriété entière du *monasterium Sanctæ-Agathæ.*

Adelgysele savait par expérience que l'on ne pouvait faire du vin dans le frais vallon de la Chiers, puisqu'il avait été obligé d'acheter plusieurs pièces de vignes sur les bords plus chauds de la Moselle. Il les donna au monastère de Sainte-Agathe de Longuyon, pour qu'il eût du vin de toutes sortes, disait-il.

S'adressant au chef du *xenodochium,* sans le nommer, parce que cet acte ne devait avoir d'effet qu'à l'époque de la mort du testateur : « Et toi, abbé, dit-il, qui seras alors à la tête de « ce monastère, tu auras bien soin d'administrer « les seize pauvres que j'ai établis dans cet « hôpital pour être traités et couvés comme par « une poule. Tu leur fourniras la nourriture, le « chauffage, les vêtements et le reste, avec la « même affection que si j'étais encore là.

« Que tes successeurs fassent de même. Si « quelqu'un, moine ou pauvre, mourait dans ce « monastère, qu'il soit remplacé pour que le « nombre soit toujours tenu au complet et que le « frère cellerier veille aux approvisionnements « et qu'il reçoive exactement sa prébende. Tant « que vivra le prêtre Banto (sans doute le des-

« servant de la chapelle Sainte-Agathe), toi, « abbé, tu t'attacheras chaque année à lui don- « ner cent muids de froment, dix porcs, qua- « rante fromages en forme. »

Il ne faut pas croire que le fondateur et le bienfaiteur du *xenodochium* de Sainte-Agathe de Longuyon fût à l'article de la mort quand il dictait ce pieux testament que le scribe verdunois data de la xiie année du règne de Dagobert (636), parce que c'était ce monarque qui, en réalité, était encore le souverain de l'Austrasie.

Ce souverain termina ses jours le 13 janvier 638, dans le palais de la cité de Paris.

Dagobert II reçut la sépulture dans l'église de l'abbaye de Saint-Denys, où les archéologues admirent encore aujourd'hui son tombeau et son trône en *bronze doré,* ce qui n'empêche pas que la légende en ait fait un siège royal en *or massif.* En l'année 640, le 14 mai, l'auteur de ce chef-d'œuvre imité des Romains, l'honnête trésorier du roi, le brave *Eligius,* se faisait prêtre.

Le même jour, le peuple et le clergé de Noyon choisissaient pour évêque ce futur patron des orfèvres et des maréchaux-ferrants. Le 16 juillet de la même année, l'ancien évêque de Metz, Arnulf, l'ex-ministre du roi d'Austrasie Dagobert Ier, terminait son illustre carrière au Saint-Mont, près des sources de la Moselle.

Grimoald cherchait à devenir maire du palais

du roi d'Austrasie Sigebert III. Il avait l'appui de son filleul, notre duc Adelgyselus, quoique vivant retiré dans sa *villa Longagio*.

Mais cette ambition était traversée par Otto, fils du gouverneur du jeune souverain. Ces querelles n'avaient pas peu contribué à éloigner Saint Arnould de sa cité épiscopale de Metz.

Rodulf crut le moment propice pour se constituer le chef *kœnig* indépendant de ses Thuringiens, Grimoald convoque le ban et l'arrière-ban des guerriers d'Austrasie sur la rive droite du Rhin contre la forêt dite *Buchonia*. Il voulut que le roi d'Austrasie à peine âgé de douze ans l'accompagnât.

Arrivait un des premiers au lieu du rendez-vous, le duc Bobbo, neveu d'Adelgyselus conduisant ses hommes d'Auvergne. Il était suivi par le comte Enovalaüs amenant les guerriers du Sundgau, dont le centre était le fameux Belfort actuel.

Le troisième corps d'armée recruté dans les vallées plantureuses de la Moselle, de la Meuse, de la Meurthe et de la Sarre s'avançait sous les ordres de Tréculf, comte du Palais de Metz.

Adelgyselus commandait les gardes du roi.

Quand toutes les troupes furent réunies, Sigebert III caracola devant elles accompagné de Grimoald, qui était en réalité le souverain. Ce ministre n'ignorait pas que Rodulf comptait sur

la connivence d'Otto et ses partisans. Grimoald convoqua les ducs et les comtes autour du pavillon royal. Là, en présence de Sigebert III, tous ces chefs se donnèrent la main, se jurant l'un à l'autre de s'entr'aider dans la mêlée et promettant de ne point faire grâce au duc des Thuringiens.

Rodulf les attendait, habilement retranché au sommet d'une montagne que baignait l'*Unstrutt* (rivière sans tournoiements).

Les Austrasiens bloquèrent l'enceinte de pieux. C'était élémentaire. Mais que faire après cette opération? Les uns voulaient combattre le jour même, les autres conseillaient de se reposer jusqu'au lendemain. Le premier avis prévalut. Les Francs n'écoutant que leur bouillante ardeur native, s'avancent vers la porte du retranchement de l'*Unstrutt*. Rodulf la fait ouvrir et il se jette sur l'ennemi pendant que ses complices frappent par derrière. Les ducs Bobbo, Enovelaüs, Tréculf tombent percés de flèches en tous sens.

Le jeune Sigebert III, à la vue de ce spectacle, se met à pleurer à chaudes larmes. Grimoald et Adelgyselus n'osaient le quitter. Redoutant de nouvelles trahisons, ils l'emmènent hors du champ de bataille, pendant que Rodulf retournait tranquillement près de sa femme et de ses enfants, se renfermer à nouveau dans son retranchement palissadé.

Grimoald et Adelgyselus, le lendemain matin, envoyèrent demander à Rodulf une trève qui leur permit de se retirer sur les bords de la Moselle. Le duc des Thuringiens non-seulement y consentit, mais il offrit de renouveler ses serments de fidélité et d'hommage au roi d'Austrasie. Grimoald et Adelgyselus, en véritables hommes politiques, s'empressèrent d'accueillir cette offre de soumission qu'ils savaient bien n'être qu'apparente, puisque Frédégaire, un contemporain, écrivait : « Qu'en paroles Rodulf ne « méconnaissait pas que Sigebert fut son roi, « mais qu'en fait il résistait de toutes ses forces « à sa domination » (c'est-à-dire à la volonté de Grimoald).

Consterné de cette reculade de la monarchie austrasienne au-delà du Rhin, Adelgyselus se retira de la scène politique laissant Grimoald donner à ses fonctions de maire du palais de Metz le caractère d'une autocratie sans limites. Les chroniqueurs ne parlent plus d'Adelgyselus. Ce serait donc vers l'année 641 que ce haut personnage mourut et que son testament produisit ses effets bienfaisants à l'égard de la Congrégation monastique et hospitalière de Longuyon. Celle-ci attira à l'ombre de sa chapelle un certain nombre d'ouvriers qui se mirent à faire du drap, à tanner des cuirs et à exploiter à ciel ouvert les riches minerais de fer recélés dans le

sous-sol du plateau de la Voivre et notamment au *ferreus mons*, d'où le nom francisé de *Fermont* sur la Chiers.

Le chapitre de la Cathédrale de Saint-Pierre de Trèves entra, de son côté, en possession des deux tiers de la villa de *Tamaltio* (Aumetz) avec la villa *Fidinis* (Fillières) et la moitié de la villa *Adtantinum* (Audun).

Les chanoines trévirois étaient des hommes actifs. Ils firent établir des usines dans les domaines que leur avait légués Adelgyselus, notamment sur la Crusne, près de Fillières.

Otton Ier, devenu roi de Germanie, conféra des duchés et des comtés aux évêques et aux abbés de son royaume, qui, en retour, le proclamèrent grand homme. Un de ses favoris fut l'archevêque de Trèves, Ruotpertus, dont il fit son archichancelier, en l'année 940. Otton lui fit cadeau de la partie orientale du diocèse de Verdun et de la partie occidentale du diocèse de Metz, comprises entre la Meuse, la Chiers, la Crusne, la Fentsch et l'Orne.

Ces morceaux de territoire, donnés à titre de fiefs, furent repris en arrière-fiefs de Bruno, archevêque de Cologne, quand ce prélat fut nommé, en 953, archiduc de la Lotharingie, ayant sous ses ordres Frédéric, nommé duc de la Mosellane, pour administrer la vallée de la Moselle.

Entre temps, les rois de Germanie, comme descendants des rois de Lotharingie, se déclaraient maîtres souverains de la vallée de la Chiers. Ils y établirent des forges et frappèrent monnaie à Yvoix et à Longuyon. Adieu l'hôpital de Sainte-Agathe.

Par un diplôme délivré à *Franckenfurt* (le passage au gué des Francs), le 27 août 973, l'empereur Otton II concéda à l'archevêque de Trèves, Théodoric et à ses successeurs, le droit de frapper en leur nom la monnaie que jusque-là les rois de Lotharingie étaient en possession de forger à *Evocio* et à *Longione*.

Le Prélat fut, de plus, exempté de l'impôt *teloneum,* assis sur toute monnaie à frapper.

La conséquence de cette faveur fiscale fut que l'archevêque de Trèves dut envoyer quelques membres du Chapitre de Saint-Pierre pour surveiller et régler l'atelier monétaire et les usines métallurgiques de Longuyon et d'Yvoix. C'est ainsi que des chanoines, en 973, remplacèrent les moines qu'Adelgyselus avait établis pour régir l'hôpital de Sainte-Agathe de Longuyon.

Les nouveaux venus firent de la chapelle une véritable église qui devint le centre d'une paroisse ayant plus de trois lieues de tour, avec un diamètre allant de *Villancy* au Nord jusqu'à *Basse-Vualle* au Sud.

Il paraît que ce service sembla un peu assujé-

tissant aux chanoines de Trèves et que l'atelier monétaire ne fonctionna pas fructueusement. Il ne nous est point parvenu de monnaie frappée à Longuyon au nom des évêques de Trèves ou de son Chapitre de Saint-Pierre.

L'archevêque de Trèves semble avoir disposé, nous ne savons à quelle époque, de la paroisse de Longuyon en faveur de l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Martyrs, de Trèves, pour deux tiers, et de l'abbaye d'Orval, pour le tiers restant, qui eut Villancy pour point central de son administration.

J'ai découvert aux archives de Coblentz, une charte de l'archevêque Arnulf qui confirme en 1175 aux religieux d'Orval leur domaine de *Billancia* avec ses *appenditia,* un pré à *Rutha* et deux prés à *Villeyum.*

En l'année 1030, en présence des évêques de Verdun et de Toul, l'archevêque de Trèves Popon délivrait une charte de confirmation de leurs biens aux bénédictins de Sainte-Marie-aux-Martyrs. Nous y lisons que ce couvent possédait à cette époque l'Eglise de Longuion, *ecclesia de Longuio,* avec les deux tiers des dîmes dans Longuyon même; et avec la totalité des dîmes dans les écarts et dépendances de la paroisse. C'était l'abbé de Sainte-Marie-aux-Martyrs qui devait fixer les offices de cette église paroissiale et qui devait investir, en ce lieu sui-

vant le droit canonique, les prêtres élus et leur assurer le payement de leurs appointements.

Ce serait donc à cette époque, au commencement du XIe siècle qu'aurait été construite une partie de l'église actuelle qui aurait remplacé la *capella beatæ Agathæ* du VIIe siècle, qui existait plus au levant. L'emplacement de cette chapelle est indiquée par la *fontaine* miraculeuse de *Sainte-Agathe,* longtemps perdue, mais où les femmes relevant de couche venaient plonger des linges blancs qu'elles appliquaient sur leurs seins, comme on le fait encore dans le puits de la chapelle Sainte-Agathe, sur le Kem, près de Metz.

Cette source bienfaisante, aux eaux très-limpides, a réapparu de nos jours sous le talus de la nouvelle route de Longwy. On vient avec une bouteille y puiser de cette eau pour les nouvelles accouchées.





L'église de Longuyon n'avait au XIe siècle que la moitié de l'étendue qu'elle devait acquérir par la suite. Le chœur regardant le levant, suivant l'usage liturgique, présentait à son extrémité la forme demi-ronde dite d'un cul-de-four. On y voyait déjà les deux tables en pierre blanche superposées, qui avec leurs colonnettes trapues faisaient l'une l'office de maître-autel, tandis que l'autre plus élevée tenait lieu de piédestal à une statue allongée de Sainte-Agathe aux nombreux plis parallèles.

L'église de Longuyon n'avait alors qu'une seule nef dessinée par des basses arcades romanes à plein cintre. Cette nef était réduite à deux travées, espacées par des piliers carrés et trapus.

La nef se terminait dans la direction du couchant par un pignon qu'éclairait l'*oculus* litur-

gique, un O ou une rose à l'aide de vitraux peints représentant un soleil. Au sommet se dressait un clocher carré à double batière; on s'y rendait par un escalier conduisant au-dessus des voûtes.

Ce clocher carré avait deux étages de voûtes. L'étage supérieur abritait les cloches qui n'étaient pas des émules du Kremlin comme aujourd'hui. Dans l'étage inférieur se trouvait un autel consacré à Dieu sous le vocable de Saint Michel, archange, comme le voulait l'ancienne liturgie (1). Il était entouré d'un *cancellum*, balustrade en fer, derrière laquelle on plaçait l'*airche*, le coffre-fort de la Collégiale où l'on déposait les titres et les bijoux et l'argent des chanoines, et surtout les deux sceaux de la communauté, le grand et le petit.

Nous n'avons pas encore pu découvrir un exemplaire de ce sceau. Tout nous porte à croire que, suivant les errements du XIII[e] siècle, ce sceau était oblong et représentait sainte Agathe demi-nue, debout, tenant contre sa poitrine, de la main gauche, son sein droit découpé, et de la main droite un phylactère, avec cette inscription en lettres majuscules romaines : S. AGATHA. Du reste, c'est ainsi que vers la

(1) Consultez l'étude de Ch. ABEL sur les gargouilles de la cathédrale de Metz.



même époque fut sculptée la martyre de Catane, pour en faire une statue de pierre surmontant le maître autel de la collégiale, statue charmante de très-bon style qui, heureusement, nous a été conservée.

Ce qui caractérise l'époque, ce sont les longs plis parallèles des vêtements, l'étroitesse des robes, les longs cheveux retombant sur les épaules, retenus au sommet de la tête par un diadème à pointes.

On pénétrait dans l'église par une porte romane au tympan circulaire dans le genre de celle de l'église prieuriale du Mont-Saint-Martin.

Si l'on veut se rendre bien compte de ce qu'était l'église Sainte-Agathe au XIe siècle, il faut aller voir celle que les religieux de Gorze construisirent à cette époque à Olley sur l'Orne.

Les baies laissant pénétrer la lumière du ciel, étaient petites et semi-circulaires. L'intérieur de l'édifice faiblement éclairé portait à la méditation, comme les catacombes.

Le cimetière qui régnait tout autour de l'église était défendu par une épaisse muraille percée de meurtrières horizontales, que les paroissiens de Longuyon firent construire à leurs frais, ainsi qu'un lourd beffroi carré.

Vers 1105, la veuve de Godefroy le bon, duc de Basse-Lorraine, aidait le comte de Chiny Arnould à fonder, à deux lieues au sud de son

château, l'abbaye cistercienne d'Orval. En 1110, Othon, le nouveau comte de Chiny, appelait dans Orval des prêtres trévirois qui, sous la direction d'un prévôt, construisirent une superbe église que, le 30 septembre 1124, l'évêque de Verdun, Henri, consacra à Dieu en l'honneur de la Sainte Vierge, au nom de l'archevêque de Trèves Godefried.

Il semblerait que ce fut à cette époque, que l'église Sainte-Agathe de Longuyon fut confiée à six chanoines, formant avec un doyen une Collégiale, qui d'après la tradition recueillie en 1759, par Durival, a été fondée par un comte de Chiny.

Ce serait dans ce cas, Othon, qui aurait en faveur de ces sept prêtres tirés d'Orval, disposé de partie des dîmes de Virton, que l'abbaye d'Orval, jusqu'à la Révolution française de 1789, n'a cessé de percevoir au hameau de Villancy et dans ses succursales de Montcel et Burey-la-Forge.

L'abbaye Sainte-Marie-aux-Martyrs, de Trèves, abandonna de son côté à nos chanoines les deux tiers des dîmes de la paroisse de Longuyon.

Plus de soixante ans après, en 1180, l'archevêque de Trèves, Arnould, mandait à ses chers fils, les chanoines de la bienheureuse Agathe de Longuyon, que prêtant l'oreille à leurs justes réclamations, il voulait compléter l'œuvre de

son prédécesseur Adalbéron (intronisé en 1131, et mort en 1152), qui leur avait donné les dîmes de la paroisse de Virton. Arnould leur permit de réduire le curé de Virton à la portion congrue et de s'attribuer la plus grande partie des dîmes perçues à Virton.

En 1183, le pape Lucius, expédiait à ces mêmes chanoines de Sainte-Agathe, une bulle qui punissait d'excommunication quiconque toucherait à leurs biens ; ce qui annonce que la Collégiale n'était pas tranquille ; mais l'histoire n'a pas daigné s'occuper de ces tiraillements. Il semblerait que les sept chanoines de Longuion furent remplacés par des moines régis par un abbé quelque temps après.

Cette abbaye dut se réduire aux proportions d'un *prieuré*, composé de trois bénédictins dirigés par un prieur.

Au XIVe siècle, existait encore à Longuyon, une maison avec jardin dite le *prioroit*. Elle appartenait à Richard le normant, *clericus*, c'est-à-dire le secrétaire de la Collégiale, l'écrivain public de la paroisse.

Vers l'année 1219, l'archevêque de Trèves, Johannes, recommandait l'exécution de son testament à Charles, *abbé de Sainte-Agathe*.

Ce changement ne dut être que passager, puisqu'une charte de l'année 1242, concernant Arrancy, nous montre de nouveau, placé à la tête

des chanoines de Sainte-Agathe, le doyen de Longuyon.

Nous raconterons, plus tard, comment en 1270, les paroissiens de Longuyon furent autorisés à vivre en commune, comme les bourgeois de la petite ville de Beaumont en Argonne. La population de Longuyon, devenue ainsi une neuve ville, prit de l'accroissement. Il fallut agrandir l'église paroissiale.

Les chanoines de Sainte-Agathe doublèrent la longueur de leur nef centrale et ils remplacèrent par de hautes voûtes ogivales leurs arcades trapues à plein cintre. Ils flanquèrent cette nef centrale, de deux nefs collatérales constituées par des arcades ogivales étroites. Le tout fut prolongé du côté du couchant, presque contre la tour du beffroi municipal. Le chœur fut allongé dans la direction du levant. Il reçut la forme polygonale et eut trois faces égales, soutenues au dehors par de larges contreforts à trois étages, deux faces plus longues servirent à y établir six stalles de chaque côté du chœur. Tout l'édifice fut éclairé par de longues fenêtres à lancettes, celles du chœur étant le double plus large que celles des nefs.

A la séparation du chœur d'avec la nef, du côté du Sud, on éleva une tourelle en pierres de taille, renfermant un escalier circulaire qui conduisait au-dessus des voûtes ogivales et, de

là, à un campanile octogonal dressé au-dessus de la toiture, à la rencontre des charpentes du chœur et de la nef.

Comme la tour du beffroi, empêchait d'avoir un portail à l'entrée de la nef centrale, on le plaça à l'entrée du collatéral, côté de l'Epitre. On lui donna la forme gothique à trois arcades accolées. En avant, on éleva un porche quadrangulaire composé d'une simple toiture reposant sur quatre piliers. Au-dessous de ce porche on plaça, pour recevoir l'eau bénite, un océan en fonte, espèce de cloche renversée, ***baptisterium*** (1), très-ancien, puisqu'il remonte au temps, où l'on baptisait par immersion, comme Jésus-Christ l'avait été dans les eaux du Jourdain. Aux quatre coins de l'horizon, on y remarque une tête d'animal fantastique, censé représenter les quatre fleuves de l'Apocalypse. Un pied de chacun de ces animaux forme les quatre supports de ce baptistère. Mais ce qu'il y avait de plus caractéristique, c'était le gros anneau de fer forgé traversant les oreilles de chaque animal.

---

(1) Les premiers chrétiens, nous apprend Tertullien, recevaient le baptême en se plongeant trois fois dans les fontaines, les rivières, les lacs ou la mer qui se trouvaient le plus à leur portée. Plus tard, on baptisa dans des édifices spéciaux appelés *baptisteria*, où se trouvaient des sources naturelles ou artificielles appelées *fontes*.

Cinq nervures rondes à boudin se rencontrent au-dessus du chœur. Cet entrecroisement est marqué par une clef de voûte représentant une croix au milieu d'une couronne de feuillage. Des colonnes grêles aux chapiteaux ornés de renoncules, de choux frisés montèrent le long de grandes fenêtres à lancettes.

Les piliers carrés de la nef furent remplacés par de grosses colonnes se terminant par des chapiteaux formés de feuilles d'eau, de feuilles de marronnier, de persil, de fleurs de marguerite et de nénuphar : le tout recroquevillé suivant la mode du temps, pour former des crochets.

Si le chœur formait un abside polygonal, il n'en fut pas de même des deux absides des collatéraux qui étaient en ligne droite. On remarque que l'architecte devant ces deux absides a été gêné. Il a resserré ses arcades ogivales, au point qu'il en fit des espèces d'arcades de style arabe.

La clef de voûte de la chapelle de la Vierge, représente une marguerite ou plutôt une rose épanouie, soutenue par quatre chanoines en capuche ; sans doute des portraits, et peut-être même des caricatures, suivant la coutume des artistes du moyen-âge, que n'ont pas répudiée nos sculpteurs modernes, comme on peut le voir à la cathédrale de Metz et à l'église Saint-Epvre de Nancy. La chapelle Saint-Michel avec

son coffre-fort et ses archives disparut lors de la démolition du clocher du pignon du XIIe siècle. On descendit l'autel et l'airche de Saint-Michel, et on les plaça dans l'abside carré du collatéral gauche (côté de l'Evangile). On les entoura d'une balustrade, d'un *chancel,* suivant l'antique usage remontant aux Romains. On continua à y déposer les parchemins de la Collégiale, comme le prouve la donation faite par damoiselle Jeheanette, fille du prevost de 1333, Jean de Valles, donation d'un cens assigné sur une mason sceant on *marchié de Longuion.* Jean de Valles était mort en octobre 1314, et il avait demandé par testament d'être enterré soit près de son père, Bertrand, d'Arrencey, *on chancel* Notre-Dame, ou près de sa mère Marguerite de Gorcy, on chancel Saint-Michiel. Le titre de 1333 gist, dit l'obituaire de Sainte-Agathe, *on chancel Saint-Michiel.*

En décembre 1367, mourait le prevost de Longuyon, Alexandre de Valles, léguant au Chapitre, pour ses anniversaires des cens à prélever sur les dîmes en froment et en vin de *Grant-Failly,* sur des terres à *Wual,* et à *Profonde-Fontaine.* Cet acte de fondation fut porté *on chancel Saint-Michiel.*

Le 5 décembre 1481, mourait Regnault de Walles, qui avait ajouté à la fondation de son frère aîné Jehan de Valles, sur les parts de

dîmes de Grand-Failly. Nous avons, écrivait le curé de Longuyon, lettres qui en font foy et gisent, *on chancel Saint-Michiel*. Et aussi, les dessus dits Jehan et Marguerite ont bonnes lettres cellées de *notre grant ceel*, que nous avons mis pour warenter la cherge de faire les choses demandées.

Une note fut ajoutée, au XVIIIe siècle, à l'obituaire par un curé de Longuyon, pour bien recommander de célébrer à chaque anniversaire de Jehan de Valles, une haute messe avec neuf leçons et, de ne pas oublier de faire brûler deux cierges sur les tombes de Bertrand d'Arencey et de Marguerite de Gorcy, *dans les chancels Nostre-Dame et de Saint-Michiel*.

Un acte de fondation, rédigé par le notaire J. Pymont, pour les anniversaires du chanoine Henry de Bury, décédé le 20 aoust 1507, mentionne que les lettres principales de ces libéralités, sont en l'airche de l'église Sainte-Agathe.

A l'occasion de la peste, qui ravagea le pays de la Woivre en 1636, fut fondée dans Longuion, une confrairie de Saint-Sébastien, dont le siège fut l'ancienne chapelle Saint-Michel, la balustrade disparut avec l'arche. De ce *chancel Saint-Michiel*, il ne reste plus que la clef de voûte représentant une quintefeuille, ou une fleur à cinq pétales.

Cette belle église de Longuyon nous a été

conservée, grâce à MM. les curés Guérard et Wagner. Elle fait l'objet de l'admiration des connaisseurs, qui pensent qu'elle fut consacrée à Dieu sous le vocable de Sainte-Agathe, en 1287, le dimanche que l'on chantait *misericordia,* en l'honneur de la Trinité, il y a juste six cents ans !

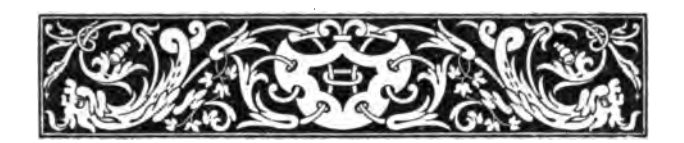
Un parchemin semble donner la date du commencement des travaux : c'est le diplôme par lequel en 1275, le comte de Bar Thiébauld, modifia la redevance de deux muids de froment, que les chanoines de Sainte-Agathe avaient le droit d'exiger chaque année, au *four banal de Longuyon,* pour deux services d'anniversaire. Les bourgeois se plaignirent que Messieurs leurs chanoines n'étaient pas délicats dans leurs relations avec le moulin de la ville. Ils ajoutèrent que ces ecclésiastiques se montraient trop inquisiteurs, quand ils percevaient les dîmes de terrage et leur rente de vingt deniers forts sur toutes les marchandises et denrées passant au-travers de la ville de Longuyon.

Les braves chanoines avaient besoin d'argent pour payer leur belle église aux chapiteaux si bien fouillés. Le comte de Bar, qui n'était pas archéologue, décida que la Collégiale de Longuyon ne pourrait plus percevoir qu'un demi-muid de froment, au *four banal,* pour chaque anniversaire ; que leur dîme sur le terrage serait

réduite à dix-huit franchards d'avoine et que la rente de vingt deniers forts sur les passages serait remplacée par une rente de quatre franchards de bled.

Les bourgeois de Longuyon, froissés par ces exigences fiscales, cherchèrent à se donner un temple paroissial, mais ils n'y parvinrent point complétement.





Nous voici arrivés à une partie très-obscure de l'histoire religieuse de Longuyon, nous voulons parler de la venue, dans cette ville, des chevaliers de l'Ordre du Temple, venue qui n'est établie que par la tradition.

Ces religieux réunis, pour la première fois, contre le Temple de Salomon, à Jérusalem, en l'année 1118, ne parurent en Occident qu'en 1132. L'année suivante 1133, il y avait des Frères du Temple établis à Metz, au Neufbourg, près de l'Hôpital Saint-Nicolas. En 1213, ils recevaient à Briey, le four banal, et en 1226, à Longwy, le moulin banal. La charte d'affranchissement de Longuyon, mentionne comme florissant en cette localité, une Maison-Dieu, c'est-à-dire un hospice. La tradition en a fait un établissement hospitalier créé par les Templiers dans un îlot de la Chiers, en amont du

pont de Saint-Martin, établissement qui s'est transformé en un pâté de maisons avec grange aux dîmes et dépendances, resté connu sous le nom de *Beaulieu* (1).

Il faut avouer que ce nom semble une dérision, quand on se promène en ce soi-disant beau lieu resté un endroit humide et même marécageux. Il était singulièrement choisi pour y abriter des malades, ou même de simples pèlerins se rendant en terre sainte. On peut cependant justifier ce choix en songeant que les Templiers fortifiaient chacune de leurs maisons. Celle de Longuyon, avec sa ceinture d'eau et même de marais était un poste d'un accès difficile. Un acte de l'année 1700 a conservé le souvenir d'un château-fort élevé dans Beaulieu. On y admire encore la grange aux dîmes défigurée en 1769 ; mais heureusement pas assez pour lui avoir enlevé ses hauts contre-forts caractéristiques des constructions des gens d'église. Puisque nous en sommes réduits aux présomptions, pourquoi ne pas supposer, que ce sont, non pas des chevaliers du Temple, mais des frères pontifes qu'a connus Longuyon? Ce furent des religieux qui commencèrent en

(1) *Bellum locum* était un nom de localité très-répandu, surtout parmi les monastères. Il y eut une abbaye de Beaulieu, dans l'Argonne, au diocèse de Verdun.



Italie à se fixer le long des rivières dangereuses pour y transporter gratis en bateaux les pèlerins d'une rive à l'autre. Ils jetaient à leurs frais un pont dans les grands centres comme le fit Saint Benazet pour Avignon en 1177.

Ce qu'il y a de plus précis, pour Longuyon, c'est que vers l'année 1207, des religieux hospitaliers ont fondé une chapelle en l'honneur de Saint Nicolas, sur ce qu'on appelle la *jetée*, sur la langue de terre qui *retarde* la jonction des eaux de la Crusne avec celles de la Chiers.

Or, Saint Nicolas est le patron des bateliers. Il était d'usage de lui consacrer une chapelle le long des cours d'eaux aux endroits réputés dangereux, comme par exemple, au pied du Stromberg (montagne du gouffre), sur la rive gauche de la Moselle, en face de la forteresse de Sierck.

Quand la Chiers et la Crusne débordent, ce que ces deux rivières se permettent trop souvent, les jardins avoisinant leur confluent sont inondés, les maisons sont même parfois envahies. Des nacelles sont mises en réquisition pour prévenir de plus grands malheurs.

On comprend dès lors qu'en cet endroit battu par les flots (et la *jetée* n'avait pas sa hauteur actuelle), les anciens bateliers de Longuyon aient aidé les Templiers à élever une chapelle à leur protecteur, le grand évêque de Myre.

Nous sortons seulement des conjectures avec un titre de l'année 1282, qui nous apprend que les bourgeois de Longuyon, forts de leur charte d'affranchissement, prétendaient avoir le droit de nommer le chapelain de Saint Nicolas ou de le faire désigner par Thiébaut de Bar.

Les Chanoines de Sainte-Agathe soutenaient qu'eux seuls avaient ce droit comme étant les chefs spirituels de toute la paroisse. Pour sortir d'embarras, le choix du chapelain fût laissé à un chanoine de Metz, nommé Gobert.

Une lampe brûlait, nuit et jour, dans la chapelle Saint-Nicolas, sans doute contre un petit *oculus* creusé suivant l'usage derrière l'autel, et où les bourgeois le soir venaient allumer leurs lanternes. Les allumettes n'étaient pas encore inventées. Aussi était-ce une bonne action de léguer à sa mort de quoi entretenir cette lampe perpétuelle. L'obituaire nous relate deux legs d'une chopine d'huile à livrer le jour de la Saint Nicolas, *ad lampadam capellæ Sci Nicholaï.*

Si ce sont les Chevaliers de l'Ordre du Temple de Jérusalem qui ont été les premiers fondateurs de la chapelle Saint-Nicolas, au commencement du XIIIe siècle, ils l'ont bâtie comme à Metz, comme à Laon et ailleurs, en lui donnant une forme octogonale ou hexagonale, ce qui leur permettait de couvrir le toit avec

des dalles, de façon à se créer un blockhaus casematé pouvant résister avec succès aux projectiles de l'époque : boulets en pierre et cailloux taillés. L'Oratoire des Templiers de Metz, encore debout, peut donner, quoique dégénéré en un pigeonnier de guerre, une parfaite idée de ce qu'était, vers 1250, la chapelle Saint-Nicolas du confluent de la Chiers et de la Crusne. On y entrait par une porte basse à tympan circulaire décoré par une large croix pattée, comme à Longuyon.

La charte d'affranchissement de 1270 est le document le plus ancien qui mentionne la *Maison-Dieu* des bourgeois de Longuion. Au XIVe siècle, l'obituaire signale l'existence de l'*ortum* (jardin) *hospitalis* et de la *curticam* (croue) *hospitalis* existant tout contre le jardin de la *doyennie*. Un bourgeois, sans doute un ancien régisseur de cet établissement, en reçut le surnom d'*Albertus dictus de Hospitali*.

Par contre si aucun document ne confirme la présence des Templiers dans Longuyon, l'obituaire de Sainte-Agathe prouve qu'au XIVe siècle les *Frères Prêcheurs de Luxembourg* (les Dominicains) avaient une maison de leur ordre dans Longuyon sur laquelle avait (hypothèque) des cens *Magister Petrus clericus* qui prenait dans d'autres actes le titre de *dominus Petrus capellæ Sancti Nicolay supra pontem :* seigneur Pierre clerc de la chapelle Saint Nicolas sur le pont.

Il est possible que les Dominicains aient remplacé à Longuyon les Templiers quand ces religieux militaires furent emprisonnés et brûlés en 1307.

Le Pouillé du diocèse de Trèves prouve qu'en 1570 l'*Hôpital Saint-Nicolas de Longuyon* était encore en plein développement d'activité et rendait de véritables services au pays, ainsi que l'hôpital Saint-Jacques à Fresnoy. Celui d'Arrancy ne fonctionnait plus.

L'*Hospitale sancti Nicolai in Longuione* (porte ce document authentique trouvé à la bibliothèque de Trèves), est une maison pour les pauvres voyageurs, où chaque bourgeois réside à tour de rôle pour avoir soin des pauvres. L'hospitalité y est exercée activement. On y renferme les pauvres qui mendient. Si les revenus annuels laissent du superflu, la direction de l'hôpital, l'*hospitalorium,* est tenue de remettre ces grains entre les mains du doyen et du maire de Longuyon, pour les convertir à l'usage des pauvres.

Dans cet établissement hospitalier se voyait encore la chapelle avec un autel placé sous l'invocation de saint Nicolas, l'évêque de Myre, chaque semaine, on y célébrait le sacrifice de la messe. Le duc de Lorraine avait érigé en fief cet autel avec prébende. En 1570, le possesseur de ce fief (c'est-à-dire le chapelain de Saint-

Nicolas), était un chanoine de Verdun, sire Jacques Greyus, qui remplissait en même temps les fonctions d'*officiàl* près du Chapitre Sainte-Agathe. Cette place de chapelain lui rapportait 6 thalers, frais déduits, chaque année.





Un parchemin de l'an 1295 nous donne le nom du doyen de Longuyon. Il se nommait Walter. Ce doit être le Waultier de 1290 qui apposait son sceau au bas d'un acte concernant *Flabueville*. En même temps, il était curé d'Arnaville, près de la Moselle, ce qui prouverait qu'il ne résidait pas habituellement dans la doyennerie de Sainte-Agathe. Il n'était pas, de droit, curé de Longuyon; les bourgeois de cette ville semblent avoir préféré assister aux pieux offices dans leur chapelle de Saint-Nicolas. En 1242, c'était le curé de la ville d'Arrancy qui était le *decanus Longuyonensis*.

La Collégiale de Sainte-Agathe n'en était pas moins dans un état prospère, grâce aux générosités de la noblesse du pays, les comtes de Bar en tête. En 1347, le comte Henri permettait au Chapitre de Longuyon d'ajouter dix liures de

terre à celles que ces chanoines tenaient déjà à titre de fief et d'arrière-fief.

L'obituaire de la Collégiale mentionne un grand nombre de vergers ou courtils cultivés dans l'enclos de la *doyennerie*, appartenant à Nicolas Pyratus, à Louis Colletet, à Warin le chapelain, à Onemburgis, à Domengin Malguevant. La plupart de ces courtils étaient cultivés par un Jean le *picon*, qui demeurait sur le chemin de la fontaine Saint-Ayri, *font. s. Agricii*, en avant du cimetière et de l'église Sainte-Agathe. Cette fontaine, perdue à la suite d'éboulements, a été remise à jour dans ces derniers temps. Elle porte le nom de *fontaine du Sauveur*, et son eau est très-salubre. La *doyennerie* a laissé son nom à la *rue du Doyenné*, à l'Est de Beaulieu.

On se disputait l'honneur d'être enterré dans les caveaux de l'église Sainte-Agathe, pour profiter des prières des chanoines. Ceux-ci devaient dire plus de mille messes par an aux autels divers de leur temple.

En 1364, Perrin de Mussey et son épouse donnaient aux *seigneurs* de l'église Sainte-Agathe de Longuyon des rentes de bled à prendre sur leur part du moulin banal, peut-être le moulin *à lard*, au pied de Noërs et de Mussy. Les chanoines s'engagèrent à inhumer ces bienfaiteurs dans leur église et à célébrer à perpé-

tuité un service à chaque anniversaire de leur mort.

En 1387, une rente de froment, de seigle, de cire était assurée à la Collégiale pour trois services à chanter après la mort du chevalier Robert d'Aunoy et d'Alix de *Jauney* (sur le Rup de Mad), son épouse. Déjà, par acte du lundi de la Pentecôte 1386, le Chapitre de Sainte-Agathe avait reçu du même bienfaiteur un cens à prélever sur le ***moulin banal de Longuyon***.

Il est à regretter que les chanoines de Longuyon n'aient songé qu'au XVI[e] siècle à rédiger leur obituaire et encore d'une façon peu régulière.

Ils voyaient avec déplaisir les bourgeois de Longuyon faire célébrer une partie de leurs cérémonies pieuses dans leur chapelle Saint-Nicolas et les offices obligatoires dans leur église paroissiale par un prêtre payé ***ad hoc*** et désigné par les patrons décimateurs, l'abbé de Sainte-Marie-aux-Martyrs et l'abbé d'Orval.

Le chef de la Collégiale vivait loin de Longuyon. En 1434, J. Saley, ***doyen du Chapitre rural de Longuyon,*** était en même temps curé de Virton.

En l'année 1436, les chanoines de Longuyon se plaignirent au Saint-Père que les offices manquaient de solennité et qu'il y avait des contes-

tations incessantes avec les héritiers des gens qui leur avaient fait des fondations pieuses. Ces braves ecclésiastiques prêchaient pour leur sainte en déclarant que cet emploi de *vicaires mercenaires* diminuait les revenus de leur église collégiale, du moment que nul d'entre eux n'en était le *président*. Ils suppliaient le Pape de décider que le doyenné *decanatus* serait désormais la principale dignité attachée à l'église paroissiale de Longuyon et que l'ecclésiastique qui en serait pourvu recevrait non-seulement les dîmes de l'abbaye Sainte-Marie-aux-Martyrs, mais aussi les fruits, revenus et provendes perçus dans les domaines que l'abbaye d'Orval possédait en la paroisse.

Par une bulle fulminée à Bologne le XII des calendes d'octobre 1436, le pape Eugène déclara que désormais le titre et la fonction de curé de Longuyon ne feraient plus qu'un avec le titre et la fonction de doyen de la crestienté Sainte-Agathe. Par voie de conséquence, ce curé doyen put accaparer toutes les dîmes.

Ce fut au tour du vicaire municipal, chapelain de Saint-Nicolas, à réclamer, ou plutôt des bourgeois de Longuyon.

Ceux-ci refusèrent de payer au doyen, devenu leur curé, le luminaire de l'église, le pain, le vin des offrandes, ils ne fournirent pas même le cierge pascal et laissèrent au supérieur de la

Collégiale la charge de l'entretien de son hôtel avec sa terrasse crénelée et bâtie comme un véritable rempart.

Ils disaient, avec raison, que le curé avait son beuvrot, au lieudit le Fort, où il jouissait d'une maison de campagne au milieu d'un jardin avec un grand verger. Les Longuyonnais ne donnèrent jamais à leur doyen le droit de prendre du bois d'affouage dans leurs forêts. Il semble que l'enceinte crénelée et les tourelles fortifiées qui englobaient le faubourg de Mazelle et les maisons des chanoines étaient une clôture non moins morale que matérielle. Les bourgeois de Longuyon laissaient à leur Chapitre la charge de payer leur chantre et leur maître d'école des enfants de chœur.

Le chapelain de Saint-Nicolas avait pour beuvrot une petite forêt à côté de celle de Burey-la-Forge.

En 1523, était doyen un ecclésiastique du nom de Jean Badii, quand il fut demandé de formuler par écrit le serment d'obéissance de la Collégiale de la bienheureuse Agathe envers saint Pierre et le pape Clément VII. Cette formule nous a été conservée. On y voit que le Saint-Siège obligeait de promettre de lui payer les régales de saint Pierre et de poursuivre de toutes ses forces les schismatiques. Le doyen s'interdisait de donner,

de vendre ou d'engager les possessions appartenant à son décanat de Longuyon.

Ce serment d'obédience fut prêté par Jean Badii devant le notaire apostolique Léon Waltrin. Cet écrit révèle bien les transes de la papauté en présence des menées de Luther et de la noblesse allemande, prête à partager avec lui les biens du clergé catholique.





Le pays de Longuyon semble n'avoir pas été trop agité par les guerres de religion qui désolèrent la France et l'Allemagne pendant le XVI[e] siècle.

La Collégiale se recrutait toujours elle-même par voie d'élection.

Le 5 janvier 1544, un chanoine de Sainte-Agathe de Longuyon, nommé François Colin, cédait tranquillement ses droits sur le fief de *Sorbey* (village aux sorbiers), à François, baron de Créhanges.

Ces chanoines ne se gênaient pas pour faire de longues absences et aller au loin visiter leurs propriétés. La pauvre église, ce bijou d'architecture gothique de l'époque ogivale primaire, était abandonnée aux injures du temps et aux outrages des réparateurs imbéciles.

En 1570, l'archevêque de Trèves crut devoir



venir en personne visiter la paroisse de Longuyon qui, jusqu'en 1789, ne cessa de dépendre du diocèse de Trèves.

Le curé doyen de Longuyon était investi d'une double fonction qui devait le tenir souvent éloigné de son presbytère du faubourg de Mazelle.

Il était archiprêtre, c'est-à-dire surveillant des quarante-six paroisses qui formaient l'archiprêtrise de Longuyon et qui s'étendait au Nord jusqu'à Virton, Mussy-la-Ville et au Sud jusqu'à Arrancy, à l'Ouest Marville, à l'Est Cons-Lagrandville.

Il était en outre le chef de l'archidiaconat de Sainte-Agathe et, en cette qualité, il avait la haute main sur les archiprêtrises ou doyennés : 1° de Luxembourg; 2° de Longuyon; 3° d'Yvoix sur la Chiers; 4° de Bazailles sur la Crusne; 5° de Juvigny sur Loison; 6° d'Arlon; 7° de Mersch-sur-l'Alzette.

L'archevêque de Trèves constata, en 1570, que l'état délabré de l'église Sainte-Agathe et ses dépendances témoignait d'un grand abandon. Le prélat ordonna aux chanoines d'avoir à réparer la nef au plus tôt, en leur qualité de patrons décimateurs. Il intima au curé d'avoir, lui spécialement, à réparer le chœur à cause de son beuvrot. Quant à la tour du beffroi et aux murs du cimetière, qui n'ont jamais cessé de con-

server leur aspect de fortification, l'évêque trévirois déclara que leur entretien incombait aux bourgeois de Longuyon.

Les chanoines furent rappelés à l'obligation liturgique d'avoir chacun autour de leur église collégiale une habitation en propre et d'y résider.

Ils continuaient à se donner à eux-mêmes des collègues, à la pluralité des voix, par vote secret.

En 1551, une partie de l'armée française avait passé de Verdun dans Metz et, l'année suivante, l'empereur Charles-Quint dirigeait, par le plateau des Ardennes, ses troupes pour venir assiéger Metz. Ces mouvements de troupes ne furent pas un bienfait pour les vallons de la Chiers et de la Crusne. Néanmoins le pays de la Voivre recouvra sa sérénité en peu de temps, puisque nous voyons, en 1570, le service divin tranquillement repris à Longuyon, par le doyen et ses chanoines de la Collégiale, à la grande satisfaction des bourgeoises de l'endroit.

Ces ecclésiastiques étant tous prêtres, chantaient chaque jour une grande messe précédée des matines; ils lisaient ensuite les nones, chantaient vêpres et complies, suivant le rituel de Trèves.

Ces chanoines et leur doyen étaient tenus à

la résidence, et ils l'observaient étant, chacun, logés dans une maison propriété de la paroisse.

Le *decanus* se nommait Pierre. C'était lui qui entendait les confessions des paroissiens. Il avait été élu suivant la règle par les chanoines et confirmé dans son poste par le Saint-Siège.

Mais en 1570, le curé de Virton, sire Henry Dumont, portait aussi le titre de *senior decanus scæ christianitatis Longuionensis,* parce qu'il avait obtenu du pape la survivance de la place de doyen de la chrétienté de Longuyon, au détriment du droit électoral du Chapitre.

En l'absence du doyen, qui ne pouvait être que de peu de durée, c'étaient les chanoines qui prenaient soin des âmes de la paroisse. L'un d'eux officiait chaque dimanche dans l'église de Colmey, qui était traitée en temple paroissial.

Le Pouillé du diocèse de Trèves nous a conservé les noms des membres du Chapitre Sainte-Agathe qui, le 30 décembre 1569, firent profession de foi catholique et déclarèrent par écrit se soumettre aux canons du concile de Trente. Ils se nommaient Pierre, doyen, Jean Petri, Nicolas Jenin, Jean Faber, Jean Plumont, Jean Molitor, Jean Lourdel. Ce dernier était autorisé à résider hors de Longuyon, à Halanzy, où il était curé.

Il y avait sept autels dans l'église, ce qui permettait aux membres du Chapitre de célébrer le

saint sacrifice de la messe simultanément à la fête patronale de sainte Agathe.

En 1570, l'église de Longuyon n'avait qu'une confrérie, celle des Trépassés, *fraternitas mortuorum*.

Les chanoines levaient à leur profit la moitié des dîmes de la paroisse de Longuyon; l'autre moitié était perçue par l'abbé d'Orval, comme locataire de l'abbaye Sainte-Marie-aux-Martyrs de Trèves, au prix d'une redevance annuelle de trente-deux sous d'or.

Sur cette moitié des dîmes, le doyen, en 1570, prélevait six muids de froment, et un muid d'avoine. Les chanoines se partageaient le reste par portions égales.

Le doyen percevait les droits de l'étole, *jura stolæ,* c'est-à-dire ce qu'on payait pour les cérémonies de mariage et d'inhumation; les offrandes, *oblationes,* se partageaient par septièmes.

Chaque chanoine retirait au plus des dîmes et des émoluments la somme de trente thalers par an.

La paroisse avait deux conseillers de fabrique, *synodales,* un gardien, *custos,* remplissant les fonctions de chantre, aidé du *ludi magister,* maître d'école.

Les synodaux touchaient chacun un gros aux noces.

Les vases précieux et les ornements étaient enfermés dans un coffre dont le doyen avait une clef et les chanoines les autres, ce qui présuppose sept serrures. Ce coffre était placé derrière le maître-autel, car, au moyen-âge, on ne connaissait pas ce bâtiment annexe que nous appelons sacristie.

En 1575, le *curé doyen de la chrétienté de Longuyon* était né à Igel, près Trèves. C'était l'intrus Henry Dumont. Ce Trévirois fut sans doute imposé par l'évêque de Trèves.

Une vacance ayant eu lieu par suite de son décès, en 1599, les votes se partagèrent sans arriver à l'unanimité voulue d'après l'usage. Les chanoines ne purent se mettre d'accord au sujet d'un prêtre qu'appuyait trop chaudement son frère Pierre de Mirgueil, clerc juré, contrôleur des prévostés de Longuyon et de Mussy.

Enfin, le 20 septembre 1600, ils convinrent d'un nouveau règlement, se contentant de la majorité relative, et Antoine de Mirgueil fut élu chanoine.

On observa les mêmes formalités pour les élections du chanoine François Wilmin, le 8 octobre 1626, et du chanoine Jean Herman de Samne, le 16 novembre 1626.

Un nouveau relâchement religieux et politique se trahit parmi les desservants de Sainte-Agathe. L'archevêque de Trèves envoya son

conseiller intime, Philippe, pour recevoir, le 27 janvier 1627, le serment d'obédience au Saint-Siège, suivant une nouvelle formule.

La Guerre de Trente Ans commençait. Il faut consulter le récit d'un témoin, un humble greffier de village, Jean Beauchet, de Plappeville près Metz, pour se rendre bien compte des abominations commises dans le pays mosellan et dans la vallée de la Meuse, au nom du roi de de France et au nom de son adversaire, le duc de Lorraine.

« En 1636, le duc de Weymar (raconte naïve-
« ment notre chroniqueur messin), général de
« l'armée suédoise, était à la *Tour-en-Woivre,*
« un peu au delà de Mars-la-Tour en la Woivre,
« qui faisait, au nom du roi de France, autant de
« malheurs au moins que les cravates du duc de
« Lorraine. Le feu fut mis par toute la Woivre
« par les Suédois. Je ne pense pas qu'il y eut
« en chascun village trois maisons qui n'aient
« esté bruslées. Depuis le pays de Brabant, vers
« Saint-Hubert en Ardennes, jusques au pays
« messin, on ne faisait que trouver des bestes et
« gens morts par les chemins. »

C'est de cette funeste époque que date la disparition des deux hameaux *Mont* et *Vaux,* dont l'église a été remplacée par cette humble chapelle qui se voit derrière quatre tilleuls, entre Longuyon et Viviers.

La ville de Longuyon et les villages de la Chiers et de la Crusne ne furent pas épargnés. Comme on peut le voir dans leur supplique adressée en 1629 au duc de Lorraine Charles IV, l'auteur obstiné de tous ces maux : « les bour- « geois de Longuyon étaient depuis plusieurs « années fort affligés de peste, de guerre et de « famine. » La ville avait perdu la moitié de ses habitants. Il n'y avait plus parmi eux qu'un noble et qu'un ecclésiastique. Les autres bourgeois, obligés de mendier pour vivre, avaient quitté leurs maisons après en avoir démonté les tuiles pour payer leurs taxes.

Dans cette supplique, il n'est rien dit de l'église Sainte-Agathe ni de la chapelle Saint-Nicolas, ni des maisons canoniales du faubourg Mazelle, d'où l'on peut conclure qu'elles avaient été respectées, c'est-à-dire qu'elles avaient servi de casernes et de corps de garde.

C'était un prêtre, du nom de Jacques Gilles, qui fut, au commencement du XVII[e] siècle, le doyen du Chapitre rural de Longuyon. C'est peut-être lui qui aida les Longuyonnais à rebâtir leur ville et, en reconnaissance, on donna le nom de *Gilles* à une rue de Longuyon.

En 1640, un cadet de famille des environs était curé doyen, il se nommait messire Claude de Gorcy, seigneur dudit lieu et de Colmey. Il avait le droit d'habiter la maison fortifiée de la

doyennerie, comme chef de la collégiale Sainte-Agathe; mais il trouva plus confortable d'aller résider à Gorcy dans le château féodal de ses pères. Il loua alors à un simple particulier le presbytère communal de Longuyon. Il en fit reconstruire les murailles écroulées et il changea la pente des toitures pour la commodité de son locataire. Un bon point à sa décharge, c'est que ce fut messire de Gorcy qui, le 1er janvier 1661 commença « le *catalogue* des personnes mariées « et enfants baptisés en la paroisse de Lon-« guyon ne s'en ayant point trouvé des de-« vanciers. »

Quelques temps après, un registre des décès ayant été tenu, l'ancien obituaire ne servit plus que pour garder le souvenir des anniversaires.

Cet obituaire, tracé en lettres gothiques sur parchemin par les curés de Sainte-Agathe, nous a conservé les noms des chanoines qui firent des fondations d'anniversaires depuis le XIVe siècle. Ces personnages appartiennent à l'histoire de la Collégiale de Longuion. Il est à regretter que l'obituaire n'ait pas daté ces fondations. Voici leurs noms échelonnés le long des jours de l'année : messire Symon, qui a donné des chapons et des poules à recevoir à *Synnel* et à *Burey;* messire Jehan, curé de Viviers, doyen de la Collégiale de Longuion et son frère

Jacques ont donné un pré sur le *chemin de Montigny* appelé vulgairement *Berlonprey.*

Messire Tierry de Mouson, le chapelain de la Collégiale.

Messire Chipon donne les héritages dits Coutels de *Visin.*

Messire Jean, chapelain de l'autel de la bienheureuse Marie en l'église Sainte-Agathe.

Messire Jean de *Franoi,* chapelain de l'autel de la bienheureuse Agathe en l'église de Trèves, lègue un cens de VI florins pour acheter du vin ordinaire le jour de son anniversaire.

Jean de *Leheycourt* lègue un cens de X sous sur la *preile* que doit Jean dit le *Picon.*

Gerard de *Montée,* légue des cens dus par Gonthier de *Forcoul.*

Les chanoines Henri le Léaul, Symon Faber léguèrent de l'argent.

Messire Remi, le chapelain, lègue un cens sur terrain, le long du chemin de *Coulemis.*

En 1567, François Colin, doyen de l'église madame Sainte-Agathe à Longuyon, meurt en léguant un cens sur une maison devant celle de la cure; Warin, le chapelain, lègue un cens sur un courtil en la *doyenie.*

Robert de Bonnevalle, lègue un cens dans *Billy;* messire Roger, doyen de *Baizeilles,* lègue de l'argent comptant.

Rodulph *matricularius,* de Sainte-Agathe

et curé de *Montegney*, en souvenir de sa mère Pagnete, lègue un cens sur terre le long du ruisseau de *Milley* et sur la maison habitée par le *gros pexiere* (pêcheur), cens assigné spécialement aux deux chapelains desservant le maître-autel.

De l'argent comptant fut laissé après sa mort, par messire Odo, curé de *Cones* (Cons); messire Pierre, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas sur le pont, *supra pontem*, lègue des biens en sa *villa de Rouvroy* (sur Othain).

Messire Jean Robin, curé dans Longuion, légua des cens sur un terrain au lieudit *en la preile*.

Le 15 novembre 1481, messire Richard de Wualles, chapelain, léguait deux sous et demi de cens sur sa maison qui mouvait de l'église Sainte-Agathe et une partie de la dixme de bled et de vin que le Chapitre avait le droit de prendre à *Grant-Failley*.

Messire Jean Roland, curé de Longuion légua à l'église Sainte-Agathe son *breviarum*, il semblerait que c'était tout ce qu'il avait.

Au xve siècle, noble homme Georges de *Falley*, léguait un missel et un psaultier en parchemin et 20 francs de cens sur des terres de *Montigney*.

Nous reprenons notre liste des chanoines :

Messire Pierre, chapelain de la Collégiale, léguait un cens sur un courtil *en lothe*.

Dominique Malguerant, co-chanoine, léguait les courtils en la *doyenée* détenus par Jean le *Picon*.

Martin Warnier, co-chanoine, assignait aux deux chapelains un cens sur la maison qu'il habitait, qui appartenait à l'église Sainte-Agathe : un chapon sur un jardin situé le long de *l'eau* (la rivière), contre le courtil de Jean le *Picon*, sur le chemin de la fontaine Saint-Agrice.

Vers 1675, la place de curé doyen de Longuyon échut à un jeune ecclésiastique nommé Jean Marthelot, qui, lui au moins, se crut obligé de résider dans sa maison de cure. Il commença par y faire faire des menues réparations : mais cet hôtel du Doyenné était tombé dans un tel état de délabrement, que le nouveau curé trouva bientôt la dépense trop au-dessus de ses moyens pécuniaires. Il actionna, devant le bailliage d'Etain, la ville de Longuyon pour la faire condamner à effectuer et à payer ces grosses réparations. Ces contestations, qui nous laissent très-froids aujourd'hui, firent grand tapage dans le Landerneau de la Chiers, et la bourgeoisie de Longuyon se sépara en deux camps très-hostiles. La communauté de Longuyon fut condamnée à financer, même nonobstant appel, ce qu'elle fit de très-mauvaise grâce. Mais les

partisans du maire de Longuyon eurent la joie d'apprendre que le 15 octobre 1678, la Collégiale de Longuyon avait été condamnée à son tour, par la cour du Parlement de Metz, de prendre à sa charge exclusive l'entretien de l'hôtel de son doyen.

Et quelques années après cet évènement, qui ne calma point les esprits, en 1680, la Collégiale de Sainte-Agathe de Longuyon fut citée par huissier pour avoir de nouveau à comparaître devant la cour du Parlement de Metz : ce n'était plus pour un procès civil, mais bien pour une prestation de foi et hommage envers S. M. le roy de France comme cessionnaire des droits de l'évêque de Verdun et de l'archevêque de Trèves sur tous les francs-fiefs du pays de la Woivre.

Le curé doyen de la Collégiale n'habitait plus Longuyon, sous prétexte que son hôtel de la Doyennerie était inhabitable. Ce fut un simple chanoine, Jean Chenot, qui se rendit à Metz et vint, le 27 mars 1681, s'agenouiller devant le premier président du Parlement de Metz, pour, les mains jointes (en qualité d'ecclésiastique) (1), prêter serment de fidélité à Louis XIV et déposer le dénombrement des tenures de fiefs

(1) Autrefois les gens d'église prêtaient serment *ad pectus* la main droite sur le cœur.

de la Collégiale, savoir : un préciput sur le produit de l'impôt du *terrage de la ville de Longuyon;* la moitié des grosses et menues *dixmes de la paroisse de Longuyon;* les dixmes de *Colmey,* de la *Malmaison;* la moitié des dixmes de *Bellefontaine,* les deux tiers des dixmes de Waville, de Virton et autres portions de dixmes ès-lieux circonvoisins, le tout situé dans le bailliage d'Etain, archevêché de Trèves, mouvantes immédiatement de S. M. le roy de France.

L'abbé d'Orval prélevait l'autre moitié des grosses et menues *dixmes de la paroisse de Longuion,* comme seigneur du domaine de Villancy et dépendances.

Mais dans son acte d'aveu et de dénombrement qu'il déposa quand il remplit ses devoirs de feudataire, la mention des dixmes de la paroisse de Longuyon et du territoire de Villancy fut habilement escamotée, comme on va le voir.

Ce samedi 18 octobre 1681, raconte le greffier du Parlement, dom Charles de Benserat, abbé régulier d'Orval, ordre de Cistaux, s'est présenté à la Chambre royale établie à Metz, suivant l'ordre qu'il en avait reçu, précédé du premier huissier, s'est approché de M. le Président et, estant à genoux sur un carreau, les mains jointes a fait foi et hommage à raison

de la haulte justice moyenne et basse de ladite abbaye d'Orval avec ses dépendances dans le comté de Chiny..., dans le duché de Carignan... prévosté de Montmédy... prévostés de Saint-Mard et Virton... et *tous autres biens dépendant de ladite abbaye situéz dans le diocèse de Trèves* mouvant de S. M.

L'abbesse de Sainte-Scolastique de Juvigny, Gabrielle de Livron-Bourbonne, avait effectué sa reprise féodale plus tôt, le 30 Janvier 1681, a raison des seigneuries voisines de Longuion, à Grand-Failly, Rupt-sur-Othain, Han-lès-Marville, Espiay, Mercy-le-Haut, Oth, Lucy, Torgny.

L'abbé de Chatillon, messire Claude Lemaitre, représenté par le cellerier du couvent, frère Bernard de la Porte avait rendu ses devoirs de vassal les 10 et 20 Janvier 1681, a raison de la seigneurie de Saint-Laurent, la moitié du moulin d'*Arrancy,* des dixmes de Saint-Pierrevillers-sur-Othain, moulin de Colmey, dixmes de *Petit-Xivry,* Abbéville, Bazaille, six muids sur le terrage de *Grand-Failly,* les deux tiers des dixmes de *Villette,* le terrage de Villers-la-Montagne, deux tiers des amendes, terrage, dixmes de *Duzey,* partie du terrage de *Pillon,* de *Nouillonpont,* arrière fiefs mouvant de la Chastellenie de Marville.

Ce fut le curé doyen, messire Richard, qui,



en 1696, se donna sérieusement la tâche de réparer les désastres essuyés par son église Sainte-Agathe pendant les dernières guerres. Ce prêtre faisait, à titre d'ancien bourgeois, partie du corps de la justice de Longuion, Aussi, le 4 août 1698, la communauté assemblée chez son mayeur Pierre Beguin, passait-elle marché avec deux maîtres maçons de la localité pour exécuter « plusieurs travails dans le sentier de « la paroisse, savoir : un pan de muraille du « cimetière au-dessus du Charnier, et l'entrée « de l'église à repaver, et *le cor de garde de* « *l'entrée de l'église à rehausser* en pierres de « taille. » Qu'était-ce que ce corps de garde ? était-ce le porche? N'était-ce point plutôt le réduit voûté du rez-de-chaussée de la tour du beffroy?

Le 5 août 1711, Pierre Beguin, ancien maire et synodal de Longuyon (conseiller de fabrique) était enterré dans l'église devant l'autel Saint-Sébastien.

Ce défunt était le fils de Philippe Beguin, qui était mort âgé de 110 ans, et qui à 100 ans, devançait les jeunes faucheurs en fauchant. L'autel de Saint-Sébastien qui avait été substitué à celui de Saint-Michel, fût fondé par une Confrairie créée à la suite de la peste de 1636, comme par toute la Lorraine, pour ne pas laisser les pestiférés sans secours.

Gabriel de Cuminel, seigneur de la Fontaine Saint-Martin était inhumé le 30 janvier 1737, au-dessus du chœur à gauche.

Le chœur était réservé aux membres du Chapitre. J.-B. Sauvage, le doyen, y fût enterré le 29 avril 1771, tandis que le chanoine Gilles Meluin fut porté le 23 novembre 1758 devant l'autel de la Sainte-Vierge. Le 8 août précédent, J.-N. d'Everlange, seigneur de Saint-Mard et Belvaux avait été enterré au milieu de l'église.

Ces inhumations dans l'intérieur du pieux bâtiment exigeaient des mouvements de terrain qui expliquaient le mauvais état de son dallage.

Le marché passé pour repaver prouve que la Paroisse (le Conseil de fabrique) ne prenait pas à sa charge le reste des réparations de la Collégiale. Aussi les chanoines de Sainte-Agathe cherchaient-ils à se faire des ressources. Par déclaration du 20 février 1700, le duc Léopold ayant réglementé la délivrance et la vente des affouages dans les forêts de ses duchés, le Chapitre de Sainte-Agathe en profita pour demander à participer aux affouages de la Commune. Il réclama des bois de marronnage pour les demeures canoniales. La Communauté de Longuion s'y refusa, en démontrant que jamais la loi de Beaumont n'avait été appliquée en faveur de la Collégiale.

Le 19 janvier 1709, Jean Thiébault, chanoine

de Sainte-Agathe était enterré dans l'église « devant l'autel Notre-Dame à droite en en- « trant » ce qui démontre bien que cet autel occupait le fonds de l'abside latérale droite (côté de l'Epître) comme de nos jours.

On tenait dans Longuyon, surtout à se faire enterrer en avant du grand portail, pour se rappeler au souvenir des fidèles entrant à l'église. Les épitaphes étaient alors enchâssées dans le mur du clocher. Cela s'exécuta principalement pour les gouverneurs de la citadelle de Mussy, notamment pour Waultrain décédé vers 1662, colonel gouverneur de Mussy. Un registre mortuaire porte que le 14 février 1705, Nicolas Waultrain, capitaine prévôst et gruyer de Longuyon était porté en terre « à la place « de feu M. son père, vivant colonel et gou- « verneur de Mussy, à l'entrée de l'église, à « gauche devant la porte. »

Le 9 avril 1710, Philippe-François de Gorcy, seigneur de Picon était enterré auprès de feu madame Nicole de Villecholle, devant le grand portail de l'église.

Le 8 février 1713, Bernard de Gorcy, prévôt de Longuyon, était porté dans le tombeau de sa mère dame Nicole de Villecholle.

Le 23 décembre 1763, Christophe Collignon, chanoine, était enterré « devant le portail de « l'église, un peu à droite. »

Le 26 Juin 1725, mourait messire Boulet, doyen curé, et il demanda à être enterré au Charnier, au pied de l'autel de la *Confrairie des Trépassés*, à côté de ses père et mère.

C'était une association purement laïque, qui avait la spécialité du creusement des fosses, du transport des corps à l'église et au cimetière. La municipalité la chargeait du soin de vider les fosses tous les dix ans et de placer les crânes au pied d'un Dieu de pitié, comme il s'en voit encore un à Charency. Un acte du 30 octobre 1753 prouve qu'elle était de fondation très-ancienne. Les officiers municipaux en nommaient l'administrateur tous les six ans, après en avoir conféré avec le curé doyen. Il était dispensé des charges communales et des corvées. La *Confrairie des Trépassés* avait un matériel : civières, torches, qu'elle mettait gratuitement à la disposition des pauvres gens; pour les obsèques des personnes riches, la Confrairie ne réclamait que le déchet de ses cierges, déchet que l'on constatait naïvement au retour du cimetière.

En 1705, le doyen de la Collégiale habitait Vezin, où il était curé. Trouvant les revenus de la paroisse de Longuyon trop exigus, il voulut les augmenter. Il déclara au maire que les errements de la *Confrairie des Trépassés* lui nuisaient et qu'il entendait, à l'avenir, fournir le luminaire et prélever deux livres de cire sur

chaque enterrement. La municipalité de Longuyon plaida et, le 11 mai 1706, par suite d'un désistement passé devant le prévôt de Longuyon, le Chapitre de Sainte-Agathe déclara « laisser aux bourgeois la liberté de fournir des « luminaires mortuaires pour les obsèques de « leurs parents, à leur commodité et en faire ce « que bon leur semblerait. »

Les paroissiens de Longuyon continuèrent à payer à la Fabrique de Sainte-Agathe quatre sols par an pour les saintes huiles de l'extrême-onction et deux sols pour les clefs de la boîte. Pour les années bissextiles, on payait le double, nous en ignorons le motif.

La *Confrairie des Trépassés* faisait dire au jour des morts, le 2 novembre, une grande messe à son autel du Charnier et elle veillait à l'exécution des anniversaires dans l'intérieur de l'église. On comprend le peu d'affection que portaient à cette institution les bons chanoines. Aussi prirent-ils leur revanche. Chaque année, à l'issue de l'office du jeudi saint, le jour de la sainte Cène, les confrères se faisaient un plaisir de jeter aux enfants des petits pains.

Le Chapitre prétendit que cette coutume était contraire à la dignité du culte, et la municipalité de Longuyon décida que cette distribution séculaire des petits pains, dont les enfants se réjouissaient des mois d'avance, serait convertie en

diverses aumônes faites à domicile, sur l'indication du curé doyen.

La municipalité réservait ses faveurs pour son chapelain de Saint-Nicolas.

Le 12 mai 1727, le vicaire Deroger obtenait la délivrance de beaux corps d'arbres pour réparer la toiture de sa chapelle et consolider le clocher ébranlé par les sonneries fougueuses des gamins, le jour des plaits annaux. En 1739, le desservant de la chapelle Saint-Nicolas était compris dans la liste des bourgeois de Longuyon exemptés des tailles.

Mais les chanoines se prétendaient de trop pauvres prébendiers pour s'occuper de l'église Sainte-Agathe. Heureusement pour l'archéologie mosellane qu'ils n'avaient pas de grasses prébendes, sans cela ils auraient démoli leur admirable église pour la remplacer par une grange dans le genre de l'église de Pierrepont. Ils l'auraient soi-disant embellie par des autels en bois doré avec des amours joufflus voltigeant aux angles des frises.

En 1734, l'archevêque de Trèves se plaignit de la négligence apportée par la communauté de Longuyon dans l'entretien de l'église paroissiale de Sainte-Agathe. Le 3 novembre, les paroissiens de Longuyon donnèrent une lettre reversale par laquelle ils reconnaissaient que leur ville était obligée de rétablir les murs du

cimetière, la porte d'entrée, l'allée conduisant à l'église et enfin l'ossuaire, s'écroulant de vieillesse, à l'angle N.-E. du cimetière.

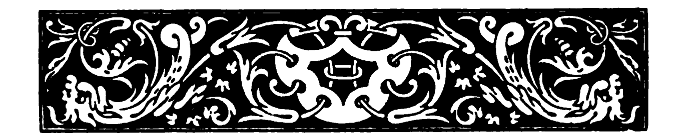
Malgré cette déclaration, ce fut le curé doyen qui fit faire et paya une partie de ces dépenses, aussi eut-il soin de l'apprendre à la postérité dans l'inscription suivante, gravée à l'entrée du cimetière, dans un cercle ovale, non loin des meurtrières horizontales creusées dans un petit redan.

RÉPARÉE
DV - TEMPS - ET
PAR - LES - SOINS
DE - M. - P.-T. - BEGVIN
DOYEN - ET - CVRÉ - DE
CETTE - VILLE
1735

Vers la fin de l'année 1748, était nommé doyen de la Collégiale Me Philippe de Wuales, seigneur de Fermont (Montigny-sur-Chiers) et Viviers, c'est-à-dire riche propriétaire foncier dans le vallon de la Chiers. Mais il ne se trouva pas assez riche pour restaurer la doyennerie à ses frais. Il écrivit à l'Intendant général de Lorraine pour le prier de forcer les bourgeois de Longuyon de procurer à leur pasteur une habitation convenable. La communauté envoya une copie de ses pièces concernant l'hôtel du doyen et l'affaire n'eut pas de suite.

Pour venir en aide au curé doyen, l'archevêque de Trèves, le 31 mars 1749, rendit exécutoire, à Longuyon, la perception des droits d'étole établis dans la partie allemande du diocèse de Trèves.





Un grand changement allait avoir lieu dans l'intérieur de l'église Sainte-Agathe.

L'aumônier Deroger adressa à l'archevêque de Trèves, le 22 février 1750, une demande d'interdire l'exercice du culte dans la chapelle Saint-Nicolas, qui était sujette aux inondations et surtout qui était dans un état peu présentable, depuis qu'elle avait servi de corps de garde dans les dernières guerres.

L'archevêque adhéra à cette demande, sans qu'il paraisse que la municipalité ait été consultée sur le déclassement de ce qui était, en réalité, leur chapelle communale. Le duc de Lorraine lui, au contraire, fut touché de la demande et il approuva que l'autel de Saint-Nicolas serait transporté dans l'intérieur de l'église, pour qu'on y continuât à dire les services de fondation.

Par arrêt du Conseil d'Etat, du 13 mars 1750, le bâtiment de la chapelle fut abandonné à la communauté de Longuyon, avec autorisation de le démolir si les habitants le jugeaient utile. Cette démolition eut lieu on ne sait à quel moment.

En 1756, dom Calmet parlait de la chapelle Saint-Nicolas comme étant encore debout et attirant l'attention des voyageurs par sa porte romane au tympan décoré d'une croix pattée entourée de douze croissants.

Cette chapelle fut convertie en un corps de garde pour les troupes de passage. Sa cloche avait servi longtemps à la convocation des plaits annaux sur la place de l'Hôtel-de-Ville; et pour l'ouverture et la fermeture du ban de la fenaison et des moissons, et pour les élections communales.

La chapelle ayant été complétement démolie, sa cloche fut transportée dans la tour de l'église Sainte-Agathe. Mais il en résulta un trouble fâcheux dans les sonneries civiles et les sonneries religieuses. C'était un cas grave. Le 3 février 1774, les notables de la communauté de Longuyon s'assemblèrent en la maison du maire syndic « pour régler le *sonnage des cloches.* »

Ce fut le régent d'école et à la fois chantre de la paroisse, qui fut nommé sonneur en titre.

Le 5 mai 1774, il lui fut alloué vingt-quatre livres par année, avec obligation de sonner la retraite des faucheurs, des faneurs et des moissonneurs en été

La situation était tendue depuis une dizaine d'années entre le Chapitre et la municipalité.

En 1766, l'Hôtel-de-Ville de Longuyon avait protesté près de l'Intendance générale contre la nouvelle prétention des chanoines de la Collégiale d'avoir une part individuelle dans les affouages des forêts communales.

Aussi refusait-on d'enterrer dans l'église, même les notabilités. Le 5 juillet 1771, était porté devant l'autel du Charnier le corps de Léopold de Wales de Fermont, mort au service de l'empereur d'Autriche, avec le grade de capitaine.

Rapprochement philosophique! Près de ce Lorrain, décédé capitaine autrichien, cent ans plus tard, en 1871, on enterrait plusieurs officiers et soldats français morts des suites des blessures de Gravelotte, Borny, ou des maladies contractées dans les cachots de l'Allemagne, où ils avaient été entassés comme prisonniers de guerre!

Les chanoines de Sainte-Agathe trouvèrent que leur église gothique avait besoin d'embellissements. Au mois de septembre 1776, ils firent venir d'Halanzy (Grand-Duché de Luxem-

bourg), un peintre badigeonneur, un sieur Colette, qu'ils chargèrent de couvrir de couleurs les plus brillantes leur maître-autel en bois doré.

Il y avait heureusement encore des gens de goût a Longuyon. M. de Gorcy, seigneur de la maison forte du Picon, fit repeindre à ses frais la statue de sainte Agathe, délaissée derrière le maître-autel. Cela ne coûta que dix livres, heureusement, parce qu'on n'abusa point des dorures ni de ces couleurs criardes tant aimées des dévotes.

Le lieutenant-général du bailliage, M. de Wuales, ne voulut pas être en reste. Il organisa une quête parmi la noblesse du pays et il ramassa de quoi faire repeindre l'autel de Sainte-Agathe, quoiqu'en pierre.

C'était le cas de répéter : on dut être content dans Longuyon, car on avait mis de la couleur partout, et quelle couleur ! Mais cela ne suffisait pas.

Un grand tableau à l'huile surmontait l'autel de Sainte-Agathe, au fond de l'abside. Le frère Abram d'Orval y avait représenté, de demi-grandeur naturelle, la vierge de Catane avec ses mamelles enlevées au rasoir, par deux bourreaux habillés en turcs, en présence du lubrique gouverneur de Sicile, Quintianus.

Les dévotes de Longuyon, maigres et efflan-

quées, suivant leur droit de bonnes filles, tout confites en Dieu, trouvaient que ce tableau était trop... naturaliste, dirions-nous aujourd'hui.

Une pieuse personne donna au curé-doyen « 150 livres pour être employées à sa volonté « à la décoration de l'église. » Le barbouilleur luxembourgeois fut chargé de recouvrir d'une draperie quelconque les seins de la martyre qui étaient, suivant l'expression du curé, « décou-« verts d'une manière assez indécente et au « naturel, » comme s'il était possible de représenter la mort horrible de sainte Agathe sans dessiner le relief du corps de cette malheureuse jeune fille qui, d'après la légende, fut dépouillée de tous ses vêtements à plusieurs reprises. Et on veut que les ouvrages d'art religieux parlent aux yeux et instruisent le peuple !

Ce tableau, remanié et expurgé *ad usum delphinarum*, fut emporté dans le grenier du presbytère, lorsqu'on installa des vitraux peints dans l'église de Longuyon. Il y devint la pâture des rats et des araignées jusqu'au jour où M. le curé doyen Wagner l'aperçut et, avec le flair d'un homme qui a étudié et comparé, il reconnut l'œuvre du fameux peintre luxembourgeois Abram. Aussitôt le tableau fut remis entre les mains d'un artiste qui fit réapparaître les seins de la martyre, attaqués par le rasoir d'un Turc, sous les yeux effarés de saint Pierre. C'est

surtout ce dernier personnage, en costume de moine, qui révèle le pinceau si heureux du frère Abram.

Quand l'illustre peintre-verrier Maréchal reçut la commande des vitraux qui décorent de nos jours l'église de Longuyon, il lui fut charitablement recommandé d'éviter la faute de son devancier le peintre flamand. Il lut et relut la légende de la bienheureuse Agathe. Mais il vit que non-seulement la scène douloureuse et infâme s'était passée comme la reproduisait le tableau contaminé en 1776, mais que la pauvre martyre pansée une première fois, puis guérie dans sa prison miraculeusement par saint Pierre, fût de nouveau amenée devant le juge et roulée toute nue d'abord sur des tests de poteries, puis sur des charbons ardents. C'est alors qu'elle rendit l'âme sous les yeux non moins ardents de celui qui voulait être son séducteur.

M. Maréchal se tira d'affaire en représentant sainte Agathe sous les traits d'une jeune fille de grandeur naturelle debout entièrement vêtue tenant d'une main la palme du martyre et de l'autre un coutelas.

C'était bien maigre pour une martyre qui a sa place depuis des milliers d'années dans le Canon de la Messe. Mais il le fallait pour ne pas effaroucher la pudeur des donatrices. Autour

du nimbe d'or se lisent ces mots latins SANCTA AGATHA. Voilà tout ce qui la distingue !

Au bas d'une dispense de publication de mariage, accordée le 17 novembre 1740 par le doyen de la Collégiale de Sainte-Agathe, Michel Escher, curé de Villers-Le-Rond, j'ai trouvé, plaqué en cire rouge le sceau ovale de la Collégiale de Sainte-Agathe. Il représente la martyre debout nimbée, cheveux épars sur les épaules nues, les bras liés en croix sur le ventre. La poitrine est apparente, les deux bourreaux en jaquette et jambes nues brûlent chacun un sein avec une tenaille rougie au feu. Ils ont la tête couverte d'un bonnet à la Buridan tombant par derrière pour l'un, sur le front pour l'autre. Autour de ce sceau se lit : ✠ croix pattée SIGIL. VM. CAP. TVL. LONGVONIS. Une singularité sigillographique de ce souvenir longuyonnais c'est que l'on s'est servi d'un point pour remplacer un L et deux I.

Un autre cachet bien plus artistement gravé a été dessiné par nous, au bas d'une autorisation de se marier, accordée le 1er octobre 1752, à deux habitants de Villette, par le même prêtre Michel Escher, *pastor in Villers-le-Rond, decanus Christianitatis Longuionensis*. Ce sceau est orbiculaire. Il représente Sainte Agathe non nimbée, les cheveux tombant sur ses épaules nues. Les bras sont liés en croix sur le ventre.

La poitrine est entièrement découverte. Les deux bourreaux en jaquette, en haut de chausses à l'espagnole, lutinent les seins de la patiente, comme le feraient deux bergers des fresques de Pompeï. Le jupon de la martyre est admirablement plissé. Légende ⁘ ou une rose. SIG. CAPIT. RURALIS ⁘ LONGUIONENSIS.

Un autre sceau fût employé, il représentait Sainte Agathe nimbée, debout, demie-nue, les cheveux flottants, se recouvrant pudiquement la poitrine avec ses deux bras en croix. A sa gauche, un bourreau en jaquette, le torse renversé en arrière, les jambes écartées, un bonnet carré long, penché vers le dos, empoïgne le sein gauche avec une grosse tenaille. A droite de la sainte, se tient debout un personnage en robe longue, une longue croix contre l'épaule gauche, tandis que du bras droit, il réconforte la malheureuse martyre. Nous ne connaissons qu'une empreinte de ce sceau. Il accompagne un certificat de catholicité délivré le 4 février 1772 par le doyen de la Collégiale au procureur du roi de Longuion, le sieur Maillefer.

Sans nul doute, en commandant ce sceau à un artiste graveur de l'an 1350 environ, le doyen de Longuyon lui avait lu la belle séquence de Saint Damase sur Sainte Agathe :



Fortior hæc trucibusque viris
Exposuit sua membra flagris
Pectore quam fuerit valido
Torta mamilla docet patulo
Deliciæ cui carcer erat
Pastor ovem Petrus hanc recreat.....

Cet envoyé céleste n'était autre que Saint Pierre lui-même, conformément à la légende qui rapporte que le prince des Apôtres apparut à la martyre de Catane dans sa prison après ses premières tortures, et la guérit au nom de Dieu. On peut consulter sur ce sujet les Antiennes et les Laudes de l'Office de Sainte Agathe que l'on célèbre le 5 février chaque année.

Depuis l'infamie de la conduite du gouverneur païen de Sicile, le mont Etna, de par la volonté de Dieu, couvre de temps en temps de sa lave brûlante le pays témoin du martyre de Sainte Agathe.

En voyant le sceau usité en 1772, comment expliquer alors qu'en 1696, le hérault d'armes de France d'Hozier, ait écrit que le Chapitre de Longuyon avait pour armoiries : *un écusson d'azur à un chef d'or coupé d'argent ?* C'est que les Chanoines pensant échapper à l'impôt de 20 livres, établi sur tous porteurs de blason, avaient refusé d'envoyer une description de leur sceau. D'Hozier leur imposa d'office les armoiries ci-dessus qui représentaient sur un

fond bleu une tête, un chef en or avec un buste d'argent.

Une attestation, délivrée le 23 décembre 1780, par le doyen de Sainte-Agathe, Philippe Laurent, fait connaître le grand sceau de la Collégiale.

Il représente toujours le martyre de Sainte Agathe, mais d'une façon plus réaliste. La Vierge de Catane est debout nimbée, les cheveux tombant sur les épaules, entièrement nue jusqu'à la ceinture, ses bras sont liés derrière le dos. Elle porte les yeux au ciel pendant qu'elle est tenaillée par un bourreau à droite, celui de gauche arrache les vêtements de dessus les épaules. Les deux exécuteurs de justice sont costumés de la jaquette, le bonnet retombant sur la tête, les jambes sont nues. La légende, en capitales romaines ✠ SIGILLVM CAPITVL. LONGVON.

L'église de la forteresse de Florange, ancienne villa royale sur la Fentsch, était consacrée aussi à Sainte Agathe. Le Musée de Metz a sauvé de la démolition le retable du maître-autel, sculpté en pierre au XIVe siècle, qui représentait deux phases du martyre. La Vierge de Catane, demi-nue, les mamelles saillantes, se tient debout, entre les deux bourreaux, porteur chacun des tenailles sur une épaule; à côté, Sainte Agathe est toujours debout, les bras tendus en l'air, comme J.-C. sur la croix, pendant que les

tenailleurs s'attaquent aux deux seins et que la robe descend plus bas que la ceinture.

En 1776, les chanoines de Sainte-Agathe, leur doyen Huart en tête avaient bien voulu repaver leur église. Mais ils n'étaient tenus à payer que les deux tiers de la dépense comme représentant l'abbaye Sainte-Marie-aux-Martyrs de Trèves, l'autre tiers étant à la charge de l'abbaye d'Orval. Il se passa alors une scène qui peint bien les mœurs monacales du XVIIIe siècle. Les religieux d'Orval firent savoir qu'ils n'étaient pas assez riches pour contribuer au dallage de Sainte-Agathe.

En 1777, le Chapitre fit repaver avec de la pierre de Mussy, la moitié de la nef et les collatéraux ; pour se venger du refus d'Orval, le curé-doyen écrivait sur le feuillet de garde du registre des baptêmes : *A spiritu monachorum libera nos Domine ! Ab avaritiâ monasticâ libera, libera nos Domine !*

Il fallut tourmenter le frère Matthieu, qui gérait, résidant à Villancy, les domaines que l'abbaye d'Orval possédait dans la région. On y peut encore aujourd'hui étudier les admirables granges aux dîmes que savaient construire ces pauvres moines avec des celliers voûtés en cryptes dans lesquels une voiture peut tourner à son aise. Le frère Matthieu réfléchit qu'il avait à sa disposition un tas de vieilles pierres

qui lui était resté d'une maison de ferme qu'il venait de faire rebâtir à Villancy. Il les fit voiturer jusques contre l'église de Longuyon. Mais elles furent rebutées par le Chapitre de Sainte-Agathe. Ce ne fût qu'en 1786 que l'abbaye d'Orval se décida à paver la moitié de la nef et l'allée conduisant à l'église.

Un acte officiel nous apprend que, néanmoins, le dallage de Sainte-Agathe laissait à désirer.

Le 10 août 1785, arrivait à Longuyon le suffragant de l'archevêque de Trèves. Ayant visité l'église Sainte-Agathe, il fut désolé de son état d'abandon, pour ne point dire de saleté.

Ce prélat décréta que cette église serait interdite si, dans le délai de six mois, le dessous des bancs n'était pas nettoyé et le dallage remis en état. Il ordonna de même la réparation de la clôture du cimetière; sans doute la partie qui surplomble à pic les mesoyages garnissant la route nouvelle de Longwy.

Le suffragant n'était pas content, paraît-il, du maître d'école qui avait été désigné par les officiers municipaux. Il lui ordonna d'aller devant le curé de Marville pour être examiné.

Le suffragant ne dit rien des sages-femmes qui, administrant le baptême parfois, étaient aussi tenues à un examen.



On sent que la Révolution était proche.

La Collégiale avait pour chef une jeune prêtre très-actif, qui se nommait Henri Huart. Il appartenait à une riche famille industrielle du pays de Luxembourg, fort attachée à la dynastie autrichienne. C'est ce curé Huart qui avait eu maille à partir avec l'abbé d'Orval. Il taquina aussi la municipalité pour la restauration de la doyennerie. C'était lui, sans doute, qui avait réclamé la visite épiscopale pour faire la leçon aux officiers municipaux de Longuyon. Il subissait, à son insu, les influences des idées des encyclopédistes.

De son autorité privée, il ratura le récit du transfert, dans l'église de Longuyon, des reliques de Martigny, en 1740.

Il biffa les mentions de résurrections miraculeuses d'enfants mort-nés, attribuées à la

vierge de Longuyon par son prédécesseur, le curé Sauvage, en 1755 et en 1756. Il retira de l'arche du notaire, pour le déchirer, l'acte qui authentiquait ces miracles

En cette année, écrivait le curé Huart, à la fin du registre des baptêmes de 1778 : « J'ai « acheté un calice pesant 16 onces d'argent « qui a été volé avec trois autres la nuit du « 28 mars. »

Pour prévenir de nouveaux méfaits, le curé Huart fit faire et poser, entre le chœur et la nef, une grille très-haute en fer forgé avec des volutes exécutées artistement dans le genre de la rampe qui protège et orne un perron de la ville haute de Briey.

Cette belle grille du chœur fut respectée par la Révolution ainsi qu'une longue barre de fer que le curé Huart avait fait poser en 1778, au-dessus de la grille dans le but de retenir les murs du chœur ébranlés par les infiltrations des eaux de pluie descendant de la colline le Fort.

Cette barre de fer remplaçait la poutre liturgique, la *trabes* qui existait dans chaque église du moyen-âge pour supporter le *velarium* que l'on fermait à la partie secrète de la messe afin de séparer l'officiant des fidèles. C'était en avant de ce rideau que le prêtre venait prêcher.

Au-dessus de la *trabes* se voyait un grand Christ en croix qui dominait toute l'assistance et semblait sanctionner chaque phrase du prédicateur. A Mercy-le-Bas, M. Ch. Gentil, de Mainbottel, aussi artiste qu'érudit, a fait conserver ce Christ avec sa barre de fer, mais on l'a contournée en accolade pour ne point blesser l'œil par une ligne verticale.

Le doyen Huart nous apprend que la barre de fer lui a coûté 28 livres 18 sols d'acquisition, et 12 livres pour la pose. Il est probable que tout fier de son œuvre qu'il se montre, le brave curé ne pensait guère à la coutume liturgique de la *trabes,* car il n'en dit pas le moindre mot.

Par le décret national du 12 juillet 1790, le Chapitre de la collégiale de Longuyon fut supprimé et les chanoines furent congédiés avec la promesse d'une pension viagère.

L'église Sainte-Agathe ne resta pas un seul jour fermée. Sur le tympan ogival du grand portail, la municipalité fit peindre cette inscription qui nous a été conservée grâce à l'avant-toit du porche qui fut démoli, on ne sait pourquoi, en l'année de grâce 1855 :

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RECONNAIT
L'EXISTENCE DE L'ÊTRE SUPRÊME
ET
L'IMMORTALITÉ DE L'AME

Le doyen Huart, connu pour l'exagération de ses idées royalistes, avait été destitué le 15 mai 1791 et le même jour les bourgeois de Longuyon se donnaient pour curé, à l'unanimité des voix, l'abbé J.-B.-L. Courtois, qui prêta à l'instant même serment à la Constitution française.

Le secrétaire municipal fit transporter à la mairie les registres de baptêmes, mariages et décès rédigés depuis 1661 par les curés doyens. Il les classa et les numérota. Apercevant une note du doyen Huart, où il se fait un mérite d'avoir bien payé les poseurs de la grille du chœur, l'écrivain de la mairie ajouta cette farouche apostille :

« Coquin d'émigré d'Huart, le fer de ta grille
« et de ton Christ servira à façonner des piques
« pour te percer, toi et tes confrères, *Hoc erit*
« *merces tua.* »

Cela peint bien l'exaspération des bourgeois de Longuyon en présence de l'émigration volontaire des prêtres et des nobles.

Le 22 août 1792, le curé Courtois officiait tranquillement, célébrant la fête de saint Symphorien, le martyr gaulois de Langres, quand parurent les Prussiens dans la vallée de la Chiers, débouchant de Luxembourg par la vallée de l'Alzette.

Le 28 août se montrait l'ancien doyen Huart,

qui reprit ses fonctions de curé comme s'il ne s'était rien passé de nouveau depuis son départ. Il dit chaque jour sa messe jusqu'au 18 octobre 1792, jour où il jugea prudent d'accompagner l'armée prussienne dans sa retraite. Le 20 octobre 1792, les républicains ramenaient leur curé constitutionnel Courtois, qui se remit à son tour à dire sa messe dans Sainte-Agathe. Mais il y eut une réaction parmi la populace, qui reprochait à Courtois d'avoir laissé son troupeau aux mains des envahisseurs, oubliant qu'il aurait dû le défendre au prix de son sang.

Les bourgeois furent convoqués d'urgence dans l'intérieur de leur église. On discuta, on alla aux voix, on déclara l'abbé Courtois traître à son serment de prêtre constitutionnel. Fut nommé nouveau curé de Longuyon un ancien chanoine de Sainte-Agathe, nommé J.-B. Cominaux. Cet ecclésiastique prêta devant l'assemblée serment de fidélité au pape et à la Constitution française, et il entra de suite en fonctions.

Il administra convenablement la paroisse de Longuyon jusques en l'an XI de la République française (1803), tandis que le curé Courtois, rentré dans la vie privée, vécut encore longtemps, puisqu'il décéda seulement le 20 mai 1814.

Le curé constitutionnel Cominaux dut se retirer le 16 germinal an XI, devant l'arrivée sin-

gulière de l'ancien doyen H. Huart, qui était envoyé à Longuyon par le premier consul Bonaparte pour y reprendre ses fonctions de curé. L'archiprêtrise de Longuyon fut placée par le Concordat dans le diocèse de Metz, d'où elle est sortie en 1874 pour entrer dans celui de Nancy. L'émigré Huart ne put pas jouir de la vue de la rentrée des Bourbons, quoiqu'il vécut très-vieux. Il mourut à l'âge de 90 ans, le 9 novembre 1814, et toujours curé de Longuyon.

La *doyennerie* fut, de par la loi du 18 germinal an X, donnée à la ville de Longuyon pour en faire une maison de cure. Plusieurs années avant la Révolution, le doyen Huart avait donné cette maison en location, préférant aller habiter dans sa famille, à l'usine de la Femme-Sauvage.

Le conseil municipal de Longuyon, en séance du 25 germinal an XI, déclara qu'il était urgent de reconstruire le presbytère. Il fallut reprendre en sous-œuvre les fondations du mur de la terrasse qui perdit, par cette opération, ses meurtrières et son aspect de rempart de forteresse.

Ces travaux, bien nécessaires, ne purent être terminés qu'en 1805 et la ville de Longuyon n'a cessé depuis de veiller à l'entretien de sa respectable et admirable église de Sainte-Agathe.

De 1815 à 1824, fut curé de Longuyon un

prêtre du nom de Maudoux, qui ne fit rien, heureusement, pour la réparation de l'église dont nous écrivons l'histoire. Il en fut de même de la part du curé Joachim Lequès, mort en 1833, et du curé Marie Méot, qui exerça jusqu'en 1848 et fut remplacé par M. André.

C'est sous ce curé qu'à la suite de glissements de terrains, provoqués par des rectifications de la route de Longwy, l'église Sainte-Agathe donna des inquiétudes pour la conservation de ses voûtes qui se lézardaient. Bien des vieillards et des femmes n'osaient plus se rendre à l'église de crainte de voir l'édifice sacré s'écrouler sur leurs têtes, en punition de ce qu'on y chantait trop de *Te Deum* en l'honneur de la nouvelle République.

Ces personnes si peureuses n'osaient avouer que l'église Sainte-Agathe, campée sur son mamelon du faubourg de Mazelle (dit les *cent* ou les *sans* voisins), leur paraissait trop éloignée pour leurs jambes débiles. On aurait désiré voir construire une église neuve, style rococo (baroque, disent les Allemands), qui est adopté de nos jours par les amateurs de dômes, de rotondité et de formes oignons et citrouilles. On indiquait même la *place de l'ancienne halle* de Longuyon comme un endroit des mieux appropriés à ce futur monument. Les amateurs de campanilles et de cheminées gigantesques

n'ont pas perdu au change, puisqu'ils ont la vue du nouveau et dispendieux Hôtel-de-Ville pour flatter leur goût architectural.

Mgr Dupont des Loges crut à bon droit qu'il était opportun d'envoyer à Longuyon comme curé un prêtre instruit et se connaissant en antiquités. C'était le fait de l'abbé Jean Guérard, qui fut installé le 16 décembre 1851, le lendemain du coup d'Etat de Louis Bonaparte.

Le curé Guérard commença par combattre l'écartement des voûtes de l'église Sainte-Agathe à l'aide de fortes tringles en fer surchauffées, comme en l'église Saint-Martin-des-Champs, devenue la bibliothèque du Conservatoire des Arts-et-Métiers de Paris.

La *Société d'Histoire et d'Archéologie de la Moselle,* qui comptait l'abbé Guérard parmi ses membres les plus distingués, fit ressortir dans ses volumes l'importance artistique et archéologique de l'église Sainte-Agathe de Longuyon. Georges Boulangé, ingénieur des ponts-et-chaussées, qui publia de si charmants dessins sur le château de Cons-Lagrandville et sur l'église du Mont-Saint-Martin, pensait continuer ses études de *Statistique monumentale de la Moselle* en donnant une série de vues d'ensemble et de détails archéologiques de l'église Sainte-Agathe, ce qui est resté à l'état de projet.

Ce beau spécimen de l'architecture de l'Est de la France au VIIIe siècle fut néanmoins classé par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts au nombre des monuments historiques à conserver. Et plusieurs subventions octroyées par le Gouvernement français et par le département de la Moselle permirent à l'abbé Guérard de faire restaurer son église avec une véritable conscience des règles de l'architecture gothique.

Dix ans après son installation, le curé Guérard mourait le 29 avril 1868. Il fut enterré au pied de l'église qu'il avait sauvée d'une décoration absurde. Il l'avait bien gagné.

Nous devons avouer qu'il se conduisit un peu trop en maître dirigeant, sans consulter la municipalité. Dans une tournée de confirmation, l'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges, avait qualifié d'indécentes les statues trop jeunes et trop souriantes de saint Nicolas et des enfants au baquet, qui surmontaient l'autel de ce patron de la Lorraine et de la Russie.

Ces sculptures étaient considérées comme un palladium par les vieilles gens de Louguyon, habituées de père en fils à les vénérer. C'était l'œuvre d'un jeune pêcheur de Longuyon. D'après la légende, la Chiers et la Crusne, en hiver, ayant débordé tout à coup, avaient enveloppé la jetée et la chapelle Saint-Nicolas.

L'eau montait de plus en plus et elle en était venue à pénétrer dans le rez-de-chaussée des maisons bâties contre l'*ancien gué de saint Nicolas,* dont il ne reste plus que les amorces pavées en fortes pentes et devenues deux abreuvoirs publics. Les habitants des maisons envahies montaient sur leurs toits en appelant au secours : les enfants pleuraient, les jeunes filles, demi-nues, jetaient leurs bras vers le ciel. Un pêcheur a reconnu parmi elles sa fiancée. Il n'hésite plus. Il fait le signe de la croix en passant devant la chapelle et il se précipite dans un petit canot, où on lui jette des vivres et des vêtements. Armé d'une seule perche, il se dirige vers les affamés; trois fois le courant l'entraîne et sa fragile embarcation est précipitée contre la chapelle.

Il parvient à atteindre le toit de sa fiancée, quand sa perche se brise. Les assistants lui jettent des planches, il s'en sert comme de rames, puis comme de pont. Dix personnes affolées étaient sauvées. Ce brave garçon s'appelait Nicolas, c'est tout ce que l'on sait de lui. Le 6 décembre suivant, il épousait la jeune désespérée devant l'autel Saint-Nicolas qui, dans la nuit, avait été décoré d'une statue de cet évêque, découpée au couteau dans les planches de son sauvetage, par le jeune Longuyonnais,

en s'inspirant d'une image tirée d'un vieux missel de la Collégiale.

Pensant complaire à Mgr Dupont des Loges, le curé Méot avait fait *barbifier* saint Nicolas et *emperruquer* les enfants du saloir.

M. l'abbé Guérard opéra plus radicalement. Il fit enterrer nuitamment les ossements des martyrs de Colmey. Pour aider aux remaniements de l'intérieur de l'église Sainte-Agathe, il fit démonter l'autel de saint Nicolas et il oublia de le remettre en place.

Ce même curé fit démonter la grille du chœur et il fit transporter au presbytère un tableau sur bois du XVI[e] siècle, qui décorait le chœur, au-dessus des tombeaux de la famille de Gorcy, dont plusieurs membres étaient représentés à genoux, dans le costume pittoresque du temps de Charles VI, les femmes coiffées du hennin, les hommes la taille enserrée dans des surcots fourrés.

M. Guérard eut l'idée de placer la statue de sainte Agathe au-dessus de l'ancien grand portail, quand il fut question un moment de faire enlever, pour cause d'agrandissement, l'autel du XI[e] siècle, sous prétexte qu'il gênait la circulation du public lors des offrandes aux obsèques.

La municipalité fit établir un cadran de six pieds de diamètre et des timbres de carillon au

dehors du beffroi. Il fit démonter le dernier moucharaby restant.

M. Guérard le fit placer comme un dais au-dessus de la statue romane de sainte Agathe. C'est lui qui fit éventrer les trois voûtes du beffroi pour y monter des grosses cloches et faire une entrée pour les orgues.

Au curé Guérard succéda M. l'abbé Dufour. Ce fut à cet écclésiastique qu'incomba la charge de recueillir, en 1870, les débris de l'armée française échappés de Gravelotte, de Saint-Privat et les écloppés de Bazeilles et de Sedan.

Dire que Longuyon, qui a commencé par être un xenodochium sous le roi Dagobert, en 636, n'avait pas même un hôpital sous Napoléon III, en 1870!

Après avoir contribué à agrandir le cimetière et à démolir le charnier, M. Dufour quittait le presbytère de Longuyon le 10 janvier 1877 pour aller à Nancy occuper une stalle de chanoine dans la primatiale.

De Villers-la-Montagne, petite ville siège d'un ancien bailliage et qui était renommée avant la Révolution pour son bel auditoire et le nombre de ses avocats, le curé Wagner (Louis-Auguste), vint occuper le presbytère de Longuyon le 24 janvier 1877 et émerveilla la paroisse par l'aisance et la limpidité de sa parole.

Disons pour terminer que la barre de fer du



curé Huart continue son rôle de consolidation et lutte avec succès contre l'écartement de la voûte du chœur. Seulement le divin crucifié n'est plus là. Il faut aller le chercher au-dessus du tambour qui protège, contre les rafales, les personnes qui veulent jeter leur obole dans le tronc de sainte Agathe.

Il est reconnu par les archéologues qui ont beaucoup vu et beaucoup écrit, que le crayon même imparfait d'un monument, vaut quelquefois toute une description. Aussi le comité historique des Arts et Monuments, établi en 1846 auprès du ministère de l'instruction publique en France, a-t-il écrit aux diverses sociétés savantes : « Toutes les fois que l'on « pourra fournir des dessins, des croquis, un « plan des églises de quelque importance ou de « quelque intérêt, ces documents épargneront « beaucoup de longueurs et d'obscurités. »

Nous avons été assez brefs dans notre description de l'église collégiale de Longuyon comme monument historique, et cela avec intention. Nous renvoyons le lecteur à six modestes lithographies qui complètent notre étude.

La première donne le plan par terre, l'ichnographie de l'église Sainte-Agathe, avec le beffroi, le portail et la porte du charnier aujourd'hui murée.

Cette planche reproduit très-fidèlement le

grand sceau et le petit sceau de la Collégiale qui, jusqu'à la Révolution, joua le rôle de sceau de la municipalité.

La seconde lithographie nous montre la statue de la sainte patronne du Chapitre Sainte-Agathe, telle qu'elle existait avant la Révolution au-dessus de la fontaine fameuse qui coulait alors dessous le maître-autel.

Nous donnons en même temps la statue de Notre-Dame à la rose qui fut, pendant des siècles, placée dans une niche au-dessus de la porte principale de Longuyon.

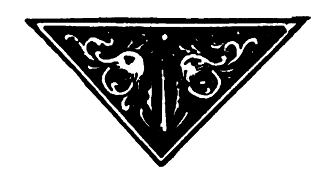
La troisième planche donne la stéréographie, l'élévation géométrale de l'église Sainte-Agathe, en ajoutant ce qui n'existe plus : le charnier, les murs bastionnés du cimetière. Le moucharaby du beffroi a été remis à sa place. On a fait ressortir les créneaux aujourd'hui modifiés par l'installation de l'horloge municipale.

Dans la quatrième planche se voit la partie supérieure de l'abside du chœur avec la clef de voûte. L'église Sainte-Agathe vient d'avoir la bonne fortune de voir son chœur complet avec l'autel roman de Sainte-Agathe gravé dans le bel ouvrage de M. Rouhault de Fleury, *Le Canon de la Messe,* avec ses saints, ses saintes figurés d'après les monuments.

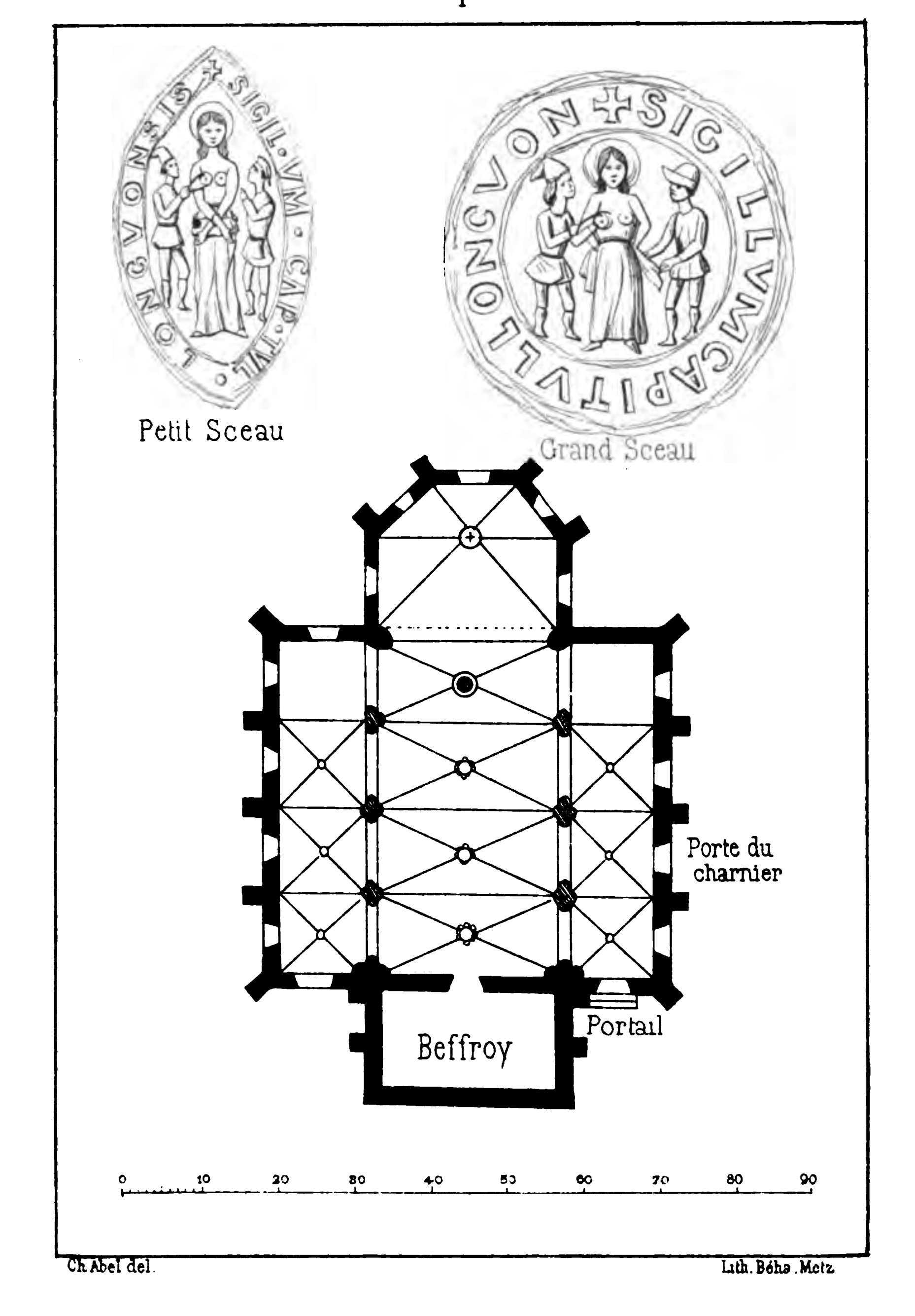
La cinquième lithographie reproduit deux curiosités archéologiques : les fonts baptis-

maux, dont le dessin remonte à une époque bien ancienne, quand le baptême se donnait par immersion; et la rose du XIIIe siècle que l'on remarque encore dans les ruines d'Orval et dans d'autres abbayes de l'ordre de Cîteaux. On remarquera le point de suture entre les deux styles qui caractérisent chacune des époques distinctes de la construction du chœur et du rallongement de la nef.

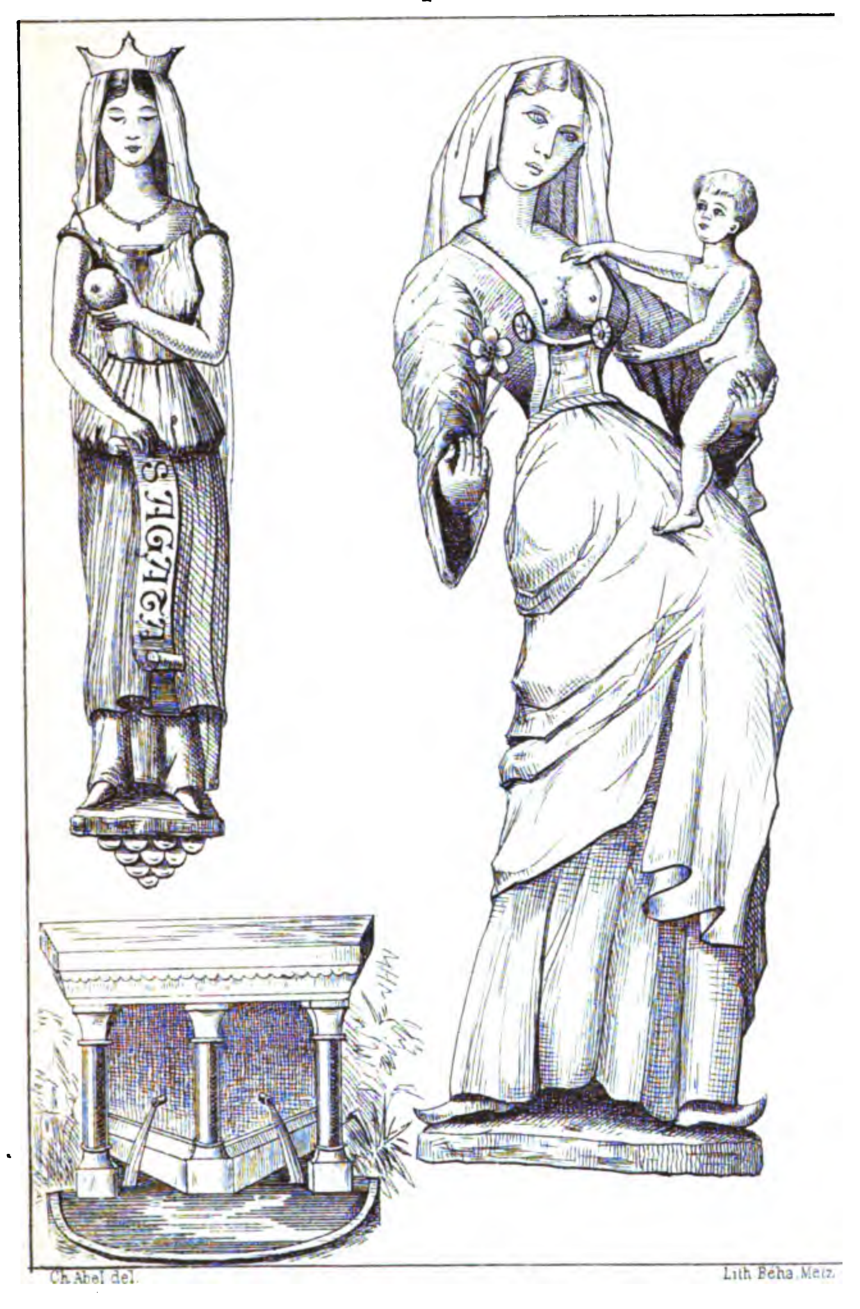
La sixième planche a conservé l'état du portail au commencement du siècle. La statue de sainte Agathe vient d'y être placée; le porche vient d'être enlevé, les bases de ses quatre pauvres colonnettes trapues sont restées à fleur du sol. Le moucharaby du beffroi n'est pas encore placé au-dessus de la tête de la patronne de la Collégiale.



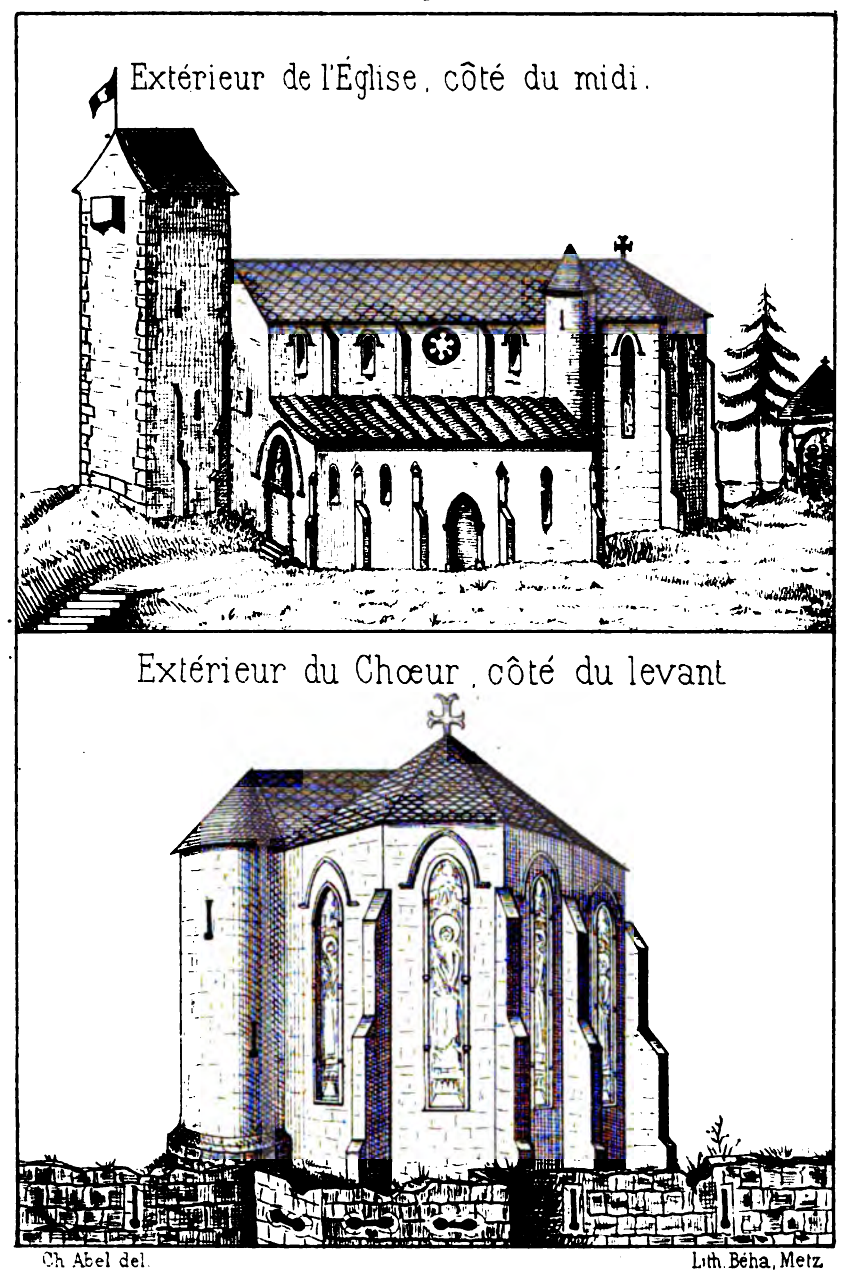
BRIEY. — IMPRIMERIE A VAPEUR E. BRANCHARD.



ÉGLISE Ste AGATHE DE LONGUYON.

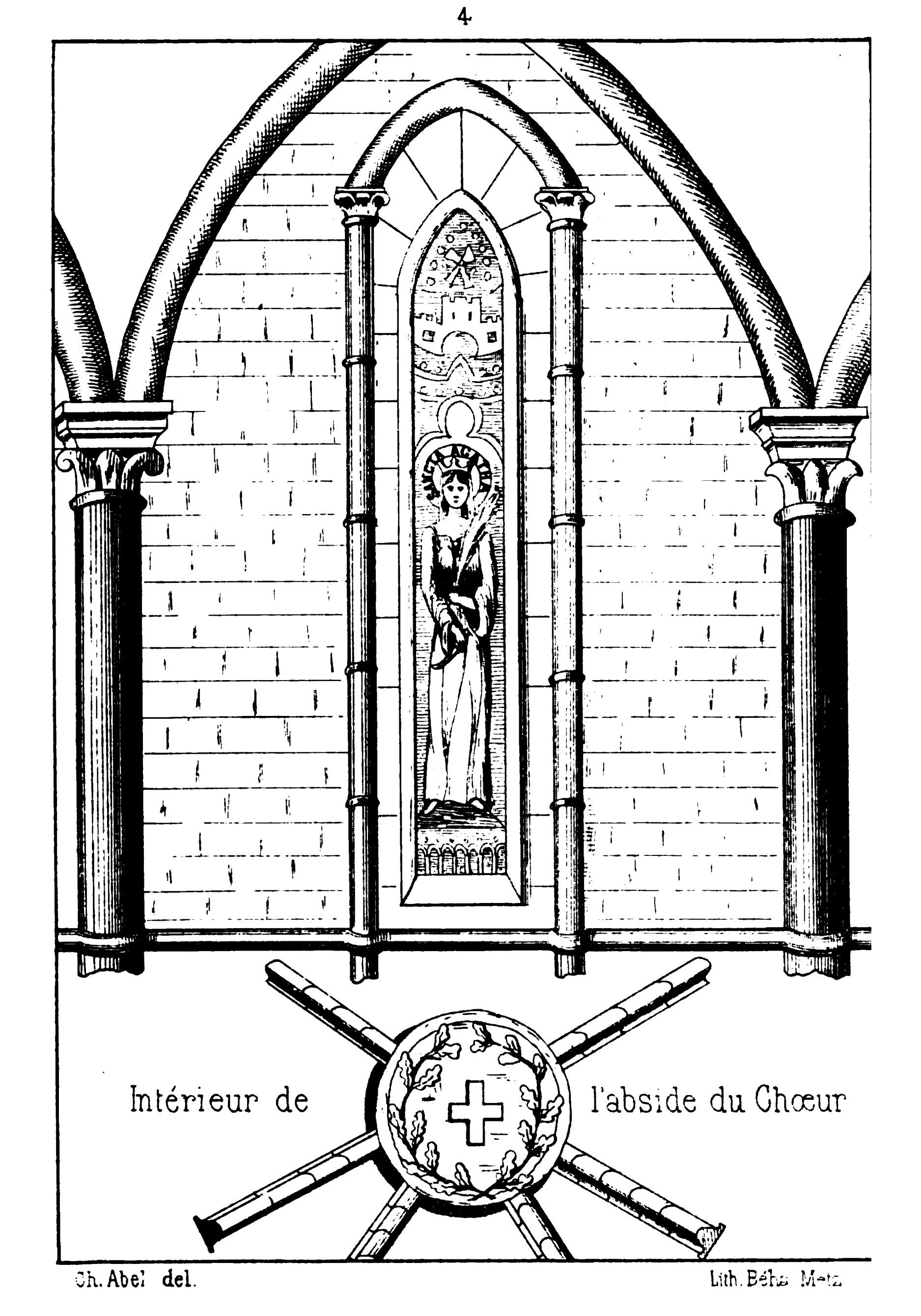


ÉGLISE Ste AGATHE DE LONGUYON.

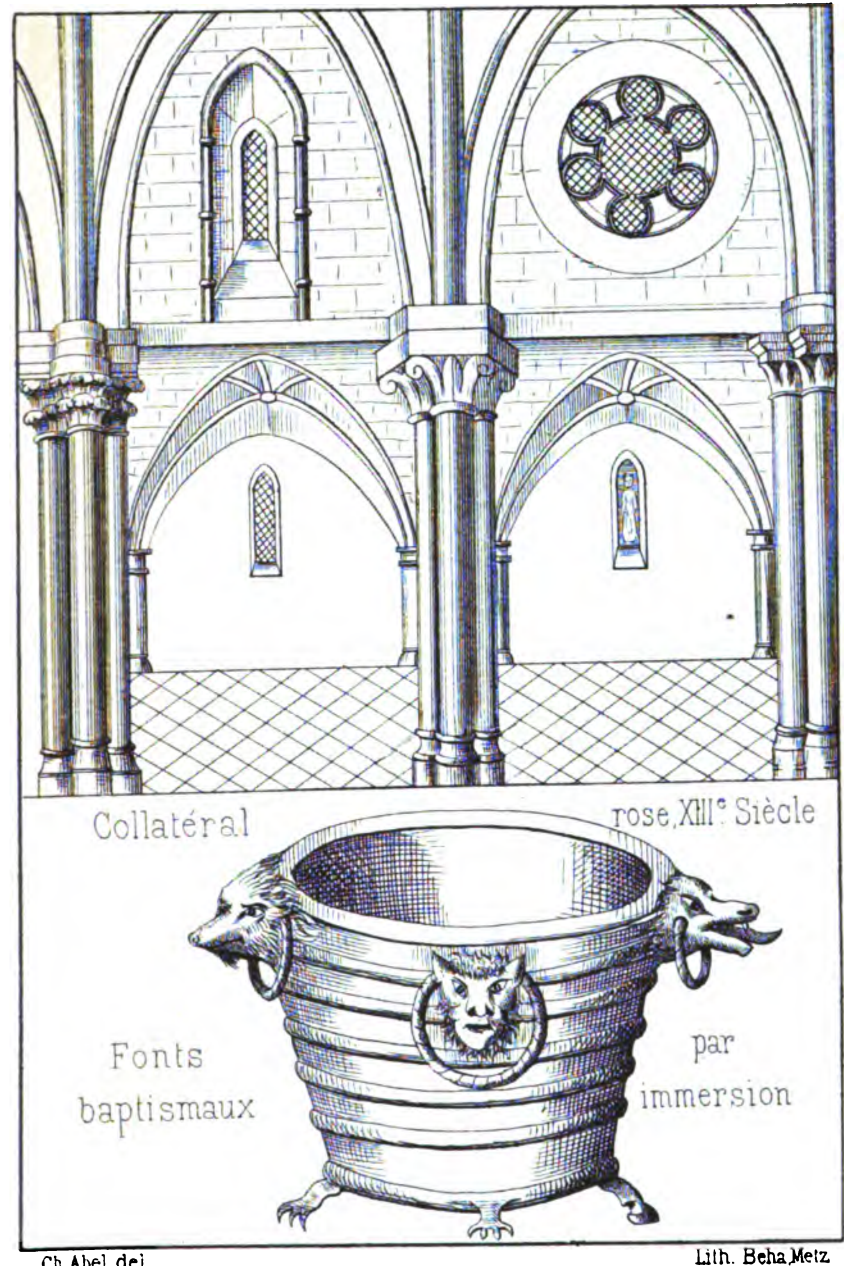


Ch Abel del. Lith. Béha, Metz

ÉGLISE Ste AGATHE DE LONGUYON

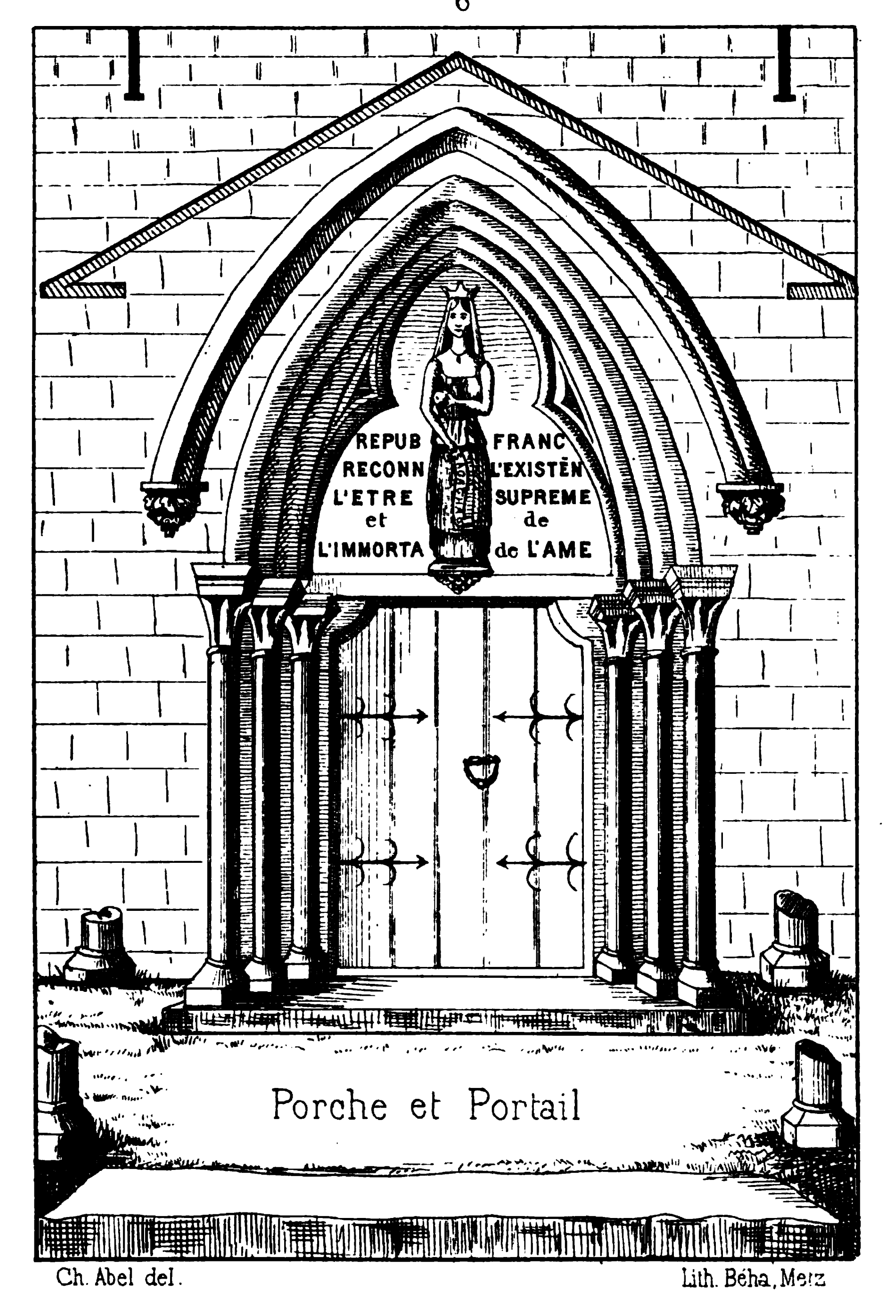


ÉGLISE Ste AGATHE DE LONGUYON



Ch. Abel del. Lith. Beha Metz

ÉGLISE Ste AGATHE DE LONGUYON.



Ch. Abel del. Lith. Béha, Metz

ÉGLISE Ste AGATHE DE LONGUYON.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE et D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE

TABLES

DIX-NEUVIÈME VOLUME



METZ
IMPRIMERIE LORRAINE, RUE DES CLERCS, 14

1902

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE et D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE.

DIX-NEUVIÈME VOLUME.



METZ
IMPRIMERIE LORRAINE, RUE DES CLERCS, 14

1902

HISTORIQUE ET TABLES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE.

HISTORIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE.

Avant 1757, il n'existait, à Metz, aucune Société publique, soit littéraire, soit scientifique, et ce n'est que deux ans plus tard, à la date du 22 avril 1759, que MM. Dupré de Geneste et Emmery y fondèrent, l'un, la *Société royale des Sciences et des Arts*, l'autre, la *Société des Philathènes*.

La dernière ne dura que jusqu'en 1775 ; l'autre, transformée, en 1760, par le Maréchal de Belle-Isle, est devenue l'*Académie de Metz* qui ne cessa ses travaux qu'après la séance du 8 août 1793, dans laquelle M. l'abbé Grégoire, lauréat de l'Académie de Metz, fit décréter par l'*Assemblée Nationale*, de Paris, que : « *Toutes les Académies et Sociétés littéraires patentées par la Nation sont supprimées.* »

Cela dura jusqu'au 14 mars 1819 ; alors, plusieurs membres survivants de cette Société reconstituèrent une Société nouvelle qui, avant de prendre l'ancienne dénomination d'*Académie*, s'appelait : *Société des amis des lettres, des sciences et des arts*. Elle fut autorisée par arrêté préfectoral du 22 mai 1819 et devint l'Académie actuelle.

En 1858, quelques hommes d'étude suivirent le même exemple et ont songé à former encore, à Metz, une autre *association qui aurait pour but de rechercher tout ce qui concerne l'histoire du pays*. Ils trouvèrent de l'écho dans la haute intelligence de plusieurs de leurs concitoyens et une Société s'improvisa ainsi : elle forma une commission provisoire et il ne lui manquait plus qu'un titre et une consécration légale. Le titre de *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle* fut adopté comme le plus simple et le plus attrayant dans sa modestie.

L'utilité de la nouvelle association mosellane fut de suite appréciée, et comme témoignage d'une vive sympathie, il y a à noter que, dès le début de son organisation, elle se composait de 31 membres titulaires et, à la fin de la première année, ce nombre s'élevait à 159, outre 5 membres d'honneur et 19 membres honoraires correspondants.

Les 31 organisateurs de la Société étaient :

MM. ABEL, AERTS, CH. BERGA, DE BOUTEILLER, CAILLY, CHARTENER, DUFRESNE, AD. MALHERBE, PÉTRI, AUG. PROST, RACINE, SAUER, VICTOR SIMON, VAN DER STRATEN, VAILLANT.

MM. BOULANGÉ, DE CHASTELLUX, CLERX, DE CRESSAC, l'abbé LEDAIN, MARCHAL DE CORNY, MIGETTE, DE PUYMAIGRE, SALOMON s'étaient fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion, mais en déclarant adhérer aux résolutions qui y seraient prises.

Pour la constitution du Bureau, on vota, par bulletins écrits, au scrutin secret.

Le dépouillement donna les résultats suivants :

M. Victor SIMON fut nommé Président ;

MM. DUFRESNE et VAN DER STRATEN furent nommés Vice-Présidents ;

M. DE BOUTEILLER, fut nommé Secrétaire perpétuel ;

M. ABEL, Secrétaire-Archiviste ;

M. Ch. BERGA, Trésorier ;

Toutes ces élections ont été faites à la presque unanimité des suffrages.

Après la constitution du Bureau, il fut procédé à la rédaction des statuts de la Société. Ils ont été arrêtés dans ces termes :

STATUTS
DE LA
Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle.

ARTICLE I.
But de la Société.

Le but de la Société est la recherche, la conservation des monuments et documents historiques, archéologiques, concernant la province.

Les monuments et les objets d'art dont la Société obtiendra la propriété à titre de don ou d'acquisition, seront déposés au Musée archéologique de la ville de Metz, qu'ils sont destinés à enrichir.

ARTICLE II.

Organisation et admission.

Le nombre des membres de la Société est illimité. Toute personne qui désirera en faire partie devra être présentée par deux membres. L'admission sera prononcée par le Bureau dans la séance qui suivra celle où la présentation aura été faite.

ARTICLE III.

Administration.

L'administration de la Société est confiée à un bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire perpétuel, d'un Secrétaire-Archiviste, d'un Trésorier.

Les membres du Bureau, autres que le Secrétaire perpétuel, sont élus pour deux ans au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. Au second tour, la majorité relative est admise. Ils sont toujours rééligibles.

ARTICLE IV.

Fonction des membres du Bureau.

Le Président ouvre et clôt les séances, dirige les discussions, dépouille les scrutins et peut convoquer extraordinairement la Société.

En l'absence du Président, le fauteuil est occupé par le plus âgé des Vice-Présidents.

Le Secrétaire perpétuel est chargé de la correspondance ; il convoque aux séances, en rédige les procès-verbaux, signe de concert avec le Président tous les actes de la Société et présente annuellement le compte rendu des travaux.

Le Secrétaire-Archiviste supplée au besoin le Secrétaire perpétuel ; il est en outre chargé du classement et de la conservation des archives de la Société.

Le Trésorier perçoit les cotisations, tient un registre des recettes et des dépenses. Il donne chaque année le détail de sa gestion.

ARTICLE V.

Réunions.

La Société se réunit en séances ordinaires, le second jeudi de chaque mois, à deux heures de l'après-midi, dans l'intérieur de la Bibliothèque de la ville de Metz.

La première réunion a eu lieu le 26 mars 1858.

Il peut y avoir des séances extraordinaires, lorsque des circonstances importantes viendront à les motiver.

ARTICLE VI.

Budget

Le budget se compose : 1° des cotisations des

membres ; 2° des ressources extraordinaires que la Société pourra obtenir.

La cotisation annuelle des membres est fixée à six francs.

ARTICLE VII.

Publications.

La Société publie périodiquement un bulletin auquel aura droit chacun de ses membres, indépendamment des volumes, qu'elle se propose de faire paraître et contenant des mémoires, des documents inédits ou des ouvrages rares qui intéressent l'histoire du pays.

Une seule modification a été faite à cet article ; elle est relative aux publications et stipule que la Société prend pour son organe mensuel la *Revue d'Austrasie* qui s'est créé une place considérable dans le monde scientifique et littéraire.

Ce projet de règlement a été approuvé par la lettre préfectorale suivante :

Le Préfet de la Moselle,

Vu l'article 291 du Code pénal, remis en vigueur par le décret du 25 mars 1852 ;

Vu la lettre de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, en date du 12 de ce mois ;

Autorise l'organisation de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle et approuve le projet de règlement de cette société consigné d'autre part.

Metz, le 23 mars 1858.

Le Préfet :
Comte MALHER.

Il a été ensuite préparé une lettre devant être adressée, avec les statuts, à un certain nombre de personnes connues pour l'intérêt qu'elles portent aux études archéologiques et historiques. Les personnes auxquelles cette lettre serait adressée, par le fait même de leur adhésion, seraient exceptées de la formalité contenue dans l'article II des statuts.

Cette lettre était ainsi conçue :

« Monsieur,

« Les études archéologiques et historiques ont fait « en France, depuis plusieurs années, de sensibles « progrès, grâce aux efforts de quelques hommes « éclairés qui leur ont consacré leur temps et leur « intelligence. Le besoin de réunir en un faisceau « des travaux épars, a fait naître dans chaqne pays « et dans chaque province des Sociétés particulières, « auxquelles les congrès scientifiques et archéologiques « servent de lien commun. Tout le monde sait l'heu« reuse impulsion imprimée aux études par ces « réunions qui n'ont que le tort d'être trop espa« cées. Notre ville a eu l'honneur de voir ces congrès « dans son sein en 1837 et en 1846. Des assises « scientifiques s'y sont tenues en 1854. Depuis ces « époques, l'impulsion ne s'est pas ralentie, elle a « pris au contraire un essor nouveau, et l'honneur « en revient surtout à l'Académie de Metz, dans les « travaux de laquelle nous nous proposons de cher« cher nos meilleurs modèles.

« La paléographie, la numismatique, l'archéologie « monumentale ont trouvé parmi nous de nombreux

« interprètes; mais il reste à donner à leurs efforts,
« qui s'affaibliraient dans l'isolement, la force de
« cohésion que peut seule leur communiquer une
« Société établie sur une basse plus large dans sa
« spécialité, ainsi que nous en voyons autour de nous
« de nombreux et féconds exemples. Les résultats
« obtenus par ces Sociétés savantes à Nancy, à
« Luxembourg, à Sarrebrück, à Verdun, à Trèves
« et sur les bords du Rhin, parlent assez haut pour
« nous dispenser d'insister sur les bienfaits que notre
« cité retirerait d'une semblable création.

« L'Académie impériale de Metz, éminente dépo-
« sitaire des traditions scientifiques parmi nous, a
« déjà vu s'élever sous ses auspices une *Société des*
« *Amis des Arts*, une *Société d'histoire naturelle*,
« une *Société de médecine*, enfin les *Comices agri-*
« *coles du département* et la *Société d'horticulture*.
« Ces diverses compagnies sont autant de branches
« sorties du même tronc. Il en sera de même de
« la *Société archéologique de la Moselle* qui recrute
« comme ses sœurs aînées, plusieurs de ses fonda-
« teurs parmi les membres de l'Académie.

« Créée dans des conditions d'élection autres que
« celles de cette société mère, la *Société d'archéolo-*
« *gie et d'histoire de la Moselle* appelle à elle tous
« ceux qui, par goût ou par position, aiment l'ar-
« chéologie, les études historiques, les arts, et sen-
« tent le besoin de les encourager. Elle compte sur
« ce désir naturel à des hommes éclairés, de trou-
« ver périodiquement près d'eux un centre intellec-

« tuel, où ils puissent, dans des entretiens scienti-
« fiques et littéraires, trouver un délassement aux
« occupations de la vie privée et aux labeurs des
« fonctions publiques.

« A ce titre, Monsieur, non moins que dans l'es-
« poir de répandre de nouvelles lumières sur des
« études qui, nulle part, ne peuvent présenter plus
« d'intérêt que dans notre pays, nous venons, en
« vous soumettant notre règlement, demander votre
« adhésion et votre concours pour une Société qui
« se présente à vous avec la haute approbation de
« l'autorité supérieure. »

Cette lettre, adressée aux personnes connues pour s'intéresser aux travaux de la Société, a recueilli de nombreuses adhésions dont la suite est consignée ci-après, avec les noms des autres *Titulaires* reçus, suivant l'article II du règlement, ainsi que les listes des *Membres d'honneur*, des *Membres du Bureau*, des *Membres honoraires correspondants*.

Membres d'honneur
depuis 1858.

M. Marey-Monge, comte de Peluze, général commandant la 5e division militaire à Metz.

M. Woirhaye, premier président de la Cour impériale de Metz.

M. le comte Malher, préfet du département de la Moselle.

Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz.

M. F. Maréchal, maire de la ville de Metz.

1860.

M. le baron JEANIN, Préfet du département.

1861.

M. BOURBAKI, général commandant la 5e division militaire.

1865.

M. Paul ODENT, Préfet du département.

M. le baron ALMÉRAS-LATOUR, premier Président de la Cour impériale.

M. le baron de LADOUCETTE, sénateur.

1868.

S. A. le prince Guillaume de HESSE-BARKFELD, à Langenselbold (près Hanau).

Présidents d'honneur.

Le premier président d'honneur, en 1858, a été M. le comte MALHER, Préfet de la Moselle.

Il a été remplacé par M. le baron JEANIN pendant les années 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864 et 1865, puis par M. Paul ODENT, Préfet en 1866, 1867, 1868, 1869, 1870.

Présidents.

M. Victor SIMON, Conseiller à la Cour impériale, nommé président effectif de la Société en 1858, a siégé en cette qualité jusqu'à la séance du 9 novembre 1865. Il s'est retiré pour cause de santé et.

a été remplacé par M. de Bouteiller qui était encore en fonctions en 1873. A cette époque la présidence passa à M. Ch. Abel à la suite d'un vote du 13 mars 1873.

Ce vote a été provoqué par un rapport de M. l'abbé Ledain, alors Secrétaire-Archiviste, qui a exposé que « la Société avait fini par n'avoir plus de « Bureau ; l'ancien président, M. de Bouteiller, est « parti pour la France. Les deux Vice-Présidents, « MM Dufresne et Dommanget, se sont éloignés de « Metz par l'effet de la même cause. Le Secrétaire, « M. Durand, a pareillement quitté la ville. Enfin, « le Trésorier-Archiviste, M. Lorrain, a été enlevé « à la Société par la mort. C'est ce qui a amené la « nécessité, l'urgence de reconstituer un autre Bu- « reau composé ainsi qu'il suit :

de MM. Abel, Président ;
l'abbé Goullon, Vice-Président ;
Migette, Vice-Président ;
Jacquet, Secrétaire ;
Cordier, Secrétaire-Adjoint ;
l'abbé Ledain, Secrétaire-Archiviste ;
Bellevoye, Trésorier.

A la mort de M. l'abbé Goullon, M. l'abbé Ledain a été nommé Vice-Président avec cumul de ses fonctions de Secrétaire-Archiviste.

En 1895 et à la suite du décès de M. Abel, M. Box, un des rares survivants des fondateurs de la Société en 1858, a été nommé Président de la Commission de liquidation de la Société avec M. d'Han-

noncelles, nommé Vice-Président, M. Valéry de Tinseau, nommé Trésorier et MM. Durand de Distroff, et Jacquemin, nommés Assesseurs.

En souvenir de l'existence de la Société, M. Box s'est chargé d'en écrire l'historique et de la faire imprimer avec la liste de tous les membres qui en ont fait partie et le relevé des travaux dont ces membres se sont occupés.

Les Vice-Présidents ont été successivement :

En 1858, M. Dufresne, conseiller de préfecture et M. le comte Van der Straten-Ponthoz, propriétaire.

En 1861, M. Dommanget, doyen de l'ordre des avocats et M. le comte Van der Straten-Ponthoz.

En 1864, M. Dommanget et M. Guéret, Directeur de la poste aux lettres.

En 1866, M. Dufresne et M. Dommanget.

En 1870, M. Dufresne et M. Dommanget.

M. l'abbé Ledain a été nommé le 13 mars 1873.

M. d'Hannoncelles a été nommé, en 1895, à la création de la Commission de liquidation.

Secrétaires perpétuels.

De 1858 à 1866 : M. de Bouteiller, ancien capitaine d'artillerie.

De 1866 à 1870 : M. Abel, avocat, docteur en droit.

De 1870 à 1873 : M. Gaston de Faultrier.

Secrétaires-Archivistes.

De 1858 à 1866 : M. Ch. Abel.

De 1866 à 1872 : M. A. Durand de Distroff.

M. Lorrain a rempli, en 1872, les fonctions de Secrétaire et M. Jacquet a été nommé à sa place à la séance du 13 mars 1873. M. l'abbé Ledain a été nommé Secrétaire-Archiviste et cumula ses fonctions avec celles de Vice-Président.

Trésoriers.

De 1858 à 1866 : M. Berga, notaire.

De 1866 à 1870 : M. Lorrain.

De 1870 à 1886 : M. Bellevoye.

En 1887 M. Ledain a encore été chargé de ces fonctions avec celles de Vice-Président et de Secrétaire.

Membres honoraires correspondants,
avec les dates de leurs nominations.

MM.

1864. ALMÉRAS-LATOUR, 1er Prés. de la Cour Imp.
1858. BEAULIEU, Memb. des Antiq. de France.
1858. BEAUPRÉ, Cons. à la Cour Imp. de Metz.
1858. BOUILLET, Insp. des Monum. hist. Clermont.
1868. BRAUN, Proc. gén. Cour de Wiesbade.
1858. BRONDER, Ph. inst. à Altwiller.
1858. CAUMONT, de, Dir. de la Soc. arch. franç. à Caen.
1869. CHERBONNEAU, Prov. du lycée d'Alger.
1869. CLOUET (l'abbé), Biblioth., à Verdun.
1858. COCHET (l'abbé), Insp. de mon. hist. à Dieppe.

1863. Coste, Juge trib. 1re inst de Strasbourg.
1869. Creuly (le général), à Paris.
1865. Diegerich, Prof. à Anvers.
1864. Elberling, Doct. numism., à Luxembourg.
1858. Girardin, Memb. corr. de l'Inst. de France, à Rouen.
1858. Holzer, Grand Prév. cath. de Trèves.
1859. Huguenin, Prof. Faculté de Grenoble.
1860. Ingling, Prés. Soc. d'Arch., à Luxembourg.
1863. Jeanin (baron), Préfet de la Moselle.
1863. Kerkove (le cte de), Prés. Acad. Arch. d'Anvers.
1863. Klein, Prof. Gymn. de Mayence
1863. Ladoucette (de), Sénateur, à Paris.
1863. Lafontaine (de), ancien Gouv. à Luxembourg.
1863. Lepage, Prés. Soc. d'Arch. lorr., à Nancy.
1858. Longpérier, Memb. Inst. de France, Cons. du Musée du Louvre, à Paris.
1863. Maréchal (Félix), Maire de Metz.
1863. Martin Daussigny, Conservateur du Musée d'antiquités de Lyon.
1864. Michel (Emm.), Cons. hon. à la Cour de Metz, à Blois.
1866. Michelant, Cons. de la Bibl. imp., à Paris.
1858. Namur, Prof. au Gymnase et Secr. de la Société d'Archéologie de Luxembourg.
1863. Otreppe de Bouvitte (d'), à Liége.
1067. Ponthon d'Amécourt (vic. de), Présid. de la Soc. num. française, à Verdun.
1858. Reichensperger (de), Cons. à la Cour royale, à Cologne.

1858. Ring (de), Secrét. de la Soc. pour la conserv. des monum, histor. d'Alsace, Strasbourg.
1858. Roisin (bar. de), Memb. de Soc. sav., à Trèves.
1858. Saint-Olive, homme de lettres, à Lyon.
1858. Saulcy (de), Memb. de l'Inst. imp. de France, à Paris.
1867. Schalk (Dr), Secrét. de la Société d'arch. et d'hist. de Nassau, à Wiesbade.
1867. Schæfer (Dr Georges), Conseiller de Cour, à Darmstadt.
1861. Ulysse, Capit., Sec. de la Soc. d'émul., Liége.
1867. Wallet de Viriville, Prof. à l'Éc. des Chartes, à Paris.
1858. Wurth-Paquet, Présid. de la Cour Supérieure, à Luxembourg.

Membres titulaires.

MM.

Abel, Avocat, à Metz (1).
Adam, Président du tribunal, à Sarreguemines.
Ærtz, Propriétaire, à Metz.
Alcan, Libraire-Éditeur, à Metz.
1870. Alcan, de Metz.
Altmayer, Propriétaire, à Saint-Avold.
1866. Amiard, anc. Princ. du Coll. de Château-Salins.
André, Curé de la par. St-Vincent, à Metz.
Angenoux, Substit. du Proc. imp., à Vouziers.

(1) Les noms sans date particulière appartiennent aux Membres adhérents à la Société dès 1858.

Bach, (P. P.), de la Comp. de Jésus, à Metz.
Baudot, Ingénieur civil, à Metz.
Beauvallet, (l'abbé), Vicaire général, à Metz.
Bellevoye, Artiste-graveur, à Metz.
1863. Benoit (Louis), maire de Berthelming (Meurthe).
Berga (Ch.), Notaire, à Metz.
Berga (J.), Avocat, à Metz.
1859. Bergmann (l'abbé), Aumôn. au Dépôt, à Gorze.
Bernard, Notaire, à Metz.
1859. Binet (le R. P.).
Blondin (F.), Dir. de la Banq. de France, à Metz.
Bollemont (de), Juge, à Metz.
1859. Bosch (l'abbé), Vicaire, à Saint-Eucaire.
1862. Bouchy (l'abbé), chât. de Hombourg-l'Évêque.
Boulangé (G.), Ingén. des ponts-et-chaussées, à Paris.
Boulanger (E.), Avocat, à Metz.
Bouteiller (de), anc. Offic. d'art., à Metz.
Bouton, Notaire, à Metz.
Box, Principal du Collège de Sarreguemines.
1873. Braun, Pasteur protestant, à Metz.
Braun, Maître de poste, à Metz.
1873. Braunwald, Architecte de la ville, à Metz.
Braux (de), Propr., rue de l'Évêché, à Metz.
Braye (l'abbé), Chanoine, à Metz.
1869. Brossin de Méré (vicomte Maurice de), au château de Grozieulx.
Cailly, Avocat, à Metz.
Catillon (R. P.), de la Comp. de Jésus, à Metz.
1866. Campionnet, Capitaine d'État-major.

1873. CAVILLON (l'abbé), Docteur en droit, au grand Séminaire, à Metz.
CHABERT (F.-M.), Membre de l'Acad. de Metz.
1866. CHANTEAU (de), Avocat, à Metz.
CHARTENER (Hipp.), Propriétaire, à Metz.
CHASSINAT, Capitaine du génie, à Metz.
CHASTELLUX (de), Cons. de Préfecture, à Metz.
CHAUSSIER (l'abbé), Directeur du petit Séminaire de Montigny.
1859. CHENELLEMENT (l'abbé), Curé de Nouilly.
CHÉRISEY (marquis DE), Propriétaire, à Metz.
1861. CHERRIER (l'abbé), Vicaire, à Saint-Eucaire.
CHUINE (l'abbé), Curé, à Louvigny (Moselle).
CLERX, Bibliothécaire de la ville de Metz.
CLÉRY (Ad. DE), Avocat, à Metz.
CLOUET (l'abbé), Bibliot. de la ville de Verdun.
COËTLOSQUET (comte DU), ancien Capitaine de cavalerie, à Metz.
COËTLOSQUET (vic. DU), Propr., à Mercy-le-Haut.
COËTLOSQUET (bar. DU), Propr., à Mercy-le-Haut.
1873. COËTLOSQUET (Henri DU), fils.
COLLARD, Chef d'escadron d'artillerie.
COLLIGNON (Alb.), Avoc., Doct. en dr., à Metz.
1869. CORDIER, Architecte, place de Chambre, à Metz.
CORNY (Olivier DE), Propriétaire, à Metz.
COUDERC DE SAINT-CHAMONT, Receveur général du département.
COUËT (baron de Couët de Lorry), Propriétaire à Hayes.
CRESSAC (bar. Ed. DE), Propr., r. d'Asfeld, Metz.

Cuny (Aimé), Propriétaire, à Metz.

Curicque (l'abbé), Curé, à Buding.

1860. Curicque, Notaire, à Villers-la-Montagne.

1866. Curicque, Orfèvre, à Thionville.

1866. Cuvier (O.), Ministre protestant, r. des Clercs.

1859. Darras, ancien Négoc., rue du Plat-d'Étain.

1863. Demoget, Architecte de la ville, rue Mazelle.

Denis, Avoué, à Sarreguemines.

Desgodins, Cons. à la Cour impériale, à Metz.

Desgoutin, Juge au tribunal de Vic.

1869. Desq, Sous-Lieutenant d'artillerie, à l'École d'application.

Des Robert (Ad.), à Metz.

Des Robert (F.), à Metz.

Dommanget, bât. de l'Ordre des Avoc., à Metz.

1859. Doucet, Colonel en retraite.

Dufresne, Conseiller de préfecture.

Duplessis, vétérinaire, quai Saint-Pierre.

Durand de Distroff, rue de l'Évêché.

Durand de Villers, col. du génie, au Hâvre.

1873. Durutte (comte), compositeur de musique, Membre de l'Académie de Metz.

1859. Éliézer (Lambert), rabbin, rue de l'Arsenal.

Emel (l'abbé), Curé, à Rouhling.

Faultrier (Ch. de), Capit. d'art., à Metz.

1863. Faultrier (Gaston de), rue Saint-Marcel.

1860. Favre de Thierrens, rue du Moyen-Pont.

1863. Finot, ancien médec. milit., pl. de Chambre.

1867. Fleck (l'abbé), Curé de Saint-Martin, à Metz.

1860. Follie, Capitaine, rue des Clercs.

1860. Fournier, Colonel du génie, à la Citadelle.
1873. Frache (R. P.), Chef d'établissement, à Metz.
1870. Franciose (de), (R. P.), Jésuite, à St-Clément.
1870. Fridrici, Prof., à l'École industr., à Metz.
1859. Friry, Avocat, à Remiremont.
Gaillard de Collonges, Intendant militaire de la 5e division.
Gand (Ad.), Avocat, à Metz.
Gargan (baron Th. de), Maître de forges, rue Nexirue, Metz.
Gargan (Ch. de), au château de Preische.
Gault, Conseiller municipal, à Metz.
1873. Gautiez, Architecte et Adjoint, à Metz.
1873. Geigel, Conseiller de régence, à Metz.
George, Peintre-décorateur, à Metz.
Gérard (de), Chef de Cabinet du Préfet, à Metz.
Gérardin, Substitut au tribunal de Metz.
Germain (l'abbé), Secrétaire particulier de Mgr l'Évêque de Metz.
Gilbrin (O.), princip. Clerc de not., à Metz.
Gilbrin (l'abbé), Chanoine, à Metz.
1859. Godefroy (R. P.), de la Comp. de Jésus, à Metz.
1864. Godelle, premier Avocat général, à Metz.
1873. Gœrgens (l'abbé), Docteur en théologie, Aumônier au Lycée de Metz.
Gougeon (G.), Adjoint au maire de Metz.
Goulon (l'abbé), Curé de Sainte-Ruffine.
1873. Goussel-François, Négociant, à Metz.
Gout (l'abbé), Curé d'Ennery.
Gouver, Architecte-voyer de la ville de Metz.

1865. GRINDY (DE), Capitaine d'art., rue Marchant.
1868. GRELLOIS, Médecin princ. milit., r. de la Garde.
1868. GRIMILLET, Chef de bataillon au 90e, rue du Marché-Couvert.
1873. GRUNEWALD, Juge de Paix, à Metz.
1862. GUÉRARD (l'abbé), Curé, à Longuyon.
GUÉRET, Dir. de la poste aux lettres, à Metz.
GUERQUIN, Licencié en droit.
HALLEZ D'ARROS, ancien Secrétaire général de Préfecture, à Metz.
HALLEZ D'ARROS (Olivier), Étudiant.
HANNONCELLES (D'), Substitut du Procureur général, à Metz.
HARO, Docteur en médecine, à Metz.
HAUZEN (D'), Propriétaire, au château de Hombourg-l'Évêque.
HENRIET, Juge au tribunal, à Metz.
1870. HÉRARD (Charles), à Metz.
HUMBERT (G.), ancien Sous-Préfet, à Metz.
HUSSENOT, Artiste-Peintre, à Metz.
HUSSENOT (Joseph), Peintre, Prof. à l'École Saint-Cyr, Paris.
ISMEUR, Maître-Jardinier, au Sablon.
1866. JACOB, Bibliothécaire, rue des Clercs.
1873. JACQUEMIN, Architecte, avenue Serpenoise.
JACQUEMIN, Architecte, à Metz.
1865. JACQUOT, anc. Princ. de Coll., r. de l'Évêché.
1867. JARRY, Propr., r. des Prisons-Militaires, Metz.
JAUNEZ, ancien Maire de Metz.
1863. JAUNEZ (Léon), ingénieur, à Sarreguemines.

1859. JEANDEL, Chef d'escadron d'art., r. de l'Évêché.
JOBAL (Comte de), Propriétaire, à Metz.
KOHLER, Greffier en chef du tribunal, à Metz.
1863. KREMPF (l'abbé), Curé à Kirchnaumen (Moselle).
1868. KUHN, Curé à Brouderdorf, (Meurthe).
LABASTIDE, ancien Inspecteur d'Académie.
1859. LABRY (de), Ingénieur des ponts-et-chaussées, à Paris.
LACOUR (DE), ancien Maître de requêtes au Conseil d'État, Paris.
1869. LADONCHAMPS (Adrien DE), à Ladonchamps.
LAMBERT (Éliézer), Avocat, rue Serpenoise.
1873. LAMBERT, Médecin-Dentiste, à Metz.
1873. LAMBERTYE (comte Gustave DE), à Compiègne.
1859. LAMBERTYE (marquis DE), au château de Cons-la-Granville.
LANG (Adolphe), Ingén., aux Forges de Hayange.
1860. LAPIERRE (l'abbé), Curé, à Oserailles.
LARCHEY (L.), de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris.
1869. LAUMET, Entrepreneur, rue des Prisons-Militaires, Metz.
LAURAS (R. P.), Jésuite, à St-Clément, à Metz.
LA VERNETTE (Maxime DE), au château de Borny.
1870. LECLERC, prem. Prés. à la Cour imp. de Nancy.
LECLERC, Juge suppléant à Sarreguemines.
1865. LECLERC DE BUSSY (comte), Propriétaire, rue de la Renarde, à Rueil (Seine).
LEDAIN (l'abbé), à Louvigny.
LEJAILLE, Agent-voyer en chef de la Préfecture.

1867. LENNUYEUX (l'abbé), Curé de Plappeville.
LESECQ DE CRÉPY, maire de la ville de Boulay.
1873. LETIXERANT, Négociant, à Metz.
1867. LOINTIER, Garde gén. des forêts, à Bouzonville.
1867. LOMAS (DE), Avocat, rue de la Garde.
LORETTE, Libr.-Éd., rue du Petit-Paris, à Metz.
1873. LORRAIN, Propriétaire, à Metz.
1863. LORRAIN, Ss-Bibliot., rue des Prisons-Militaires.
1860. LOUSTAN, Ingén. civil, rue St-Quentin, à Paris.
1866. MACQUENEM (DE), Capitaine d'État-Major, rue de la Paix.
1863. MAGUIN (Henry), Avocat, à Metz.
MAILLIER (R. DE), Capitaine d'artillerie, à Metz.
MALHERBE (A.), Bibliothécaire de la ville.
MARCHAL, Juge au tribunal.
MARDIGNY (DE), Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Bar-le-Duc.
MARGUERIE (comte Évrard DE), Propr., à Verdun.
MARIN (Ch. DE), à Metz.
1870. MARMIER, Sous-Lieut. du génie, à l'Éc. d'applic.
MARTIN (l'abbé), Curé, à Sainte-Ségolène.
MASSON (l'abbé), Vicaire-général, à Metz.
1866. MASSON, Capitaine d'artillerie.
1870. MATHIS (l'abbé), Prof. au gr. Séminaire, à Metz.
MATTHIEU, anc. Memb. du Cons. gén., à Prentin.
MAUROSSARD, Directeur de la Poudrerie impériale, à Metz.
MENNESSIER (Hyp.), à Metz.
MENNESSIER (Gab.), Colonel de la gendarmerie impériale, à Metz.

MENNESSIER (Aug.), à Metz.
1873. MEYER (l'abbé, Docteur), Professeur à l'École Saint-Clément, à Metz.
MÉZIÈRES, recteur émérite, à Metz.
1873. MICHEL, Prof. à l'École St-Clément, à Metz.
MICHEL (Ém.), Artiste-Peintre, à Metz.
1865. MICHELENT, Attaché à la sect. des manuscrits de la Biblioth. imp., r. Richelieu, Paris.
MIGETTE, Artiste-Peintre, à Metz.
1866. MILLET, Architecte, rue de la Fonderie.
1860. MONCELLE (l'abbé), Curé, à Tiercelet, près Longwy.
MONTFORT (DE), Capitaine d'artillerie, à Metz.
1873. MUEL, Architecte, à Metz.
1863. MUSIEL (DE), au chât. de Thorn (Prusse rh.).
1869. NASSOY (l'abbé), rue Marchant.
NESSEL (DE), Propriétaire, à Haguenau.
1866. NICOLAS (A.), Archiviste municipal.
NOËL (l'abbé), Prof. au grand Séminaire.
1873. NOEL (l'abbé), Curé de Briey, Archiviste de la section de Briey.
OLRY DE LABRY, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Metz.
1869. OLONNE (comte D'), Cap. de caval., r. Mazelle.
ORBAN, Avocat, à Metz.
1869. PANGE (vicomte Maurice DE), rue de l'Esplanade.
PAQUET D'HAUTEROCHE, ancien Officier supérieur de marine.
1869. PARIZOT, Inspecteur de l'Assistance publique.
1873. PATÉ, à Metz.

PERRIN (l'abbé), Curé d'Ancy.
1859. PÈTRE, Artiste-Statuaire, r. des Prisons-Milit.
1860. PÉTRY (l'abbé), Curé, à Schwerdorff (Moselle).
PETSCHE, Ingé. des Ponts-et-Chaussées, Metz.
1873. PIERSON (l'abbé), Curé de Blanche-Église.
PIGUETTE, Architecte, à Metz.
1859. PONCELET (l'abbé), Aumônier à Ste-Constance.
PONCELET, ancien Notaire, à Metz.
POUGNET, Memb. du Cons. gén., à Landroff.
1873. PRISCHAC (Victor), Propr. à Briey, Secrét. et Trésorier de la section de Briey.
PROST (Aug.), Memb. de l'Académie de Metz.
1865. PRUDENT, Capitaine du génie.
PUEL (père), Docteur en médecine, à Metz.
PUYMAIGRE (comte DE), au chât. d'Inglange.
PUYPEROUX, Conseiller municipal, à Metz.
RACINE, Architecte diocésain, à Metz.
1869. RAIGECOURT (marquis DE), place du Palais-Bourbon, à Paris.
1873. RAHTENBACK, à Metz.
REGNIER, Docteur en médecine, à Vaudreching.
REMY (l'abbé), Curé, à Lorry-lès-Metz.
RICHARD, Employé aux Arch. départementales.
ROBERT (Ch.), Intendant militaire, à Paris.
ROBERT (F. DES), Propriétaire, rue Mazelle.
1873. RŒHL, à Metz.
1837. ROLLIN, Maire de Briey, Président de la section de Briey.
ROUSSEAU, gérant de l'*Austrasie*, à Metz.
ROUSSELLE (Ch.), Employé au chemin de fer.

1864. Rugy (de), Capitaine de cavalerie.
1862. Sailly (chr de), Chef d'escadron d'artillerie.
Salmon, Conseiller à la Cour.
Sauer, Archiviste de la Préfecture.
Schnabel (l'abbé), Curé, à Sillegny.
1863. Schneider (l'abbé), Curé de Jœuf (Moselle).
1873. Sendret, Négociant, à Metz.
1865. Sérot, Avocat, rue Saint-Marcel.
Sers, Conseiller de Préfecture.
Simon (V.), Conseiller à la Cour.
Simon (Ém.), Banquier, à Metz.
Simon (A.), Étudiant, à Metz.
1869. Souich (Paul de), Sous-Lieutenant d'artillerie, à l'École d'application.
1864. Sthème, Propriétaire, rue du Pont-Moreau.
Stoffels, Avocat, à Metz.
Stoffels, Employé des Domaines.
Stoffels, Procureur de la République, à Briey, Vice-Président de la section.
Straten-Ponthoz (comte de), Memb. de l'Ac.
Stumpf (R. P.), de la Compagnie de Jésus, Recteur de Saint-Clément.
Sturel (E.), Architecte-Entrepreneur, à Metz.
Sturel (S.), Architecte-Entrepreneur, à Metz.
Tardif de Moidrey (L.), Avocat, à Metz.
Tardif de Moidrey (P.), Cap. d'art., à Metz.
Terminaux, Membre du Conseil général.
1860. Terson, Dr en médecine, rue des Trinitaires.
Thiel, ancien Inspecteur d'Académie.
Thilloy, Procureur impérial, à Sarreguemines.

THIRION, Avocat, à Metz.
1873. THIRIOT, Professeur de Musique, à Metz.
THOMAS (l'abbé), Secrétaire général de l'Évêché.
1873. THOMAS, Imprimeur, à Metz.
THOMAS, Marchand d'Antiquités, r. des Clercs.
THOUVENIN (l'abbé), Curé de Rémilly.
TINSEAU (Valéry DE), Propriétaire, rue Jurue.
1870. TONY-MARLIER, Substitut au Procureur, à Metz.
TOULAIN, Directeur de la Succursale de la Banque de France.
1867. TRANCART, Conseiller de Préfecture, à Metz.
VAILLANT, Homme de Lettres, à Metz.
VANDALE (DE), Propriétaire, à Nancy.
VAN DER NOOT, Architecte-Ingén. de la ville.
VAULGRESSAN (DE), Capitaine d'artillerie.
1863. VEDEL, Commandant de recrutement.
VELLECOUR (DE), anc. Offic. d'art., à Blettange.
1870. VERNETTE (Maxime DE LA), à Metz.
1862. VEVER, Bijoutier, rue Fabert.
1859. VIANSSON, Propriétaire et Maire de Plappeville.
VION (l'abbé), Curé de Failly.
VIVILLE (F. DE), Propriétaire, rue Mazelle.
WÉBER (l'abbé), aumônier de l'hôpital milit.
1873. WENGER, Pasteur évangélique, à Metz.
WEYNANTE, Agent-voyer d'arrondissement.
WOGUE, Prof. à l'École rabbinique, à Metz.
1873. ZARTMANN (docteur), Médecin-Oculiste, à Metz.

Depuis la formation de la Société, en 1858, jusqu'au 14 juillet 1870, et conformément à l'article 8

du Règlement, les réunions mensuelles ordinaires et quelques réunions extraordinaires ont eu lieu, le second jeudi de chaque mois, à deux heures de l'après-midi et à d'autres heures, dans l'intérieur de la Bibliothèque de la ville de Metz.

Nombreuses et suivies avec intérêt et succès, elles ont donné lieu à la rédaction de douze volumes de bulletins annuels et à un certain nombre de Mémoires importants, tirés à part, dont les titres sont mentionnés plus loin.

A cause du blocus de la ville, il n'y a pas eu de séance au mois d'août 1870; mais, le 14 septembre, la réunion, présidée par M. de Bouteiller, était nombreuse, à cause des militaires de tous grades et de plusieurs aumôniers militaires qui y ont pris part.

Il en a été de même dans les séances du 14, du 22 et du 29 septembre, du 6, du 13, du 29 octobre 1870, qui peuvent être désignées comme des *séances militaires*, par la raison qu'elles ont été sollicitées par un grand nombre d'officiers et de soldats blessés, et que les orateurs, qui s'y sont fait entendre, ont passé en revue les faits de guerre dont Metz a été le théâtre dans les temps antérieurs.

Plus d'une année s'est écoulée entre la dernière des séances militaires de 1870 et la séance du 2 septembre 1871, la première après le blocus de la ville. M. de Bouteiller présidait, comme il avait présidé les séances militaires, mais dans des dispositions d'esprit bien différentes. Il ne s'agissait plus de fournir quelques distractions à des soldats bles-

sés ou malades, mais de trouver un autre local de réunion et empêcher que la Société ne disparaisse. Dans cette vue, le Bureau a pensé qu'il serait peut-être opportun de transférer son siège à Briey, où la Société possédait, en ce moment, un de ses membres les plus actifs et les plus autorisés, M. Gaston DE FAULTRIER, substitut au tribunal de cette ville. Par la présence de M. de Faultrier, et avec le concours de quelques autres Membres, on entrevoyait la possibilité d'y établir un domicile politique, ce qui n'empêcherait pas les réunions habituelles, à Metz, tant que les circonstances le permettraient.

Cette manière de voir, mise en délibération, a été votée à l'unanimité.

La séance suivante, du 14 décembre 1871, présidée par M. de Bouteiller, eut lieu à Metz, au siège ordinaire des séances, et elle marque dans les annales de la Société, en ce sens que le Président a fait connaître que, dans la nuit du 3 au 4 décembre, un violent incendie s'est déclaré dans l'imprimerie de M. Rousseau-Pallez, éditeur de la Société, et y a tout réduit en cendres. C'est ainsi qu'ont péri les ouvrages concernant l'histoire du pays : *Metz ancien*, par le Président d'Hannoncelles ; — la *Chronique de Jacomin Husson*, récemment publiée par M. Michelant ; — la *Statistique de la Moselle*, par M. de Chastellux ; — la *Biographie du Parlement de Metz*, par M. Emm. Michel ; — le *Mystère de Saint-Clément*, par M. Ch. Abel.

Mais la perte la plus sensible, pour la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle, est la destruction des deux manuscrits qui devaient paraître dans les Mémoires, et qui étaient dûs à M. Duplessis et à M. le R. P. Bach; en second lieu, la perte du *Pouillé* de l'ancien diocèse de Metz, par Dom Tabouillot, que M. Henri Lepage, de Nancy, faisait imprimer, à Metz, aux frais de la Société, et qui a été totalement anéanti par le feu. Les volumes de cette intéressante publication allaient être mis en circulation. Il n'en est resté qu'un exemplaire, provenant des *bonnes feuilles* que M. Lepage avait gardées après chaque correction, après chaque tirage. Cet exemplaire, qui a été conservé, et que M. Lepage estimait mille francs, appartient présentement, par legs, à la Bibliothèque municipale de Nancy.

Les séances subséquentes, à partir de celle du 14 décembre 1871, ont été tenues, à Metz, sous la présidence de M. de Bouteiller. Telles furent les séances du 11 janvier, du 15 février, du 14 mars et du 24 avril 1872. La séance du 4 juin de la même année, également présidée par M. de Bouteiller, a eu lieu à Briey, dans une des salles de la mairie que M. Rollin, maire, avait bien voulu mettre à la disposition de la Société.

Étaient présents : M. Rollin, maire de Briey; M. de Bouteiller; M. de Faultrier, secrétaire; M. Abel; M. Durand de Distroff; M. Bellevoye; M. Lorrain; M. de Tinseau; M. Waltriny; M. l'abbé Noël; M. le Sous-Préfet; M. Stoffels, Procureur de la Républi-

que ; M. de Preschac ; M. Clesse ; M. Ch. Roget ; M. de Lambertye ; M. Émile Gentil, de Mainbottel ; M. le Dr Sywykonsky ; M. Thomas, ingénieur des ponts-et-chaussées ; M. Weynante, agent-voyer ; M. l'abbé Pierre ; M. Becq et un grand nombre d'habitants de Briey et des environs.

Après avoir prié M. Rollin de vouloir bien prendre place au bureau, en qualité de Président d'honneur, M. de Bouteiller a ouvert la séance en quelques paroles, par lesquelles il remercia la municipalité de Briey de l'accueil fait, par elle, aux savants messins qui tiennent à continuer leurs études, comme auparavant, sur tout le pays mosellan, et qui pensent être secondés, dans leurs recherches historiques et archéologiques, par les personnes instruites et les hommes de loisir, qui habitent les rives du Woigot, de l'Orne, de la Crusne et de la Chiers.

M. de Bouteiller se félicita de se voir entouré d'une aussi nombreuse assistance, et il annonça que ce succès engagera la Société à prendre fréquemment Briey pour un centre de ses réunions, pendant la belle saison, et il espère que la Société pourra tenir, à Briey, deux ou trois séances, chaque année.

M. de Bouteiller ajouta :

« L'heure est solennelle pour notre Association historique : la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle vient prendre, à Briey, son siège légal. La Société a profité avec empressement de l'hospitalité qui lui était offerte si généreusement par la municipalité de Briey. Ce n'est pas seulement parce

que cette ville est le dernier chef-lieu d'arrondissement resté français de notre ancien département de la Moselle, c'est encore parce que les archéologues mosellans n'ont pas oublié que, dans ce pays, ils ont toujours trouvé des correspondants et des auxiliaires précieux pour l'avancement de la science historique. Nous espérons, dit-il, en terminant, ou, pour mieux dire, nous sommes certains que cet appui, plus précieux et plus indispensable que jamais, au milieu des ruines que nous traversons, ne fera pas défaut à la Société de Metz. Pour atteindre notre but, nous constituerons, dans Briey, une Section, ayant un Bureau spécial, avec un Vice-Président, un Secrétaire et des Membres, qui prendra le titre de *Société d'archéologie et d'histoire de Briey*. Cette Société aura son individualité propre et sa sphère d'action particulière, tout en entretenant des relations et des communications suivies avec le Bureau de Metz, qui demeure chargé de centraliser les travaux des deux Sections, sous la direction de son Président. »

M. Rollin remercie, au nom de ses concitoyens, la *Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*, de l'honneur qu'elle fait à la ville de Briey, en la prenant pour un centre de ses travaux. Il espère que cette bonne fortune littéraire et scientifique donnera une plus grande impulsion aux études historiques, et apprendra aux habitants à mieux connaître et, par suite, à mieux aimer leur pays natal.

Comme preuve que l'appel de la Société a été bien entendu, M. Rollin dépose sur le Bureau, au nom

de plusieurs personnes de la localité, divers documents inédits concernant l'histoire de Briey, notamment des plans et des dessins à la plume, des anciennes fortifications et des vues anciennes de Briey, des titres de famille remontant à deux siècles...

La première séance suivante a été tenue à Metz, le 18 juillet 1872. M. de Bouteiller, étant retenu à la mairie, M. Grellois a bien voulu remplir les fonctions de Président.

La deuxième séance, tenue également à Metz, le 22 août 1872, a été présidée par M. l'abbé Ledain. M. de Bouteiller était absent par indisposition.

L'émigration de M. de Bouteiller ayant nécessité le renouvellement du Bureau de la Société, le 13 mars 1873 :

M. Abel a été nommé Président ;

M. l'abbé Goullon et M. Migette ont été nommés Vice-Présidents ;

M. Jacquot a été nommé Secrétaire ;

M. Cordier, Secrétaire-adjoint ;

M. l'abbé Ledain, Secrétaire-Archiviste ;

M. Bellevoye a été maintenu dans ses fonctions de Trésorier.

Après son installation, M. Abel a organisé le Bureau de Briey, avec M. Rollin, maire, comme Président ; M. Stoffels, Procureur de la République, Vice-Président ; M. Preschac, Secrétaire et Trésorier ; M. l'abbé Noël, curé de Briey, archiviste. Mais il

n'y a pas eu de séance, à Briey, autre que celle du 4 juin 1872.

A Metz, il y eut séance, le 3 avril, sous la présidence de M. Abel ; le 8 mai, sous la présidence de M. l'abbé Goullon ; le 12 juin, sous la présidence de M. Migette ; le 10 juillet, encore sous la présidence de M. Migette ; le 14 août 1873, sous la présidence de M. Abel, ainsi que le 9 octobre et le 13 novembre ; enfin, la dernière séance publique a été tenue, comme d'habitude, à la Bibliothèque de Metz, sous la présidence de M. l'abbé Ledain, *Vice-Président* et *Secrétaire-Archiviste*.

Ce cumul de fonctions a été attribué, comme cela a été dit, à M. l'abbé Ledain, à la suite de la mort de M. l'abbé Goullon. A ce moment, M. Ledain a été proposé par M. Abel (séance du 14 août 1873), en qualité de Vice-Président, et cette proposition, que déclina tout d'abord M. l'abbé Ledain, a été maintenue avec insistance et votée à l'unanimité.

La Société décida encore que M. Ledain conserverait ses fonctions d'archiviste avec son nouveau titre, et qu'il continuerait de diriger l'impression des *Mémoires*, des *Bulletins*, et, en général, de toutes les publications de la Société.

Ces dispositions, arrêtées à l'unanimité, dans la séance du 14 août 1873, et consignées dans le dernier Bulletin imprimé de la Société, étaient comme ses dispositions testamentaires.

M. Abel, comme président, et M. l'abbé Ledain, en ses dites qualités, y ont été fidèles, ainsi que les

autres Membres qui avaient des Mémoires à faire imprimer ; mais, il n'y eut plus de séances tenues régulièrement, plus de Bulletins imprimés. De loin en loin, quelques Membres se réunirent pour constater l'existence de la Société, arrêter quelques décisions administratives, admettre quelques Membres nouveaux. Ceux-ci payaient leurs cotisations ; mais la plupart des autres, restés au pays, voyant le peu de vitalité de la Société, donnèrent leur démission.

Depuis longtemps déjà, M. Jacquot avait donné sa démission comme Secrétaire et comme Membre de la Société. M. l'abbé Ledain avait cessé d'exister, après avoir remis à M. Abel tout ce dont il avait été détenteur, et à peine avait-on encore le souvenir de l'antique Société, quand M. Abel mourut, le 2 mai 1895.

Alors, un Comité d'initiative s'est organisé parmi les 28 Membres survivants de la Société, et, dans une première réunion du 2 juillet 1896, on a nommé une Commission de liquidation, avec Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorier, ainsi que cela a été indiqué plus haut.

Cette organisation indispensable pour le but proposé, était l'opération la plus simple, mais pour faire une liquidation convenable, en distribuant équitablement aux Membres leurs parts de livres ou d'imprimés restés en dépôt, ou d'ouvrages susceptibles d'être encore imprimés pour être également distribués, il fallait disposer de ces livres ou imprimés, des manuscrits à imprimer ainsi que des reliquats

de numéraire et d'autres valeurs que possédait la Société, afin d'employer le tout au mieux des intérêts des Membres survivants.

Nous savions, à peu près, par M. Bellevoye, ancien Trésorier de la Société, ce que M. Abel a dû tenir de M. l'abbé Ledain, et ce que les archives, déposées à la Bibliothèque de la ville, pouvaient contenir.

Avec ces éléments, nous comptions, ainsi que nous l'avons relaté dans le procès-verbal de la première séance du 2 juillet 1896, réaliser les dispositions suivantes :

1° Remettre gratuitement aux Membres encore existants l'*Historique de la Société* (à rédiger), avec *trois Tables* (aussi à rédiger par ordre alphabétique) : l'une de ces Tables rappelant les noms de tous les Membres qui, à un titre quelconque, ont fait partie de la Société ; l'autre, mentionnant les travaux de ces Membres ; la troisième Table, devant servir de répertoire général et contenir toutes les matières renfermées et traitées dans ces travaux.

2° Aider les mêmes Membres survivants de la Société à compléter leurs collections de Bulletins ou de Mémoires par des achats, si cela ne peut avoir lieu autrement.

3° Distribuer aussi gratuitement aux mêmes Membres les exemplaires de manuscrits qui peuvent se trouver en dépôt, et que nos moyens financiers pourront nous permettre de faire imprimer.

Ces dispositions ont été publiées dans les journaux,

et nous les avons fait valoir près des autorités compétentes pour réclamer et obtenir la remise des archives avec tout ce qui a appartenu à la Société.

Le 26 août 1897, les Membres du Bureau élu, dûment convoqués, se sont réunis, comme la première fois, au siège de l'Académie, où ils ont été informés par le Président :

1° Qu'après de longues attentes et de nombreuses démarches à la mairie de Metz et à la Présidence de la Lorraine, les archives et les deux armoires de livres portant l'inscription : *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, ont été restituées et sont actuellement déposées au siège de l'Académie ;

2° Qu'il n'existe, ni dans ces armoires, ni dans les papiers renfermés dans quatre casiers en carton, qui représentent soi-disant les archives, aucune trace d'un travail manuscrit quelconque, de nature à être imprimé ;

3° En fait de Bulletins mensuels disponibles, il n'en existe pas non plus un seul, en dehors de l'exemplaire unique formant la collection de la Société, qui possède ainsi 15 fascicules, depuis l'année 1859, date de la fondation de la Société, jusqu'à l'année 1873.

Les premiers fascicules de 1858 et 1859 sont imprimés dans les volumes correspondants, des mêmes années, de la *Revue d'Austrasie*, alors en publication, et que, dans le principe, la Société avait choisie comme organe de ce qu'elle aurait à faire publier.

Mais, à partir de l'année 1859, toutes les impres-

sions ont été faites par la Société elle-même et en dehors de toute autre espèce de concours étranger.

4o Dix-huit volumes de Mémoires, dont l'un, le volume de l'année 1858, qui se trouve dans l'*Austrasie*, ont été imprimés avec des Bulletins annuels correspondants, à des intervalles indéterminés, ainsi que l'atteste le tableau suivant.

5o Le volume à publier, et qui contiendra l'*Historique* de la Société et les *Tables récapitulatives* de ses travaux, sera le XIXe et dernier volume de ses Mémoires, à moins que, suivant un espoir bien fondé, nous parvenions, avec le concours d'heureuses circonstances, à former encore un autre volume. Nous nous empresserions, dans ce cas, d'offrir cette surprise à nos co-souscripteurs, en compensation d'autres publications, que, dans le principe, nous avions compté pouvoir leur offrir, comme souvenir de notre ancienne corporation.

Table et ordre de publication des Mémoires et Bulletins de la Société d'archéologie et d'histoire.

Bulletins.			Mémoires.		
I	Vol. en . .	1858 (2)	I	Vol. en . .	1858 (4)
II	» » . .	1859 (3)	II	» » . .	1859
III	» » . .	1860	III	» » . .	1860
IV	» » . .	1861	IV	» » . .	1861
V	» » . .	1862	V	» » . .	1862

(2 et 3) Les Bulletins de 1858 et de 1859 se trouvent dans la *Revue d'Austrasié* (années 1858 et 1859).

(4) Le volume des Mémoires de 1858 se trouve dans le volume d'*Austrasie*, de l'année 1858.

Bulletins.				Mémoires.			
VI	»	»	. . 1863	VI	»	»	. . 1863
VII	»	»	. . 1864	VII	»	»	. . 1864
VIII	»	»	. . 1865	VIII	»	»	. . 1865
IX	»	»	. . 1866	IX	»	»	. . 1866
X	»	»	. . 1867	X	»	»	. . 1867
XI	»	»	. . 1868	XI	»	»	. . 1868 (1)
XII	»	»	. . 1869	XII	»	»	. . 1872
XIII	»	»	. . 1870	XIII	»	»	. . 1874
XIV	»	»	1871-72	XIV	»	»	. . 1876
XV	»	»	. . 1873	XV	»	»	. . 1879
				XVI	»	»	. . 1885
				XVII	»	»	. . 1887
				XVIII	»	»	. . 1888

Le volume I des *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire*, publiés à ce jour, contient les Bulletins :

1°	à la	page	233	et	suiv.	du	VIe	vol. de	l'*Austrasie*.
2°	»	»	285	»	»	»	»	»	»
3°	»	»	337	»	»	»	»	»	»
4°	»	»	392	»	»	»	»	»	»
5°	»	»	539	»	»	»	»	»	»
6°	»	»	585	»	»	»	»	»	»

et le travail de M. Dufresne, intitulé : *De l'origine de l'Intendance dans les Trois-Évêchés*. (*Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, page 273 (même volume de l'*Austrasie*).

---

(1) Le volume de 1858 a été détruit dans l'incendie de l'imprimerie Pallez-Rousseau, en 1871.

L'*Histoire des anciennes Sociétés savantes du Pays messin,* par M. Ch. Abel, p. 405 (même volume).

Notice sur un sceau épiscopal messin du Xe siècle, par M. E. Sauer, page 227 (même volume).

La *Restauration de la Chapelle des Évêques à la cathédrale de Metz,* par M. E. de Bouteiller, p. 266 (même volume).

Les *Tabellions et Notaires,* par M. Dufresne, p. 511 (même volume).

Les Voies romaines, par M. Ch. Abel, p. 212-249 (même volume).

Le volume II contient :

La Maison de Heu et le Miroir des Nobles de Hesbaye, par M. le comte Van der Straten, page 1.

L'*Histoire du rite de l'Église de Metz.* (Extrait du Mandement de Mgr l'Évêque de Metz, en date du 3 mai 1859), page 36.

Étude sur l'histoire du barreau à Rome, par M. Maguin, page 46.

Documents archéologiques sur le département de la Moselle, par M. V. Simon, page 57.

Les Catacombes de Rome, par M. l'abbé Noël, page 77.

Notice sur l'église Sainte-Ségolène de Metz, par M. Huguenin, page 5, pagination à part après 95.

Essai sur la vie de Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine, par M. l'abbé Curicque ; pagination à part après la page 64 de Sainte-Ségolène.

Le volume III contient :

Notice sur une lettre de Henri IV, par M. Cailly, page 1.

Notice sur Louvigny, par M. Henri Maguin, p. 17.

Notice sur Cheminot, id. p. 31.

Traité de l'Officinalité de Toul, de Jean Dupasquier, par M. Dufresne, p. 41.

Notice sur la Naumachie de Metz, par M. Abel, page 49.

Note sur des monnaies austrasiennes inédites, par M. Ch. Robert, page 61.

Notice sur la chapelle Sainte-Reinette, par M. Abel, page 69.

Note sur un voyage à Metz au seizième siècle, par M. de Bouteiller, page 77.

Notice historique sur le roi Théodore, par M. Ad. Lang, page 89.

Histoire de l'artillerie messine, par M. Lorédan Larchey, page 107.

Le volume IV contient :

Droit spécial des Trois-Évêchés, par M. Maguin, p. 1.

Notice sur les chênes enfouis dans la vallée de la Moselle, par M. V. Simon, page 26.

De l'influence des Phéniciens sur la civilisation grecque, par M. E. Lambert, p. 27.

Notice sur les Ordres de Chevalerie des États de Lorraine et de Bar, par M. V. Lang, page 65.

Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Sarreguemines, par M. J. Thilloy.

Notice sur un bas-relief représentant deux figures humaines dont le corps se termine en forme de poisson, par M. V. Simon, page 203.

Notice sur le jeu de dés et sur trois dés antiques, par M. V. Simon, page 209.

César dans le Nord-Est de la Gaule, par M. Ch. Abel, page 217.

Le volume V contient :

Notice sur les antiquités des Musées de Mayence et de Wiesbaden, et sur quelques autres antiquités des bords du Rhin et de ceux de la Moselle inférieure, par M. l'abbé Ledain, page 1.

Un Procès au quinzième siècle, devant la Cour de Vy. — Jean de Toullon, par M. le comte Van der Straten-Ponthoz, page 79.

Notice sur Ennery, par M. de Bouteiller, page 103.

Études sur les origines de Metz, de Toul et de Verdun, par le R. P. Bach, page 141.

De la représentation artistique de l'Assomption de la Sainte-Vierge Marie, à Metz, durant le moyen-âge, par M. Ch. Abel, page 253.

Sceau et monnaies de Zuentibold, roi de Lorraine (895-900). Monnaie de son successeur Louis, fils d'Arnould (900-911), par M. Ch. Robert, page 273.

Antiquités égyptiennes du cabinet de M. V. Simon, page 277.

Le volume VI contient :

Hannès Krantz, ennemi de la cité de Metz, (1485-1493), par M. E. de Bouteiller, pages 1-38.

Origines gauloises de quelques villes (Essai philologique sur les), par le R. P. J. Bach, pages 39-63.

Passage du Testament de Saint-Remi (Sur un), par J. Thilloy, page 65-74.

Notice sur l'anneau de saint Arnould, évêque de Metz, par M. Victor Simon, pages 75-78.

Notice sur une villa romaine, découverte dans la forêt de Cheminot, par M. Victor Simon, p. 79-81.

Notice sur des Vases en terre cuite, appartenant aux premiers temps chrétiens, par M. V. Simon, p. 83-85.

Agnès, comtesse de Deux-Ponts, dame de Bitche, en 1297, p. M. Jules Thilloy, pages 97-117.

Les bords de l'Orne, par M. Anatole Durand, pages 119-164.

De la classification des Armoiries, par M. H. de Sailly, pages 165-193.

L'Œuvre du peintre-verrier Herman, à la cathédrale de Metz, par M. Ch. Abel, pages 195-231.

Le volume VII contient :

Robert II de La Marck, pensionnaire de la cité de Metz, par M. E. de Bouteiller, pages 1-149.

Recherches sur la cathédrale carlovingienne de Metz, par M. Em. Michel, pages 149-159.

Frauenberg, par M. J. Thilloy, page 159-205.

Seconde Notice sur l'anneau de saint Arnould. (Défense de la première), pages 205-219.

Notice sur Lorry-lès-Metz, par M. E. de Bouteilller, pages 219-257.

Note sur une charte de 1458, concernant Thionville, par M. Gaston de Faultrier, pages 257-265.

Notice sur des fouilles dans les rues des Prisons-Militaires, du Four-du-Cloître, des Piques, Mazelle et Saint-Charles, par M. Lorrain, pages 265-281.

Le volume VIII contient :

Notice sur les archives de la ville de Metz, par M. V. Jacob, pages 1-2.

Le Dit des trots morts et des trois vifs dans le département de la Moselle, par M. Ch. Abel, p. 31-33.

Notice historique sur Chambley, par M. Gaston de Faultrier, pages 33-75.

Inscriptions de Troesmis, par M. Charles Robert, pages 75-83.

Mémoires sur les habitations gauloises et sur les vestiges qu'on en trouve dans les provinces de l'Est, par le R. P. Bach, 83-97.

Catalogues des monnaies et médailles messines de la collection de la ville, par M. V. Jacob.

De la corporation des imprimeurs-libraires de la ville de Metz, par M. de Chanteau, pages 143-180.

Le volume IX contient :

Des conférences publiques à Metz et à Paris, au dix-huitième siècle, par M. C. Cailly, pages 1-7.

Châtel-Saint-Germain, par M. E. de Bouteiller, pages 7-53.

Étude sur le Pallium et le titre d'archevêque, jadis

portés par les évêques de Metz, par M. Ch. Abel, pages 53-139.

Forêts des Gaules. (Recherches philologiques sur les origines qui s'y rapportent), par le R. P. Bach, pages 139-153.

Le château-fort et l'église de Sancy, par M. Preschac, pages 153-167.

Plappeville, par M. Viansson, pages 167-199.

Histoire d'un interrègne à Metz, par le R. P. Bach, pages 197-209.

Le volume X contient :

Un autographe du père de Bossuet, par M. Dommanget, pages 1-13.

La Faune des Gaules. (Recherches sur les origines qui s'y rapportent), par le R. P. Bach, pages 15-53.

Notice historique sur Mardigny, par M. Durand de Distroff, pages 55-87.

Notices historiques sur quelques anciennes familles messines, à l'occasion d'un tableau attribué à Rembrandt, par M. le baron de Couët de Lorry, pages 89-109.

Dom Tabouillot, par M. Dommanget, p. 111-128.

Claire Tabouillot, Barbe Henri. Appendice à l'*Étude sur Nicolas Dom Tabouillot,* par M. Dommanget, pages 129-161.

Première excursion dans le Barrois mosellan, par M. Sailly, pages 161-206.

Essai sur d'anciens ivoires sculptés de la cathédrale de Metz, par M. Ch. Abel, pages 207-259.

Le volume XI contient :

Notice historique sur la Terre des Étangs, par M. de Couët de Lorry, pages 1-22.

Borny, par M. Viansson, 23-32.

Boppard sur le Rhin et le Monastère de Marienberg, par M. Georges Boulanger, pages 33-35.

Les Cités armoricaines. Étude de géographie ancienne, par le R. P. Bach, pages 55-71.

Origine des Hallebardiers espagnols, par M. Cailly, pages 71-81.

Monnaies mérovingiennes, Catalogue des Monnaies de la Collection de la ville de Metz, par M. Victor Jacob, pages 81-99.

Le premier Catalogue des Monnaies et Médailles messines se trouve au volume VIII.

Deuxième excursion dans le Barrois mosellan, par M. de Sailly, pages 99-195.

Étude historique et archéologique sur la civilisation de la Gaule au Ve siècle, par M. Duplessis, pages 195-215.

Saint-Clément. Étude pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Clément, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, par le R. P. Bach, pages 215-231.

Grotte de Saint-Clément. Notice historique sur la Grotte de saint Clément au Sablon, par le R. P. Bach, pages 231-245.

Menhirs. Origine et but de leur édification, par M. Duplessis, pages 243-267.

Les Écoles de la Gaule romaine et ses Rhéteurs,

jusqu'à la chute de l'Empire romain, par M. Duplessis, pages 267-287.

Le volume XII contient :

L'*Histoire de l'ancienne Chatellenie et Prévôté de Conflans en Jarnisy,* par M. Clesse, notaire honoraire, à Conflans, pages 1-225.

Notes pour servir à la *Biographie de quelques Messins* des siècles passés, par M. de Bouteiller, pages 225-253.

Le volume XIII contient :

Musée de la ville de Metz, par M. Charles Lorrain :

Antiquités gréco-étrusques, pages 1-25 ;

Antiquités gallo-romaines, pages 25-105.

Catalogue des Monnaies gauloises de la ville de Metz, par M. Victor Jacob, pages 105-133.

Les Catalogues des autres monnaies et médailles se trouvent dans les volumes VIII et XI.

Le tombeau de Louis-le-Débonnaire, par M. Augeste Prost, pages 133-141.

Notice sur Hayes, Lue et Marivaux, par M. le baron de Couët de Lorry, pages 141-164.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Metz, par M. Jules Quicherat, précédé de l'historique de ce catalogue, par M. Victor Jacob, pages 164-338.

Origines de la commune de Briey, par M. Ch. Abel, pages 339-371.

Le volume XIV contient :

Musée de la ville de Metz, par M. Charles Lorrain. Moyen-âge, page 59.

Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Metz, accompagné d'une *Table alphabétique,* et suivi des *Marques des Imprimeurs messins,* par M. Victor Jacob, pages 59-329.

Catalogue des Incunables, page 61 ;
Livres imprimés à Metz, page 313 ;
Marques d'imprimeurs messins, page 315 ;
Table alphabétique, page 329.

Les Paraiges messins, par M. Aug. Prost, pages 343-555.

Le volume XV contient :

Plusieurs Notices d'architecture et de numismatique, suivies d'une Table générale des matières, par M. l'abbé Ledain, Secrétaire-Archiviste de la Société.

PREMIÈRE NOTICE : Découvertes numismatiques. — Monnaies espagnoles des XVe et XVIe siècles, pages 1-21.

DEUXIÈME NOTICE : Une découverte numismatique dans le département des Vosges. — Monnaies romaines, pages 21-27.

TROISIÈME NOTICE : Découvertes curieuses et inédites dans les départements de la Moselle et du Bas-Rhin, de monnaies d'or, d'argent et de billon,

frappées aux deux époques du Moyen-âge et de la Renaissance, pour des Rois de France et d'Angleterre, des Ducs de Bar, de Luxembourg et de Juliers, des Comtes de Ligny et de Hollande, et pour les cités de Metz, de Bâle et de Francfort-sur-le-Main, pages 29-51.

—

QUATRIÈME NOTICE : Découverte, en 1873, près de Sarrebruck, de monnaies d'argent du Moyen-âge, des Duchés de Lorraine, de Luxembourg et de Juliers, du Comté de Nassau-Sarrebruck, de l'Archevêché de Trèves, de l'Évêché de Metz et de la Cité de Strasbourg, pages 51 à 79.

—

CINQUIÈME NOTICE : Découverte, en 1855, à Bligny, près d'Arcis-sur-Aube, de Deniers d'argent des Rois carlovingiens, pages 79-99.

—

SIXIÈME NOTICE : Découverte de monnaies d'argent carlovingiennes, impériales et épiscopales du x[e] siècle, à Ébange, annexe de Florange, près de Thionville, pages 99-136.

—

SEPTIÈME NOTICE : Découverte, à Saint-Wendel près de Sarrebruck, de monnaies d'argent du Moyen-âge, des Duchés de Lorraine et de Luxembourg, du Comté de Nassau-Sarrebruck, de l'Archevêché de Trèves, des Évêchés de Toul et de Metz, et de la Cité de Strasbourg, pages 137-160.

—

HUITIÈME NOTICE : Découverte, en 1874 et en 1875, à Metz, d'objets divers en terre cuite de l'époque gallo-romaine, pages 161-195 et 196.

Appendice-Extrait (pages 197-216) du Cérémonial de Saint-Arnould, manuscrit du XIIIe siècle, pages 217-257.

Notes (pages 217-257) :

Note A. L'antique Église de Saint-Pierre, 235.
» B. Le mur d'architecture romane, 258.
» C. Les inscriptions des carreaux de terre, 252.
» D. Le nouveau Temple de la Confession évangélique, 254.
» E. L'Oratoire des Templiers, 255.
» F. L'ancienne Église de Saint-Jean, 256.

Variétés :

Une inscription sépulcrale, 259.
Antiquités celtiques, près d'Ancy-sur-Moselle, 260.
» » près de Lessy, 269.
Un cimetière antique, près Morhange, 263.
Antiquités gallo-romaines, près Louvigny, 263.
Dépôt considérable de monnaies romaines, découvert au fond d'une source minérale, à Bourbonne-les-Bains (Département de la Haute-Marne), 268.
Un sceau de la Cathédrale de Metz, à Édimbourg en Écosse, 273.

Le volume XVI contient :

Ce volume se compose de trois parties, dont la

première est *Une explication historique des Antiquités trouvées à Merten,* par M. Abel, pages 1-41.

Le *Catalogue du Musée Migette,* actuellement à l'hôtel de ville, dressé par Auguste Migette, et précédé d'une Notice sur M. Migette, par M. Adolphe Bellevoye, pages 41-173.

Une Note supplémentaire sur le *Sceau de la Cathédrale,* par M. l'abbé Ledain, pages 173-213.

La seconde partie du volume est une *Étude,* par M. Prost, *sur la Cathédrale de Metz* et ses édifices actuels, ainsi que sur ceux qui les ont précédés ou accompagnés depuis le v[e] siècle. Volume de 457 pages.

La troisième partie de ce volume est un supplément de 9 planches de gravures du *monument de Merten,* par M. Abel.

Le volume XVII contient :

Souvenirs de Villers-Bettnach, par M. l'abbé Ledain, 1-23.

Les Feux et la Roue flamboyante de la Saint-Jean, à Sierck, sur la Moselle, par M. l'abbé Ledain, pages 23-47.

Avertissement, par M. l'abbé Ledain, pages 49-51.

Ancienne Prévôté de Sierck, pages 51-105. — Sous ce titre se groupent les cinq divisions :

1° *Le Château de Calembourg,* avec plan, par M. le comte de Villers, pages 51-73 ;

2° Un *Extrait de lettre de M. l'abbé Bettinger, ancien curé à Waldweistroff,* pages 73-77 ;

3o *Table chronologique des Comtes et Seigneurs de la Maison de Sierck. — Observations sur la Table chronologique de la Maison de Sierck,* par M. l'abbé Ledain, 77-81 ;

4o *Ancienne Maison de Sierck. Notices sur la ville et la Maison de Sierck,* extraites de l'archive du château de Bourgesch, par M. le marquis de Villers, pages 81-83 ;

5o *Lettre de M. le Marquis de Villers à M. R....,* pages 83-90.

Arriéré archéologique mosellan, par M. Ch. Abel, pages 105-125.

La Chaire à prêcher de la Cathédrale de Metz, et Bossuet, par M. Ch. Abel, pages 125-171.

Les deux Monuments de Merten et de Hedernheim, par M. Aug. Prost, pages 171-197.

Le Tombeau de Louis-le-Débonnaire, au Musée de Metz, par M. Ad. Bellevoye, page 197-205.

Achats de Monnaies et de Médailles, pour le médailler de la ville de Metz, par M. Ad. Bellevoye, pages 221-259.

Vue générale de l'église paroissiale de Sierck, par M. l'abbé Ledain, pages 221-259.

Quelques réflexions sur l'utilité des Archives, par M. l'abbé Ledain, pages 259-365.

Musée de la ville de Metz. Statues et objets archéologiques, au Musée Migette, à l'Hôtel de ville, par M. Ad. Bellevoye, pages 265-295.

Le volume XVIII contient :

La Paroisse de Longuyon et son église collégiale Sainte-Agathe, par M. Ch. Abel. Un volume de 111 pages, avec gravures.

Le volume XIX contient :

L'historique de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle, et les *Tables des matières* traitées par les Membres de cette Société durant son existence, par M. Box, Président de la Commission de liquidation de cette Société.

Le XXe volume contient :

Le Pouillé de l'ancien Diocèse de Metz, avec cartes topographiques, par M. l'abbé N. Dorvaux, Professeur au grand Séminaire de Metz.

INDICATION DES TRAVAUX

DES MÉMOIRES ET DES BULLETINS

Par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

---

1. Docteur Abel.

Abbaye Saint-Pierre. — Ad fines. — Alsace. Bulletin de la Société historique. — Amphithéâtre de Metz. — Antiquités étrusques. — Antiquités à Gros- et Petit-Bliedestroff, à Rouhling. — Antiquités gallo-romaines de Fleury ; — id. de Metz ; — id. du Pont Saint-Germain. — Antiquités de Merlebach ; — id. de Merten. — Lunette d'Arçon ; — id. de Thionville ; — id. de Kirschnaumen. — Archéologie. Sa néces-

sité. — Archéologie en Allemagne. — Architecture messine du xve siècle. — Architecture des bords de la Loire. — Assomption au Moyen-âge. — Autel portatif. — Arriéré archéologique. — Avenue Serpenoise. — Avocats de Metz.

Barbe (Sainte-). — Basiliques. — Bas-reliefs. — Bibliothèque de Metz. — Blé ancien conservé. — Bliesbrück. — Bossuet à Metz. — Boulay. — Bousse. — Brunehaut. — Bruneschild.

Carte des Gaules. — Cartulaire du Moyen-Rhin. Castrum wabrense. — César, Jules. — César sur le Rhin. — César dans la Gaule. — César dans le N.-E. des Gaules. — Pont de César sur le Rhin. — Chaire à la Cathédrale et Bossuet. — Chérisey. — Cloches. — Coin-lès-Cuvry. — Colbert, lettre. — Communications. — Congrégation de Notre-Dame. — Congrès de la Sorbonne. — Conservation du blé. — Couvent des Madeleines.

Découvertes archéologiques arriérées. — Denting. — Dessins, vieux monuments à dessiner. — Dirona. — Dit des trois morts et des trois vifs. — Dyptiques de Metz.

Echternach. — Egenhard, portrait. — Églises antiques. — Église Saint-Vincent. — Église de Terville. — Église de Morlange. — Église de Sainte-Ruffine. — Église de Gandern. — Église de Rozérieulles. — Église de Volkrange.

Falkenstein. — Fameck. — Flastroff. — Fleury.

— Fouilles de la rue Mazelle. — Fresnoy. — Frumentations.

Gandern. — Graully. — Gravure des neuf Preux.

Inscriptions. — Inscriptions de Schorbach et de Rodemack. — Ivoires sculptés de la Cathédrale de Metz.

Lellig, pierre tombale. — Les neuf Preux. — Lessy. — Lettre sur divers sujets. — Liturgie messine. — Liturgie dans la Moselle. — Longuyon. — Lorry-Vigneulles. — Louis XI. — Louis XIV. — Lycée de Metz.

Macker. — Madeleines de Metz. — Maison du Voué. — Mazelle. — Médailles hébraïques. — Merlebach. — Monnaies de Beurich ; — id. d'Usselkirch ; — id. de Metz. — Monnaies gauloises ; — id. d'or mérovingiennes. — Monuments à dessiner. — Morlange. — Mortiers en pierre. — Morts, Pont des. — Moules et mortiers. — Moyen-Pont. — Musée à Beauregard ; — id. de Nuremberg.

Naumachie de Metz. — Norroy-le-Veneur. — Notre-Dame de la Ronde. — Nuremberg.

Orientation des églises. — Origine de Briey. — Ottange.

Pallium. — Peintures murales ; — id. à l'hôpital Saint-Nicolas. — Pierremont (Saint-), bas-reliefs. — Pierre tombale de la rue des Clercs. — P. Bourderesse. — Pierre (Saint-). Restes de l'abbaye. — Pier-

revillers. — Poërson, famille. — Portrait de la Cathédrale. — Poteries acoustiques. — Prieuré des Templiers, à Bousse. — Puits à bascule.

Reinette (Sainte-), chapelle. — Rémilly. — Revue d'un artiste de Société savante. — Richier Legier. — Rodemack. — Rouhling. — Rozérieulles. — Ruelles. — Rues de Metz. — Ruffine (Sainte-).

Sancy. — Schorbach. — Sébastien (Saint-). — Sociétés savantes, à Metz. — Société des recherches utiles, à Trèves. — Sorbonne. — Station postale, à Metz.

Terville. — Théâtre de l'Université de Pont-à-Mousson.

Vin de Pâques. — Voies romaines de la Moselle ; — id. au-delà de Thionville ; — id. à Rozérieulles ; — id. à Bellecroix ; — id. à Volkrange.

---

2. Anonymes.

Dégagement de la Cathédrale de Metz.
Ramstein et Mouterhouse.

---

3. Auburtin, abbé.

Église de Bousse.
Inscriptions de Saint-Pierremont.

---

4. Bach, R. P.

Abbaye Saint-Clément de Metz. — Antiquités celtiques et gauloises ; — id. romaines.

Cités armoricaines. — Civilisation druidique et romaine.

Druidisme.

Édit de Nantes, révocation. — Essai philologique sur l'origine de quelques villes.

Forêts des Gaules.

Grotte de saint Clément, au Sablon.

Habitations gauloises.

Interrègne épiscopal.

Macher, radical.

Origines celtiques de la Moselle ; — id. de Metz, Toul et Verdun. — Origine de Divodurum Mediomatri ; — id. de Saverne.

Pièces dramatiques du Collège de Metz au Théâtre des Jésuites. — Poteries acoustiques.

Vierges noires.

---

5. Le Baron DE ***.

Gravure des neuf Preux du XVe siècle.

---

6. BATHIAS.

Monnaies trouvées à Coume.

---

7. BAUDOT.

Many. Touvaille faite à Many.

---

8. BAYER.

Longuyon. Charte du VIIe siècle, relative à.

---

9. BÉGIN.

Dom Tabouillot.

---

18. BELLEVOYE, Ad.

Achat de médailles pour la Musée de Metz. — Alphabet orné. — Autel de la Cathédrale de Metz.
Catalogue des objets du Musée Migette. — Cheminot, inscriptions.
Gorze, médailles.
Notice sur M. Migette.
Sceau de la Société. — Souty, couverts offerts.
Tombeau de Louis-le-Débonnaire.

11. BENOIT, L.

Anecdote sur Lutzelbourg. — Carrelage de Sarrebourg. — Divinités celtiques de Sturzelbronn. — Fénétrange. — Inst. com. du Westrich. — Lutzelbourg, Antoine de. — Pierre tombale d'Arnould Souart.

12. BERGA.

Compte rendu des recettes et des dépenses en 1858, 1859, 1860, 1861.

13. BERGMANN, abbé.

Notice sur Gorze.

14. BERTRAND, Alexandre.

Commission topographique de la Gaule. — Voies romaines, Observatoires.

15. BOLLEMONT, DE.

Ancy. — Bouteiller, trouvailles mérovingiennes. — Bulletin de l'Institut artistique liégeois. — Mémoires

de la Sociétté archéologique lorraine. — Promenade à Ars, Jouy, Gorze. — Promenade à Fèves, Norroy-le-Veneur. — Sépultures antiques. — Waville, Église de.

16. Bouchotte, Émile.

Étude sur les mesures anciennes.

17. Boulangé, G.

Bayer de Boppard. — Boppard et Marienberg. — Waville, église et peintures.

18. Bouteiller, de.

Ancy. — Anglemur, Porte. — Antiquités de Faulquemont. — Arcades de la Cathédrale. — Archéologie en Suisse. — Arnold Ier. — Arsenal de Metz. — Aubusson de la Feuillade. Sépulture.

Beauchez Jean. — Bénédictins célèbres. — Berga, biographe. — Biographie de quelques Messins. — Bombardes trouvées à Metz. — Bourse (La) d'un Messin.

Carmes. — Catalogue des monuments mérovingiens. — Cathédrale, ornementation. — Chapelle des Évêques. — Charlemagne. — Château d'Ottange. — Châtel-Saint-Germain.

Dictionnaire archéologique de la Moselle.

Église Saint-Arnould. — Église Saint-Martin. — Église de Queuleu. — Église de Plappeville. — Église de Sillegny. — Église de Sancy. — Église Sainte-Marie. — Église des Célestins. — Éloge de V. Simon. — Ennery. — Eucaire (Saint-). Crypte.

Ferry, Pierre. -- Fouilles à la Cathédrale. — Fouilles à la Citadelle.

Franz de Sickingen.

Gravure des neuf Preux.

Hannes Krantz. — Histoire de Jules César, par Napoléon. — Histoire de Metz militaire. — Hodographie messine.

Inscription funéraire de P. Perrot.

Jean (Saint) de Dijon. — Jeu de Dames, à Metz. Jobal, abbé de.

Landremont. Famille de. — Livres anciens. — Lorry-lès-Metz. — Lorry-lès-Vigneulles.

Mardelles. — Martin (Saint-). Église. — Martin (Saint-). Statuette de. — Montigny, trouvailles. — Morlanne. — Musée d'Épinal.

Notre-Dame du Clairvaux. — Notre-Dame de la Ronde.

Oratoire des Templiers. — Orgues anciens de la Cathédrale. — Ottange. Château d'.

Peintures de Saint-Eucaire. — Pierres antiques. — Pierres tombales, aux Récollets. — Pont de la Grève. — Portail. — Promenade archéologique à Saint-Martin-au-Bois.

Récollets, trouvailles. — Religieux Bénédictins. — Rembrandt. — Robert II de la Mark. — Rues de Metz (à nommer).

Saint-Livier, religieux. — Sancy. — Boulay, château. — Sceaux de Metz. — Sépulture de M. d'Aubusson. — Sépultures de la Chapelle des Évêques. — Siège de Metz en 1518. — Sigillographie messine.

— Sorbonne. — Statistique de l'arrondissement de Sarreguemines. — Statistique monumentale. — Statuette de Charlemagne.

Tablean de Rembrandt. — Temps historiques. — Trouvailles, rue Marchant. — Trouvailles, Montigny. — Trouvailles, Puzieux. — Trouvailles, rue des Trinitaires.

Voies romaines. Rapport. — Voyage à Metz, au XVI[e] siècle.

---

19. Box.

Historique de la Société d'archéologie et d'histoire.

Table de tous les Membres de cette Société.

Sommaire des textes des volumes I à XIX.

Travaux des Membres par ordre alphabétique des noms.

Table générale des matières par ordre alphabétique.

Musée de Pirmasens.

---

20. Braux, de.

Gravure des neuf Preux.

---

21. Bussy, de.

Armes de Navarre. — Étymologie de Divodurum. — Étymologie de Manheules. — Étymologie de Macker. — Géographie des Gaules. — Hachures héraldiques. — Hercule, vainqueur des géants. — Le Goullon. — Macker. — Mardelles. — Monnaies de Mâcon. — Noms celtiques. — Origine celtique de plusieurs noms. — Prothèse dentaire. — Tulle, origine.

---

22. BUVIGNIER.

Conz-la-Grandville (La Harouille, à).

23. CAILLY (DE).

Arnould (Saint-). Watillon. — Archéologie judiciaire.

Blé. (Histoire de la conservation du). — Bourgeoisie messine au xve siècle. — Bulletin de la Société philomatique de Verdun.

Causerie d'archéologie judiciaire. — Clairvaux. (Abbaye de). — Conférences publiques à Metz.

Gravure des neuf Preux. — Hallebardiers espagnols. — Jeu de Paume. — Lettre de Henri IV. — Malacher. (Noblesse de Jeanne). — Nennig. — Noblesse. (Lettres de). — Paraiges messins. — Peintures murales de N.-D. de Clairvaux. — Porte des Allemands. (Trouvailles). — Promenade archéologique à Gorze. — Verdun. (Mémoire de la Société philomatique). — Urville.

24. CABÉ, Ad.

Barst. (Monuments gaulois). — Lemberg.

25. CAPELLI.

Badigeon.

26. CHABERT.

Queuleu-Plantières. (Église).

27. CHANTEAU (DE).

Corporation des imprimeurs-libraires.

28. CHAUSSIER (l'abbé).

Anneau de saint Arnould.

29. CHESNY (DU).

Rue Mazelle.

30. CLAUDIN.

Bibliothèque de Metz. (Livres illustrés).

31. CLERCX.

Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace. — Carmes. (Église). — Collégiale Saint-Sauveur. — Chroniques messines. — Hiérapel. (Inscriptions). — Monnaies à Pierrevillers. — Nexirue. — Norroy-le-Veneur. — Sépulture des enfants au moyen-âge. — Tumulaire, pierre (d'un Templier).

32. CLESSE.

Histoire de Conflans.

33. CLOUET.

Longuyon. (Charte).

34. COCHET (l'abbé).

Archéologie céramique. — Calmet, Dom, Lettre inédite. — Sépultures gallo-romaines. — Trouvailles de Kirchnaumen. — Trouvailles mérovingiennes. Bouteilles.

35. COËTLOSQUET (DU).

Juliers. (Monnaie).

36. COMBIER.

Laon. (Archives).

---

37. COSTE.

Bitche. (Limites de l'ancien comté). — Puits à bascule.

---

38. COUËT DE LORRY (Baron de).

Droits du Chapitre et des Seigneurs de Plappeville. — Enghien. (Voir plus bas : Lettre de sauvegarde de Condé). — Familles messines. — Familles de Goz et des Hasards. — Laitre. — Lecoq. — Legoullon. — Haye. — Lettre de sauvegarde. — Lorry-Vigneulles. — Plappeville. — Terre des Étangs.

---

39. CREULY.

Épone (Déesse). — Inscriptions au Musée de Metz. — Musée.

---

40. CURICQUE (l'abbé).

Antiquités romaines, à Flastroff. — Flastroff et son pèlerinage. — Flastroff. (Trouvailles). — Liturgie messine. — Marienfloss. (Bull.) — Monnaies et armes de Meinsberg. — Rustroff. — Temps préhistoriques. — Sierck. (Gravure). — Marguerite de Bavière.

---

41. CUVIER.

Louis Desmazures.

---

42. DARRAS.

Arbres enfouis. — Macher radical. — Prononciation du *X* en grec. — Sainte-Barbe. — Vincentrue.

---

43. DEBLAYE (l'abbé).

Reliques de saint Livier.

44. DESGOUTINS.

Enceintes antiques du Pays de Briey. — Notice archéologique de Briey et des environs. — Verdun. Mémoire de la Société philomatique.

44. DEMOGET.

Église de Morlange. — Oratoire des Templiers. — Peintures à fresques (Metz).

45. DENIS, Ad.

Bliescastel. (Antiquités). — Voie romaine sur Bliescastel. — Sarreguemines. (Notice historique).

47. DOMMANGET.

Académie archéologique de Belgique. — Annales de Saint-Waast. — Alsace. (Société historique). — Antique usage de saluer, quand on éternuait. — Antiquités en Algérie. — Antiquités à Dombasle. — Archéologie lorraine. — Autographe de Bossuet. — Bulletin. (Institut liégeois). — Chênes enfouis. — Commission d'impression des Mémoires. — Dombasle. — Éloge de saint Simon. — Hesbaye. (Promenade). — Histoire de Jametz. — Jacobi. (Ancienne famille). — Manuel de la Meuse. — Mémoires académiques archéologiques de Belgique. — Mémoires. (Société d'archéologie et d'histoire de Châlons ; — id. de Liége). — Mémoires. (Société d'archéologie lorraine).

— Mesures anciennes. — Meuse. (Manuel). — Musée de Metz. — Promenade archéologique près de Liége. — Purnot. — Rocher de Mad. — Saint-Olive. — Saverne. — Simon (hom). — Tablettes liégeoises. — Tabouillot. — Vierges, les (de Verdun). — Willibrord (Saint).

---

48. DONET (Mgr).

Cathédrale de Metz.

---

48. D'OTREPPE DE BOUVETTE.

Rapport sur un ouvrage de M. Dommanget.

---

49. DORVAUX N. (l'abbé).

Pouillé de l'ancien diocèse de Metz avec Atlas, par M. l'abbé Bourgeat.

---

50. DUFRESNE.

Arches de Jouy. — Archives de Toul. — Bague romaine. — Dupasquier. (Mémoires de). — Édit de Nantes. — Epone. (Déesse). — Intendance (de l'), dans les Trois-Évêchés. — Lettre autographe de Bossuet, — Lettre de la reine Marie à Charles V. — Louvigny. — Monnaies de Mandern. — Officinalité de Toul. — Sablon. (Trouvailles). — Tabellions et Notaires. — Tombeau de Louis-le-Débonnaire. — Toul. (Dyptique).

---

51. DUMAST.

Itinerarium Galliæ.

---

52. DUPLESSIS.

Age de cuivre. — Borny. — Civilisation de la Gaule au ve siècle. — Écoles de la Gaule romaine. — Essai sur l'origine de l'Austrasie. — Langue celtique. — Menhirs. (Origine et but). — Pouillé de Metz. — Sufflamens. — Théogonie gauloise et romaine.

---

53. DUPONT DES LOGES (Mgr).

Chant religieux de Metz. — Histoire du Rit de Metz.

---

54. DURAND, Ant.

Ancerville. (Promenade). — Arnould (Saint-). — (Généalogie de). — Aube. (Église). — Bulletin de la Société d'émulation des Vosges. — Furstemberg. (Les deux). — Garin de Loherain (roman). — Histoire des Carolingiens. — Liste des Nobles de la ville de Metz. — Noblesse de Metz. — Olley. (Église). — Paguet. (Cabinet d'antiq.). — Raigecourt. (Généalogie). — Sceaux de Metz.

---

55. DURAND DE DISTROFF.

Mardigny. — Société d'archéologie de Luxembourg. — Sigillographie messine. — Sigillographie de Toul.

---

56. EMEL (l'abbé).

Bréviaire romain. — Crypte de Saint-Eucaire. — Place Saint-Louis. (Fouilles). — Rouhling.

---

57. Faultrier (de).

Arsenal de Metz. — Blaise, Saint-. (Chapelle). — Briey. (Blason). — Bulletin de l'Institut archéologique de Luxembourg. — Chambley. — Chartre de Thionville. — Des Robert. (A la mémoire de). — Fragments archéologiques, à Metz. — Gardeur Lebrun. — Hombourg-sur-Caner. — Labeuville, Tantelainville. — Luttange. — Maisons de Cormontaigne et Gardeur Lebrun. — Murailles romaines à Chèvremont. — Numismatique bourgeoise. — Promenade archéologique à Hombourg. — Bousse. — Promenade ant. à Metz. — Trouvailles de Puzieux. — Voyage de Lyon à la Croix-Rousse.

58. Follie.

Chênes enfouis.

59. Fournier.

Découvertes à Pagny. — Jeu des Dames, inventé à Metz. — Porte des Allemands, à Metz.

60. Grosse, J.

Découverte numismatique à Rémering. — Fouilles au Bischwald.

61. Guérard (l'abbé).

Longuyon. (Église).

62. Guercy.

Bibliothèque de la Société. — Concours de dessin.

— Lorry-devant-le-Pont. (Peintures murales). — Ordre des Templiers. — Rozérieulles. (Église). — Vaux. (Notice).

63. GŒURY (l'abbé).

Richemont. (Tombe Lellig).

64. GUÉRIN.

Marbres antiques. — Mardigny. (Ancienne bombarde).

65. HALLEZ D'HARROS.

Congrès archéologique de Reims. — Ermites du Saint-Quentin. — Henri IV. (Lettre inédite). — Longeville-lès-Metz. — Publications de la Société philomatique de Verdun. — Tables généalogiques de la Maison de Lorraine. — Verdun. (Mémoires de la Société philomatique).

66. HARO, Aug. (Dr).

Cranéologie étrusque. — Déesse Fièvre.

67. HENNING.

Découvertes à la Cathédrale. — Oratoire des Templiers.

68. HUGUENIN.

Église Sainte-Ségolène.

69. ISMEUR.

Trouvailles du Sablon.





70. JACOB, Victor.

Arbalétriers de Metz. — Archives de la ville. — Antiquités à Sainte-Fontaine. — Cartes à jouer. — Catalogue des Incunables. — Catalogue des manuscrits. — Catalogue des monnaies gauloises. — Catalogue de la collection de la ville de Metz. — Catalogue des monnaies mérovingiennes. — Catalogue des monnaies messines. — Étymologie de Metz. — Florin d'or de Lenoncourt. — Marly-au-Bois. — Monnaies trouvées à Mont et Marsal. — Rue Cour-aux-Poules, à Metz. — Sociétés de tir.

71. JACQUEMIN.

Dallage archéologique. — Église de Bousse. — Sancy. (Église).

72. JEANDEL.

Épitaphe de Benig-Chazot.

73. JACQUOT.

Collège de Vic-sur-Seille. — Bossuet. (Éducation). — Haraucourt de Magnières. (Maison). — Dom Calmet. (Lettre). — Fourier de Malancourt. — Sautré. (Lettre).

74. KOHLER.

An. de l'Inst. des provinces. — Société des Antiquaires de Picardie.

75. KRISMANN.

Basse-Yutz. (Objets trouvés au cimetière.

76. LADOUCETTE (Baron DE).

Arches de Jouy.

77. LAMBERT.

Bains romains, à Allentz. — Berbères. (Notice). — Mayence. (Société de). — Médaille hébraïque. — Inscription hébraïque. — Influence des Phéniciens sur la civilis. — Monnaies de Luxembourg. — Nuremberg. (Musée de). — Société des Antiquaires de la Province Rhénane. — Société des recherches utiles de Trèves. — Poésie hébraïque. — Publications du Musée de Nuremberg. — Tour aux Rats, à Metz. Voies romaines dans la Province Rhénane.

78. LANG.

Antiquité de Sarrebruck. — Chapelle Sainte-Croix, à Forbach. — Francs-tireurs des Trois-Évêchés. — Hayange. (Trouvailles). — Miroir des Français, Famille de Heu. — Ordre des Chevaliers lorrains et barrois. — Théodore de Pungelscheick. — Tombeau de Pierre l'Hermite. — Société des recherches utiles de Trèves.

79. LAUMET.

Rue des Cloutiers.

80. LAURENT.

Épinal. (Monnaies messines).

81. LEDAIN (l'abbé).

Antiquités celtiques à Ancy et Lessy.

Antiquités gallo-romaines, à Louvigny.
— de Mayence et Wiesbade.
— romaines de la Moselle et du Rhin.
— de la rue aux Ours. — Archives, leur utilité. — Basiliques. (Des). — Calembourg. — Caranusca. — Cheval. — Cimetière antique à Morhange. — Découverte numismatique à Audun-le-Roman ; — id. à Corny ; — id. département des Vosges ; — id. Moselle et Bas-Rhin ; — id. près Sarrebrück ; — id. à Bligny ; — id. à Ébange ; — id. à Bourbonne-les-Bains ; — id. à Saint-Wendel. — Église de Saint-Jean ; — id. paroisse de Sierck ; — id. de la Montagne, à Sarralbe. — Extrait du Cérémonial de Saint-Arnould ; — id. d'une lettre de Bettinger. — Feux de la Saint-Jean et roue flamboyante. — Inscriptions de potiers romains ; — id. sépulcrale. — Marienfloss. — Meules et moulins. — Mur romain. — Numismatique lorraine. — Oratoire des Templiers. — Pallium. — Poteries gallo-romaines. — Prévôté de Sierck. — Saint-Pierre-aux-Nonnains. — Sceau de la Cathédrale. — Sillegny. — Table de la Maison de Sierck. — Templiers, à Metz. — Villers. (Lettre de M. le marquis de). — Villers-Bettnach.

---

82. LEGENISSEL.

Antiquités égyptiennes.

---

83. LEPAGE, Henri.

Lettre sur un peintre messin. — Pouillé de l'ancien Diocèse de Metz.

---

84. LEROY.

Sainte-Fontaine. (Trouvaille).

85. LESECQ DE CRÉPY.

Boulay. (Charte d'affranchissement de).

86. LIÉNARD.

Voies romaines en Argonne.

87. LOINTIER.

Fouilles de Hargarten et de la Houve.

88. LONGPÉRIER (DE).

Meules et mortiers. — Rouelles gauloises.

89. LORRAIN, Ch.

Accroissement du Musée d'archéologie. — Antiquités gréco-étrusques. — Antiquités gallo-romaines. — Atour sur l'exécution des prisonniers. — Catalogue du Musée d'archéologie. — Collégiale Saint-Sauveur. — Découverte bibliographique ; — id. à Merlebach. — Destruction de deux inscriptions messines. — Étymologie de Divodurum. — Fouilles à Metz. — Grange Saint-Marcel. (Voir Mortiers en pierre). — Inscription d'Émilius Sextus ; — id. ex potestate atrici ; — id. de Saint-Maximin. — V. I. V. V. A. — Mortiers en pierre. — Musée archéologique de Metz. — Poids du Moyen-âge. — Rue des Augustins. — Sépultures au Sablon. — Tombes gallo-romaines. — Vases funéraires.

90. LORETTE.

Marange-Sylvange.

---

91. LORRAIN, père.

Mortiers en pierre. — Wahl.

---

92. LORÉDAN-LARCHEY.

Histoire de l'artillerie messine. — Bombardiers et canonniers messins.

---

93. LOUSTEAU.

Antiquités du Hérapel. — Grotte à ossements préhistorique. — Inscription de Tibère. — Poterie lacustre.

---

94. MAGUIN.

Arnould Souard. (Voir pierre tombale d'). — Barreau à Rome. — Cheminot. — Congrès archéologique de Strasbourg ; — id. de Dunkerque. — Dégagement de la cathédrale. — Droit spécial aux Trois-Évêchés. — Histoire du Barreau à Rome. — Louvigny. — Pierre tombale d'Arnould Souard. — Place d'Armes (jadis).

---

95. MAHUET.

Chambley. (Trouvaille).

---

96. MALHER (le Comte).

Hauconcourt. Documents du XVIIIe siècle.

---

97. MARCHAL, Félix.

Hôpitaux de Metz. — Rues de Metz (à nommer). — Subvention municipale. — Symbolisme chrétien.

---

98. MARCHAL, C.

Mondelange antique et Morlange.

---

99. MARDIGNY (DE).

Armoiries messines. — Pont des Morts.

---

100. MECQUENEM (DE).

Boulets de pierre.

---

101. MICHEL, E.

Antiquités.

---

102. MICHEL (l'abbé).

Abbaye de Sturzelbronn. — Cathédrale de Metz. — Manuscrits, deux, concernant Metz. — Metz militaire.

---

103. MIGETTE.

Antiquité romaine, au Sablon. — Catalogue du Musée Migette. — Château de Rodemack. — Concours de dessins archéologiques. — Création d'un Musée chrétien, à Metz. — Norroy-le-Veneur. (Église).

---

104. MULLER (l'abbé).

Arrancy. — Saint-Nicolas. (Statue à l'hôpital).

---

105. NAMUR.

Biographie de l'ancien Luxembourg français.

---

106. NAUROY.

Découverte de Puzieux.

---

107. NICOLAS.

Claude Famuël.

---

108. NOËL (l'abbé).

Catacombes de Rome.

---

109. OSTER.

Mouterhouse. — Ramstein.

---

110. PÉAN.

Découverte d'antiquités, à Colmen.

---

111. PERRIN (l'abbé).

Ancy-sur-Moselle. — Bousse- (Église).

---

112. PÉTRI.

Cloaque romain, à Metz. — Projet de Victor Simon. — Théâtre de Metz. (Restauration du).

---

113. PONCELET (l'abbé).

Bossuet à Metz.

---

114. POINSIGNON (l'abbé).

Rozérieulles. (Église).

---

115. Prémorel (de).

Chênes enfouis.

116. Preshac.

Bonvillers. (Église). — Famille de Haut de Sancy. — Fouilles à Briey. — Généalogie de Briey. — Monnaies trouvées à Mont.

117. Prost.

Aqueduc de Lessy. — Architecture messine du xve siècle. — Armoiries du paraige du commun. — Bayer de Boppard. (Maison). — Bucrasse servant de borne. — Découverte de Merlebach. — Dirona. (Déesse). — Dégagement de la Cathédrale. — Ennery. — Étienne (Saint-), le Dépanné. — Fouilles rue Jurue; — id. à Metz. — Histoire de la Cathédrale de Metz. — Hôtel du Voué. — Hypocauste. — Inscription juvénaliale; — id. de l'Oratoire des Templiers. — Jean de Toullon. — Jurue. — Légions du Rhin. — Maison du Voué. — Marie, Sainte-. (Peintures murales). — Monument de Merten. — Musée archéologique de Metz. — Oratoire des Templiers. — Paraiges messins. — Peintures murales de l'abbaye Sainte-Marie. — Pont ancien sur la Moselle. — Portail de la Cathédrale de Metz. — Sancy. (Église). — Tombeau de Louis-le-Débonnaire.

118. Purnot, Paul.

Mémoires de la Société de Montbéliard. — Promenade à Voippy, Fèves, Norroy.

119. RACINE.

Cathédrale de Metz. — Dégagement de la Cathédrale.

120. REGNIER (Docteur).

Lettre. — Projet de carte archéologique. — Sierck. (Charte).

121. REMY (l'abbé).

Liturgie dans la Moselle. — Sceau des Capucins de Metz. — Vin de Pâques.

122. RICHARD, Nicolas.

Inscription tumulaire de Bertrans-le-Lombard, à l'hospice Saint-Nicolas. — Saint-Ladre. (Cheminée).

123. RITTER.

Rhin. (Passage de Jules César).

124. ROBERT, A.

Monnaies austrasiennes.

125. ROBERT, Ch.

Colonnette à Jupiter. — Inscription gallo-romaine; — id. médiomatricienne de Melun ; — id. de Troïsmis. — Mémoire sur des noms italiens. — Promenade archéologique à Vrémy, Sainte-Barbe. — Rémilly. — Sceau de Zwentibole.

126. ROBERT, Ferdinand DES.

Abbaye de Clairvaux. — Rue de l'Évêché, inscrip-

tion. — Bulletin de la Société littéraire de Lyon. — Buste antique, à Vallières. — Watrin. (Dessins historiques de Metz.)

---

127. Rousselle.

Saint-Vincent. (Église).

---

128. Sailly (Baron de).

Armes de Navarre. — Armoiries lorraines. — Assises scientifiques. — Barrois mosellan. — Briey. (Église de). — Classification des armoiries. — Cathédrale de Metz. — Les chaises de la Cathédrale. — Eginhard. — Extraits du voyage d'Alb. Durer. — Familles de Fontaine, de Hans, de Poirson. — Foës. — Furstemberg. (Armoiries). — Hôtelleries anc. à Metz. — Hachures héraldiques. (Ancienneté des). — Histoire de Verdun. — Hypogée de Jœuf. — Inscription à Saint-Arnould. — Lagrange. (Gomé de). — Macher, radical. — Mortiers en pierre. — Nécrologie Vieillard. — Poërson. (Famille). — Portrait d'Eginhard. — Sabot, Sufflamen. — Saint-Joannès. — Archives communales. — Taille d'Eginhard. — Verdun. (Histoire de). — Warsberg.

---

129. Saint-Joannès.

Archives communales.

---

130. Salmon.

Navigation à la vapeur.

131. Saint-Olive.

Jodocus sincerus.

---

132. Sauer.

Bossuet. (Lettre inédite). — Mabillon. (Lettre inédite). — Notre-Dame de la Ronde. (Église). — Papiers du marquisat de Faulquemont. — Sceau d'Adalbéron.

---

133. Saulcy (de).

Gaules. (Carte des).

---

134. Sautré.

Lettre d'un déporté de Cayenne.

---

135. Schlincker.

Découverte de sépultures à Creutzwald.

---

136. Schmit.

Luxembourg. (Carte archéologique).

---

137. Schnabel (l'abbé).

Peintures de l'église de Sillegny.

---

138. Schrœter.

Bliese. (Pont de la).

---

139. Victor Simon.

Alsace. (Mémoires de la Société d'). — Congrès archéologique d'). — Anneau de Saint-Arnould. — Antiquités préhistoriques de la Somme. — Antiquités

celtiques. — Antiquités égyptiennes. — Archéologie céramique. — Arches de Jouy. — Arbres enfouis à Differdange. — Art de classer les sépultures d'après les poteries. — Bas-relief en queue de poisson. — Bulletin de la Société pour la conservation des monuments d'Alsace. — Carrelage d'église. — Cattenom. — Chênes enfouis. — Congrès archéologique de Strasbourg. — Contrefaçon des antiquités. — Couteaux à sacrifices. — Delut, antiquités. Dieux Lares. — Discours. — Documents archéologiques de la Moselle. — Falsification artistique. — Gérard. (Éloge). — Haches celtiques. — Hettange-Grande. (Autel de Bacchus). — Higny. (Trouvailles). — Homme. (L') préhistorique. — Inscriptions du Nassau ; — id. de la rue de la Vieille-Intendance. — Jeu de dés. — Jouy-aux-Arches. — Lessy. (Monument gaulois à. — Margelles. — Matériaux de construction à Metz. — Moissonneurs gaulois. — Moyen-Pont. — Note sur M. Gérard. — Objets antiques à Delut ; — id. à Roden. — Ordre des Templiers. — Peignes liturgiques. — Poids en terre cuite. — Portes des villes romaines. — Poteries du Moyen-âge. — Promenade archéologique à Châtel, Saint-Blaise, Jouy, Scy-Chazelles, etc. — Roden. (Antiquités). — Rozérieulles. (Église). — Rouelles. — Rouelles chrétiennes en terre cuite. — Rue du Grand-Cerf. — Rue de la Vieille-Intendance. — Rue Taison. (Fouilles). — Sépultures chrétiennes au Moyen-âge. — Somme. (Antiquités de la). — Temples primitifs. — Torques armilles. — Vases étrusques. — Vases en terre cuite.

— Vases funéraires. — Vaudrevanges. — Villa romaine à Cheminot. — Xivry-Circourt. (Calvaire de).

---

140. Soleirot.

Rue du Grand-Cerf.

---

141. Stième.

Alise. (Antiquités gauloises d'). — Sainte-Reine.

---

142. Stoffels.

Sceau des de Warsberg.

---

143. Tardet (l'abbé).

Mardelles à Hannoncelles.

---

144. Thiel.

Maison de Bossuet. — Mémoires de la Société d'Emulation des Vosges.

---

145. Thilloy.

Agnès de Deux-Ponts. — Arnould (Saint-), (Église). — Beddingen, note archéologique. — Bliese, pont. — Breitenstein. — Cochern. — Destry. — Dictionnaire topographique de Sarreguemines. — Frauenberg. — Grosbliederstroff. — Macher. — Monastère de Sturzelbronne. — Un Passage du Testament de saint Remi. — Répertoire géographique de Sarreguemines. — Ruines du pont de la Bliese. — Saint Remi, son testament. — Sturzelbronn (Les abbés de). — Tumuli de la Bliese. — Volmunster, sculptures.

146. TINSEAU (Valéry de).

Concours de la Sorbonne. — Gournay (de). — Lorry-devant-le-Pont. — Peintures de Sillegny. — Pouilly (Trouvailles). — Souvenirs de voyage. — Mémoire de la Société d'Archéologie lorraine. — Verdun.

---

147. VALLET DE VIRIVILLE.

Gravure des neuf preux.

---

148. VAN DER STRATEN PONTHOZ.

Ancienne municipalité messine. — Carte armoiriale de Lorraine. — Cathédrale de Metz. — Dumont (Mémoire sur Metz au XVIIIe siècle. — Estampage (de l'). — Famille de Fontaine. — Famille de Heu. — Gravure des neuf preux. — Laître (Famille de). — Lorraine, carte armoiriale. — Nancy (Musée de). — Procès de Jean de Toullon.

---

149. VAUTRAIN.

Extrait des Registres des anciennes paroisses de Metz.

---

150. VIANSSON.

Borny. — Neuvron. — Plappeville.

---

151. VIEILLARD.

Découverte d'Eix. — Découverte de monument à Etain. — Email byzantain. — Parth-Haute. — Tombes celtiques à Jeandelize.

152. Veyant.

Fouilles du Jardin Fabert. — Marange, trouvaille. — Médaille hébraïque. — Monnaie trouvée à Amanvillers. — Montigny-la-Grange, trouvaille. — Objets antiques trouvés à Elzing. — Projet d'un Musée d'archéologie. — Rosselange (Sceau de). — Vinsberg. — Yentz, aqueduc.

---

153. Vogüé.

Mémoire de la Société des recherches utiles de Trèves.

ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

B. indique que la recherche est à faire dans les volumes des Bulletins publiés par la Société dans l'Austrasie, 1858 et 1859.

Les chiffres romains qui suivent la lettre B indiquent le volume ; les chiffres arabes indiquent les pages.

M. indique les mémoires autres que ceux de l'Austrasie ; les chiffres romains indiquent les volumes ; les chiffres arabes les pages.

A. indique les volumes de l'Austrasie.

M. I indique le premier volume des Mémoires qui a été tiré à part.

M. I, II, III, etc., indiquent les autres volumes par numéros d'ordre.

INDICATION DES TRAVAUX

PAR

ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS.

---

1. ABEL.

1. ABEL *(Suite)*.

1. ABEL *(Suite)*.

1. ABEL *(Suite)*.

1. ABEL *(Suite).*

1. **ABEL** *(Suite)*.

1. ABEL *(Suite).*

1. ABEL *(Suite)*.

2. ANONYMES.

3. Abbé AUBURTIN.

4. R. P. BACH.

4. R. P. BACH *(Suite).*

Faune des Gaules, M. X. 15.
Forêts des Gaules, B. X. 141 ; M. IX, 139.
Grotte de Saint-Clément, M. I. 231.
Habitations gauloises, B. IX. 106 ; XI, 169 ; M. VIII. 83.
Interrègne épiscop. à Metz, B. X, 195 ; M. IX. 199.
Macher, radical, B. XII. 106.
Notice hist. de Saint-Clément, M. XI. 215.
Origines celtiques de la Moselle, B. V. 197.
— de Metz, Toul-Nord, M. V. 141.
— de Divod. médiomat., B. IV. 68.
— de Saverne, B. VII. 165.
Pièces dramat. de l'anc. Cathéd. de Metz, B. X, 114.
Poteries acoustiques, B. VIII. 57.
Théâtre des Jésuites à Metz, B. X. 124.
Vierges noires, B. III. 183.

---

5. Le BARON de ***

Gravure des Neuf preux, du xve siècle, B. IV. 64.

---

6. BATHIAS.

Monnaies trouvées à Coume, B. XII. 4.

---

7. BAUDOT.

Inst. trouvé à Nancy, B. II. 90.
Nancy, trouvaille, B. II. 90.

---

8. BAYER.

Longuyon, chapelle du VIIe siècle, B. II. 90.

9. BEGIN.

---

10. BELLEVOYE.

---

11. L. BENOIT.

---

12. BERGA.

13. Abbé BERGMANN.

Notice sur Gorze, B. V. 164.

---

14. Alex. BERTRAND.

Voies romaines, observat., B. VII. 71.
Commission topographique des Gaules, B. VII. 20, 91.

---

15. De BOLLEMONT.

Bouteilles, trouvailles mérovingiennes, B. II. 121.
Bull. de l'Inst. arch. Liégeois, B. V. 8.5
Mém. Soc. arch. Lorraine, B. IV. 82.
Promenade arch. à Ars, Jouy, Gorze, B. III. 50.
— Fèves, Norroy-le-Veneur, B. V. 99.
Sépult. antiq., B. II. 121.
Ancy (Eglise d'), B. III. 52.
Waville (Église de), B. III. 53.

---

16. Em. BOUCHOTTE.

Étude sur les mesures anciennes, B. VIII. 4.

---

17. G. BOULANGÉ.

Bayer de Boppard, maison, B. XII. 69.
Boppard et Marimberg, M. XI. 33.
Waville, dessin de l'église et des peintures, B. III. 59.

---

18. De BOUTEILLER.

Ancy (Jehan d'), B. IX. 27.
Anglemur (porte d'), B. IX. 35.

18. De BOUTEILLER (*Suite*).

18. De BOUTEILLER (*Suite*).

18. De BOUTEILLER (*Suite*).

18. De BOUTEILLER (*Suite*).

Trouvailles de Montigny, B. VII. 143.
— de Puzieux, B. X. 63. — XI. 12.
— rue Marchant, B. II. 39.
— rue des Trinitaires, B. VI. 59.
Voies romaines (rapport), B. VII. 23.
Voyage à Metz au XVIe siècle, M. III. 77.

19. N. BOX.

Historique de la Soc. d'ar. et d'hist. de la Mos., M. XIX.
Table de tous les membres de cette société, M. XIX.
Sommaire des volumes, M. XIX.
Travaux des membres par noms d'auteurs, M. XIX.
Table générale des matières par ordre alphabétique, M. XIX.
Musée de Pirmasens, B. XII. 139.

20. de Braux.

Gravure des neuf preux, B. IV. 62.

21. De BUSSY.

Armes de Navarre, B. IV. 9.
Etymologies de Divodurum, B. IV. 50.
— de Manheules, B. IV. 32.
— du mot Maker, B. XII. 138.
Géographie des Gaules, B. IV. 51.
Hachures héraldiques, B. IV. 33.
Hercule vainq. des géants, B. VI. 46.

23. De CAILLY (*Suite*).

Peintutures mur. de M. O. des Clairv., B. IX. 69.
Porte des Allemands, trouvailles, B. III. 150.
Prom. archéol. à Gorze, B. IV. 189.
Noblesse (Lettres de), B. VIII, 19.
Verdun (Mém. de la Soc. philom. de), B. II. 22, 46.
Urville, notice, B. III. 167.

---

24. CABÉ.

Barst, monnaie gauloise, B. III. 214.
Lemberg, hache celtique, B. III. 215.

---

25. CAPELLI.

Badigeon, B. II. 202.

---

26. CHABERT.

Queuleu, Plantières, églises, B. VI. 1.

---

27. DE CHANTEAU.

Corp. des imp.-libr., M. VIII. 143. — B. IX. 151.

---

28. Abbé CHAUSSIER.

Anneau de saint Arnould, M. VII. 205. — B. VIII, 49.

---

29. Du CHESNY.

Rue Mazelle, B. II. 66.

30. CLAUDIN.

Biblioth. de Metz, livre attribué, B. X. 99.

---

31. CLERX.

Carmes (Églises des), B. II. 225.
Collégiale Saint-Sauveur, B. III. 8.
Chroniques messines (Deux), B. IV. 16.
Hiérapel, inscript., B. V. 43.
Bull. Soc. hist. d'Alsace, B. III. 151.
Nexirue, trouvailles, B. III. 198.
Monnaies trouvées à Pierrevillers, B. IV. 142.
Norroy-le-Veneur, peintures murales, B. III. V.
Sépultures des enfants au Moyen-Age, B. II. 127.
Tumulaire (pierre) d'un templier, B. IV. 163.

---

32. CLESSE.

Histoire de Conflans, M. XII. 1.

---

33. CLOUET.

Longuyon (Charte du VIIe siècle relative à), B. II. 97.

---

34. Abbé COCHET.

Calmet (Lettre inédite de Dom), B. II. 111.
Trouvailles de Kirschnaumen, B. II. 27.
— mérovingiennes, bouteilles, B. II. 221.
Sépult. gallo-rom. de Barentière, B. I. 66. — II. 133.

35. Du COËTLOSQUET.

Juliers, monnaie, B. XI. 9.

---

36. COMBIER.

Laon, archives, B. IX. 71.

---

37. COSTE.

Puits à bascule, B. VI. 80.
Bitche (Limites de l'ancien comté de), B. V. 137.

---

38. Baron de COUËT de LORRY.

Droits des chap. et des seigneurs de Plappeville, B. IX. 67.
Enghien (voir lettre de Sauvegarde, Condé).
Familles messines anciennes (Quelques), M. X. 89.
Familles de Goz et des Hazards, B. VII. 21.
— Laître, B. IX 1.
— Lecoq, B. XIII. 16.
— Legoullon, B. XII. 74, 138.
Haye, Luc et Marivaux, M. XIII. 141.
Lettre de Sauvegarde par Condé, B. XI. 154.
Lorry-Vigneulles, B. 11. 83.
Plappeville, B. IX. 67.
Terre des Etangs (La), B. XI. 1.

---

39. CREULY.

Epona (D'une), B. XII. 105.
Insc. au Musée de Metz, B XII. 111.
Musée, B. XII. 99.

40. Abbé CURICQUE.

---

41. CUVIER.

---

42. DARRAS.

---

43. Abbé DEBLAYE.

---

44. DEMOGET.

45. DESGOUTINS.

Enceintes antiques du pays de Briey, B. X. 75. — IX. 117.
Notice archéol. sur Briey et les envir., B. IX. 118.
Verdun (Mémoires de la Société philomatique de), B. II. 23, 168.

---

46. DENIS.

Bliescastel, antiquités, B. II. 153, 156. — M. 156.
Voie rom. sur Bliescastel (Notice histor.), B. VI, 84.
Sarreguemines, B. III. 153.

---

47. DOMMANGET.

Académie archéologique de Belgique, B. VI, 184.
Annales de Saint-Waast, B. XII. 136.
Alsace (Société historique d'), B. VI. 133.
Antiquités en Algérie (Quelques), B. VII. 10*.
— à Dombasle, B. III, 31.
Archéologie lorraine, B. VIII. 45.
Autographe de Bossuet père, M. X. — B. XI. 58.
Bull. Soc. émul. Liége, B. II. 91. — V. 155, 255. VI. 86.
Commission d'impression des Mémoires, B. VII. 9.
Bull. Inst. Liégeois, B. II. 166. — V. 219.
Dombasle-devant-Darny (Antiquités de), B. III, 31.
Eloge de V. Simon, B. VIII, 108.
Chiens enfouis, B. V. 28.
Antique usage de saluer quand on... etc., B. IV, 8.
Hesbaye, promenades, B. V. 254.

47. DOMMANGET (*Suite*).

48. Abbé N. DORVAUX.

49. D'OTREPPE de BOUVETTE.

50. DONET (Mgr).

51. DUFRESNE.

Arches de Jouy, B. XII. 72.
Archives de Toul, B. XI. 148.
Bague romaine, B. II. 151.
Edit de Nantes, B. VIII. 30.
Epona (Déesse), B. XII. 105.
Intendance (De l') dans les trois Évêchés, B. I.
Statue de bronze à Scarpone, B. XII. 62.
Dupasquier (Mémoires de), B. III. 22.
Lettre autog. de Bossuet père, B. XI. 58.
— de la reine Marie à Charles-Quint, B. II. 557.
Louvigny (Découverte d'un Gérard d'Alsace à), B. IV. 138.
Sablon, trouvailles, B. II. 164.
Monnaies de Mandern, B. XIV. 61.
Officialité de Toul, M. III. 41.
Tabellions et Notaires, M. I. 82.
Tombeau de Louis-le-Débonnaire, B. IX. 151.
Toul, dyptique, B. IX. 116.

---

52. DUMAST.

Itinerarium Galliæ, B. X. 26.

---

53. DUPLESSIS.

Age de cuivre, B. XII. 69.
Borny, B. XII.
Civilisation de la Gaule au ve siècle, M. XI. 195.
Écoles de la Gaule rom., M. II. 267.
Essai sur l'org. de l'Austrasie, B. XII. 89.

53. DUPLESSIS (*Suite*).

54. DUPONT DES LOGES.

55. DURAND (An.)

56. DURAND DE DISTROFF.

56. DURAND DE DISTROFF *(Suite)*.

---

57. Abbé EMEL.

---

58. De FAULTRIER.

58. DE FAULTRIER *(Suite).*

Trouvailles de Puzieux, B. X. 97.
Voy. de Lyon à la Croix-R., B. VIII. 50..

---

59. FERRY.

Observations séculaires, B. VII. 27.

---

60. FINOT.

Gravure des neuf Preux, VI. 173.

---

61. FOLLIE.

Chênes enfouis, B. V. 28.

---

62. FOURNIER.

Porte des Allemands, B. V. 211.
Répertoire arch. de la Mos., B. V. 342.

---

63. FRIDRICI.

Alzing (Trouvailles), B. III. 64.
Haches celtiques, B. III. 213.

---

64. GARDEUR-LEBRUN.

Famille Gardeur-Lebrun. B. XI. 111.

---

65. De GARGAN.

Rodemack (Château), B. XII, 62.

---

66. GEORGES.

Peintures murales de Saint-Vincent, B. X. 195.

---

67. Abbé GOULON.

Bréviaire messin, B. III. 3.
Église de Rozérieulles, B. I. 34.
Lessy (Aqueduc romain, B. III. 184.
Moyen-Pont, B. III. 186.
Saint-Eucaire, (Crypte), B. IV. 218.
Substruct. à Sainte-Ruffine, B. VII. 68.

---

68. Abbé GOUT.

Ennery, (Église), B. III. 185.

---

69. GOUSSEL.

Kirchnaumen (Cloche), B. IX, 43.

---

70. GRELLOIS.

Conflans (Découv.), B. XII. 135.
Découvertes à Pagny, B. XIII. 14, 25.
Jeu de Dames, inventé à Metz, B. XII. 67.

---

71. J. GROSSE.

Découverte numismatique à Rémering, B. II. 188.
Fouilles au Bischwald, B. III. 140.

---

72. Abbé GUÉRARD.

Longuyon (Église de), B. III. 140.
Lorry-devant-le-Pont, B. III. 5.

---

73. GUÉREY.

Bibliothèque de la Société, B. IX. 150.
Concours de dessin, B. VII. 89.

73. GUÉREY *(Suite).*

Débris romains à Metz, B. VII. 67.
Lorry-devant-le-Pont (Peintures murales), B. III. 5.
Or. des Templiers (rép.), B. X. 129, 167.
Rozérieulles (Église de), B. III. 182. — V. 11.
Vaux (Notice), B. V. 230.

---

74. GUÉRIN.

Marbres antiques, B. III. 137.
Mardigny (Anciennes bombardes), B. III. 216.

---

75. Abbé GŒURY.

Richemont (Tombe Lellich), B. IX, 12.

---

76. HALLEZ D'ARROS.

Congrès archéologique de Reims, B. IV. 174.
Ermites du Saint-Quentin, B. IV. 96..
Henri IV (Lettres inédites de), B. II. 168.
Longeville-lès-Metz, B. III. 103.
Longuyon, B. II. 97.
Publ. Soc. phil. Verdun, B. II. 95.
Tables gén. de la Maison de Lorraine, B. V. 115.
Verdun (Mém. de la Soc. phil., B. II. 95.

---

77. HARO (Dr Auguste).

Craniologie étrusque, B. IV. 17.
Déesse Fièvre, B. IV. 224.

---

78. HENNING.

Découvertes à la Citadelle, B. III. 188.
Oratoire des Templiers, B. VI. 35.

---

79. HUGUENIN.

Église Sainte-Ségolène, M. II. 95. — I. 64.

---

80. ISMEUR.

Trouvailles du Sablon, B. I. 15.

---

81. JACOB (Victor).

Arbalétriers de Metz, B. X. 140.
Archives de la Ville, M. VIII, 1.
Antiquités à Sainte-Fontaine, B. II. 2.
Cartes à jouer, B. XI. 76.
Catalogue des Incunables, M. XIV. 61.
— des Manuscrits, M. XI. 81.
— des monnaies gauloises, M. XI. 81. — B. X. 1, 19.
Catalogue des monnaies de la collection de la ville de Metz, B. XIII. 105.
Catalogue des monnaies mérovingiennes, M. XI, 81.
— — messines, M. VIII, 97.
Étymologie de Metz, B. XII. 40.
Florin d'or de Lenoncourt, B. XI. 63.
Livres imprimés à Metz, M. XIV. 313.
Marques des imprim. messins, M. XIV. 59. — 315.
Marly-au-Bois (Trouv.), B. XII. 9.
Monnaies tr. à Mont et Marsal, B. X. 73. — XI. 19.
Rue Cour-aux-Poules, à Metz, B. X. 181.

87. LADOUCETTE (Baron de).

Arches de Jouy, B. VI. 65.

---

88. LAMBERT.

Bains rom. à Allentz, B. V. 40.
Berbères (Notice), B. VI. 90.
Inscription hébraïq., B. VIII. 34.
Influence des Phén. sur la civil., M. IV. 27.
Mayence (Société de), B. VIII. 59.
Médaille hébraïq. Écrit. cunéif., B. V. 256. — VI. 9.
Monnaies de Luxembourg, B. IX. 26
Nuremberg (Musée de), B. VIII. 12.
Soc. des Antiq. de la Province Rhén., B. V. 5. — VI. 40. — VIII. 59.
Soc. des recherches utiles de Trèves, B. VI. 140. — VII. 78.
Poésie hébraïq., B. V. 118.
Publ. du Musée de Nuremberg, B. VIII. 11.
Tour aux Rats, de Metz, B. V. 13.
Voies romaines dans le pays rhénan, B. VI. 40.

---

89. LANG.

Antiquités de Sarrebruck, B. IV. 140.
Chapelle de Sainte-Croix, Forbach, B. IV. 2.
Francs-tireurs des Trois-Évêchés, B. XII. 37.
Hayange (Trouvaille numismatique à), B. VI. 80.
Miroir des Français, famille de Heu, B. XII. 13.
Ordre de Chevalerie Lor. et Bar. M. IV. 63. — V. 46.
Théodore de Pungelscheidt, M. III. 89.
Tombeau de Pierre l'Hermite, M. VI, 9.
Trèves (Soc. des rech. ut.), B. VI, 140. — VII, 78.

90. LAURENT.

---

91. LAUMET.

---

92. Abbé LEDAIN.

92. Abbé LEDAIN *(Suite).*

93. LE GENISSEL.

Antiquités égyptiennes, B. IV. 60.

---

94. LEPAGE.

Lettre sur un peintre messin, B. III. 198.
Pouillé du diocèse de Metz, B. X. 61, 91.

---

95. LEROY.

Sainte-Fontaine (Trouvailles), B. XI. 2.
Scarpone (Statue), B. XI. 123.

---

96. LESECQ DE CRÉPY.

Boulay (Charte d'affranchissement), B. II. 151.

---

97. LIÉNARD.

Voies romaines en Argonne. B. II. 26.

---

98. LOINTIER.

Fouilles de Hargart. et Houve. B. X. 156, 176.

---

99. LONGPÉRIER (DE).

Meules et mortiers, B. X. 52.
Rouelles gauloises, B. X. 179.
Rues de Metz (Insc.), B. X. 54.

---

100. Ch. LORRAIN.

Antiquités gréco-étrusques, B. XIII. 1, 35.
— gallo-rom., B. XIII, 25, 105.
Accr. du Musée d'arch., B. XIV. 4.
Atour sur l'exéc. des prison., B. XIV, 46.

100. Ch. LORRAIN *(Suite).*

101. LORRAIN, père.

Mortiers en pierre, B. X. 26.
Wahl, B. XV. 59.

102. LORÉDAN-LARCHEY.

Bombardiers et canonniers de la ville de Metz, B. III. 215.
Hist. de l'artillerie mess., M. III, 107.

103. LORETTE.

Marange, B. V. 72.

104. LOUSTEAU.

Antiq. au Hérapel, B. VIII. 41.
Arnould Souard. (Voir pierre tombale).
Grottes à ossem. préh., B. VII. 74.
Insc. de Tibère, B. V. 43.
Poterie lacustre, B. VII. 86.

105. H. MAGUIN.

Barreau à Rome, B. II. 99. — M. II. 46.
Cheminot, B. III. 32. — M. XI. 31.
Congrès archéol. de Strasbourg, B. IV, 52, 71.
— — de Dunkerque, B. V. 17.
Dégagem. de la Cath., B. III. 88.
Droit spécial aux Trois-Évêchés, M. IV. 1.
Hist. du Barreau à Rome, M. II. 46.
Louvigny, M. II. 17. — M. III. 17. — B. III. 11.
Pierre tombale d'Arnould Souard, B. VI. 137.
Place d'Armes (jadis), B. III. 34, 93.

106. MAHUET.

Chambley (Trouvailles), B. X. 59.

107. MALHER (Le Comte).

Hauconcourt (Docum. du XVIII[e] siècle sur), B. II, 39.

108. F. MARCHAL.

Hôpitaux de Metz, B. VII. 122.
Rues de Metz (à nommer), B. XII. 15.
Symbolisme chrétien, B. III. 97.
Subvention municipale, B. V. 31.

109. C. MARCHAL.

Mondelange antiq. et Morlange, B. X. 58, 156.

110. DE MARDIGNY.

Armoiries messines, B. X. 140.
Pont des Morts, B. XI, 173, 183

111. DE MECQUENEM.

Boulets de pierre, B. X. 54.

112. Abbé MICHEL.

Abbés de Sturzelbronn, B. I. 92. -- II. 196.
Pierres tumulaires, B. I. 1.
Seigneurie de Bérus (Ancienne), B. VI. 152.

113. Ém. MICHEL.

Cathédrale de Metz carloving., M. VII. 149.
Manuscrits (Deux), concern. Metz, B. X. 43, 44.
Médaille à l'abbé Muller, B. X. 191.
Metz militaire, B. VIII. 1. — X. 47.

114. MIGETTE.

Antiq. rom. au Sablon, B. XV. 18.
Catalogue du Musée Migette, M. XVI. 42.
Château de Rodemack, B. XI. 97.
Concours de dessins arch., B. XII. 102.
Création d'un Musée chrétien à Metz, B. XV. 9.
Norroy-le-Veneur (Église, dessin), B. III. 185.

---

115. Abbé MULLER.

Arrancy, B. X. 144.
Saint Nicolas (Statue à l'hôpital), B. IX. 66.

---

116. NAMUR.

Biogr. de l'anc. Luxembourg français, B. X. 2.

---

117. NAUROY.

Découverte de Puzieux, B. X. 147. — XI. 13. 57.

---

118. Abbé NOËL.

Catacombes de Rome, M. II. 76. — B. II. 129.
Saint Livier (châsse), B. X. 163.

---

119. NICOLAS.

Claude Famuël, B. X. 130.

---

120. OSTER.

Mutterhausen (Notice), B. III. 116.
Ramstein (Notice), B. III. 116.

---

121. PEAN.

Découverte d'antiq., B. VI. 155.

---

122. Abbé PERRIN.

Bousse (Église de), B. II. 63.
Ancy-sur-Moselle, B. V. 211.

---

123. PÊTRE.

Cloaque romain, à Metz, B. I. 13, 4.
Projet de méd. Victor Simon, B. IX, 4.
Théâtre de Metz (Restauration), B. II. 146.

---

124. Abbé PONCELET.

Bossuet, à Metz, B. X. 166.

---

125. DE PRÉMOREL.

Chênes enfouis, B. V. 109.

---

126. Abbé POINSIGNON.

Rozérieulles (Église de), B. V. 112.

---

127. PRESCHAC.

Bonvillers (Église de), B. XII. 149.
Famille de Haut de Sancy, B. X. 86.
Fouilles à Briey, B. X. 42.
Généalogie de Briey, B. X. 162.
Monnaies trouv. à Mont, B. XI. 99, 135.
Sancy, M. IX. 153. — B. X. 72, 149.

---

128. PROST.

128. PROST *(Suite).*

Portail de la cath., B. XIV. 93.
Sancy (Église romane), B. X. 72. — M. IX. 153.
Tombeau de Louis-le-Débonnaire, M. XIII. 133.
Thionville (Monnaie de Néron et de Faustin), B. V. 71, 161.

---

129. Paul PURNOT.

Mémoires de la Société de Montbéliard, B. V. 214.
Promen. arch. à Woippy, Fèves, Norroy, B. V. 99.

---

130. RACINE.

Dégagem. de la cathédrale, B. II. 211.
Cathédrale de Metz (Ses arcades), B. III. 5.

---

131. Docteur RÉGNIER.

Lettre, B. III. 214.
Projet de carte archéologique, B. VI. 33.
Sierck (Charte d'affranchissement), B. III. 214.

---

132. Abbé REMY.

Liturgie dans la Moselle, B. V. 182.
Sceau des Capucins de Metz, B. IX. 42.
Vin de Pâques, B. V. 182.

---

133. Nicolas RICHARD.

Hôpital Saint-Nicolas (insc. tumulaire de Bertram le Lombard, B. IX. 66.
Saint-Ladre (Cheminée de la ferme), B. X. 53.

---

134. RITTER.

Rhin (Passage de César sur le), B. IX. 150.

---

135 Ch. ROBERT.

Colonnette à Jupiter, B. XII. 146.
Inscript. gallo-rom., B. XII. 60.
— médiomatricienne de Milan, B. XIV. 72.
— de Troësmis, M. VIII. 75. — B. IX. 71.
Mémoire sur des monn. ital., B. V. 55.
Monnaies aust. inédites, M. III. 61.
Promen. arch. à Vrémy, Ste-Barbe, Vry, B. V. 146.
Rémilly, B. VI. 32.
Sceau de Zuentibold, M. V. 273. — B. VI. 166.

---

136. ROBERT.

Monnaies austrasiennes, B. III. 167.

---

137. Ferdinand DES ROBERTS.

Abbaye de Clairvaux, B. III. 15.
Bull. Soc. litt. de Lyon, B. VI. 13.
Bustes antiq. à Vallières, B. XII. 68.
Promenade arch. à Vrémy, Vry, etc., B. V. 16.
Rue de l'Évêché (Inscription), B. II. 199.
Watrin (Dessins, hist. de Metz), B. IX. 22.

---

138. Docteur ROSSELL.

Abbaye d'Erbach, Eberbach (Cartul.), B. X. 41.

---

139. ROSSELL.

Ermitage Saint-Michel, B. X. 150.
Porte Serpenoise (Trouv.), B. X. 51.

---

140. ROUSSELLE.

Église Saint-Vincent, B. X. 184.

---

141. DE SAILLY.

Armes de Navarre, B. IV. 245.
Armorial lorrain, B. XII, 101. — M. VI. 165.
Assises scientifiques, B. IV. 159, 162.
Autel Sainte-Agathe, B. IX. 121.
Barrois mosellan (Le), M. X. 161. — XI. 99.
Briey (Église de), B. IX. 105.
Cathédrale de Metz, B. IX. 33.
Cathédrale (Les chaises à la), B. IX. 34.
Classificat. des Armoiries, M. VI. 165.
Eginhard, B. XI, 27, 92.
Extraits du voyage d'Alb. Durer, B. X. 4.
Famille de Fontaine, B. XI. 150.
— de Haes, B. X. 4.
— de Poërson, B. XII. 85.
Foës, B. X. 96.
Furstenberg (Armoir.), B. XI. 126.
Hachures héraldiques (Ancienneté des), B. IV. 246. V. I. 9.
Histoire de Verdun, B. X. 196.
Hôtelleries anciennes, à Metz, B. XIII. 41.
Hypogée de Jœuf, B. IV. 220.
Inscript. à Saint-Arnould, B. XI. 125.
Lagrange (Gomé de), B. IX. 19.
Macher, radical, B. XII, 106.
Mortiers en pierre, B. X. 24.
Nécrologie (Vieillard), B. XII. 133.

---

148. SCHLINÇKER.

Découv. de sépultures à Creutzw., B. XII. 11, 68.

---

149. SCHMITT.

Luxembourg (Carte archéologique du), B. II. 90.

---

150. Abbé SCHNABEL.

Peintures de l'église de Sillegny, B. I. 35. — V. 212.

---

151. SCHRŒTER.

Bliese (Pont de la).

---

152. V. SIMON.

Alsace (Mém. de la Soc. d'), B. II. 60. — IV. 204.
— (Congrès archéologique d'), B. II. 189.
Anneau de saint Arnould, M. VI. 75. — B. VII. 70.
Antiq. préhist. de la Somme, B. III. 75.
— celtiques, B. II. 119.
— égyptiennes, M. V. 277.
Arches de Jouy, B. III. 3, 186. — IV. 174.
Arbres enfouis, à Differdange, B. V. 109.
Archéologie céramique, B. III, 221.
Art de classer sépultures d'ap. pot., B. III. 221.
Bas-relief en queue de poisson, M. IV. 203.
Bull. Soc. pour la cons. des manusc. d'Alsace, B. II. 60. — III. 189. — IV. 204.
Carrelage d'église, B. III. 137.
Cattenom (Inscription), B. II. 49.
Céramique (La), dans les construct. antiq., B. IV. 131.
Chênes enfouis, M. IV. 15.

152. V. SIMON *(Suite).*

152. V. SIMON *(Suite)*.

Poids en terre cuite, B. VII. 18.
Portes des villes rom., B. II. 207.
Poteries du moyen-âge, B. II. 41.
Prom. arch. à Châtel, St-Bl., Jouy, B. III. 166. — II. 154.
Prom. arch. à Scy, Chazelles, etc., B. IV. 154.
Rouelles, B. VI. 19.
— chrét. en terre cuite, M. VI. 83.
Rozérieulles (Église), B. III. 182.
Rue du Grand-Cerf, B. II. 107.
— Vieille-Intendance, B. II. 161.
Serpenoise (Fouilles de la rue), B. II. 134.
Sépultures chrét. au moyen-âge, B. VI. 96.
Somme (Antiq. de la), B. III. 75.
Taison, VII. 85, 87, 107.
Temps primitifs, B. IV. 23.
Torques, Armilles d'Ébl., B. I. 86.
Vases étrusques, B. VI. 92.
— en terre cuite (Notice sur), B. VII. 85.
— funèbres, B. II. 41.
Vaudrevange (Trouvailles), B. III. 153.
Xivry-Circourt (Calvaire de), B. II. 135.

---

153. SOLEIROL.

Rue du Grand-Cerf (Antiquités), B. II. 207.
Rue Mazelle (Sur l'orig. de la), B. II. 66, 98.

---

154. DU SOUICH.

Château de Moulins, B. XII, 46.

---

155. STHÈME.

Antiq. gaul. d'Alise Ste-Reine, B. VIII. 97. — X. 86.

---

156. STOFFELS.

Sceau des de Warsberg, B. XII. 88.

---

157. Abbé TARDIF.

Mardelles à Hannoncelles, B. X. 85.

---

158. THIEL.

Maison de Bossuet, B. XI. 8.
Mém. Soc. d'ém. des Vosges, B. II. 57.

---

159. THILLOY.

Arnoald (Saint-) Église, B. IV. 141, 164.
Agnès de Deux-Ponts, M. VI. 83. — B. VII. 122.
Beddingen (Note archéologique), B. III. 39.
Breitenstein, B. III. 39, 74.
Bliese (Pont de la), B. III. 72.
Cochern (Trouv.), B. IX. 13.
Destry (Note archéologique), B. III. 40.
Diction. topograph. de Sarreguem., M. IV. 75.
Frauenberg, M. VII. 159.
Grosbliederstroff (Note archéologique), B. III. 39.
Macher, B. XII. 106.
Monastère de Sturzelbronn, B. III. 109.
Passage (Un) du testament de saint Remi, M. VI. 65.
Ruines du pont de la Bliese, B. III. 72.

159. THILLOY *(Suite)*.

Répertoire géograph. de Sarreguemines, B. IV. 15.
Sturzelbronn (Note archéologique), B. III. 40.
— (Abbés), B. III. 108.
Théding (Note archéologique), X. 95.
Tumuli des bords de la Bliese, B. VII. 77.
Volmunster (Sculpture de), B. VIII. 56.

---

160. DE TINSEAU.

Concours de la Sorbonne, B. XIII. 56.
Gournay (de), B. XI. 3.
Lorry-devant-le-Pont, B. V. 29.
Mém. Soc. arch. lorraine, B. V. 118.
Peintures de Sillegny, B. VIII. 35.
Pouilly (Trouv.), B. XI. 10.
Souvenirs de voyage, B. VI. 53.
Taison (Rue, fouilles), B. VII. 85.
Verdun (Les vierges de), B. XI. 168.

---

161. Van der STRATEN-PONTHOS.

Ancienne Municipalité messine, B. IV. 26.
Carte armor. de Lorraine au xvie siècle, B. X. 101.
Cathédrale de Metz, B. III. 85.
Dumont (Mémoire sur Metz, au xviiie siècle, B. II. 33.
Estampage (De l'), B. II. 201.
Famille de Fontaine, B. X. 199. — XI. 109.
— de Heu, B. I. 27, 45. — M. II. 1.
— de Laitre, B. IX. 7.
Gravure des neuf Preux, B. IV. 180, 216.

166. WEYAND *(Suite).*

Montigny-la-Grange (Trouv.), B. II, 19.
Objets ant. à Elzing, B. IV. 1.
Projet d'un Musée d'arch., B. III. 25.
Rosselange (Sceau de), B. II. 85.
Vinsberg, B. VII. 151.
Yutz (Aqueduc), B. IX. 147.

---

167. WOGUÉ.

Mém. Soc. des rech. utiles de Trèves, B. II. 74.

AUTEURS PAR NUMÉROS D'ORDRE

1. Abel. — *A.*
2. Anonymes. — *Anon.*
3. Aubertin (l'abbé). — *Aub.*
4. Bach (le R. P.). — *B R.*
5. Baron (le B. de). — *Bar.*
6. Bathias. — *Bat.*
7. Baudot. — *Bau.*
8. Bayer. — *Bay.*
9. Bégin. — *Bég.*
10. Bellevoye. — *Bel.*
11. Benoît, L. — *Ben.*
12. Berga. — *Ber.*
13. Bergmann (l'abbé). *Berg.*
14. Bertrand, Alex. — *Bert.*
15. Bollemont, de. — *Bol.*
16. Bouchotte, Ém. — *Bou.*
17. Boulangé, G. — *Boul.*
18. Bouteiller, de. — *Bout.*
19. Box. — *B.*
20. Braux, de. — *Br.*
21. Bussy, de. — *Bus.*
22. Buvignier. — *Buv.*
23. Cailly, de. — *Cai.*
24. Cabé. — *Cab.*
25. Capelli. — *Cap.*
26. Chabert. — *Cha.*
27. Chanteau, de. — *Chant.*
28. Chaussier (l'abbé). *Chaus.*
29. Du Chesny. — *Du Ches.*
30. Claudin. — *Cla.*
31. Clercx. — *Clx.*
32. Clesse. — *Cles.*
33. Clouet. — *Clo.*
34. Cochet (l'abbé). — *Co.*
35. Du Coetlosquet. — *Coet.*
36. Combier. — *Com.*
37. Coste. — *Cost.*
38. Couet de Lorry (B. de.) *Cou.*
39. Creuly. — *Cr.*
40. Curicque (l'abbé) — *Cur.*
41. Cuvier. — *Cuv.*
42. Darras. — *Dar.*
43. Deblaye (l'abbé). — *Deb.*
44. Demoget. — *Dem.*
45. Desgoutins. — *Des.*
46. Denis. — *Den.*
47. Dommanget. — *Dom.*
48. Dorvaux, N. — *Dor.*
49. D'Otreppe de Bouvelle. — *d'Ot.*
50. Donet (Mgr). — *Don.*
51. Dufresne. — *Duf.*

52. Dumast. — *Dum.*
53. Duplessis. — *Dup.*
54. Dupont des Loges. *Mgr D.*
55. Durand, An. — *Dur.*
56. Durand de Distroff. — *D. de D.*
57. Emel (l'abbé). — *E.*
58. Faultrier, de. — *F. de*
59. Ferry. — *Fer.*
60. Finot. — *Fin.*
61. Follie. — *Fol.*
62. Fournier. — *Four.*
63. Friderici. — *Frid.*
64. Gardeur-Lebrun. *Gar.*
65. Gargan, de. — *G. de.*
66. Georges. — *Ge.*
67. Goulon (l'abbé). — *Go.*
68. Gout (l'abbé). — *Gout.*
69. Goussel. — *Gous.*
70. Grellois. — *Gr.*
71. Gross, I. — *Gros.*
72. Guérard, (l'abbé). — *G.*
73. Guérey. — *Guér.*
74. Guérin. — *Guéri.*
75. Gœry. — *Gœr.*
76. Hallez-d'Arros. *H. d'A.*
77. Haro, D.-Auguste. *Ha.*
78. Henning. — *Hen.*
79. Huguenin. — *Hu.*
80. Ismeur. — *Is.*
81. Jacob, Victor. — I.
82. Jacquemin. — *Jacq.*
83. Jacot. — *Jac.*
84. Jeandel. — *Jeand.*
85. Kohler. — *Koh.*
86. Krismann. — *Kr.*
87. Ladoucette, (baron de)*L..*
88. Lambert. — *Lam.*
89. Lang. — *Lan.*
90. Laurent. — *Laur.*
91. Laumet. — *Laum.*
92. Ledain (l'abbé). — *Led.*
93. Le Genissel. — *Le G.*
94. Lepage. — *Lep.*
95. Leroy. — *Ler.*
96. Lesecq de Crépy. — *Les.*
97. Liénard. — *Lié.*
98. Lointier. — *Lo.*
99. Longperrier, de. — *Lon.*
100. Lorrain, Ch. — *Lor.*
101. Lorrain, père. — *Lorr.*
102. Lorédan-Larchey. *Loré.*
103. Lorette. — *Loret.*
104. Lousteau. — *Loust.*
105. Maguin. — *M.*
106. Mahuet. — *Mah.*
107. Malher (le comte). *Mal.*
108. Marchal F. — *Ml. F.*
109. Marchal C. — *Ml. C.*
110. Mardigny. — *Mard.*
111. Mecquenem, de.—*Mec.*
112. Michel (l'abbé). — *Mi.*
113. Michel, Em. — *Mich.*
114. Migette. — *Mig.*
115. Muller (l'abbé). — *Mul.*
116. Namur. — *Nam.*

117. Nauroy. — *Nau.*
118. Noël (l'abbé). — *Noël.*
119. Nicolas. — *Nic.*
120. Oster. — *O.*
121. Péan. — *Pé.*
122. Perrin (l'abbé). — *Per.*
123. Pêtre. — *Pêt.*
124. Poncelet (l'abbé). *Pon.*
125. Prémorel, de. — *Prém.*
126. Poinsignon (l'abbé). *Poi.*
127. Preschac. — *Pres.*
128. Prost. — *P.*
129. Purnot, Paul. — *Pur.*
130. Racine. *R.*
131. Régnier, D^r^. — *Rég.*
132. Rémy (l'abbé). — *Rém.*
133. Richard, Nicol. — *Ri.*
134. Ritter. — *Rit.*
135. Robert, A. — *Rob.*
136. Robert, Ch. — *R.*
137. Roberts, Ferd. des. *R. F.*
138. Rossell, D^r^. — *Ros.*
139. Rossell. — *Ross.*
140. Roussille. — *Rous.*
141. Sailly (de). — *S.*
142. Salmon. — *Sal.*
143. Saint-Joannès. — *S. J.*
144. Saint-Olive. — *S. O.*
145. Sauer. — *Sa.*
146. Saulcy, de. — *Saul.*
147. Sautré. — *Saut.*
148. Schlincker. — *Sch.*
149. Schmitt. — *Schm.*
150. Schnabel (l'abbé). *Sch.*
151. Schröter. — *Schrö.*
152. Simon, V. — *Sim.*
153. Soleirot. — *Soleir.*
154. Souich, du. — *Sou.*
155. Sthème. — *Sth.*
156. Stoffels. — *Stof.*
157. Tardif (l'abbé). — *Tard.*
158. Thiel. — *Th.*
159. Thilloy. — *Thil.*
160. Tinseau, de. *Tin.*
161. Van der Straten Ponthoz. — *V.*
162. Vallet de Viriville. *Val.*
163. Vautrain. — *Vau.*
164. Viansson. — *Vian.*
165. Vieillard. — *Vieil.*
166. Weyand. — *Wey.*
167. Woqué. — *Woq.*

TABLE GÉNÉRALE

PAR

ORDRE ALPHABÉTIQUE

DE TOUS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ET

DES MATIÈRES TRAITÉES

M. I. indique que le texte est à chercher dans le sixième volume de l'*Austrasie*, année 1858; M, suivi d'un chiffre romain, indique le numéro des Mémoires de la Société; M. I. 114 indique la pagination du premier volume des Mémoires tiré à part; B, suivi d'un chiffre (B 6 par ex.), indique les Bulletins et leurs numéros.

Les autres abréviations se rapportent aux numéros des auteurs.

Les articles non suivis d'un nom d'auteur appartiennent à l'auteur du premier article suivant qui porte un nom.

